



Une nouvelle ère se profile avec la 3D



See what you mean



Document de référence 2005



Le présent Document de référence a été déposé le 5 juin 2006 auprès de l'Autorité des marchés financiers conformément à l'article 212-13 du Règlement général de l'AMF. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers.

Remarques générales

Dans le présent Document de référence, les termes « Groupe » et « Société » désignent Dassault Systèmes et ses filiales.

Toutes les références à l'« euro » ou au symbole « € » renvoient à la monnaie ayant cours légal au sein de la République française et de certains pays de l'Union européenne. Toutes les références au « dollar US » ou au symbole « \$ » renvoient à la monnaie ayant cours légal aux États-Unis d'Amérique.

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de référence :

- les comptes consolidés et le rapport d'audit correspondant figurant aux pages 68 à 97 (incluses) du Document de référence de l'exercice 2004 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») en date du 6 juin 2005 sous le n° D.05-839 ;
- les informations financières figurant aux pages 41 à 67 (incluses) du Document de référence de l'exercice 2004 déposé auprès de l'AMF en date du 6 juin 2005 sous le n° D.05-839.
- les comptes consolidés et le rapport d'audit correspondant figurant aux pages 69 à 99 (incluses) du Document de référence de l'exercice 2003 déposé auprès de l'AMF en date du 27 mai 2004 sous le n° D.04-826 ;
- les informations financières figurant aux pages 38 à 67 (incluses) du Document de référence de l'exercice 2003 déposé auprès de l'AMF en date du 27 mai 2004 sous le n° D.04-826.

Les parties non incluses de ces documents sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par un autre endroit du Document de référence.

Un lexique définit les termes techniques auxquels il est fait référence au début du présent Document de référence.

	TABLE DE CONCORDANCE	p. 4			
	GLOSSAIRE DES TERMES ET ABRÉVIATIONS	p. 6			
1	PERSONNES RESPONSABLES	p. 8			
	1.1 Responsable du Document de référence	p. 9			
	1.2 Attestation du responsable du présent document	p. 9			
	1.3 Contrôleurs légaux des comptes	p. 9			
	1.4 Responsable de la communication financière	p. 10			
	1.5 Documents accessibles au public	p. 10			
2	INFORMATIONS CLÉS	p. 12			
	2.1 Sélection de données financières consolidées	p. 13			
	2.2 Facteurs de risque	p. 14			
	2.3 Risques de marché	p. 22			
	2.4 Assurances	p. 25			
3	RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT DASSAULT SYSTÈMES	p. 26			
	3.1 Principaux renseignements	p. 27			
	3.2 Assemblées Générales	p. 29			
	3.3 Existence de seuils statutaires	p. 31			
	3.4 Identification des détenteurs de titres au porteur	p. 31			
4	HISTORIQUE ET ACTIVITÉ	p. 32			
	4.1 Histoire et évolution de la Société	p. 33			
	4.2 Activité de la Société	p. 36			
	4.3 Structure organisationnelle	p. 56			
	4.4 Immeubles et équipements	p. 57			
5	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT	p. 58			
	5.1 Présentation générale	p. 59			
	5.2 Résultat des opérations	p. 65			
	5.3 Comparaison 2005-2004	p. 69			
	5.4 Comparaison 2004-2003	p. 73			
	5.5 Évolution des résultats trimestriels	p. 73			
	5.6 Trésorerie et ressources en capitaux	p. 74			
	5.7 Recherche et développement, brevets et licences	p. 75			
	5.8 Évolutions récentes	p. 77			
	5.9 Objectifs de la Société	p. 79			
	5.10 Engagements hors bilan	p. 79			
	5.11 Tableau des engagements contractuels	p. 80			
	5.12 Adoption des normes comptables internationales (IFRS)	p. 80			
	5.13 Rapprochement entre les principes comptables IFRS et les principes comptables américains	p. 81			
			6	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET SALARIÉS	p. 82
				6.1 Conseil d'administration	p. 83
				6.2 Cadres dirigeants	p. 88
				6.3 Rémunération	p. 90
				6.4 Conventions réglementées	p. 96
				6.5 Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des membres des organes d'administration ou de direction	p. 96
				6.6 Actifs appartenant aux dirigeants	p. 96
				6.7 Rapport du Président du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 2006 sur les travaux du Conseil d'administration et le contrôle interne	p. 97
				6.8 Rapport des Commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration	p. 104
				6.9 Rapport social et environnemental	p. 105
			7	CAPITAL ET ACTIONNARIAT	p. 116
				7.1 Capital social au 31 mars 2006	p. 117
				7.2 Répartition du capital et des droits de vote de Dassault Systèmes	p. 118
				7.3 Tableau d'évolution du capital de Dassault Systèmes au cours des cinq derniers exercices	p. 119
				7.4 Modification du capital et des droits attachés aux actions	p. 120
				7.5 Acquisition par Dassault Systèmes de ses propres actions	p. 120
				7.6 Autorisation d'augmenter le capital	p. 121
				7.7 Autorisation de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions	p. 121
				7.8 Personnes morales détenant le contrôle de Dassault Systèmes	p. 122
				7.9 Nantissement d'actifs	p. 122
				7.10 Transactions avec les apparentés	p. 123
			8	INFORMATIONS FINANCIÈRES	p. 124
				8.1 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	p. 125
				8.2 Comptes consolidés et annexes	p. 125
				8.3 Litiges	p. 125
				8.4 Politique de distribution des dividendes	p. 126
				8.5 Changements significatifs	p. 126
			9	MARCHÉ DES TITRES DE DASSAULT SYSTÈMES	p. 128
			10	ÉTATS FINANCIERS	p. 132
				10.1 Comptes consolidés	p. 133
				10.2 Comptes sociaux	p. 174
				10.3 Calendrier indicatif des dates de publication des informations financières	p. 202
				ANNEXE	p. 203

TABLE DE CONCORDANCE

Afin de faciliter la lecture du présent Document de référence, la table thématique suivante permet d'identifier les informations requises par le Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission du 29 avril 2004 mettant en œuvre la directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil.

Législation européenne	Document de référence
	Chapitre/Section
1. PERSONNES RESPONSABLES	
• Personnes responsables des informations	Chapitre 1 – Sections 1.1 et 1.4
• Déclaration des personnes responsables	Chapitre 1 – Section 1.2
2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	Chapitre 1 – Section 1.3
3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	Chapitre 2 – Section 2.1
4. FACTEURS DE RISQUE	Chapitre 2 – Section 2.2
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR	
• Histoire et évolution de la Société	Chapitre 4 – Section 4.1
• Investissements	Chapitre 4 – Section 4.1
6. APERÇU DES ACTIVITÉS	
• Principales activités	Chapitre 4 – Section 4.2
• Principaux marchés	Chapitre 4 – Section 4.2.4
7. ORGANIGRAMME	
• Description du Groupe	Chapitre 4 – Section 4.3
• Filiales importantes	Chapitre 4 – Section 4.3
8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS	Chapitre 4 – Section 4.4
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT	
• Situation financière	Chapitre 10
• Résultats d'exploitation	Chapitres 5 et 10
10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX	
• Information sur les capitaux de l'émetteur	Chapitre 5 – Section 5.6
• Source et montant des flux de trésorerie de l'émetteur	Chapitre 5 – Section 5.6
• Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur	Chapitre 5 – Section 5.6
11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	Chapitre 5 – Section 5.7
12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	Chapitre 5 – Section 5.9
13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	N/A
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE	
• Information concernant les membres des organes d'administration et de direction	Chapitre 6 – Sections 6.1 et 6.2
• Conflit d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale	Chapitre 6 – Section 6.2

15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES	Chapitre 6 – Section 6.3
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	
• Date d'expiration des mandats	Chapitre 6 – Section 6.1
• Informations sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à l'émetteur ou à l'une de ses filiales	Chapitre 6 – Section 6.2
• Informations sur les comités de l'émetteur	Chapitre 6 – Section 6.7
• Conformité de l'émetteur au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur	Chapitre 6 – Section 6.7
17. SALARIÉS	Chapitre 6 – Section 6.9.1
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	Chapitre 7 – Sections 7.1 à 7.4
19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS	Chapitre 7 – Section 7.10
20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR	
• Information financière historique	Chapitre 2 – Section 2.1 et Chapitre 10
• Information financière pro forma	Chapitre 10 – Section 10.1 - Note 6
• États financiers	Chapitre 10
• Vérification des informations financières historiques annuelles	Chapitre 10 – Sections 10.1 et 10.2
• Date des dernières informations financières	Chapitre 10
• Informations financières intermédiaires et autres	Chapitre 5 – Section 5.8
• Politique de distribution de dividendes	Chapitre 8 – Section 8.4
• Changements significatifs de la situation financière et commerciale	Chapitre 8 – Section 8.5
21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
• Capital social	Chapitre 7 – Section 7.1
• Actes constitutifs et statuts	Chapitre 3 – Sections 3.1 à 3.3
22. CONTRATS IMPORTANTS	Chapitre 2 – Section 2.2 Chapitre 4 – Section 4.2.8 Chapitre 5 – Section 5.3.1
23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS	N/A
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	Chapitre 1 – Section 1.5
25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	Chapitre 4 – Section 4.3

GLOSSAIRE DES TERMES ET ABRÉVIATIONS

3D XML

Format basé sur un langage XML (eXtensible Markup Language) léger et universel qui permet aux utilisateurs de capturer et de partager des données 3D de haute précision, en temps réel, rapidement et simplement en comprimant les données complexes pour obtenir des tailles de fichiers jusqu'à 99 % plus compactes que celles des formats actuels.

CAA V5 (Component Application Architecture Version 5)

Architecture applicative à base de composants.

CAO (Conception assistée par ordinateur)

Solutions logicielles spécialisées dans la conception d'un produit.

CMP

Channel Management Provider

DMU (Digital Mock-Up – maquette numérique)

La conception et la simulation virtuelle en 3D d'un produit et de tous ses composants.

ERP (Enterprise Resources Planning – planification des ressources de l'entreprise)

Une solution d'entreprise qui permet de gérer les secteurs clés d'activité, c'est-à-dire l'achat, l'inventaire, la chaîne de sous-traitance, les services aux clients et le suivi de commandes.

Fabrication numérique

La fabrication numérique regroupe la conception et la simulation des procédés de fabrication proposées dans DELMIA V5.

Marché axé sur la conception (Design-centric)

Marché dans lequel les clients se focalisent principalement sur la conception.

Marché axé sur les processus (Process-centric)

Marché qui regroupe les clients désireux d'intégrer conception, développement, production et maintenance de leurs produits.

Middleware

Classe de logiciels qui assurent l'intermédiaire entre les applications et le transport des données par les réseaux.

PDM (Product Data Management – Gestion des données produit)

La gestion de données produit est la base de toute solution PLM.

PLM (Product Lifecycle Management – Gestion du cycle de vie des produits)

Le PLM est une solution qui aide les sociétés à partager leurs données produit, à mettre en œuvre des processus communs et à déployer le savoir-faire métier pour le développement des produits, depuis leur conception jusqu'à leur retrait du marché.

PPR (Produit, Processus, Ressources)

Le modèle PPR de Dassault Systèmes est le modèle qui lie les représentations du produit, les ressources nécessaires à sa fabrication (l'outillage, l'usine, les opérateurs) et les processus de production.

Savoir-faire (Knowledge)

Ensemble d'outils qui permettent aux entreprises de capturer facilement, de partager et de réutiliser le savoir-faire métier.

PERSONNES RESPONSABLES

**1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT
DE RÉFÉRENCE** p. 9

**1.4 RESPONSABLE DE LA
COMMUNICATION FINANCIÈRE** p. 11

**1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE
DU PRÉSENT DOCUMENT** p. 9

**1.5 DOCUMENTS ACCESSIBLES
AU PUBLIC** p. 11

**1.3 CONTRÔLEURS LÉGAUX
DES COMPTES** p. 10

1.3.1 Commissaires aux comptes titulaires p. 10

1.3.2 Commissaires aux comptes suppléants p. 10

1.3.3 Commissaires aux comptes titulaires
pour la période antérieure au 8 juin 2005 p. 10

1.1 Responsable du Document de référence

Bernard Charlès – Directeur général.

1.2 Attestation du responsable du présent document

Suresnes, le 5 juin 2006

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence. »

Le Directeur général

Bernard Charlès

1.3 Contrôleurs légaux des comptes

1.3.1 Commissaires aux comptes titulaires

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers - 92208 Neuilly-sur-Seine, représentée par Xavier Cauchois, dont le mandat a commencé le 8 juin 2005 et expirera lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Ernst & Young Audit, 11, allée de l'Arche, Faubourg de l'Arche - 92400 Courbevoie, représentée par Jean-Marc Montserrat, dont le premier mandat a commencé le 2 juin 1998, a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale du 2 juin 2004, pour une durée de six exercices et expirera lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

1.3.2 Commissaires aux comptes suppléants

Pierre Coll, 32, rue Guersant - 75017 Paris, dont le mandat a commencé le 8 juin 2005 et expirera lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

François Carrega, 13, boulevard des Invalides - 75007 Paris, dont le mandat a commencé le 2 juin 1998, a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale du 2 juin 2004 pour une durée de six exercices et expirera lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

1.3.3 Commissaires aux comptes titulaires pour la période antérieure au 8 juin 2005

Deloitte & Associés, 185, avenue Charles De Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine, représentée par Philippe Mouraret, dont le mandat avait commencé le 2 juin 1999 et était arrivé à échéance lors de l'Assemblée Générale du 8 juin 2005.

1.4 Responsable de la communication financière

Pour obtenir tous les documents publiés par la Société ainsi que pour toute information financière, veuillez contacter :

Valérie Agathon

Responsable des relations avec les investisseurs

9, quai Marcel Dassault – BP 310

92156 Suresnes Cedex

Téléphone : 01 40 99 69 24 – Télécopie : 01 55 49 82 55

1.5 Documents accessibles au public

Les statuts de Dassault Systèmes, les procès-verbaux des Assemblées Générales ainsi que les rapports du Conseil d'administration aux assemblées, les rapports des commissaires aux comptes, les états financiers pour les trois derniers exercices et plus généralement tous les documents adressés ou mis à la disposition des actionnaires conformément à la loi peuvent être consultés au siège social de Dassault Systèmes.

Un certain nombre de documents relatifs à la Société sont également disponibles sur le site Internet de la Société (www.3ds.com).

INFORMATIONS CLÉS

2.1 SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES p. 13

2.2 FACTEURS DE RISQUE p. 14

2.3 RISQUES DE MARCHÉ p. 22

2.3.1 Risques de taux p. 22

2.3.2 Effets des variations des taux de change p. 23

2.4 ASSURANCES p. 25

2.1 Sélection de données financières consolidées

Les données ci-dessous sont établies suivant les normes comptables internationales : International Financial Reporting Standards (« IFRS »).

	← Exercice clos le 31 décembre →	
	2005	2004
<i>(en millions d'euros, à l'exception des pourcentages et des données par action)</i>		
Chiffre d'affaires	934,5	796,6
Résultat opérationnel	228,6	192,3
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	24,5 %	24,1 %
Résultat net	156,2	121,4
Résultat net dilué par action	€ 1,33	€ 1,04
Indicateurs financiers complémentaires hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options ⁽¹⁾		
Chiffre d'affaires	943,6	796,6
Résultat opérationnel	269,9	231,2
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	28,6 %	29,0 %
Résultat net	187,2	157,6
Résultat net dilué par action	€ 1,59	€ 1,36

(1) Les indicateurs financiers complémentaires hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options excluent, pour l'exercice clos le 31 décembre 2005, le retraitement comptable des produits constatés d'avance lié aux acquisitions, et pour les exercices clos les 31 décembre 2005 et 2004, les amortissements des actifs incorporels liés aux acquisitions et les coûts d'attribution de stock-options. Afin de rapprocher ces indicateurs financiers complémentaires hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options avec les indicateurs financiers issus des états financiers consolidés et de leurs annexes, il convient de se reporter au chapitre 5 « Examen de la situation financière et du résultat » ci-dessous.

	← Exercice clos le 31 décembre →	
	2005	2004
<i>(en millions d'euros)</i>		
ACTIF		
Disponibilités et placements à court terme	379,9	552,8
Clients et comptes rattachés	287,8	237,8
Autres actifs	691,0	315,1
Total actif	1 358,7	1 105,7
PASSIF		
Total dettes	472,7	404,1
Capitaux propres	886,0	701,6
Total passif	1 358,7	1 105,7

2.2 Facteurs de risque

La détérioration des conditions générales économiques et de marché, ou des fluctuations importantes des taux de change pourrait entraîner une baisse des investissements des sociétés en matière d'infrastructures informatiques. Dans une telle éventualité, le chiffre d'affaires et le résultat de la Société pourraient baisser ou progresser plus lentement, et ceci pourrait accentuer les fluctuations des résultats de la Société d'un trimestre à l'autre.

Le développement d'une solution PLM (Product Lifecycle Management ou Cycle de Vie du Produit) peut représenter une large proportion des investissements en logiciels d'un client. La prise de décisions de tels investissements est influencée par l'environnement économique dans lequel le client évolue. Tout ralentissement ou récession important dans le domaine des affaires, ou des fluctuations importantes des taux de change pourraient amener les clients de la Société à réduire, différer ou annuler leurs investissements dans les technologies informatiques. Une telle diminution des investissements pourrait entraîner une baisse ou une progression ralentie du chiffre d'affaires, du bénéfice net et de la trésorerie de la Société tant sur une base annuelle que trimestrielle.

Ces dernières années ont été marquées par la croissance relativement faible du produit intérieur brut (PIB) des principaux marchés européens de la Société. Bien que les tendances en ce qui concerne les investissements des entreprises et le chiffre d'affaires de la Société sur ces marchés n'aient pas suivi la tendance du PIB ces dernières années, la faiblesse continue de la croissance économique générale pourrait conduire à une réduction des dépenses des entreprises dans les technologies informatiques, y compris pour les produits et services que la Société propose. La faible croissance économique en Europe à l'heure actuelle serait ainsi susceptible d'affecter les chiffre d'affaires et bénéfices futurs de la Société. De la même manière, une faiblesse de la situation économique de n'importe lesquels des principaux marchés de la Société, ou une réduction des investissements affecterait négativement le chiffre d'affaires et le résultat net de la Société.

Compte tenu de leurs cycles d'investissement spécifiques et de leurs sensibilités à la conjoncture économique à court terme, les différents secteurs industriels auxquels la Société s'adresse sont exposés de manière variable à la réduction des dépenses d'investissements, à la fois en termes de calendrier et d'impact. Bien que ces variations aient généralement permis à la Société, ces dernières années, d'éviter les effets potentiellement négatifs des baisses dans un secteur industriel particulier, des cycles de baisse importants dans plusieurs secteurs industriels clés pourraient à l'avenir se produire sur la même période, ce qui provoquerait sur cette même période une diminution du chiffre d'affaires, du bénéfice net et de la trésorerie de la Société.

Ce risque est difficile à gérer puisque la Société est dépendante de la conjoncture économique générale. Cependant son exposition est en partie limitée par la répartition de son chiffre d'affaires sur diverses régions du monde qui ne connaissent pas les mêmes tendances économiques et par la répartition des activités de la Société sur divers secteurs industriels qui ne réagissent pas de la même façon aux conditions économiques.

En 2005, le contrat non exclusif de commercialisation et de distribution conclu de longue date avec IBM a généré environ 52 % du chiffre d'affaires de la Société. En parallèle de la croissance et du développement de la Société, le partenariat avec IBM continue d'évoluer et tout particulièrement en 2005, année durant laquelle la Société a assumé un rôle plus important dans la gestion de la commercialisation et la distribution des produits et services PLM. De plus amples modifications dans les relations que la Société entretient avec IBM, ou un engagement insuffisant de ressources de la part d'IBM pour le marketing et la vente des produits PLM de la Société pourraient avoir un effet négatif significatif sur la situation financière et le résultat des opérations de la Société.

Dans le cadre d'un contrat de longue date non exclusif, IBM commercialise et distribue une partie importante des produits de la Société, principalement CATIA, ENOVIA et SMARTEAM, dans le monde entier. En vertu de ce contrat, la Société a concédé une licence sur ces produits à IBM qui accorde à son tour des licences aux utilisateurs finaux. Les revenus générés au titre du contrat de distribution avec IBM ont représenté respectivement 52 %, 56 %, et 59 % du chiffre d'affaires total de la Société en 2005, 2004 et 2003.

IBM assure la commercialisation et la distribution des produits et services PLM de la Société via IBM PLM, une organisation d'IBM qui se consacre principalement à la commercialisation et à la distribution des produits Dassault Systèmes, et via ses partenaires de distribution, connus sous le nom de IBM Business Partners ou partenaires commerciaux d'IBM. IBM dispose d'un contrôle et d'un pouvoir discrétionnaire importants sur cette activité de commercialisation et de distribution, notamment sur les ressources financières consacrées à la commercialisation, sur la sélection des circuits de commercialisation et de distribution, et sur la rémunération du personnel commercial et des partenaires de distribution. Si IBM n'investit pas suffisamment pour développer le chiffre d'affaires PLM provenant des produits de la Société, celle-ci devra intensifier ses efforts de vente directe et ses efforts de vente externe au risque de voir se développer des conflits entre réseaux de vente et de générer des coûts d'exploitation supplémentaires ayant un impact sur les bénéfices de la Société. De plus, toute décision que pourrait prendre IBM de mettre un terme à ses efforts de commercialisation ou de distribution des produits PLM de la Société, de les geler ou de les réduire de façon substantielle serait susceptible d'avoir un effet négatif

immédiat et significatif sur la situation financière et le résultat opérationnel de la Société. Rien ne permet d'assurer que, le cas échéant, celle-ci parviendrait à développer rapidement des canaux de distribution alternatifs. La mise en place de tels canaux nécessiterait des ressources importantes en matière de gestion et de financement.

Mi-2005, la Société a accepté de fournir des services de support et de gestion au réseau de distribution à IBM. En vertu de ce contrat CMP (Channel Management Provider ou CMP), la Société gère et fournit un support marketing et technique au réseau de partenaires commerciaux d'IBM pour la commercialisation et la vente des produits PLM de la Société dans un certain nombre de pays en Europe et sur le continent américain. Comme le reflète le contrat CMP, la relation de la Société avec IBM, qui a constitué un élément fondamental du modèle financier de la Société, évolue en même temps que les activités de la Société se développent, l'exposant ainsi à de nouveaux défis de gestion et à de plus grandes responsabilités concernant la commercialisation et la vente des produits PLM de la Société. En outre, en 2005, la Société a commencé à vendre en direct à un réseau de revendeurs en Chine, Nouvelle-Zélande et Australie. En 2006, la Société a continué à étendre son modèle de vente directe à Taiwan et en Amérique Latine. Tout nouveau changement dans les rôles et les responsabilités tel que le développement des ventes directes par la Société, pourrait causer des perturbations, affecter négativement la relation de la Société avec IBM et peser sur la performance de l'organisation commerciale, ce qui pourrait avoir un impact négatif significatif sur le chiffre d'affaires généré.

Par ailleurs, aucune disposition n'interdit à IBM de faire concurrence à la Société, de commercialiser ou de distribuer des applications logicielles PLM concurrentes, de fournir des services liés à de telles applications, ou encore d'acquiescer ou de constituer une alliance stratégique avec un ou plusieurs des concurrents de la Société. Début 2006, un des concurrents de la Société a annoncé avoir signé un accord avec IBM en Chine et sur d'autres secteurs de marché.

Au cours des 25 dernières années, la Société et IBM ont toujours su faire évoluer régulièrement leur partenariat, pour s'adapter à l'évolution du marché et répondre à leurs objectifs de développement et de croissance respectifs, et la Société a su développer des réseaux de distribution efficaces.

Si la Société n'anticipe pas, ne développe pas ou ne profite pas des nouvelles opportunités technologiques pour répondre de manière adaptée aux exigences de plus en plus complexes des clients, la demande de produits de la Société pourrait se réduire, ce qui pourrait peser sur sa situation financière et sur son résultat opérationnel.

Les solutions PLM se caractérisent par l'utilisation de technologies évoluant de manière rapide et par des introductions ou des améliorations fréquentes des produits. Elles doivent répondre à des besoins d'ingénierie complexes dans les domaines de la conception et de la fabrication de produits, et doivent également répondre à des exigences de processus sophistiqués dans les domaines de la gestion du changement, de la collaboration industrielle et des activités interentreprises.

Le succès de la Société est donc fortement tributaire de sa capacité :

- à comprendre les besoins de ses clients et à les soutenir dans la mise en place des processus clés du cycle de vie du produit et dans la gestion de la migration de quantités importantes de données ;
- à améliorer ses solutions existantes en développant des technologies plus avancées ;
- à anticiper et prendre de l'avance sur les technologies qui évoluent rapidement ; et
- à introduire en temps opportun de nouvelles solutions à un coût avantageux.

Bien que la Société consacre des ressources importantes au développement de nouvelles offres, elle est confrontée à la complexité croissante de l'intégration des différentes fonctionnalités lui permettant de répondre aux demandes de ses clients. Il en résulte un allongement et une complexification du développement des nouvelles versions de produit ou des nouvelles solutions. De plus, si la Société ne réussit pas à anticiper les sauts technologiques et à développer de nouvelles solutions et services qui répondent aux attentes de plus en plus sophistiquées de ses clients, la demande pour ses produits pourrait diminuer, ce qui affecterait significativement son résultat opérationnel et sa situation financière.

La Société essaie de limiter ce risque en mettant en place des plans de formation continue de son personnel pour rester en permanence à la pointe des développements technologiques et en développant des échanges permanents avec ses principaux clients pour identifier et comprendre leurs besoins émergents.

Des erreurs ou des défauts dans les produits de la Société pourraient entraîner des coûts additionnels, la perte de clients, de gains et d'opportunités commerciales et le risque d'une mise en cause éventuelle de sa responsabilité.

Les logiciels sophistiqués présentent souvent des erreurs, défauts ou autres problèmes de performance lors de leur première introduction ou lors de la sortie de nouvelles versions ou du déploiement d'améliorations. Si des erreurs ou défauts sont découverts dans les produits actuels ou futurs de la Société, il se peut que celle-ci ne soit pas capable de les corriger à temps ou de procurer une réponse satisfaisante

2 Informations clés

à ses clients. La Société pourrait, pour cette raison, être contrainte d'investir des ressources financières, techniques et de gestion importantes voire même de détourner certaines ressources dédiées au développement pour pallier ou éliminer ces défauts. La Société pourrait également subir une augmentation de ses coûts de service et de garantie.

Les erreurs, défauts ou autres problèmes de performance des produits de la Société pourraient mettre à mal ou retarder leur acceptation par le marché, ou entraîner des retards dans les déploiements chez ses clients. De telles difficultés pourraient également entraîner la perte de clients et, dans le cas de clients importants, entraîner la perte de revenus potentiellement significatifs qui auraient dû être générés par la vente aux sous-traitants de ces mêmes clients. Les problèmes techniques ou la perte d'un client de renommée mondiale, pourrait aussi entacher la réputation de la Société et provoquer la perte d'opportunités commerciales nouvelles.

S'il advenait que les erreurs, défauts et autres problèmes de performance sur des logiciels de la Société entraînent des dommages financiers ou de toute autre nature pour ses clients, ces derniers pourraient être amenés à tenter des actions en justice contre la Société. Tout procès intenté à son encontre en matière de responsabilité des produits, même s'il n'aboutissait pas, pourrait se révéler long et coûteux et avoir un impact négatif sur ses efforts commerciaux.

Les polices d'assurance auxquelles la Société adhère peuvent ne couvrir que de façon partielle, le coût de rectification d'erreurs importantes.

La Société gère ce risque en procédant à des vérifications et à des tests poussés (en collaboration notamment avec certains clients et partenaires soigneusement sélectionnés) avant de lancer un produit sur un marché. La Société est également assurée contre le risque responsabilité produits.

Les fluctuations des taux de change pourraient avoir un impact important sur les résultats des opérations de la Société puisque cette dernière génère du chiffre d'affaires et supporte des dépenses dans des devises autres que l'euro.

Les résultats des opérations de la Société ont été et pourront à l'avenir être fortement affectés par les fluctuations de taux de change. Celles-ci peuvent impacter le montant du chiffre d'affaires comme les dépenses enregistrées dans son compte d'exploitation lors de la conversion en euros des devises étrangères. Alors que la Société bénéficie à l'heure actuelle d'une couverture naturelle de la majeure partie de son exposition en dollars US, les revenus en yens japonais, wons coréens et livres sterling dépassent de manière importante les dépenses de la Société dans cette devise, ce qui expose ses résultats financiers à un risque en cas de dépréciation de ces devises par rapport à l'euro.

Les revenus financiers nets de la Société peuvent également être fortement affectés par les fluctuations de taux de change entre le moment où elle reconnaît ses revenus et celui où elle encaisse les paiements, ou entre le moment où elle enregistre ses dépenses et le moment où elle les règle. Tout écart ainsi constaté figure à la section « Gain et perte de change » de ses états financiers (voir ci-dessous « Risques de marché – Effets des variations des taux de change »).

Enfin dans la mesure où les taux de croissance du marché du logiciel et les taux de croissance du chiffre d'affaires des principaux concurrents de la Société sont calculés en dollars US, ces taux de croissance peuvent ne pas être comparables pour une période donnée à ceux enregistrés par la Société et qui sont calculés en euros.

La Société limite ces risques en procédant à des opérations de couverture de change.

Toute plainte concernant une éventuelle violation des droits de propriété intellectuelle de tiers par les produits de la Société ou par les composants de tiers contenus dans ces produits, pourrait peser sur ses ventes et augmenter ses coûts, et en conséquence, avoir un impact négatif important sur sa situation financière et ses résultats opérationnels.

Des tiers, parmi lesquels les concurrents de la Société, peuvent détenir ou acquérir des droits d'auteurs, des brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle qui pourraient limiter la capacité de la Société à développer, utiliser ou vendre son portefeuille de logiciels. La Société a reçu dans le passé, et pourrait recevoir dans l'avenir, des documents alléguant qu'elle aurait porté atteinte à des brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de tiers. La Société pourrait alors avoir à faire face à des coûts importants pour se défendre contre une plainte déposée contre elle, quel que soit son bien-fondé. Au cas où la défense de la Société échouerait, elle pourrait être contrainte d'entreprendre une ou plusieurs des actions suivantes :

- cesser le développement, l'octroi de licence ou l'utilisation de produits ou de services faisant appel au droit de propriété intellectuelle en question ;
- obtenir les licences et payer les redevances au détenteur du droit de propriété intellectuelle auquel il aurait été porté atteinte, sachant que ces licences peuvent ne pas être disponibles en des termes acceptables ; ou
- modifier la conception des produits de la Société, ce qui pourrait entraîner des coûts importants ainsi que l'interruption de l'utilisation de certaines licences et de la sortie de produits, ce qui pourrait s'avérer impossible à mettre en œuvre.

De plus, la Société incorpore dans ses produits un nombre de plus en plus élevé de composants provenant de tiers, composants sélectionnés soit par la Société elle-même, soit par les entreprises acquises par la Société.

La Société a mis en œuvre un processus strict de certification de l'originalité des composants provenant de tiers. Cependant, le même processus peut ne pas avoir été appliqué par les entreprises acquises par la Société. En conséquence, l'utilisation de composants de tiers incorporés dans les produits de la Société l'expose au risque de voir un tiers invoquer la violation de ses droits de propriété intellectuelle sur ces composants.

Si l'une des situations ci-dessus devait se produire pour un produit important, cela pourrait avoir un impact négatif important sur la situation financière de la Société et sur son résultat opérationnel.

La Société s'efforce de limiter ce risque en faisant suivre à ses équipes de recherche et développement des formations périodiques sur les principes de la propriété intellectuelle et industrielle. Elle a d'autre part mis en place un processus destiné à vérifier l'utilisation des droits de propriété intellectuelle de tiers avant la commercialisation de ses produits.

S'il n'était pas possible pour la Société de protéger de façon adéquate sa propriété intellectuelle, sa position concurrentielle sur le marché pourrait en être affectée, ce qui aurait une incidence négative importante sur sa situation financière et sur son résultat opérationnel.

Le succès de la Société est fortement tributaire de sa technologie logicielle brevetée. La Société s'appuie sur le droit des brevets et des marques, des droits d'auteur et du secret commercial ainsi que sur des restrictions contractuelles pour protéger la propriété de sa technologie. Ces protections juridiques n'ont qu'une efficacité limitée. Par ailleurs, dans certains pays, une protection efficace du droit d'auteur, des marques, du secret commercial ou des brevets peut ne pas être possible ou n'y avoir qu'un effet limité, par rapport à ce qui existe en Europe occidentale et aux États-Unis, ou parce qu'une priorité est accordée aux droits de tiers. S'il n'était pas possible pour la Société de protéger de façon adéquate sa technologie, des tiers pourraient développer des technologies similaires et réduire le chiffre d'affaires provenant des licences de logiciels.

De plus, la Société conclut des contrats de confidentialité et de licence avec ses salariés, distributeurs, clients et prospects. Elle limite l'accès et contrôle de manière attentive la distribution de ses logiciels, documentations et autres informations dont elle détient la propriété exclusive. Cependant, les mesures prises par la Société à cet égard peuvent se révéler insuffisantes pour éviter le détournement de sa technologie ou empêcher son développement de façon indépendante par des tiers.

En outre, tout comme la plupart de ses concurrents, la Société est confrontée à un accroissement du phénomène de piratage de ses produits phares, tant par des individus que par des groupes dans le monde entier, ce qui pourrait affecter sa croissance sur certains marchés.

Il peut être nécessaire pour la Société de recourir à des procédures contentieuses afin de faire valoir ses droits de propriété intellectuelle et de déterminer la validité et la portée de droits de tiers. Tout contentieux est susceptible d'entraîner des dépenses importantes pour la Société, de mobiliser ses ressources et de peser de façon importante sur son résultat opérationnel. Il est possible que le résultat de ces procédures ne lui soit pas favorable et que ses droits de propriété intellectuelle soient jugés nuls ou non exécutoires.

La Société dépose régulièrement des brevets pour ses innovations marquantes.

L'environnement réglementaire pour les sociétés cotées est devenu de plus en plus complexe et changeant. Toute modification dans les normes, règles ou interprétations applicables pourrait nécessiter la modification des politiques comptables et pratiques commerciales de la Société, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur son résultat opérationnel. Le respect des contraintes réglementaires est coûteux et toute déficience à cet égard pourrait avoir un impact négatif sur son cours de bourse.

Depuis le 1^{er} janvier 2005, les états financiers de la Société suivent à la fois les normes comptables IFRS (*International Financial Reporting Standards*) et U.S. GAAP. Les normes U.S. GAAP et IFRS en vigueur, ainsi que les interprétations de ces normes, sont particulièrement complexes et continuent à évoluer. Les exigences de publication peuvent se révéler contradictoires ou ambiguës. La Société examine en permanence la façon dont elle met en œuvre les règles et directives comptables. La Société pourrait avoir à modifier ses politiques comptables et ses pratiques commerciales, y compris les termes et conditions de ses licences, en fonction du résultat de ces examens ou de la possibilité de sortie de nouvelles directives, instructions ou interprétations comptables. La Société est particulièrement attentive aux modifications qui pourraient toucher la reconnaissance du revenu, le périmètre de consolidation, ainsi que les plans de rémunération portant sur des actions. Ces modifications pourraient avoir un impact négatif important sur son résultat opérationnel ou ses états financiers. Les politiques comptables en vigueur de la Société sont décrites plus haut, ainsi qu'à la Note 1 de ses états financiers consolidés.

La Société travaille actuellement à la documentation et à l'évaluation de ses procédures de contrôle interne afin de se préparer à la certification Sarbanes-Oxley en 2006. Malgré les efforts et les investissements déployés pour ce projet, et compte tenu de la complexité

2 Informations clés

de l'environnement réglementaire, elle pourrait être confrontée à des déficiences qu'elle devrait alors faire connaître et qui pourraient avoir un impact négatif sur ses résultats et peser sur son cours de bourse.

Les équipes financières de la Société procèdent à une veille de la législation financière et fiscale et font le cas échéant appel à des experts extérieurs pour vérifier la conformité de ses politiques comptables avec les normes internationales.

Le résultat opérationnel trimestriel de la Société est susceptible de continuer à fluctuer, ce qui pourrait amener le cours de son action à fluctuer également.

Le résultat opérationnel trimestriel de la Société a varié de façon significative et il est susceptible de continuer à varier de façon significative à l'avenir, en raison de facteurs tels que :

- le nombre, le calendrier et l'importance des améliorations de produits ou les introductions de produits nouveaux développés par la Société ou ses concurrents ;
- la capacité de la Société à développer, introduire et commercialiser des versions nouvelles ou améliorées de ses produits, ainsi que les reports de commandes par les clients dans l'attente de ces nouveaux produits ou améliorations ;
- le calendrier et le caractère cyclique du chiffre d'affaires perçu au titre de nouvelles commandes importantes de clients, l'achèvement de contrats de services importants ou de déploiements chez des clients ;
- le calendrier des annonces concernant des acquisitions ou des cessions importantes ;
- les fluctuations des taux de change ;
- les conditions générales du marché du logiciel, des applications logicielles en général, du secteur informatique et des économies régionales.

Une part importante des commandes et des envois de produits de la Société ont généralement lieu pendant le dernier mois de chaque trimestre et le résultat opérationnel de la Société peut donc subir des fluctuations trimestrielles importantes. En outre, comme on l'observe généralement dans le secteur des applications logicielles, la Société a traditionnellement enregistré en décembre ses plus fortes ventes de licences de l'année, et des retards dans les commandes comme dans les envois de produits peuvent également affecter son chiffre d'affaires et ses revenus.

Le cours auquel les actions et les ADS de la Société se négocient est susceptible de connaître des fluctuations importantes en réponse à l'évolution trimestrielle du résultat opérationnel de la Société et des résultats d'autres éditeurs de logiciels sur ses marchés. Par ailleurs, les marchés des capitaux dans le monde connaissent, à certains moments, des fluctuations extrêmes de cours et de volume susceptibles d'affecter sensiblement les cours de marché des sociétés de haute technologie, devenus particulièrement volatils.

Étant donné que la Société dépend d'IBM pour obtenir les informations relatives à une partie importante de son chiffre d'affaires, elle n'est généralement pas en mesure de connaître son chiffre d'affaires pour une période donnée aussi rapidement que cela serait le cas dans d'autres circonstances. Dès lors, il peut lui arriver d'être dans l'impossibilité de confirmer ou d'ajuster ses prévisions de ventes réalisées pendant une période donnée aussi rapidement que cela serait le cas dans d'autres circonstances, ou dans un délai comparable à celui d'autres sociétés du secteur.

La Société revoit régulièrement ses prévisions de résultat et communique aux marchés financiers en cas de modification sensible de ses estimations.

Compte tenu de la stratégie de partenariat de la Société avec d'autres sociétés pour le développement de produits, la commercialisation et les services, ses produits et son développement commercial pourraient être affectés négativement en cas de difficultés dans ses relations avec ses partenaires.

La stratégie PLM de la Société s'appuie sur des solutions totalement intégrées de conception et fabrication assistée par ordinateur et de gestion de données, qui deviennent elles-mêmes de plus en plus complexes. La mise en œuvre de cette stratégie PLM se fonde sur le partenariat avec d'autres entreprises dans les domaines :

- du matériel et de la technologie informatique afin d'optimiser les bénéfices de la Société pouvant être tirés de la technologie disponible ;
- du développement de produits pour permettre aux éditeurs de logiciels de créer et de distribuer leurs propres applications logicielles en utilisant l'architecture clé de la Société ;
- du conseil et des services, pour apporter aux clients le support nécessaire pour adapter et déployer les solutions PLM ;

- de la commercialisation et de la distribution afin de promouvoir les solutions de la Société en dehors du réseau de vente d'IBM.

La Société estime que sa stratégie de partenariat lui permet de réduire ses coûts tout en s'assurant une couverture de marché plus large.

Cette situation la rend partiellement dépendante de ses partenaires. Des difficultés sérieuses dans ses relations avec ses partenaires ou des modifications défavorables dans leur actionnariat pourraient affecter négativement les produits ou le développement commercial de la Société. De plus, la moindre défaillance de la part ses partenaires quant à la qualité ou à la ponctualité des produits livrés pourrait entraîner des retards ou des défauts dans les livraisons des nouveaux produits de la Société.

Il s'agit d'un risque difficile à gérer compte tenu de l'évolution rapide du secteur de l'édition et de la distribution de logiciels et services y afférents. La Société reste toutefois attentive lors de la signature d'un nouvel accord, à la solidité financière et technique de ses partenaires.

Dans le cas où la Société ne serait pas en mesure d'engager ou de retenir les membres clés de son personnel et de sa direction, ou si elle rencontrait des difficultés dans ses relations avec ses salariés sur l'un de ses sites principaux, ses activités commerciales et son résultat opérationnel pourraient en être affectés négativement.

Le succès de la Société dépend, dans une large mesure, de l'engagement dans la durée de ses principaux cadres, de son personnel hautement qualifié dans les domaines de la recherche et développement, du support technique, des ventes et autres. Le succès de la Société dépend également de sa capacité à attirer, retenir et motiver un personnel qualifié. La concurrence est intense pour de tels salariés, et si la Société venait à perdre sa capacité à engager et retenir les salariés et cadres clés présentant la diversité et le haut niveau de compétences requis pour ses différentes activités (telles que recherche et développement ou ventes), ses activités et son résultat opérationnel pourraient en être affectés négativement. La Société n'a généralement pas d'assurance en cas de perte de membres clés de son personnel.

La Société a mis en place une politique en matière de formation, développement de carrière et d'incitations pour ses salariés et dirigeants et elle diversifie également ses ressources en matière de recherche et de développement dans les différentes parties du monde afin de limiter ces risques.

La Société continue de croître de façon organique et par acquisition. Cette croissance rend plus difficile la mise en place de processus de management cohérents avec la stratégie et les opérations du Groupe, elle rend également plus difficile le suivi des opérations. Les risques associés à la croissance externe par le biais d'acquisitions, ainsi que les modifications dans l'organisation de la Société, peuvent affecter de manière négative son activité ou sa performance financière.

La Société poursuit sa croissance sur ses marchés dans le monde entier. Cette croissance continue du chiffre d'affaires, du nombre de salariés et des activités rend plus complexes ses efforts visant à assurer la cohérence de ses diverses offres, le contrôle de ses opérations et le suivi approprié du rendement de ses investissements. La Société poursuit également ses efforts de réorganisation interne afin de maintenir son efficacité et de rester focalisée sur la mise en œuvre de la stratégie du Groupe. L'intégration d'entreprises ou d'activités nouvellement acquises, tout comme la gestion de cessions, est exigeante tant en termes de ressources managériales que de mise en place de systèmes de contrôle. Elle nécessite qu'une attention toute particulière soit accordée à l'intégration managériale et à la rétention des salariés.

Afin de réaliser de nouvelles acquisitions ou de nouveaux investissements, la Société pourrait engager des ressources financières importantes, procéder à des émissions de titres à effet potentiellement dilutif, ou s'endetter. Ces opérations pourraient générer des charges d'amortissement d'immobilisations incorporelles autres que des écarts d'acquisition. Elles pourraient également conduire la Société à procéder à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition, annuellement, voire plus fréquemment. Les participations minoritaires de la Société ou autres concours apportés à des tiers pourraient également donner lieu à des dépréciations dans ses comptes. Les sociétés nouvellement acquises peuvent également générer des risques liés à des engagements hors bilan inattendus, y compris des risques de litiges liés à des événements antérieurs à l'acquisition, tel que le risque lié aux composants de tiers pouvant violer les droits de propriété intellectuelle de tiers décrits plus haut dans ces facteurs de risque. Ces différents événements sont susceptibles de réduire la marge opérationnelle ou le résultat net de la Société. En outre, il est possible que les contraintes réglementaires locales empêchent la réalisation d'un projet d'acquisition tel qu'initialement planifié.

La Société s'efforce de gérer le risque lié aux acquisitions en procédant à des diligences en termes de ressources humaines et d'organisation, et en termes financiers et techniques pour vérifier entre autres l'intégration des produits de la société acquise à son propre portefeuille.

Une baisse des prix, un allongement du cycle de vente et tout changement dans l'environnement concurrentiel de la Société pourraient affecter négativement la croissance de son chiffre d'affaires, sa performance financière et sa position sur le marché.

2 Informations clés

Ces dernières années, les prix sur les marchés des hautes technologies ont chuté et cette tendance pourrait se poursuivre et s'accroître. La concurrence, les faibles coûts marginaux et les mutations technologiques rapides peuvent être la cause de cette baisse des prix.

De plus, le secteur a connu des concentrations, ce qui pourrait entraîner une plus grande pression sur les prix impactant de façon négative le chiffre d'affaires de la Société, sa performance financière et sa position sur le marché.

Parallèlement, en raison des conditions économiques et de la complexité des produits PLM de la Société, le cycle de ventes de ses produits PLM s'est allongé. De ce fait, la croissance de son chiffre d'affaires pourrait connaître un ralentissement.

La Société a mis en place des processus rigoureux de validation des prix remis à ses clients directs.

Les installations de recherche et de développement de la Société sont sujettes à des risques de dommages ou d'indisponibilité en raison à la fois d'interférences et de pannes de systèmes ou de dégradations physiques. L'indisponibilité plus ou moins longue de ces installations pourrait avoir un impact significatif sur son activité, son résultat opérationnel et sa situation financière.

Les installations de recherche et de développement de la Société reposent sur des systèmes informatiques et sur le bon fonctionnement de logiciels complexes et de matériels informatiques intégrés. Il n'est cependant pas possible de garantir le fonctionnement ininterrompu ou la sécurité de ces systèmes. Par exemple, l'intrusion dans ses systèmes de pirates informatiques ou industriels pourrait interférer avec leur bon fonctionnement et causer des dommages importants, des pertes de données, voire des retards dans le déroulement de ses activités de recherche et de développement. Les virus informatiques, transmis volontairement ou accidentellement, peuvent également entraîner des dommages, des pertes ou des retards similaires. Étant donné que ses systèmes intègrent des fonctionnalités spécifiques à la Société ou de pointe, les « bugs » informatiques ou erreurs de conception peuvent également être à l'origine de défaillances.

Des dommages matériels importants, qu'ils soient d'origine naturelle ou le fait d'attaques ou de violences locales pourraient considérablement réduire la capacité de la Société à poursuivre le déroulement normal de ses activités dans la mesure où les activités de recherche et développement sont réalisées sur un nombre limité de sites, dont le siège social situé à l'extérieur de Paris en zone inondable, les bureaux basés au Japon et en Californie exposés aux tremblements de terre et un site en Israël.

Si l'une des circonstances ainsi décrites venait à se produire, les dommages, pertes ou retards qui en résulteraient pourraient avoir un impact négatif significatif sur l'activité de la Société, son résultat opérationnel et sa situation financière.

Afin de prévoir une protection contre ces risques, la Société s'est doté de nombreux dispositifs de sécurité, notamment des protections anti-intrusion et autres accès codés. Elle a également contracté une police d'assurance pour remplacement d'installations pour chacun de ses sites.

Étant donné l'envergure multinationale de ses activités, la Société est exposée à certains risques inhérents aux opérations internationales, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur sa situation financière et son résultat opérationnel.

En tant qu'intervenant mondial sur le marché du logiciel PLM, l'activité de la Société est exposée à certains risques inhérents aux opérations internationales, qui échappent à son contrôle. Ces risques comprennent notamment :

- droits de douane, contrôles des exportations et autres barrières commerciales ;
- changements inattendus des exigences de la réglementation et de la législation en vigueur ;
- charge de travail résultant de la mise en conformité à un nombre important de législations et de réglementations étrangères ; et
- instabilité politique et économique.

Chacun de ces facteurs est susceptible d'affecter le résultat opérationnel de la Société. Rien ne permet d'assurer que ses opérations et ventes à l'étranger ne subiront pas d'effets négatifs importants.

Groupe Industriel Marcel Dassault détient environ 43,3 % des actions en circulation de la Société, ce qui lui permet de continuer à agir en tant qu'actionnaire majoritaire.

Groupe Industriel Marcel Dassault (« GIMD »), qui représente les intérêts de certains des actionnaires fondateurs de la Société, a conservé une importante participation au capital de Dassault Systèmes ; il détient au 31 décembre 2005 43,3 % des actions en circulation et contrôle environ 42,6 % des droits de vote. Par conséquent, GIMD continue d'agir en tant qu'actionnaire majoritaire pour toutes les questions soumises à l'approbation des actionnaires de la Société, comprenant notamment la nomination et la révocation de ses administrateurs ainsi que l'approbation de toute fusion, de tout regroupement ou de toute vente de la totalité ou d'une partie substantielle des actifs de la Société.

Les cours des valeurs technologiques sont en règle générale volatils, ce qui peut peser sur le cours de l'action de la Société.

Le cours de l'action ou des ADS de la Société peut être hautement volatil. En effet, le marché des titres de sociétés de technologie a connu une volatilité supérieure à celle de la bourse en général. Un grand nombre de sociétés de technologie affichent actuellement un cours de bourse sensiblement inférieur à leur plus haut niveau historique.

Le cours des ADS et la valeur en dollars américains du dividende seront affectés par les fluctuations du taux de change entre l'euro et le dollar américain.

Les ADS de la Société sont cotés en dollars américains. Les fluctuations du taux de change entre l'euro et le dollar américain sont susceptibles d'affecter le cours des ADS. Par exemple, étant donné que les comptes de la Société sont publiés en euros, une baisse de la valeur de l'euro par rapport au dollar américain réduirait ses profits déclarés en dollars américains. Ceci pourrait avoir une incidence négative sur le cours auquel les ADS sont négociés sur le marché américain. Les dividendes de la Société sont libellés en euros ; une baisse de la valeur de l'euro par rapport au dollar américain réduirait l'équivalent en dollars américains dudit dividende.

Les porteurs d'ADS peuvent être en situation désavantageuse par rapport aux porteurs d'actions de la Société au moment d'exercer leurs droits de vote. En vertu des statuts de la Société, les porteurs d'actions désireux d'exercer leurs droits de vote doivent bloquer leurs actions au moins cinq jours avant l'Assemblée des actionnaires.

Pour pouvoir voter lors des Assemblées Générales, les porteurs d'ADS qui ne sont pas enregistrés dans les livres du dépositaire doivent transférer leurs ADS sur un compte bloqué, ouvert à cette fin par le dépositaire, pendant un certain nombre de jours avant une Assemblée Générale. Tout ADS viré sur ce compte bloqué ne pourra être transféré pendant cette période. Les porteurs d'ADS ainsi enregistrés dans les livres du dépositaire doivent donner des instructions au dépositaire afin qu'il ne transfère pas leurs ADS pendant la période précédant l'Assemblée des actionnaires. Les porteurs d'ADS doivent donc recevoir les formulaires de vote dans un délai suffisant pour effectuer ces virements et donner ces instructions, ces formulaires étant envoyés par courrier. Il peut arriver que les porteurs d'ADS ne reçoivent pas leurs formulaires de vote à temps pour ce faire. Le dépositaire ou la Société ne peuvent être tenus pour responsables dans l'hypothèse où le dépositaire ne respecterait pas les instructions de vote, ou n'y donnerait pas suite. En conséquence, il est possible que les porteurs d'ADS ou les personnes détenant leurs ADS par l'intermédiaire d'un courtier ou d'un autre tiers, ne soient pas du tout en mesure d'exercer leur droit de vote.

Pour participer à une Assemblée Générale, le porteur d'actions nominatives doit enregistrer celles-ci à son nom sur un compte maintenu par la Société ou pour le compte de la Société par un agent nommé par la Société, au moins cinq jours avant la date fixée pour l'Assemblée. Un porteur d'actions au porteur doit obtenir un certificat de l'intermédiaire agréé auprès duquel il a déposé ses actions, et le certificat doit stipuler que les actions ne sont pas négociables pendant les cinq jours précédant l'Assemblée et jusqu'après l'Assemblée.

Des droits préférentiels de souscription peuvent ne pas être disponibles pour les porteurs des ADS de la Société.

Conformément au droit français, la Société peut, lorsqu'elle émet de nouvelles actions ou des valeurs mobilières donnant accès à son capital, accorder des droits préférentiels de souscription à ses actionnaires afin de souscrire de tels titres. Cependant, les porteurs d'ADS de la Société peuvent ne pas être en mesure d'exercer ces droits préférentiels de souscription, à moins que les droits et les actions ne soient enregistrés en application du *Securities Act* de 1933 ou qu'une exemption d'enregistrement ne soit disponible. Ainsi, si le dépositaire n'est pas en mesure de vendre des droits non exercés ou non distribués pour une quelconque raison, ou si la vente n'est pas légale ou raisonnablement réalisable, ses droits s'éteindront, auquel cas les porteurs d'ADS de la Société ne recevront aucune valeur en échange de ces droits.

2.3 Risques de marché

Nous articulons notre politique de gestion des risques autour d'une gestion prudente de nos risques de marché, principalement le risque de change et le risque de taux d'intérêt. Nous en exposons les grandes lignes ci-dessous, notamment en ce qui concerne l'utilisation des instruments de couverture.

Notre exposition à ces risques peut évoluer dans le temps et nous ne pouvons savoir avec certitude si les bénéfices de nos politiques de couverture en dépasseront les coûts. De telles évolutions pourraient avoir un impact négatif important sur nos résultats financiers.

2.3.1 Risques de taux

À l'exception de leurs effets sur le contexte économique global dont l'évaluation est très difficile à effectuer, la Société estime que son activité et ses résultats avant résultat financier n'ont pas été affectés de manière significative par les évolutions des taux d'intérêts en 2005. La Société estime qu'il devrait en être de même de son activité et de ses résultats futurs avant produits et charges financiers. L'exposition de la Société au risque de taux est donc essentiellement un risque de réduction du résultat financier.

La Société génère un flux positif de trésorerie lié aux opérations d'exploitation. La Société a des dettes financières (participation des salariés, contrat de location d'immeuble à long terme, crédit bancaire, etc.), mais présente une position financière nette positive (voir tableau ci-dessous) à tout moment de l'année. La Société peut parfois être en découvert bancaire du fait de décalages par rapport aux anticipations des dates de valeur à l'encaissement ou au décaissement, mais cette situation reste tout à fait marginale. Le taux du découvert pratiqué par les banquiers de la Société est indexé sur les taux variables à court terme.

Outre un crédit-bail immobilier décrit dans la Note 10 aux comptes consolidés, la Société a contracté une ligne de crédit syndiqué auprès de ses banques pour un montant de 200 millions d'euros sur 5 ans, prolongeable de deux fois un an. Dans le cadre de cette ligne de crédit, la Société doit respecter certaines clauses visant à limiter les possibilités d'octroi de sûretés sur ses actifs ou ceux de ses principales filiales, de cession de ses actifs ou de ceux de ses principales filiales et de restructuration impliquant la Société. Le changement de contrôle de la Société est un cas de remboursement anticipé. La Société a contracté des swaps de taux payeurs du taux fixe et receveurs du taux variable pour couvrir une partie du risque engendré par cette ligne de crédit.

Les produits financiers de la Société provenant entre autres des produits de placements de la trésorerie, qui sont sensibles aux évolutions des taux d'intérêts, la Société adopte, dans le cadre de la gestion de ses excédents de trésorerie, une politique prudente de placement à court terme. La remontée des taux américains et la bonne performance des produits de placement ont contribué au résultat financier 2005.

Dans le cadre de sa gestion de trésorerie, la Société ne détient aucune action en direct et n'investit pas de façon significative dans des OPCVM à dominante actions ou à indice de référence actions. Le résultat financier de la Société n'est donc pas directement significativement affecté par la variation d'une quelconque action ou d'un indice boursier.

Le tableau ci-dessous présente la position financière nette consolidée de la Société au 31 décembre 2005.

(en milliers d'euros)

	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Actifs financiers (disponibilités, placements à court terme, prêts)	381 268	805	-
Dettes financières (contrats de crédit-bail, participation des salariés)	(11 815)	(13 405)	(5 775)
Position financière nette	369 453	(12 600)	(5 775)
Couverture	-	200 000	-

Le tableau ci-dessous présente le montant notionnel et la valeur de marché des instruments financiers liés aux opérations de taux de la Société au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004 :

(en milliers d'euros)

	Exercices clos les 31 décembre			
	2005		2004	
	Montant notionnel	Valeur de marché	Montant notionnel	Valeur de marché
Swap de taux euros	200 000	121	-	-

Les règles d'investissement sont fixées et contrôlées par le siège. En France, Dassault Systèmes utilise le logiciel Sage Concept pour assurer le suivi de ses placements. Le logiciel Hyperion est utilisé pour obtenir une position de trésorerie consolidée.

2.3.2 Effets des variations des taux de change

Le résultat des opérations de la Société peut être affecté par les variations des taux de change, en particulier entre l'euro et le dollar américain ou le yen japonais.

Le chiffre d'affaires de la Société est principalement facturé en euros, en dollars américains et en yen japonais.

En effet, aux termes de l'accord conclu avec IBM, les redevances perçues par la Société pour les produits distribués par IBM sont payées en dollars américains. Néanmoins les prix des produits distribués par IBM sont en général fixés dans la monnaie locale de l'utilisateur final, le montant des redevances à verser par IBM à la Société étant converti selon des taux ajustés mensuellement. Par ailleurs, la Société supporte des dépenses dans différentes monnaies, en fonction de la localisation géographique de ses fournisseurs et salariés. Enfin, la Société effectue des opérations de fusion et d'acquisition hors de la zone euro, et est susceptible d'accorder des prêts dans différentes monnaies à des filiales ou à des sociétés dans lesquelles elle détient des participations. Ainsi, les opérations de la Société peuvent être affectées par les variations des taux de change, en particulier entre l'euro et le dollar américain ou le yen japonais.

Le chiffre d'affaires en dollar américain de la Société n'étant que légèrement supérieur à ses charges dans cette devise, la Société bénéficie partiellement d'une couverture naturelle. L'exposition nette aux variations du yen japonais est plus importante. En 2005, le chiffre d'affaires en dollars américains s'est élevé à près de 39 % du chiffre d'affaires total de la Société, contre 33 % en 2004 après prise en compte des ajustements mensuels réalisés par IBM sur les redevances payées par l'utilisateur final dans une autre monnaie que le dollar américain. Les charges opérationnelles en dollars américains ont représenté 39 % du montant total des charges opérationnelles de la Société en 2005 et en 2004, en incluant les amortissements des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions.

Ainsi, l'exposition nette d'exploitation au dollar américain a été limitée à 89 millions d'euros en 2005, soit 10 % du chiffre d'affaires total de la Société. Cette exposition a été couverte par des instruments financiers à hauteur de 46 millions d'euros, tels que décrits ci-après.

Le dollar américain est resté stable en 2005 par rapport à 2004. Il avait baissé de 9 % environ par rapport à l'euro en 2004. Il n'y a pas eu d'impact lié aux variations du dollar américain par rapport à l'euro en 2005 alors que l'impact était négatif en 2004. Le yen japonais a baissé de 2 % et 3 % par rapport à l'euro respectivement en 2005 et 2004. Ces baisses ont eu des impacts négatifs sur le résultat opérationnel en 2005 et 2004.

Outre un impact sur le chiffre d'affaires et les dépenses opérationnelles, les variations des taux de change peuvent également avoir un impact sur le résultat financier. Les principaux éléments du résultat financier susceptibles d'être affectés par les variations des taux de change sont :

- la différence entre le taux de comptabilisation des factures libellées en devises étrangères, et le taux de paiement ou d'encaissement de ces factures ;
- la réévaluation des factures libellées en devises étrangères (factures clients et factures fournisseurs) ;
- la réévaluation des actifs libellés en devises étrangères.

2 Informations clés

La Société ne peut pas couvrir certains des risques liés aux variations des taux de change, en particulier leur impact lors de la consolidation des filiales étrangères publiant leurs comptes en dollars américains. Ses opérations de couverture concernent principalement l'achat d'options sur devise et de contrats de vente à terme. La Société couvre uniquement les revenus et les charges générés par son activité courante et prévisible. La Société utilise, pour se couvrir, uniquement des contrats de vente à terme ou des instruments financiers pour lesquels les pertes maximales sont connues. Toutes les activités de couverture de la Société sont effectuées et gérées par le siège. Toutes les opérations de couverture et l'exposition en résultant sont transmises mensuellement au Directeur financier.

Le tableau ci-dessous présente le chiffre d'affaires, les dépenses d'exploitation et la position nette de la Société, avant et après couverture, en dollar américain, en yen japonais et en autres devises, principalement l'euro, au 31 décembre 2005.

(en milliers d'euros)

	USD	JPY+KRW	EUR et autres
Chiffre d'affaires	363 245	168 586	402 682
Dépenses d'exploitation	273 918	48 452	383 582
Position nette	89 327	120 134	19 100
Couverture	46 068	19 357	-
Position nette après couverture	43 259	100 777	19 100

Le tableau ci-dessous présente le montant notionnel et la valeur de marché des instruments financiers liés aux opérations de change de la Société au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004 :

	Exercices clos les 31 décembre			
	2005		2004	
	Montant notionnel	Valeur de marché	Montant notionnel	Valeur de marché
Ventes à terme JPY/euro	3 093	209	-	-
Tunnels optionnels USD/euro	11 226	(285)	-	-
Ventes à terme USD/euro	289 127	(4 524)	39 644	753
Currency overlay	12 715	(306)	-	-

Le chiffre d'affaires et les dépenses libellés dans des devises autres que l'euro sont convertis en euros en utilisant les taux stipulés par les règles comptables applicables. Par exemple, la plupart des transactions en devise autre que l'euro générées en France sont converties en utilisant le taux de change moyen du mois précédant la transaction. Cependant, la consolidation des sociétés utilisant des devises autres que l'euro est effectuée au taux de change moyen du trimestre au cours duquel la consolidation est réalisée. Dans le cadre d'acquisitions, le taux de change utilisé est le taux à la date d'acquisition ou à la date à laquelle la devise étrangère utilisée dans la transaction a été achetée.

2.4 Assurances

La Société est assurée auprès de plusieurs compagnies d'assurances pour l'ensemble des risques significatifs encourus. La plupart de ces risques sont couverts soit par des polices d'assurances souscrites en France, soit par un programme nord-américain qui couvre toutes les filiales nord-américaines ainsi que leurs propres filiales ou établissements à travers le monde.

La Société souscrit en outre des couvertures spécifiques et/ou locales pour respecter la réglementation locale en vigueur ou pour répondre à des exigences particulières de certaines activités ou de certains projets. Ces contrats ne couvrent pas des risques significatifs.

Le programme d'assurance de la Société est revu et ajusté annuellement afin de tenir compte de l'évolution du chiffre d'affaires, des activités exercées et des risques encourus par la Société.

Par ailleurs, la Société a mis en place des mécanismes internes de prévention visant à maintenir l'exploitation et limiter l'impact de perte significative en cas de sinistre majeur. C'est ainsi qu'en dehors de la procédure de mise sous séquestre du code source développé par la Société, il existe un système de sauvegarde informatique sécurisé et quotidien de ce code source et de l'ensemble des données électroniques conservées sur les serveurs, les stations de travail et les ordinateurs portables de Dassault Systèmes. Cette sauvegarde informatique est réalisée sur deux sites distincts.

L'ensemble des sociétés du Groupe bénéficie d'une police couvrant la responsabilité civile professionnelle pour un montant total de garantie de 15,3 millions d'euros. Le Groupe a également souscrit une police couvrant les risques liés à l'engagement de la responsabilité de ses mandataires sociaux et dirigeants pour un montant total de garantie de 25 millions de dollars.

Dans le cadre des assurances souscrites en France, les sociétés françaises du Groupe bénéficient entre autres d'une assurance dommages aux biens pour un montant plafond garanti de 230,2 millions d'euros pour les dommages matériels et d'une assurance responsabilité civile dite d'exploitation générale pour un montant plafond garanti de 30,5 millions d'euros par sinistre pour les dommages corporels, matériels et immatériels.

Les sociétés nord-américaines ainsi que tout ou partie de leurs filiales, en fonction des nécessités légales propres à chacun des pays concernés, bénéficient d'un programme d'assurance spécifique mis en place par la Société. Ce programme comprend en particulier une assurance dommages aux biens, perte d'exploitation et responsabilité civile générale. La Société s'assure également dans le cadre de ce programme contre les risques liés aux accidents du travail et à la responsabilité civile automobile. En complément des différentes assurances contenues dans ce programme couvrant les sociétés nord-américaines ainsi que leurs filiales, la Société a souscrit une police « parapluie » avec un plafond de garantie de 10 millions de dollars.

La Société n'a pas mis en place de captive d'assurance.

RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT DASSAULT SYSTÈMES

3.1 PRINCIPAUX RENSEIGNEMENTS

p. 27

3.3 EXISTENCE DE SEUILS STATUTAIRES

p. 31

3.2 ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

p. 29

3.2.1 Convocation

p. 29

3.2.2 Admission

p. 29

3.2.3 Conditions d'exercice du droit de vote

p. 30

3.4 IDENTIFICATION DES DÉTENTEURS DE TITRES AU PORTEUR

p. 31

3.1 Principaux renseignements

Dénomination sociale et siège social : Dassault Systèmes – 9, quai Marcel Dassault – 92150 Suresnes ; Téléphone : 01 40 99 40 99.

Forme juridique et législation applicable : Dassault Systèmes est une société anonyme de droit français à Conseil d'administration soumise aux dispositions du Code de commerce et au décret n° 67-236 du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales.

Registre du commerce et des sociétés : Dassault Systèmes est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 322 306 440. Le code NAF de Dassault Systèmes est 722A.

Date de constitution et durée de Dassault Systèmes : Dassault Systèmes a été constituée, sous forme de société à responsabilité limitée, le 9 juin 1981 pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf années à compter de son immatriculation, soit jusqu'au 4 août 2080. Elle a été transformée en société anonyme le 8 avril 1993.

Objet social (article 2 des statuts) : Dassault Systèmes a pour objet, en France et à l'étranger :

- le développement, la production, la commercialisation, l'achat, la vente, la location, l'après-vente de logiciels et/ou matériels informatiques ;
- la fourniture et la vente de prestations de services aux utilisateurs notamment en matière de formation, de démonstration, de méthodologie, de déploiement et d'utilisation ;
- la fourniture et la vente de ressources informatiques en combinaison ou non avec des logiciels ou des prestations de services ;

dans les domaines de la conception et de la fabrication assistées par ordinateur, de la gestion du cycle de vie des produits, du travail collaboratif, des bases de données techniques et de la gestion de procédés de fabrication, des outils de développement logiciels ainsi que dans les prolongements desdits domaines, et ce par tout moyen.

Dassault Systèmes a également pour objet :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements ;
- l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous droits de propriété intellectuelle ou industrielle ainsi que de tout savoir-faire dans le domaine informatique ;
- et, plus généralement, la participation à toute entreprise ou société créée ou à créer ainsi que la réalisation de toutes opérations juridiques, économiques, financières, industrielles, civiles et commerciales, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement, en tout ou en partie, à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes.

Exercice social : L'exercice social, d'une durée de douze mois, couvre la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

Répartition des bénéfices : Sur le bénéfice de chaque exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, sont tout d'abord prélevées les sommes à porter en réserve en application de la loi. Ainsi, il est prélevé cinq pour cent (5 %) pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de cette fraction.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve en application de la loi ou des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice distribuable, l'Assemblée Générale prélève, ensuite, les sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe, est réparti entre toutes les actions proportionnellement à leur montant libéré et non amorti.

3 Renseignements de caractère général concernant Dassault Systèmes

Cependant, hors le cas de réduction du capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient, à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

L'Assemblée Générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, soit pour fournir ou compléter un dividende, soit à titre de distribution exceptionnelle ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont distribués par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

Les pertes, s'il en existe, sont, après l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale, inscrites à un compte spécial pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

3.2 Assemblées Générales

3.2.1 Convocation

Les assemblées générales sont convoquées soit par le Conseil d'administration, ou, à défaut, par le ou les commissaire(s) aux comptes, soit par un mandataire désigné par le président du tribunal de commerce statuant en référé à la demande d'un ou plusieurs actionnaires réunissant le vingtième au moins du capital.

La convocation est effectuée par un avis inséré dans un journal d'annonces légales du département du siège social et au Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO). Les actionnaires titulaires d'actions nominatives depuis un mois au moins à la date de l'insertion des avis de convocation sont en outre convoqués à toutes les assemblées d'actionnaires par lettre ordinaire ou, sur leur demande et à leurs frais, par lettre recommandée. L'assemblée ne peut être tenue moins de 15 jours après l'insertion des avis de convocation ou l'envoi de la lettre aux actionnaires nominatifs.

3.2.2 Admission

Tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles et sous réserve :

- pour les propriétaires d'actions nominatives : de l'inscription de l'actionnaire sur les comptes tenus par Dassault Systèmes ou son mandataire ;
- pour les propriétaires d'actions au porteur : du dépôt, au lieu indiqué dans l'avis de convocation, d'un certificat d'immobilisation délivré par l'intermédiaire habilité (banque, établissement financier ou société de bourse) teneur de leurs comptes.

Le délai au cours duquel ces formalités doivent être accomplies expire cinq jours avant la date de réunion de l'assemblée.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire dont il peut obtenir l'envoi dans les conditions indiquées par l'avis de convocation à l'assemblée. Ce formulaire, dûment complété, doit parvenir à Dassault Systèmes trois jours au moins avant la date de l'assemblée, faute de quoi il n'en sera pas tenu compte.

Un actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou par un autre actionnaire justifiant d'un mandat. Les actionnaires personnes morales seront représentés par les personnes physiques habilitées à les représenter vis-à-vis des tiers ou par toute personne à qui lesdites personnes physiques auront délégué leur pouvoir de représentation, sans qu'il soit nécessaire que la personne représentante soit elle-même actionnaire.

Un actionnaire n'ayant pas son domicile sur le territoire français, au sens de l'article 102 du Code civil, peut se faire représenter aux assemblées générales par un intermédiaire inscrit dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Cet actionnaire est alors réputé présent à cette assemblée pour le calcul du quorum et de la majorité.

Tout actionnaire pourra également, si le Conseil d'administration le décide lors de la convocation de l'assemblée, participer et voter aux assemblées par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication permettant son identification, dans les conditions et suivant les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Il sera ainsi représenté pour le calcul du quorum et de la majorité des actionnaires.

3.2.3 Conditions d'exercice du droit de vote

Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent.

Le vote s'exprime à main levée ou par appel nominal ou au scrutin secret selon ce qu'en décide le bureau de l'assemblée ou les actionnaires. Les actionnaires peuvent aussi voter par correspondance et, le cas échéant, par visioconférence ou par tout moyen de communication permettant leur identification, et ce dans les conditions et suivant les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur. En cas de vote par correspondance, les formulaires de vote ne donnant aucun sens de vote ou exprimant une abstention sont considérés comme des votes négatifs. Pour le calcul de la majorité, il n'est tenu compte que des formulaires de vote par correspondance dûment complétés et reçus par Dassault Systèmes trois jours au moins avant la date de l'assemblée.

Droit de vote double (article 30 des statuts)

Chaque action donne droit à une voix. Toutefois, l'Assemblée Générale des actionnaires en date du 28 mai 2002 a instauré un droit de vote double en faveur des actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins, au nom du même titulaire. En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, ce droit de vote double bénéficiera, dès leur émission, aux actions nominatives nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit.

Conformément à la loi, le droit de vote double cesse pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert, hormis tout transfert du nominatif au nominatif par suite de succession ou donation familiale.

Le droit de vote double peut également cesser par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

Limitation des droits de vote

Il n'existe pas de mécanisme de plafonnement des droits de vote.

3.3 Existence de seuils statutaires

Outre l'obligation légale d'informer Dassault Systèmes en cas de franchissement des seuils prévus à l'article L. 233-7 du Code de commerce, toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, venant à posséder directement ou indirectement un nombre d'actions représentant une fraction au moins égale à 2,5 % du capital de Dassault Systèmes ou des droits de vote, est tenue d'informer Dassault Systèmes, par lettre recommandée avec avis de réception, du nombre total des actions ou des droits de vote qu'elle détient dans un délai de 5 jours de Bourse à compter de la date d'acquisition.

Cette déclaration doit être faite, dans les mêmes conditions, chaque fois qu'un seuil entier de 2,5 % est franchi à la hausse jusqu'à 50 % inclus du nombre total des actions de Dassault Systèmes ou des droits de vote.

La déclaration mentionnée ci-dessus doit également être faite lorsque la participation en capital ou en droit de vote devient inférieure aux seuils ci-dessus.

Dans chaque déclaration visée ci-dessus, le déclarant devra certifier que la déclaration faite comprend bien toutes les actions ou droits de vote détenus ou possédés, au sens de l'article L. 233-7 et suivants du Code de commerce. Il devra également indiquer la ou les dates d'acquisition ou de cession de ses actions.

En cas de non-respect de cette obligation d'information, les actions excédant la fraction de 2,5 % qui auraient dû être déclarées sont privées du droit de vote, à la demande consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale, d'un ou plusieurs actionnaires détenant une fraction du capital de Dassault Systèmes ou des droits de vote au moins égale à la fraction précitée de 2,5 % dudit capital ou des droits de vote, pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

3.4 Identification des détenteurs de titres au porteur

Dassault Systèmes peut à tout moment, conformément aux dispositions légales et réglementaires, demander à l'organisme chargé de la compensation des titres, le nom ou la dénomination, la nationalité, l'année de naissance ou l'année de constitution et l'adresse des détenteurs de titres au porteur de Dassault Systèmes conférant immédiatement ou à terme le droit de vote à ses assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

HISTORIQUE ET ACTIVITÉ

4.1 HISTOIRE ET ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

p. 33

4.3 STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

p. 56

4.2 ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

p. 36

4.4 IMMEUBLES ET ÉQUIPEMENTS p. 57

4.2.1 Résumé	p. 36
4.2.2 Principaux points forts de la Société	p. 38
4.2.3 Stratégie de croissance	p. 39
4.2.4 Structure du marché et marques	p. 40
4.2.5 Technologie, Recherche et Développement	p. 44
4.2.6 Clients et secteurs industriels	p. 46
4.2.7 Les partenariats de la Société pour l'entreprise étendue	p. 51
4.2.8 Ventes et Marketing	p. 54
4.2.9 Concurrence	p. 55

4.1 Histoire et évolution de la Société

De 1981 à 2004

Dassault Systèmes, fruit de l'essai d'une équipe d'ingénieurs de Dassault Aviation travaillant au développement de logiciels destinés à la conception de produits en trois dimensions (« 3D »), a été constituée en 1981. La même année, elle a conclu un accord de distribution avec IBM et a commencé à vendre son logiciel, sous la marque CATIA, à des clients des secteurs automobile et aéronautique. En travaillant avec de grandes entreprises industrielles, la Société a compris que ses solutions logicielles pouvaient contribuer de façon déterminante au processus de développement de produit de ses clients. Elle a donc enrichi ses solutions logicielles pour permettre la conception de « maquettes numériques », qui ont permis à ses clients de réduire de manière significative le nombre de prototypes physiques et la durée des cycles de développement de leurs produits. Le Boeing 777 a été le premier projet significatif réalisé grâce à cette nouvelle approche. La Société a également élargi ses secteurs industriels cibles pour inclure la mécanique générale, les biens de consommation, les produits électriques et électroniques, la construction navale ainsi que la conception d'usines.

En 1997, la Société a décidé d'organiser son activité en deux segments d'activité : le segment axé sur les processus (« Process-centric »), dont l'objectif est l'optimisation des processus de développement de produit des clients d'un bout à l'autre de la chaîne de production, et le segment axé sur la conception (« Design-centric »), centré sur les besoins des clients en matière de conception de produits en 3D. Pour accélérer cette stratégie, la Société a acquis SolidWorks Corporation, afin de bénéficier de l'opportunité de croissance que représentent les sociétés qui conçoivent leurs produits en deux dimensions (« 2D ») et souhaitent profiter de la puissance de la conception en 3D.

Afin d'offrir une réelle solution de gestion du cycle de vie des produits à ses clients, la Société a développé une nouvelle plate-forme logicielle pour le secteur Process-Centric, la Version 5 (« V5 »), et s'est lancée, parallèlement à son développement interne, dans une série d'acquisitions ciblées. En 1998, elle a acquis auprès d'IBM le logiciel « Product Manager » et le laboratoire de développement s'y rattachant, qu'elle a fusionnés avec sa propre application de gestion de données produit pour créer ENOVIA. Suite à l'acquisition de Smarteam Corporation en 1999, la Société poursuit, sous les marques ENOVIA et SMARTEAM, le développement d'un portefeuille d'applications permettant de gérer les configurations de données produit, d'intégrer toutes les informations créées au cours du cycle de vie du produit et de collaborer (ce que la Société nomme son offre « PDM »). En 1999, la Société a également lancé la V5, une plate-forme logicielle innovante permettant de développer des solutions intégrées de gestion du cycle de vie des produits. En 2000, DELMIA a été créée afin de répondre à la demande de solutions de fabrication numérique. Elle a été constituée à partir de trois acquisitions : (i) Deneb, société américaine spécialisée dans la simulation robotique, acquise en 1997 ; (ii) Safework, société canadienne spécialisée dans la technologie de modélisation humaine ; et (iii) Delta, société allemande spécialiste des logiciels de gestion des procédés de fabrication. Safework et Delta ont été acquises en 2000.

Grâce aux fonctionnalités de la V5 en tant que plate-forme logicielle, les applications développées par les sociétés acquises comme DELMIA, mais aussi les lignes de produits existantes CATIA et ENOVIA, peuvent être intégrées les unes aux autres et former un portefeuille cohérent de solutions pour la gestion du cycle de vie des produits. En 2000, la Société a acquis Spatial Corp., une société américaine dont l'activité est de développer et vendre des composants logiciels notamment ACIS.

En 2004, la Société a annoncé sa décision d'entrer sur le marché de la gestion des lignes automatisées. Parallèlement, elle a lancé une nouvelle gamme de solutions logicielles, DELMIA Automation, fondée sur des développements réalisés en interne ainsi que sur le savoir-faire d'Athys, société française spécialisée dans le développement de logiciels de programmation d'automatismes, acquise en 2003.

4 Historique et activité

2005

Durant l'année 2005, la Société a poursuivi son expansion sur ses marchés cibles avec l'acquisition d'ABAQUS, spécialisée dans le domaine de la simulation, et de Virtools, spécialisée dans le domaine de la technologie 3D.

La Société a élargi de manière significative sa présence sur le marché de la simulation avec l'acquisition d'ABAQUS, Inc., expert reconnu dans le domaine des logiciels d'analyse non linéaire par éléments finis. La technologie d'ABAQUS permet d'effectuer toute une gamme de simulations, de la plus élémentaire à la plus complexe. Dans le cadre de cette acquisition, la Société a annoncé la création d'une nouvelle marque PLM regroupant ses offres dans le domaine de la simulation réaliste, SIMULIA, ainsi que son projet de développer une plate-forme scientifique « multi-physique » ouverte, pour faciliter l'intégration des différents types d'applications de simulation. La marque SIMULIA comprend ABAQUS, noyau de l'offre de simulation réaliste de la Société, ainsi que les autres activités de simulation développées à ce jour par la Société. La Société estime qu'à fin 2005, elle se classait parmi les trois premiers éditeurs de logiciels du marché de la simulation. (Source : Daratech.)

En 2005, la Société a acquis Virtools, une entreprise possédant une expertise importante dans le domaine des applications interactives sur Internet qui donnent vie au contenu 3D. Virtools dispose actuellement d'un nombre limité de clients mais la diversité des secteurs dans lesquels ces derniers sont présents (secteur manufacturier, divertissement et biens de consommation) démontre l'importance de la technologie 3D en tant que moyen de communication. L'objectif de la Société est de rendre disponibles la force et la valeur ajoutée qu'apportent ces représentations 3D à une large audience d'utilisateurs potentiels.

Durant l'année 2005, la Société a également formé un partenariat avec i2 Technologies, Inc., fournisseur de solutions pour la chaîne logistique, afin de développer conjointement des solutions d'approvisionnement qui s'intègrent à sa plate-forme PLM V5. Dans le cadre de cet accord, la Société a acquis auprès d'i2 Technologies un centre de compétences et des licences technologiques. Ce partenariat a pour objectif d'intégrer les informations liées à l'approvisionnement tout au long du cycle de vie des produits, afin de réduire significativement voire d'éliminer les barrières existantes entre les organisations responsables de l'ingénierie et celles responsables de l'approvisionnement. En faisant collaborer très en amont ingénierie et approvisionnement, la Société veut aider ses clients à réduire leurs coûts, à améliorer la qualité de leurs produits tout en raccourcissant leurs délais de mise sur le marché.

Début 2005, la Société a acquis les filiales de RAND Worldwide au Royaume-Uni, en Suède, en Allemagne, en Suisse et en Russie, et a renforcé sa participation dans la joint-venture RAND North America, Inc., augmentant sa part dans le capital de 60 % à 70 %.

Principaux investissements de la Société

Les acquisitions ou les prises de participations dans des sociétés, ainsi que les acquisitions d'actifs incorporels offrant des technologies stratégiques, constituent les principaux investissements de la Société (voir ci-dessous « Examen de la situation financière et du résultat – Acquisition d'ABAQUS », « - Trésorerie et ressources en capitaux », et « Évolutions récentes »).

Principaux investissements réalisés au cours des deux derniers exercices

• 2005

- Le 4 octobre 2005, la Société a finalisé l'acquisition de 100 % du capital d'ABAQUS, Inc. pour un montant d'environ 346 millions d'euros en numéraire, y compris les frais directement liés à la transaction.
- En janvier 2005, la Société a acquis les filiales de Rand en Allemagne, Grande-Bretagne, Suède, et Suisse ainsi que la société Rand Technologies C.I.S., Inc. La Société a également accru son pourcentage de participation dans Rand NA de 60 % à 70 %. Le prix d'acquisition total était de 31,7 millions d'euros.
- En juin 2005, la Société a acquis Virtools, fournisseur de logiciels dans le domaine des contenus 3D interactifs, pour un montant en numéraire d'environ 11,3 millions d'euros.

- **2004**

En juin 2004, la Société a acquis une participation de 60 % dans Rand North America (« Rand NA ») pour un montant de 8,5 millions d'euros.

Ces investissements ont été financés par la trésorerie de la Société.

Pour plus d'informations sur les acquisitions réalisées par la Société en 2005 et 2004, veuillez vous reporter à la Note 6 aux comptes consolidés.

Investissements en cours de réalisation

Le 11 mai 2006, la Société a finalisé l'acquisition de MatrixOne, Inc., l'un des premiers fournisseurs mondiaux de logiciels et de services de gestion collaborative du cycle de vie des produits à destination des moyennes et grandes entreprises, pour un montant total hors coûts de transaction d'environ 410 millions de dollars.

Dans le cadre du plan de rachat d'actions SolidWorks de 2002, la Société prévoit de racheter des actions SolidWorks pour un montant estimé à 57 millions d'euros (net des montants attendus lors de l'exercice des options correspondantes) ; l'essentiel de ces rachats devrait avoir lieu en 2006.

Ces investissements sont financés par la trésorerie de la Société et une ligne de crédit de 200 millions d'euros.

4.2 Activité de la Société

4.2.1 Résumé

La Société est le leader mondial, en termes de parts de marché, des solutions logicielles de gestion du cycle de vie des produits (Product Lifecycle Management – « PLM ») faisant appel à la technologie numérique en 3D. La Société propose également son expertise en technologie 3D aux entreprises de toutes tailles et dans tous les secteurs d'activité. Son objectif est d'offrir des solutions logicielles et des services de conseil permettant à ses clients de :

- créer des produits plus innovants et de qualité supérieure ;
- développer de nouveaux produits plus rapidement pour répondre à la demande du marché ;
- collaborer en 3D pour gérer le cycle de vie des produits ;
- réduire les coûts de développement et de fabrication des produits ;
- développer des produits contribuant à préserver l'environnement aussi bien pendant leur fabrication qu'au cours de leur vie.

Les applications logicielles de la Société sont utilisées pour la réalisation de très nombreux produits, depuis les biens de consommation jusqu'aux pièces de machines, en passant par les voitures, les bateaux, les usines ou les avions. Ses clients appartiennent essentiellement aux sept secteurs industriels suivants : l'automobile ; l'aéronautique ; la mécanique générale ; les biens de consommation ; les produits électriques et électroniques ; l'énergie, le pétrole et les industries de transformation ; ainsi que la construction navale.

Gestion du cycle de vie des produits (PLM) – 81 % du chiffre d'affaires consolidé en 2005

Les logiciels et solutions PLM de la Société permettent à ses clients de simuler, dans un environnement collaboratif 3D, l'ensemble du cycle de vie de leurs produits, depuis la conception jusqu'à la fabrication et la maintenance. Grâce à l'utilisation de technologies numériques, les solutions de la Société apportent une réelle transformation de la gestion des produits et des processus de développement, et permettent à ses clients d'être plus innovants. Par ailleurs, les solutions PLM de la Société permettent à ses clients de réduire leurs délais de mise sur le marché et leurs coûts, et de mieux adapter leurs processus de conception et de production aux exigences de leurs marchés. Faisant appel à des technologies de modélisation avancée, notamment à des outils de visualisation en 3D hautement sophistiqués et à la puissance collaborative d'Internet, les outils de la Société permettent aux ingénieurs, aux équipes de fabrication, aux contrôleurs de gestion et aux autres acteurs de simuler le comportement du produit et les opérations de fabrication en utilisant des prototypes virtuels plutôt que des maquettes physiques. Ainsi d'importantes économies en temps et en ressources peuvent être réalisées tout en augmentant les capacités d'innovation et en améliorant la qualité. Enfin, les données liées au produit, à sa production, à son utilisation et à sa maintenance peuvent être échangées, modifiées, gérées et archivées sur une plate-forme d'information intégrée.

Les applications logicielles PLM de la Société sont organisées autour de cinq marques, chacune d'elles ayant une mission propre et clairement identifiée :

- CATIA, marque phare de la Société, vise l'excellence produit grâce à ses fonctionnalités de conception virtuelle ;
- SIMULIA, toute dernière-née des marques de la Société incorporant ABAQUS, optimise, grâce aux tests virtuels, la qualité de l'ingénierie ;
- DELMIA permet de simuler les processus et d'accroître la performance de la production ;
- ENOVIA crée un environnement collaboratif global ;
- SMARTEAM permet de gérer les données produit et de collaborer.

Design-centric – 19 % du chiffre d'affaires consolidé en 2005

Les solutions Design-centric de la Société sont essentiellement centrées sur la conception de produits, plutôt que sur la gestion de l'ensemble de leur cycle de vie. Ces logiciels 3D, commercialisés sous la marque SolidWorks, complètent les applications logicielles PLM de la Société en lui permettant de toucher un plus grand nombre d'utilisateurs potentiels. Ils sont clairement destinés à capter le potentiel majeur que représente la migration des utilisateurs de la 2D vers la 3D. L'objectif de la Société est de devenir la référence mondiale dans le domaine des logiciels de conception mécanique 3D.

Initiatives sur de nouveaux domaines

En 2005, la Société a poursuivi le développement de ses initiatives dans les domaines de la gestion des lignes automatisées et de la « 3D Pour Tous » :

• Gestion des lignes automatisées

Ce marché est centré sur la définition, le contrôle et la surveillance des lignes automatisées. Sa pénétration représente une extension naturelle de l'activité PLM de la Société, car elle fait appel à son savoir-faire et son expertise. C'est la raison pour laquelle la Société développe une gamme de solutions logicielles, DELMIA Automation, qui permettra à ses clients de programmer, de simuler et de contrôler leurs lignes de production automatisées, et de les relier aux processus de fabrication définis grâce à DELMIA PLM.

La Société estime que le marché de la gestion de lignes automatisées représente un potentiel important et offre une opportunité de croissance à long terme. Par ailleurs, les systèmes automatisés sont utilisés dans certains secteurs industriels où les solutions DELMIA PLM ne sont actuellement pas présentes, notamment le secteur des biens de consommation, l'industrie alimentaire et l'industrie pharmaceutique. La Société continue d'étoffer son offre produits et son réseau de distribution dans le domaine de l'automatisation mais ne s'attend pas à ce que le chiffre d'affaires qui sera réalisé en 2006 et 2007 soit significatif par rapport à son chiffre d'affaires total.

• 3D Pour Tous

La Société considère que la technologie 3D peut être proposée à un large public, des créateurs de contenu aux professionnels et aux consommateurs. Cet axe de développement fondé sur la démocratisation de l'utilisation de la technologie 3D est appelé « 3D Pour Tous ». La Société consacre une partie de ses ressources de recherche et développement pour développer des technologies « 3D Pour Tous », telles que 3D XML. Parallèlement, elle a conclu de nouveaux partenariats avec des sociétés qui partagent sa vision de la « 3D Pour Tous ». Enfin, en 2005, la Société a réalisé l'acquisition de Virtools, société dont les technologies permettent de simuler l'utilisation d'un produit dans un environnement virtuel 3D. Virtools est une société française offrant notamment des applications Internet de simulation en temps réel et des outils de création de contenus interactifs 3D dans des environnements industriels, commerciaux ou grand public.

4.2.2 Principaux points forts de la Société

La Société estime que les principaux points forts qui lui ont permis d'accéder à une position de leader sur les marchés PLM et 3D et d'accroître sa part de marché au cours des six dernières années sont les suivants :

- **Des partenariats à long terme avec ses clients** : Depuis sa création, la priorité de la Société a toujours été d'établir des partenariats à long terme avec ses clients dans les secteurs industriels qu'elle cible. La Société travaille en étroite collaboration avec eux afin de les impliquer dans les différentes phases de développement de ses produits et pour identifier au mieux l'évolution de leurs besoins. Ces relations étroites et de long terme lui ont permis d'acquérir une profonde compréhension des processus de conception et des besoins de ses clients. La Société estime que ces relations lui permettent de développer des solutions logicielles en adéquation avec les besoins de ses clients et bien adaptées aux particularités des secteurs sur lesquels elle se concentre. Elle a par ailleurs développé des solutions logicielles dédiées aux besoins spécifiques de différents secteurs industriels. Elle a également créé des centres de compétences, qui développent, aux côtés de nombreuses sociétés leaders de leurs secteurs, des offres de services et des méthodologies (« PLM Best Practices ») afin d'améliorer l'installation et le déploiement de ses solutions PLM en réponse aux demandes croissantes d'expertise et d'optimisation de processus.
- **Un engagement fort en matière d'innovation technologique** : La réussite commerciale de la Société s'appuie en grande partie sur ses atouts technologiques. L'actuelle génération de sa plate-forme logicielle destinée au marché PLM, la V5, lui permet d'offrir des solutions PLM intégrées adaptées aux processus spécifiques à chaque industrie. En outre, la Société a introduit des innovations technologiques de premier plan dans son architecture V5, telles que ses plates-formes d'ingénierie et de fabrication, les technologies 3D XML, des produits tels que « CATIA – Imagine and Shape », ainsi que de nouveaux et puissants outils de collaboration.

Les solutions DELMIA Automation contiennent également des technologies innovantes pour le marché de la gestion de lignes automatisées. Ces nouvelles technologies visent à définir, contrôler et surveiller les lignes de production automatisées dans un environnement entièrement en 3D.

Au travers de SIMULIA, la Société propose la gamme logicielle d'ABAQUS pour l'analyse linéaire et non linéaire, qu'elle soit simple ou complexe. ABAQUS offre un environnement unifié d'analyse par éléments finis facilitant le passage entre analyse linéaire et non linéaire ainsi qu'un partage aisé de modèles et de résultats entre différentes catégories d'ingénieurs. Ces caractéristiques en font une alternative séduisante aux systèmes regroupant plusieurs produits provenant de fournisseurs différents.

Spécialement conçue pour Windows, la technologie de la Société destinée au marché Design-centric permet aux concepteurs et aux ingénieurs de passer facilement d'outils de dessin 2D à un environnement fiable de modélisation 3D. Son interface Windows intuitive permet aux utilisateurs de SolidWorks d'être opérationnels sans avoir besoin d'une longue formation.

- **Une stratégie de marque** : La Société estime que sa stratégie de marque, dans laquelle chaque marque a une identité claire portée par la valeur ajoutée qu'elle apporte aux clients, est un des facteurs clés de son succès, car elle lui permet de développer des applications adaptées à chaque domaine spécifique (conception, production, simulation...). L'objectif commercial de la Société est de voir ses marques devenir les leaders sur leurs marchés respectifs. La Société est ainsi à même de développer les stratégies de recherche et développement et de commercialisation les mieux adaptées à chaque domaine tout en offrant, grâce à sa plate-forme V5, des solutions PLM intégrant des applications de différents domaines.

Enfin, cette stratégie multimarques permet à ses clients de choisir le point d'entrée spécifique correspondant à leurs besoins particuliers.

PLM :

- CATIA vise l'excellence produit grâce à ses fonctionnalités de conception ;
- SIMULIA optimise, grâce aux tests virtuels, la qualité de l'ingénierie ;
- DELMIA permet de simuler les processus et d'accroître la performance de la production ;
- ENOVIA crée un environnement collaboratif global ;
- SMARTEAM permet de gérer les données produit et de collaborer.

Design-centric :

- SolidWorks est dédié à la conception mécanique de produits en 3D.

- **Un modèle d'entreprise étendue :** Depuis sa création en 1981, la Société a constitué un réseau de partenaires pour le développement de produits, la distribution, et l'amélioration de ses relations client, et son intention est de continuer à développer ce modèle d'entreprise étendue. Ainsi, la Société a développé des relations importantes avec IBM et avec un réseau de distributeurs partenaires pour la distribution de ses produits, en plus de sa force de vente directe. Elle a par ailleurs mis en place un programme appelé CAA V5, afin de permettre à des développeurs de logiciels indépendants de développer et de concevoir des applications PLM complémentaires reposant sur la plate-forme V5. Enfin, grâce à une collaboration étroite avec ses clients, la Société noue un dialogue permanent entre eux et ses équipes de recherche et développement, dès le début du processus de développement de produit, afin d'assurer une réactivité optimale aux besoins du marché.
- **Un modèle financier solide, avec un chiffre d'affaires récurrent élevé :** La Société génère des niveaux de revenus récurrents élevés. En 2005, le chiffre d'affaires logiciel récurrent de la Société a représenté 50 % de son chiffre d'affaires logiciel, ce dernier constituant environ 84 % de son chiffre d'affaires total. L'importance du chiffre d'affaires logiciel récurrent confère à la Société une solidité qui lui permet de continuer à investir dans des ressources critiques.

Pour la répartition géographique du chiffre d'affaires de la Société des deux dernières années et des informations concernant le caractère saisonnier de son activité, il convient de se reporter respectivement aux chapitres ci-dessous « Examen de la situation financière et du résultat – Comparaison 2005-2004 » et « Examen de la situation financière et du résultat – Évolution des résultats trimestriels ».

4.2.3 Stratégie de croissance

La Société a la conviction qu'il existe de nombreux axes de développement de son activité. Les principaux facteurs de croissance actuels de la Société sont exposés ci-après.

- **Accroître la pénétration de CATIA Version 5 au sein des secteurs industriels où la Société est déjà bien représentée.** CATIA V5 est conçu pour répondre aux besoins d'un large éventail d'utilisateurs, allant de l'utilisateur occasionnel au spécialiste le plus exigeant. Par ailleurs, l'augmentation du nombre d'applications au sein de CATIA contribue à élargir son marché potentiel.
- **Renforcer sa présence au sein de la chaîne de sous-traitance.** La base de clients de la Société comprend la majeure partie des principaux donneurs d'ordres aéronautiques et automobiles. Beaucoup d'entre eux sont en cours de migration vers la plate-forme V5. Leurs sous-traitants offrent de réelles opportunités de croissance dans un environnement où les constructeurs, en particulier dans les secteurs automobile et aéronautique, cherchent à mieux intégrer leurs processus de conception et de fabrication en collaborant plus étroitement avec leurs fournisseurs. La Société perçoit également un intérêt grandissant pour ses solutions PLM au sein des sociétés sous-traitantes, en partie en réponse aux transformations engagées par leurs partenaires constructeurs. Les solutions PLM de la Société ont été conçues pour répondre aux besoins des grandes entreprises aussi bien qu'à ceux des PME.
- **Élargir sa présence dans de nouveaux secteurs industriels cibles.** La stratégie de diversification de la Société a remporté d'importants succès. Historiquement, ses deux principaux marchés étaient les secteurs de l'automobile et de l'aéronautique. La Société a renforcé sa présence dans le secteur de la mécanique générale, qui est aujourd'hui parmi ses premiers secteurs en termes de chiffre d'affaires. Outre des opportunités de croissance sur ses principaux marchés, la Société est convaincue que ses solutions logicielles lui permettront de renforcer sa présence dans les secteurs des biens de consommation, des produits électriques et électroniques, de l'énergie, du pétrole et des industries de transformation, ainsi que dans celui de la construction navale.
- **Fournir à ses clients des solutions PLM intégrant des applications collaboratives de gestion de données produit (« PDM »), des applications de fabrication numérique et des applications de simulation.** Les solutions PLM de la Société peuvent intégrer des solutions PDM (avec les outils de gestion de données et de collaboration SMARTEAM et les outils de gestion du cycle de vie du produit et d'aide à la décision ENOVIA), des solutions de fabrication numérique (DELMIA) et des solutions de simulation (SIMULIA).
- **Capitaliser sur les opportunités de migration de la 2D vers la 3D.** De nombreux concepteurs continuent à travailler dans un environnement 2D. La Société considère que ses solutions, en particulier ses solutions Design-centric avec SolidWorks, répondent aux besoins des concepteurs qui souhaitent migrer vers des solutions 3D.
- **Élargir son marché potentiel.** L'élargissement de son marché potentiel constitue un élément très important de la stratégie de croissance de la Société. Récemment, via l'acquisition d'ABAQUS en 2005, la Société a étendu significativement le champ de sa stratégie dans la simulation. En outre, les technologies de la gestion de lignes automatisées et de la « 3D Pour Tous » offrent à la Société d'importantes opportunités pour le long terme.

4.2.4 Structure du marché et marques

La Société structure actuellement ses activités et commercialise ses produits et services en fonction de deux segments de marché : le marché PLM axé sur les processus (« Process-centric »), qui regroupe les applications et services contribuant au développement, à la production, à la maintenance et à la gestion du cycle de vie des produits, et le marché axé sur la conception (« Design-centric »), qui se focalise principalement sur la conception de produits.

Solutions PLM

Les logiciels et services PLM de la Société permettent à ses clients de simuler, dans un environnement collaboratif 3D, l'ensemble du cycle de vie de leurs produits, de la conception à l'utilisation, en passant par le développement et la production. Les solutions PLM de la Société facilitent la collaboration simultanée entre les nombreuses fonctions impliquées dans le cycle de vie du produit : ingénierie, stratégie, commercialisation et vente, planification et production, achat, finance et ressources humaines, ainsi que l'ensemble de la chaîne de sous-traitance. Les produits de la Société permettent aux ingénieurs, aux équipes de fabrication et aux contrôleurs de gestion d'une société, ainsi qu'à l'ensemble de leurs sous-traitants, de collaborer simultanément. L'expérience des clients de la Société montre que ses solutions PLM V5 peuvent apporter des gains substantiels et quantifiables.

CATIA, principale gamme de logiciels de la Société, est sa solution PLM dédiée à la définition et à la simulation numérique. CATIA est un système parfaitement intégré qui permet aux utilisateurs d'adapter leurs fonctionnalités de développement de produits à leurs besoins spécifiques. La Société a également lancé un nombre important de produits CATIA adaptés aux besoins spécifiques de chacun de ses marchés cibles.

La Société estime que CATIA est un des systèmes de conception et de simulation de produit les plus avancés, comme l'illustre l'adoption par le marché du maquettage numérique. La Société estime que cette position de premier plan est fondée sur les caractéristiques clés de CATIA. Ainsi, CATIA :

- (i) permet aux entreprises de sauvegarder et réutiliser leur savoir-faire ;
- (ii) couvre toutes les formes de produits, grâce à un vaste portefeuille de technologies de conception ;
- (iii) offre des technologies de pointe comme la « conception générative » et la « modélisation fonctionnelle », qui facilitent et accélèrent la conception, d'un programme produit à l'autre, et « Imagine and Shape », qui facilite la conception de style ;
- (iv) utilise une interface simple et intuitive qui optimise la productivité et réduit la durée de formation ;
- (v) intègre totalement toutes les applications CATIA sur un modèle commun « Produit, Processus et Ressources » (PPR) ;
- (vi) s'adapte à la demande en proposant des configurations à la fois pour les utilisateurs occasionnels et les experts chevronnés ; et
- (vii) renforce la collaboration entre les utilisateurs.

SIMULIA est la dernière née des marques PLM de la Société. Suite à la finalisation de l'acquisition d'ABAQUS, la Société a annoncé la création de SIMULIA, sa marque PLM pour la simulation réaliste, qui agrège l'offre d'ABAQUS et d'autres offres de simulation de la Société.

La Société estime que les besoins dans le domaine de la simulation sont croissants, et considère que des changements dans la manière dont les entreprises utilisent la simulation dans la gestion du cycle de vie des produits constituent une opportunité majeure. Actuellement les entreprises consacrent d'importantes ressources humaines et financières à des tests réels de produits, qui pourraient être réalisés à moindre coût et plus tôt dans le processus de conception sous forme virtuelle. De plus, de nombreuses entreprises disposent d'applications propriétaires de simulation des comportements produit, dont le développement et la maintenance sont coûteux. La Société estime de ce fait qu'il existe dans ce domaine d'importantes possibilités pour les clients d'améliorer leurs performances et de réaliser des économies substantielles.

Les produits de simulation de la Société visent à répondre aux besoins grandissants des sociétés dans le domaine de la simulation réaliste de produit, à rendre les solutions de simulation réaliste plus facilement accessibles grâce à des méthodologies de mise en œuvre intégrées et collaboratives, et à aider ses clients et partenaires en fournissant une plate-forme ouverte et « multi-physique » pour les applications de simulation.

L'offre logicielle d'ABAQUS pour l'analyse par éléments finis (FEA) permet aux départements d'ingénierie de répondre à la pression concurrentielle en créant et testant des prototypes virtuels complexes de produits. Les logiciels d'ABAQUS proposent des outils d'analyse

contenant de nombreuses technologies de pointe dont les technologies d'analyse linéaire, non linéaire et dynamique, afin de répondre aux différents besoins des entreprises en matière de simulation.

ABAQUS permet de résoudre des problèmes complexes grâce à la puissance de calcul de ses outils, à ses combinaisons uniques de solutions techniques d'analyse implicite et explicite, et à sa capacité à réaliser des analyses dynamiques intégrées multi-physiques. Chacun des trois produits principaux d'ABAQUS, ABAQUS/Standard, ABAQUS/Explicit et ABAQUS/CAE, propose des modules optionnels répondant aux fonctionnalités spécifiques demandées par certains clients. La Société propose également d'autres applications d'Ingénierie Assistée par Ordinateur (IAO) en tant que composantes de son offre en matière de simulation.

La marque **DELMIA** recouvre les solutions de simulation virtuelle de la production ainsi que les solutions de gestion des lignes automatisées, elles aussi commercialisées sous la marque DELMIA.

DELMIA PLM offre une gamme complète de solutions logicielles de production en 3D, permettant l'élaboration et la validation des processus de production grâce à la maquette digitale. DELMIA PLM entend ainsi permettre aux sociétés d'optimiser leurs processus de production bien avant qu'ait lieu la production elle-même. Les solutions DELMIA PLM sont développées sur un modèle « Produit, Processus et Ressources » (PPR) ouvert. Elles permettent de créer et valider en continu les processus de production et couvrent les domaines suivants :

- (i) *Planification des processus* : la gamme DELMIA « Process Planning » fournit un environnement complet pour la planification des processus et des ressources, qui permet aux clients d'organiser les séquençements et les liens entre ressources et produits en amont dans le cycle de création du produit. Elles permettent aux clients d'effectuer des tâches de planification telles que la modélisation de la planification, le calcul des délais, la planification des processus et des ressources, l'évaluation des produits, l'analyse des coûts et l'équilibrage des lignes de production.
- (ii) *Définition des ressources et processus* : la gamme DELMIA « Process Detailing and Validation » utilise les structures et les diagrammes réalisés grâce à la gamme DELMIA « Process Planning » pour vérifier les méthodologies de production à partir des données géométriques réelles des produits, et définir de manière plus détaillée les processus de fabrication dans un environnement en 3D. Les processus pouvant être validés en 3D comprennent : la fabrication et la maintenance, la répartition des points de soudure, les séquences d'assemblage, les schémas d'usine/d'unités de production et les opérations d'usinage.
- (iii) *Modélisation et simulation des ressources* : la gamme DELMIA « Resource Modeling and Simulation » fournit les outils pour développer, créer et mettre en place les ressources, développements applicatifs et programmes mécaniques qui sont utilisés dans le cadre des solutions « Process Planning » et « Process Detailing and Validation ». Les ressources telles que les robots, les outils, les fixations, les machines, les automatismes et l'ergonomie, sont définis et intégrés dans des scénarii de fabrication complets.

ENOVIA fournit aux entreprises industrielles un ensemble complet de solutions intégrées permettant la mise en œuvre de la collaboration dans l'entreprise numérique, dans le cadre de leur collaboration avec d'autres entités. En fournissant des espaces de travail uniques pour l'intégration à l'échelle de l'entreprise incluant l'ingénierie et la production, les solutions ENOVIA permettent aux clients de gérer leurs produits virtuels à chaque étape du cycle de vie, et de simuler des processus propres à leur industrie. S'appuyant sur la plateforme ouverte V5 et les technologies Internet les plus avancées, ENOVIA est au centre du réseau PLM de l'entreprise, et favorise la collaboration, la visualisation, l'analyse et l'aide à la décision.

Les solutions ENOVIA couvrent les domaines suivants :

- (i) *Création et revue de maquette numérique* : ENOVIA V5 DMU (maquette numérique) permet la simulation, l'analyse et la validation virtuelles du produit. Il aide à rendre plus efficaces la revue de maquette numérique et la prise de décision, en fournissant en temps réel des informations sur la performance du produit.
- (ii) *Ingénierie produit (Virtual Product Manager)* : ENOVIA V5 VPM aide à évaluer les conséquences de changements et améliore la prise de décision. Il permet aux utilisateurs d'accéder en temps réel aux informations relatives à l'impact de modifications dans la conception d'un produit sur sa qualité, ses coûts, sa performance et d'autres aspects de son cycle de vie. ENOVIA V5 VPM permet de gérer la maquette numérique, et les liens entre les différentes composantes d'un assemblage.
- (iii) *Gestion du cycle de vie* : ENOVIA V5 LCA fournit une définition unifiée du produit, des processus et des ressources associés, ainsi qu'une couverture complète des processus liés à ce produit, dans un environnement collaboratif fondé sur des technologies Internet. Il permet ainsi d'augmenter la productivité des clients et d'améliorer leur réactivité.

SMARTEAM permet aux entreprises et à leurs sous-traitants d'échanger, d'archiver et de gérer de manière efficace les informations relatives à leurs produits tout au long de leur cycle de vie. Les solutions SMARTEAM offrent un ensemble intégré de technologies de collaboration en ligne abordables, faciles à personnaliser et à installer. Une solution SMARTEAM peut ainsi servir aussi bien à la gestion collaborative des données produit, que devenir une solution d'entrée pour le déploiement du PLM.

4 Historique et activité

Les solutions SMARTEAM couvrent les domaines suivants :

- (i) *Services aux entreprises* : Les services aux entreprises permettent aux utilisateurs agréés d'accéder de manière sécurisée et en temps réel aux données produit, et ceci à partir de n'importe quel endroit dans le monde. SMARTEAM assure l'intégrité des données et leur accessibilité partout dans le monde.
- (ii) *Services aux utilisateurs* : Les services aux utilisateurs simplifient les processus industriels en permettant aux utilisateurs de gérer l'ordonnancement des opérations d'un projet.
- (iii) *Tableaux de bord collaboratifs* : Les tableaux de bord permettent à des sociétés de partager, de gérer, de rechercher et de visualiser divers types de données et de ressources. Ils offrent un environnement collaboratif sécurisé de gestion du cycle de vie des produits et permettent la mise en place d'un portail Internet collaboratif au sein de l'entreprise et avec ses partenaires (l'entreprise étendue).
- (iv) *Business solutions* : Les « Business solutions » offrent des modèles prédéfinis réutilisables, des outils de personnalisation performants, ainsi qu'une interface intuitive et conviviale permettant aux entreprises de réduire la courbe d'apprentissage à chaque étape d'un projet et de générer des résultats plus rapidement.

Mises à jour PLM en 2005 :

Durant l'année 2005, la Société a mis sur le marché deux nouvelles mises à jour de ses applications PLM CATIA, DELMIA, ENOVIA et SMARTEAM :

- **Versión 5 Mise à jour 15 (V5R15), « Collaboration ouverte sur la plate-forme V5 »** - Annoncée en mai 2005 pour CATIA, DELMIA, ENOVIA et SMARTEAM, la mise à jour V5R15 s'appuie sur les points forts de la V5R14 pour fournir des environnements de travail unifiés répondant aux besoins spécifiques de grandes communautés d'utilisateurs appartenant aux secteurs de l'ingénierie, de la production et de la gestion d'une façon plus générale. La Société a également renforcé sa couverture des processus industriels grâce à de nouvelles technologies conçues pour améliorer la productivité et l'innovation des entreprises d'un certain nombre de secteurs industriels. Cette mise à jour étend la puissance de la plate-forme ouverte V5 de la Société, en améliorant les processus collaboratifs au sein de la chaîne de sous-traitance. Elle apporte une valeur ajoutée aux entreprises industrielles entre autres dans les secteurs suivants : (i) accélération de la collaboration avec les fournisseurs, en facilitant l'échange d'ensembles d'informations produit entre donneurs d'ordre et sous-traitants de toutes tailles et (ii) amélioration de la communication grâce au langage 3D XML, et notamment à l'introduction d'un nouvel outil de visualisation 3D XML.
- **Versión 5 Mise à jour 16 (V5R16), « Renforcement des réseaux d'innovation »** - La mise à jour V5R16 aide les clients de la Société à créer davantage de produits novateurs, et à tirer parti du talent de chacun de leurs sous-traitants à travers le monde. La V5R16 propose de nouvelles et puissantes fonctionnalités de collaboration au sein du navigateur ENOVIA V5 VPM Navigator et de SMARTEAM TeamPDM, permettant à des réseaux étendus de partenaires de travailler ensemble dans des environnements 3D répartis partout dans le monde. Des ensembles entiers de données technologiques peuvent dorénavant être partagés et gérés de façon bidirectionnelle, ce qui favorise une réelle ingénierie simultanée tout au long de la chaîne de valeur, tout en protégeant la propriété intellectuelle de chacun. De manière plus générale, la V5R16 renforce la puissance de la plate-forme PLM V5 selon trois axes : en proposant des solutions PLM unifiées qui assurent des gains de productivité significatifs, en augmentant la portée de la technologie 3D XML au sein de l'entreprise pour faciliter la communication et en améliorant les performances grâce au support de la technologie 64-bit de Microsoft Windows.

Solutions Industrielles PLM :

Au sein de son portefeuille PLM, la Société a développé des Solutions Industrielles PLM pour aider ses clients, quels que soient leur taille et leur secteur d'activité, à déployer ses applications logicielles PLM et à accélérer leur retour sur investissement. La Société considère que la mise en place de solutions PLM implique des transformations dans l'entreprise, et nécessite de ce fait des méthodologies éprouvées et basées sur l'expérience. Les Solutions Industrielles PLM développées par la Société sont composées (i) de ses logiciels PLM incluant les logiciels de ses partenaires CAA, (ii) de méthodologies de travail recouvrant des scénarios industriels éprouvés, (iii) des solutions « Business Process Content » (BPCs) de la Société, et (iv) d'activités de conseil pour des secteurs industriels spécifiques. Enfin, la Société distribue son infrastructure PLM sous l'appellation « CAA V5 » (*V5 Component Application Architecture*), pour permettre le développement d'applications complémentaires dans les différents secteurs industriels de ses clients.

La Société a développé des Solutions Industrielles PLM pour couvrir les processus spécifiques de certains secteurs industriels tels que l'automobile, de l'aéronautique, de la mécanique générale, des produits électriques et électroniques, des biens de consommation et de la construction navale. Début 2006, la Société a lancé de nouveaux produits prêts à l'emploi, appelés « Business Process Content » (BPCs). Les BPCs sont des logiciels d'une grande souplesse, qui aident les entreprises à déployer et adapter des solutions industrielles en fonction de leurs besoins, sans recourir à une coûteuse personnalisation de logiciels.

Solutions Design-centric

La Société est présente sur le marché Design-centric à travers sa marque SolidWorks. Depuis le lancement de la première solution logicielle de conception mécanique SolidWorks en 1995, les logiciels Solidworks ont été déployés auprès de plus d'un demi-million de concepteurs, ingénieurs et élèves ingénieurs dans le monde entier.

Les produits SolidWorks comprennent des solutions de conception mécanique 3D, d'analyse, de gestion de données, des outils de communication et de travail collaboratif dans le domaine de la conception, des outils d'amélioration de la productivité CAO (conception assistée par ordinateur) et des catalogues 3D en ligne.

Les principales solutions de SolidWorks comprennent :

- le logiciel de conception mécanique 3D SolidWorks ;
- SolidWorks Office Professional : cette gamme de logiciels centrée sur l'amélioration de la productivité comprend le logiciel de conception mécanique 3D SolidWorks, une gamme complète d'outils de communication et d'outils de productivité CAO, et PDMWorks, une solution conviviale et facile à installer de gestion des données produit parfaitement adaptée à la gestion des données SolidWorks que ce soit par un individu unique ou par un groupe de travail ;
- SolidWorks Office Premium : SolidWorks Office Premium est une solution complète de conception de produits en 3D offrant aux équipes de conception des outils de conception mécanique, de gestion des données et de communication. SolidWorks Office Premium offre, en plus de l'ensemble des fonctionnalités de SolidWorks Office Professional, la puissance des outils COSMOSWorks Designer pour la validation des conceptions, COSMOSMotion pour la simulation et SolidWorks Routing.

SolidWorks 2006, lancé en juin 2005, comprend de nombreuses améliorations conçues pour simplifier, accélérer et intégrer le travail d'ingénierie de conception, dont : (i) une amélioration significative des performances ; (ii) de nouveaux outils permettant d'améliorer la productivité CAO des utilisateurs, tels que les « Smart Components » ; (iii) de nouvelles fonctionnalités à l'intention des concepteurs de biens de consommation, de tôle ondulée et de machines ; (iv) de nouvelles fonctionnalités de validation des conceptions ; (v) des innovations facilitant de manière significative la migration de la conception 2D vers la conception 3D, telles que « 3D Drawing View » et « Design Checker », ainsi que des améliorations de la gamme de logiciels DWG (Editor, Gateway, Viewer) ; et (vi) un renforcement des fonctionnalités de SolidWorks Office Premium.

En plus de son portefeuille de produits, SolidWorks a développé le « SolidWorks Solution Partner Program ». Ce programme de partenariat regroupe des fournisseurs de logiciels et de matériels dont les produits fonctionnent avec SolidWorks et qui offrent des solutions dans des domaines précis.

Solutions de gestion des lignes automatisées

DELMIA Automation, lancée en 2004, est dédiée à l'ingénierie et à la simulation de contrôle des machines. Historiquement, l'ingénierie de production, que la Société adresse aujourd'hui avec DELMIA PLM, et l'ingénierie de contrôle fonctionnaient comme deux domaines distincts du processus de fabrication. L'ingénierie de production se concentre sur la planification, la description détaillée et la validation des processus de production ainsi que la définition des ressources. À l'opposé, l'ingénierie de contrôle qui se focalise sur la définition, le contrôle et le suivi des systèmes automatisés, y compris des contrôleurs logiques programmables, n'est réellement validée qu'en phase de production réelle, lorsque toutes les ressources physiques ont été mises en place.

Les solutions de gestion de lignes automatisées permettront aux clients (i) de simuler les ressources de production avant même que la production ne soit lancée, (ii) de réduire le temps nécessaire à la conception, à la programmation, aux tests ainsi qu'à l'optimisation des lignes automatisées, et (iii) de permettre aux fabricants de systèmes automatisés de vendre des solutions complètes, comprenant le matériel, les logiciels et les services associés.

Durant l'année 2005, la Société a lancé ses premiers produits DELMIA Automation. Ils permettront aux automaticiens dans toutes les industries de définir, contrôler et surveiller numériquement des systèmes automatisés dans un environnement virtuel 3D. Avec son modèleur de logique de contrôle (LCM ou « Logic Control Modeler ») inégalé, DELMIA Automation fournit une maquette numérique de la logique de contrôle d'un système automatisé, quelle que soit la marque des automates programmables utilisés.

4.2.5 Technologie, Recherche et Développement

Présentation générale

Le développement de technologies innovantes est un élément essentiel de la stratégie de la Société depuis sa création. Des ressources importantes en recherche et développement y sont allouées chaque année. En 2005, les investissements en recherche et développement ont atteint 258,9 millions d'euros, soit environ 28 % du chiffre d'affaires total. Au 31 décembre 2005, les effectifs en recherche, développement et production s'élevaient à 2 678 collaborateurs, soit 47 % de l'effectif de la Société.

La Société a poursuivi le développement de sa technologie 3D XML (*eXtensible Markup Language*). Annoncée en 2004, la technologie 3D XML, un format universel léger basé sur le langage XML, permet aux utilisateurs d'obtenir et de partager des données 3D précises. La technologie 3D XML est capable de compresser des données particulièrement complexes, et d'obtenir des fichiers dont la taille est jusqu'à 99 % inférieure à celle obtenue avec les formats existants. Ce format a été conçu pour renforcer significativement la collaboration autour des informations en 3D.

En 2005, la Société a annoncé la disponibilité de ses solutions PLM V5, incluant CATIA V5, DELMIA V5, ENOVIA V5 et SMARTEAM, sous Microsoft Windows XP Professional x64 Edition. Ces solutions bénéficient de la pleine puissance de l'architecture Windows 64-bit pour permettre aux clients de créer, analyser et gérer des assemblages de très grandes dimensions et des produits complexes. En accélérant la conception et en facilitant les revues de conception, l'optimisation produit et l'aide à la décision, elles permettent de réduire significativement les cycles de développement de produit.

Le produit de conception « CATIA – Imagine and Shape », a été conçu pour mettre les solutions PLM V5 à la disposition des designers industriels, qui ont longtemps préféré travailler à la main. Ce produit permet d'explorer plus rapidement les idées relatives à un produit et d'aboutir à un plus grand nombre de propositions en un temps réduit. Il convient de noter que le produit « Imagine and Shape » permet aux designers industriels de travailler en collaboration plus étroite et plus tôt dans le processus avec les ingénieurs, cette meilleure collaboration étant la source de nombreux gains de productivité. Le produit « CATIA – Functional Molded Parts » de la Société facilite la conception de produits, particulièrement celle de pièces plastiques pour les industries électroniques et le secteur des biens de consommation. Ce produit permet aux bureaux d'études de pièces plastiques de se concentrer sur l'objet à concevoir plutôt que sur le mode de conception de la pièce. Il leur apporte en particulier une plus grande liberté de création, ajustant automatiquement toute nouvelle pièce aux caractéristiques fonctionnelles prédéfinies du produit, telles que l'épaisseur, le dessin détaillé de la forme ou les zones qui doivent rester libres pour éviter les chocs ou les interférences. Enfin, les solutions de gestion de la connaissance de CATIA V5 permettent aux clients de réutiliser leurs savoir-faire tout au long du cycle de vie du produit. Ces outils permettent en premier lieu de capturer les savoir-faire et d'automatiser les processus. Ils permettent également d'explorer différentes alternatives de conception plus rapidement, tout en s'assurant que les différentes spécifications sont bien respectées. Enfin, ils permettent d'assurer la cohérence et la qualité de différentes alternatives de conception.

Dans le domaine de la collaboration et de la gestion du cycle de vie du produit, la dernière mise à jour proposée par la Société, ENOVIA V5R16, inclut un outil puissant permettant aux designers d'accéder aux données d'ingénierie et à de nouvelles fonctionnalités de navigation directement depuis CATIA V5 « VPM Navigator ». VPM Navigator permet notamment aux clients d'augmenter leur capacité d'innovation et leur productivité, d'améliorer la qualité de leurs produits en intégrant des fonctionnalités de gestion de données dans CATIA V5. Il offre une plus grande facilité d'utilisation car il permet de réduire le nombre d'étapes nécessaires à la définition de l'environnement de conception.

Le modèleur de logique de contrôle (LCM ou « Logic Control Modeler ») de la Société est basé sur un modèle mathématique qui permet une structuration améliorée (« highly-typed ») des données et des flux. Ce modèleur permet de concevoir la logique de contrôle des systèmes automatisés, et constitue le fondement des solutions DELMIA Automation de la Société.

La Société estime qu'elle occupe une position de premier plan dans le domaine de l'intégration entre conception de produit et conception des processus de fabrication, grâce à son modèle unique de description et d'intégration des produits, des processus et des ressources associés (modèle PPR), partagé par CATIA, DELMIA et ENOVIA. Grâce à ce modèle PPR, les entreprises peuvent accéder aux informations, les partager et les réutiliser tout au long du cycle de vie du produit. Par ailleurs, l'architecture ouverte de la V5 permet d'étendre et d'intégrer les solutions PLM de la Société en fonction des besoins spécifiques de chaque client. Le modèle PPR, par l'intermédiaire d'ENOVIA, relie les domaines de l'ingénierie et de la fabrication.

Ouverture des solutions logicielles de la Société

Sur le marché PLM, CAA V5 est la plate-forme de développement de la Société, et se caractérise par sa solidité, ses performances, son ouverture et sa couverture fonctionnelle. Les partenaires CAA de la Société développent, vendent et maintiennent des applications

innovantes s'intégrant aisément avec les solutions PLM via CAA V5. Ils peuvent également profiter des capacités de la plate-forme V5 pour connecter d'autres applications, notamment celles de clients ou celles développées par d'autres éditeurs de logiciels. La plate-forme V5 supporte l'utilisation de standards tels que WebSphere, .net, PROSTEP, ONG, W3C et XML. Ces standards sont principalement élaborés par des consortiums industriels ou par des acteurs industriels majeurs pour l'échange de données, d'interfaces utilisateurs ou de formats.

Sur le segment Design-centric, le logiciel SolidWorks est un système ouvert permettant à des éditeurs de logiciels indépendants de concevoir des produits complémentaires pouvant s'intégrer dans SolidWorks, augmentant ainsi significativement le portefeuille de fonctionnalités offert aux clients.

En complément de ses solutions logicielles pour les marchés PLM et Design-centric, la Société fournit des composants logiciels au travers de sa filiale Spatial. Ces composants sont basés sur des standards industriels et permettent d'augmenter l'interopérabilité des solutions logicielles. Des développeurs logiciels dans plus de 14 secteurs industriels à travers le monde utilisent le modèleur 3D ACIS de Spatial (ACIS), l'un des modèleurs 3D les plus connus. ACIS est basé sur une architecture ouverte C++ orientée objet. La Société propose aussi des convertisseurs de données InterOp Translators qui permettent à des éditeurs de logiciels d'intégrer facilement des fonctionnalités avancées d'interopérabilité de données 3D dans des logiciels 3D. Ainsi, le transcripteur InterOP CATIA V5 Reader and Writer de la Société permet de transformer des données à partir de et vers d'autres formats 3D.

Technologie Version 5

En associant son savoir-faire technologique à sa compréhension des besoins du marché, la Société a développé une architecture de logiciel ouverte et innovante, appelée Version 5 ou V5, mise sur le marché en 1999. La V5 constitue la plate-forme technologique de développement des nouvelles applications destinées au marché du PLM, et permet une intégration étroite des solutions CATIA, DELMIA et ENOVIA.

L'un des principaux atouts de la V5 repose sur son modèle objet unique, qui permet une définition simultanée des produits, processus et ressources (PPR) afin de favoriser une collaboration multidisciplinaire. La V5 permet la conception intelligente de produits, la gestion des processus industriels et de fabrication au sein d'un environnement dynamique (permettant de multiples actions simultanées), afin d'optimiser la définition du produit, la préparation de sa fabrication, sa production et son utilisation.

La technologie V5 permet également aux produits PLM de la Société de s'inscrire dans une logique de gamme évolutive. L'existence de cette gamme permet à des entreprises de tailles différentes, et à des utilisateurs aux profils variés, qu'ils soient utilisateurs occasionnels ou ingénieurs spécialisés, de bénéficier d'une solution PLM totalement intégrée. La Société peut adapter ses solutions aux besoins spécifiques de ses clients parce qu'elles possèdent une architecture commune, la V5, et supportent l'utilisation de standards technologiques à partir desquels d'autres sociétés peuvent développer et créer leurs propres produits.

Les atouts des produits V5 de la Société s'appuient sur les cinq piliers fondamentaux suivants :

- **Optimisation des processus d'entreprise spécifiques à chaque secteur.** L'optimisation des processus de l'entreprise nécessite d'investir du temps, des ressources et de l'énergie afin de comprendre les fondements qui sous-tendent les processus industriels des entreprises manufacturières. Elle requiert également l'appréciation des évolutions industrielles à venir et la définition des processus à mettre en œuvre (*Best Practices*). Pour aider ses clients à délivrer de la valeur par l'optimisation de l'ensemble de leurs processus, la Société doit partager avec eux une appréciation commune et approfondie de la prochaine évolution majeure de leurs processus et du moyen de les déployer avec la V5.
- **Communication en 3D et collaboration.** Les capacités de représentation qu'offre la 3D telles que la maquette numérique améliorent de façon unique l'aptitude à se comprendre mutuellement et à communiquer. Créée par la Société, la maquette numérique offre un environnement d'immersion en 3D dans lequel tous les participants à la gestion du cycle de vie du produit peuvent échanger entre eux leurs concepts, et améliorer directement et rapidement la communication, grâce à la facilité d'accès à l'information qu'elle offre, et à ses fonctionnalités de simulation et de validation. De nombreux projets industriels majeurs sont désormais développés par des réseaux de partenaires venant de sociétés et de pays différents. La réussite d'une équipe virtuelle autour d'un projet passe aujourd'hui par une bonne circulation de l'information, précise et exhaustive. La V5 incorpore des technologies de pointe et offre des fonctionnalités permettant d'optimiser l'utilisation d'Internet et des systèmes d'information de l'entreprise, afin de déployer l'usage universel de la 3D à travers les réseaux de partenaires. La technologie 3D XML de la Société, lancée en 2004, améliore encore la collaboration en 3D, car son format léger basé sur la technologie XML a été conçu pour permettre à un nombre important d'acteurs de partager facilement des données et des informations produites en 3D.
- **Un modèle unique de description et d'intégration des produits, des processus et des ressources (PPR).** Le cycle de vie d'un produit industriel s'étend au-delà du produit lui-même pour inclure les moyens et méthodes nécessaires à sa fabrication et à sa maintenance. Le cœur de la V5 repose sur une technologie unique appelée PPR (Produits, Processus, Ressources). Le PPR comporte

4 Historique et activité

un modèle de produit virtuel qui enregistre la définition logique, fonctionnelle et géométrique du produit, et des processus et ressources associés. Le PPR permet ainsi de créer un environnement précis permettant de gérer l'ensemble du cycle de vie du produit. Cette fonctionnalité unique est propre à l'architecture V5.

- **Enregistrer, partager et réutiliser le savoir-faire de l'entreprise.** Les sociétés industrielles reconnaissent l'importance de la propriété intellectuelle comme actif de l'entreprise, dans la mesure où la pression concurrentielle les force à être toujours plus innovantes. Stimuler le savoir-faire pour innover consiste à identifier et extraire le savoir-faire de l'entreprise, à le partager ou à le réutiliser rapidement, avec précision et efficacité. La V5 intègre des services qui permettent de disposer de ces fonctionnalités. Par exemple, les applications V5 peuvent incorporer des savoir-faire spécifiques prédéfinis pour aider à la conception d'une portière de voiture ou d'une aile d'avion.
- **Ouverture et expansion des applications grâce à une architecture fondée sur des composants logiciels et à un réseau de partenaires de développement.** Les besoins spécifiques de chaque client exigent que leurs solutions PLM soient adaptées, étendues et intégrées, donc ouvertes et permettant d'intégrer d'autres composants logiciels. L'architecture ouverte de la V5 a été spécialement élaborée pour répondre à ces besoins et permet à ses clients et aux autres développeurs de logiciels d'apporter leur contribution au système de logiciels. La Société a développé un réseau de sociétés partenaires qui offrent des produits de niche incorporant certains savoir-faire spécifiques. En utilisant la V5, ces partenaires bénéficient d'une plate-forme de développement unique qui permet d'offrir des solutions logicielles complètement intégrées, composées de leurs produits et de ceux de la Société. En intégrant des langages de programmation de pointe orientés objet, tels que Java et C++, l'architecture de la V5 est comparable à celle d'autres logiciels de premier plan tels que les plates-formes IBM et Microsoft. Par ailleurs, certaines avancées technologiques récentes de la Société, telle que la technologie 3D XML, ont été spécifiquement conçues pour augmenter l'ouverture de ses solutions logicielles, en permettant une collaboration accrue entre les nombreux acteurs intervenant sur le cycle de vie d'un produit.

Technologie Design-centric

Conçue spécialement pour Windows, la technologie Design-centric a pour objectif de permettre aux concepteurs et aux ingénieurs de passer facilement de la conception 2D à un environnement 3D. Son interface utilisateur Windows très intuitive permet aux utilisateurs de se servir efficacement du logiciel SolidWorks sans formation préalable. Les applications SolidWorks proposent aux utilisateurs un processus de conception en 3D qui permet, en partant d'un modèle solide détaillé, de produire rapidement des dessins et d'utiliser des fonctions de conception simples. SolidWorks offre des applications dans trois domaines : la conception, l'analyse et la gestion des données produit.

4.2.6 Clients et secteurs industriels

La stratégie de diversification de la Société vers un plus large éventail de secteurs industriels a rencontré un succès certain. Ses trois secteurs industriels les plus importants sont l'automobile, la mécanique générale et l'aéronautique. Outre des opportunités de croissance dans ses trois secteurs industriels cibles les plus importants, la Société est convaincue que ses solutions logicielles lui permettront de continuer à renforcer sa présence dans les secteurs des biens de consommation, des produits électriques et électroniques, de l'énergie, du pétrole et des industries de transformation, ainsi que dans le secteur de la construction navale.

Durant l'année 2005, la Société a élargi sa base de clients, avec 12 000 nouveaux clients pour ses logiciels de conception et 1 100 pour ses logiciels de PDM. En 2005, la Société a vendu 72 100 licences de conception, comprenant les nouvelles licences CATIA et SolidWorks, ainsi que 40 000 nouvelles licences PDM. Elle estime qu'à fin 2005, elle comptait plus de 90 000 clients dans 80 pays.

Tout en ayant bâti des relations à long terme avec ses clients, la Société a continué à diversifier sa base de clients. Le principal client représente environ 6 % du chiffre d'affaires total, alors que les cinq, dix et vingt plus grands clients ont représenté en 2005 respectivement environ 17 %, 24 % et 30 % du chiffre d'affaires total.

Automobile : Le marché automobile a toujours été et continue d'être un marché important pour la Société. La Société travaille avec la majorité des grands équipementiers automobiles mondiaux. Elle a également développé des relations commerciales avec un certain nombre de sous-traitants automobiles. Le marché automobile comprend les voitures particulières, les motos, les poids lourds, les autobus et les caravanes.

Aéronautique : La Société est significativement présente dans l'industrie aéronautique, dont elle est le principal fournisseur de solutions de conception avancée. Les logiciels de la Société sont ainsi les principaux outils de conception utilisés tant chez Boeing (division aviation civile) que chez Airbus.

Mécanique générale : Le secteur de la Mécanique générale figure parmi les principaux marchés de la Société. Dans ce secteur, les solutions de la Société sont achetées par un large éventail de sociétés, couvrant des industries aussi variées que les produits métalliques, l'équipement industriel et les machines de fabrication, les produits et les équipements mobiles, les trains ainsi que d'autres produits manufacturés. Joka, fabricant de convoyeurs, Mecasonic, fabricant d'équipements de soudure plastique, Meyn, fabricant d'équipements pour l'abattage des volailles, Dong Feng, fabricant d'équipements électriques, THK, fabricant de système de guidage linéaire de précision, et BT Industry, fabricant de chariots élévateurs électriques, comptent parmi les nombreux nouveaux clients de la Société en 2005.

Biens de consommation, électricité et électronique : Les secteurs des biens de consommation, des produits emballés (*consumer packaged goods*) et des produits électriques et électroniques sont des secteurs industriels dans lesquels la Société a fait de grands progrès en 2005. Les nouveaux clients de ce secteur comprennent Nokia, le plus grand fabricant mondial de téléphones, Whirlpool India, fabricant de machines à laver, Raylase, fabricant de systèmes de déflexion de faisceaux laser, Alpine, fabricant important de systèmes audio et de systèmes de navigation pour voitures, et BTicino, fabricant de matériel d'installation électrique.

Énergie, pétrole, industries de transformation et construction navale : Dans les secteurs de l'énergie, du pétrole et de la transformation, ainsi que dans celui de la construction navale, la Société a gagné d'importantes références en 2005, dont Farnham & Pfile, société d'ingénierie et de construction, Kawasaki Heavy Industry, SNC Lavalin, société d'ingénierie et de construction, Hydrolift, fabricant de bateaux de plaisance, et Samsung Heavy Industry Co., fabricant de bateaux et de plates-formes offshore.

Automobile. Dans le secteur de l'automobile au sens large, les clients suivants sont parmi ceux qui utilisent les solutions logicielles de la Société :

BMW	Mitsubishi Fuso Truck & Bus
China Motor Corporation	Mitsubishi Motors
DaimlerChrysler	Porsche
FAW	PSA Peugeot-Citroën
Ferrari	Renault
Ford	Scania
Honda	SsangYong Motor Company
Hyundai Kia Motor Company	Subaru
Irisbus	Toyota Motor
Iveco	Volkswagen-Audi Group
MAN Nutzfahrzeuge AG	Volvo AB
MG Rover	

4 Historique et activité

Chez les sous-traitants automobiles, les clients suivants sont parmi ceux qui utilisent les solutions logicielles de la Société :

Aisin Seiki Co.	Karmann
Autoliv	Koito Manufacturing
Behr	Koyo Seiko
Bertone	Lear
Bertrandt AG	Magna
BorgWarner Automotive	Marcopolo
Bosch	Michelin
Brose Fahrzeugteile	Paulstra
Cimos	Pininfarina
Comau Systems	Ruecker
Continental AG	Siemens VDO
Denso Corp.	Sumitomo Wiring Systems
Draexlmaier	Toyota Gosei
Edag	TRW Automotive
Faurecia	Universal Propulsion Co.
Hella	Valeo
Ichikoh Industries	Williams Controls
Italdesign	Yazaki
Kanto Automotive Works	ZF

Aéronautique. Les clients du secteur aéronautique qui utilisent les solutions logicielles de la Société sont notamment :

Aermacchi	KAI (Korea Aerospace Industries)
AgustaWestland	KHI (Kawasaki Heavy Industries)
Airbus	Latécoère
Alcatel Space	Liebherr
Alcoa Global Fasteners	Litton Guidance & Control Systems
Alenia Aeronautica	Lockheed Martin
Alenia Spazio	Loral
AVIC	Lufthansa Technik AG
BAE Systems	MHI (Mitsubishi Heavy Industries)
Ball Aerospace & Technologies	MTU
Bell Helicopter	NASA
Boeing	Northrop Grumman
Bombardier	Piaggio Aero
Cessna	Pratt & Whitney Canada
Dassault Aviation	Raytheon
Driessen Aircraft Interior Systems	Saab
EADS	Scaled Composites
EI-OP	Sikorsky
Embraer	Singapore Technologies Aerospace
Eurocopter	Smiths Aerospace
FHI (Fuji Heavy Industries)	Snecma
Flight Safety International	Stork Fokker
Goodrich	Sukhoi
Gulfstream	Vought Aircraft Industries
Honeywell	

Mécanique générale. Les clients du secteur de la mécanique générale utilisant les logiciels de la Société regroupent de nombreuses sociétés, notamment des fabricants d'équipements lourds et de machines industrielles. Parmi ces clients figurent :

Alstom Power	Krebs
Arburg	Makino Milling Machine
Bobst	Metso
Bridgestone	Meyn
Claas	Michelin
Daewoo Heavy Industries	Multivac Sepp Haggenmueller GmbH
Elopak, Inc	NTN
F.L. Smidth	OshKosh Group
FlexLink Systems AB	Paper Converting Machine Corporation
Framatome	Philips Oral Healthcare Inc.
Goodyear	Sanyo Machine Works
Grundfos	Scheidt and Bachmann
Halla Engineering & Construction	Schuler
Homag	Sidel
Industrias Romi S.A.	Staubli
Iscar	Sumitomo Heavy Industries
Julius Blum GmbH	Toyota Industries Corporation
Kalmar	TRUMPF Werkzeugmaschinen
Kikuchi Press	Volvo Construction Equipment
Kliklok International	Volvo Penta
Kobelco Construction Machinery	

Les clients du secteur ferroviaire qui utilisent les solutions logicielles de la Société sont notamment : Bombardier Transport, Alusuisse Road & Rail Ltd., Alstom Transport, Changchun Car Co. et Westinghouse Rail Systems Ltd.

Biens de consommation. Les clients du secteur des biens de consommation qui utilisent les logiciels de la Société sont notamment :

Arc International	Kärcher
Asahi	Kodak
Austria Gaming Industries	Konica
Black & Decker	Leifheit
Bombardier Recreation	Life Fitness
Braun	Metabo
Burton Snowboards	Microsoft
Coca-Cola	Newell Rubbermaid
Crown, Cork & Seal	Nilfisk Advance
Dauphin North America	Patek Phillippe
De Longhi	Rain Bird
Dorel Juvenile Group	Rayovac
ETA Swatch	Samsonite
Fratelli Guzzini	Smoby
Gucci	Solo Golf
Hamilton Beach/Proctor Silex	Trek Bicycles
Herman Miller	Werner Ladder Co.
Hewlett Packard	Yakima
Isafrance	

4 Historique et activité

Électricité & électronique. Les clients du secteur de l'électricité et de l'électronique qui utilisent les solutions logicielles de la Société sont notamment les suivants :

ABB PMTV	Mars Electronics
AEG	Matsushita Electric Industrial
Alpine Electronics	MDS Sciex
AMC Centurion AB	Miele
Ares Communications Tech	NEC
Ascom Monotel	Newport Corporation
Automatic Systems	Nikon
Braun Medical	Pioneer
Ceragon Networks	Promise Technology
Clarion	Radio Frequency Systems
Corecess	Ricoh
Electrolux	Sagem
Gnatus	Sanyo Electronics
Gretag Imaging	S&C Electric
Grundig	Sennheiser
Hubert and Suhner	Shunde Special Transformer Works
IBM	Siemens
IFM Electronics GmbH	Sony
Intel Corporation	Sub-Zero
JDS Uniphase	Texas Instruments
Johnson Electric	Thales
Kinpo Electronics	Visonic Group
Legrand	Wolf Appliance

Énergie, pétrole et industries de transformation. Les clients dans le secteur de l'énergie, du pétrole et des industries de transformation qui utilisent les solutions logicielles de la Société comprennent :

Aker	Haden International
Albert Kahn Associates	Hydro Quebec
Alstom Power	ITER
Ansaldo	Kvaerner
Areva	METSO Corporation
BEI	Oceanografia
Consol Energy	PEMEX
DaimlerChrysler	Permasteelisa
Farnham & Pfile Engineering and Construction	Shell
F.L.Smidt	Southern California Edison
Gehry Partners	Trinity Industrial

Chantiers navals et exploitation de bateaux de ligne et de croisière. Les clients de la Société dans le secteur de la construction navale sont notamment :

Bénéteau	MHI (Mitsubishi Heavy Industries)
Berret Racoupeau	Namura Shipbuilding
General Dynamics Bath Iron Works	Northrop Grumman Newport News
General Dynamics Electric Boat	Northrop Grumman Ship Systems
HDW AG	Samsung Heavy Industries
HSD Engines	Seaway
IHI-Marine United	Universal Shipbuilding Corporation
MeyerWerft	Yantai Raffles Shipyard

4.2.7 Les partenariats de la Société pour l'entreprise étendue

La Société a renforcé son approche d'entreprise étendue grâce à ses partenariats avec des clients, des partenaires technologiques, des développeurs de logiciel et des fabricants de matériel informatique.

Relation avec IBM. Le concept d'entreprise étendue vient de la relation de la Société avec IBM pour la commercialisation de ses produits. Ce partenariat de longue date lui a permis d'acquérir une expertise technique approfondie ainsi qu'une force de frappe commerciale dépassant l'accord de distribution décrit ci-dessous « —Ventes et Marketing ». Dans les domaines du matériel, des intergiciels (middleware) et des services de conseil, IBM s'est avéré être un partenaire essentiel. En outre, la collaboration dans divers domaines de recherche et développement a constitué la pierre angulaire de la détermination de la Société et de celle d'IBM à occuper une position de leadership technique pour l'entreprise numérique.

Partenariat avec les clients. La Société entretient un dialogue permanent entre ses équipes de recherche et développement et ses clients, afin de maintenir le développement de ses produits en adéquation avec les besoins du marché. Grâce à l'ouverture de ses applications logicielles, la Société offre à ses clients la possibilité de développer des applications complémentaires pour leur usage interne. La Société estime que des milliers d'applications ont ainsi été développées par ses clients afin de répondre à leurs besoins spécifiques. En outre, la Société comprend des centres de compétences spécialisés par secteur industriel, dont la fonction est de collecter des informations sur les processus de ses clients, et donc de les aider à développer des applications complémentaires adaptées à leurs spécificités sectorielles.

Durant l'année 2005, la Société a poursuivi sa politique active de partenariat avec ses clients pour concevoir, évaluer et tester des applications axées sur les processus. Elle a également organisé des groupes et forums d'utilisateurs aux États-Unis, en Europe, en Asie et en Australie pour permettre à ses clients de partager leurs expériences sur les solutions de la Société. Au cours de ces dernières années, plus de 10 000 personnes dans le monde entier ont participé chaque année à l'un de ces forums.

Partenaires pour le matériel et la technologie. Afin de maximiser les avantages qu'elle tire des technologies disponibles et d'augmenter la valeur ajoutée apportée à ses clients, la Société a mis en place depuis longtemps des partenariats de collaboration technique avec des partenaires clés, dont AMD, DELL, Fujitsu Siemens, Hewlett-Packard, IBM, INTEL, Microsoft et Sun Microsystems, ainsi qu'avec des sociétés plus petites apportant des expertises technologiques spécifiques. Les nouvelles technologies comprises dans la Version 5 ont été développées tant pour les environnements d'origine Windows qu'UNIX. Par ailleurs, un programme de certification est ouvert aux partenaires de la Société, et permet de poursuivre l'optimisation des solutions de la Société sur différentes plates-formes, en fonction des besoins des clients.

En 2004, la Société a conclu une alliance stratégique pluriannuelle avec Microsoft Corporation, afin de fournir ses solutions de conception 3D et de gestion du cycle de vie des produits à l'ensemble des sociétés utilisant la plate-forme logicielle de Microsoft. En s'appuyant sur la plate-forme Microsoft, l'objectif de cette alliance est d'accroître la valeur apportée aux clients grâce à des solutions faciles à utiliser, à déployer et à maintenir, à un faible taux de développement spécifique et à des coûts d'intégration réduits. Suite à cette alliance, la Société et Microsoft ont annoncé en 2005 plusieurs accords, qui devraient permettre d'apporter plus de valeur ajoutée aux clients :

- La Société a décidé de soutenir le format XAML de Microsoft. Cette compatibilité croisée permettra aux utilisateurs de 3D de capturer et de partager des contenus riches en données 3D.
- La Société a lancé une version de ses solutions V5 PLM pour la plate-forme Windows XP x64 Professional, ce qui devrait permettre à ses utilisateurs de bénéficier des capacités de mémoire et de la performance du système Windows 64-bit.
- La Société a annoncé la prise en charge par ses solutions PLM V5 des principales applications de Microsoft destinées au marché professionnel (SQL Server 2005, Visual Studio 2005 et BizTalk Server 2006). Pour les clients de la Société, l'avantage principal réside dans une meilleure intégration entre la puissance des solutions PLM V5 de la Société et la facilité d'utilisation et l'efficacité des plates-formes logicielles de systèmes d'entreprise de Microsoft.

Partenariats de développement de produits. Afin de permettre aux développeurs de logiciels de créer et de vendre leurs propres applications logicielles en utilisant l'architecture Version 5, la Société a créé le programme CAA V5. Ce programme a été lancé en juillet 2001 afin de fournir aux éditeurs indépendants de logiciels la plate-forme de nouvelle génération V5, ainsi qu'un programme complet d'assistance pour leur permettre de développer des applications PLM totalement intégrées et complémentaires à CATIA, ENOVIA et DELMIA V5. En utilisant la V5, ces partenaires disposent d'une plate-forme unique de développement qui permet la création de solutions logicielles intégrées constituées des produits de la Société et des leurs.

4 Historique et activité

En janvier 2006, plus de 360 produits basés sur CAA V5 niveau V5R16 ont été introduits sur le marché PLM par 140 éditeurs de logiciels indépendants. La Société organise chaque année une conférence des développeurs CAA V5 afin d'élargir le réseau de sociétés utilisant sa plate-forme de développement.

La Société a conclu une alliance stratégique en Chine avec CAXA, premier éditeur chinois de solutions de gestion de cycle de vie des produits, afin de créer et de fournir des solutions de conception développées en Chine et basées sur sa technologie PLM V5. Début 2005, la Société a annoncé avec CAXA la disponibilité de CAXA V5, une nouvelle génération de solutions PLM 2D et 3D intégrées, évolutives et destinées au marché chinois, incorporant les composants technologiques V5 de la Société. Ces solutions CAXA V5 sont le fruit du partenariat avec CAXA et du développement de logiciels réalisé dans un centre de recherche et développement conjoint exploité par CAXA à Pékin. La rapidité de leur développement démontre la facilité avec laquelle les développeurs peuvent élaborer des solutions sur la plate-forme CAA V5.

SolidWorks bénéficie également d'un programme de partenariat de développement à deux niveaux, qui regroupe des sociétés fournissant des produits compatibles ou entièrement intégrés avec SolidWorks. SolidWorks procède à des tests extensifs d'intégration entre ces produits, et plus de 260 produits compatibles sont disponibles dans des domaines tels que l'usinage, l'analyse, la simulation et la construction rapide de prototypes.

En 2005, 40 produits développés par 36 partenaires SolidWorks ont acquis le statut de « Certified Gold ». Les produits Gold sont des applications logicielles développées par des partenaires, testées et certifiées par SolidWorks, afin de s'assurer de leur qualité, ainsi que de leur intégration et de leur interopérabilité avec les logiciels SolidWorks, et qui apportent ainsi une meilleure productivité à ses clients. Ces produits font partie du programme élargi SolidWorks Solution Partner qui comprend plus de 700 sociétés à travers le monde.

Partenaires de services et de conseil. L'écosystème d'alliances industrielles de la Société inclut également une communauté de sociétés de conseil et d'intégrateurs de systèmes sous la direction de l'organisation de services intégrés de la Société, Dassault Systèmes Services, aujourd'hui fusionnée avec l'organisation Solutions de la Société pour former Dassault Systèmes Industry Solutions. Ces partenaires de conseil et de services sont en mesure de compléter les offres de services de la Société afin d'optimiser les processus industriels des clients à l'aide de méthodologies éprouvées.

Au-delà de son partenariat de longue date avec IBM PLM pour la commercialisation et la vente de ses solutions PLM, la Société élargit sa relation avec IBM dans le domaine des services. En particulier, depuis janvier 2002, IBM Global Service Business Consulting Group (BCS), l'organisation mondiale d'IBM dédiée aux services, est devenue un partenaire de premier plan de la Société dans le domaine du conseil. En collaboration avec les équipes de services de la Société, IBM BCS offre aux clients des prestations de consulting permettant de sécuriser et d'accélérer le déploiement des solutions PLM de la Société. IBM BCS collabore avec les équipes de services de la Société, afin de développer des offres de service liées à ses solutions PLM. Durant l'année 2005, le groupe Services de la Société a signé un accord avec IBM BCS en vue d'aider les clients à accélérer leurs transformations industrielles, dont le PLM est une composante clé. La Société estime que ses clients bénéficieront de l'association des compétences d'IBM en gestion de projets et en conseil et de l'expertise de la Société dans les technologies logicielles et le domaine technique.

Le réseau des partenaires de conseils et de services de la Société s'est étendu de manière importante ces dernières années, grâce à l'addition de sociétés sélectionnées pour leur compétence reconnue et leur expertise dans la fourniture de solutions PLM et de services d'intégration. Les partenaires les plus actifs/importants de la Société regroupent, en plus d'IBM, Atos Origin, AvicIT, Axiom Systems Inc., Cards Engineering, Cenit, CSC, Dipro, Elsag, EXA, Fasotec, Geometric Software Solutions, Hitachi Zosen (HZS), IASC, Incat, Infosys, Larsen & Toubro, MDTVision (IBM), MRI Systemes, MSC Software, Nihon Unisys, NS Solutions, PCO Technologies, Processia, PROSTEP AG, Toyota Communications Systems, T-Systems, Tata Consulting Services, Tata Technologies Limited, Volvo IT et Wipro.

La Société collabore également étroitement avec ses partenaires de services et de conseil afin qu'ils puissent accompagner dans de parfaites conditions les installations PLM des clients. Pour atteindre cet objectif, la Société propose à ses partenaires trois programmes dans les domaines du conseil et de l'intégration des systèmes, de la formation et du développement d'applications.

Partenaires DELMIA Automation. En avril 2004, la Société a conclu un partenariat avec Schneider Electric, leader mondial des automatismes, pour la commercialisation des solutions DELMIA et le développement des services et activités de conseil destinés aux marchés de la gestion de lignes automatisées et de l'ingénierie de production (planification des processus de production, des processus d'assemblage de production et de simulation d'usines). La société Dextus, filiale à 100 % de Schneider Electric et créée dans le cadre de ce partenariat, est dédiée à la commercialisation et au développement de services autour des solutions DELMIA PLM et DELMIA Automation.

Depuis novembre 2004, la Société a établi un partenariat stratégique avec OMRON Corp., l'un des premiers fabricants de systèmes de commande pour la gestion de lignes industrielles automatisées, aux termes duquel OMRON prévoit de distribuer DELMIA Automation aux ingénieurs de contrôle en tant que sa nouvelle plate-forme de programmation collaborative. Parallèlement, OMRON est devenu partenaire de DELMIA et à ce titre, prévoit d'intégrer DELMIA Automation dans sa nouvelle génération de solutions de gestion de lignes automatisées et de réseaux basée sur l'architecture CAA V5.

Le 12 avril 2005, Siemens A&D Automation Systems et DELMIA ont conclu un accord de coopération technique pour le développement et la maintenance d'une application pour les contrôleurs logiques programmables de Siemens (Siemens PLC Setup) dans le portefeuille DELMIA Automation. Au travers de ce partenariat technique, Siemens A&D apporte à l'équipe de recherche et développement de DELMIA Automation son assistance technique dans le domaine des outils de programmation des contrôleurs logiques programmables (STEP7) pour créer un produit Siemens PLC Setup qui permette aux utilisateurs de DELMIA Automation de générer du code pour les contrôleurs logiques programmables Siemens.

Partenariats académiques. La Société a initié des partenariats avec des centres de recherche, des universités et des écoles à travers le monde. Parmi ces partenaires universitaires figurent : AIP-PRIMECA, California Institute of Technology, Cambridge University, École Polytechnique, the Freiburg Regional School District, Georgia Tech, Hokkaido University, Hong Kong Polytechnic, JSS Noida, MIT, the Norwegian Ministry of Education, Polytechnico di Milano, Princeton University, Purdue University, l'université de Séoul, Tsinghua University, l'université de Tokyo, l'université de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines et la Queen's University de Belfast.

4.2.8 Ventes et Marketing

Présentation générale. La Société recourt principalement à des canaux indirects pour commercialiser ses solutions logicielles. Le principal partenaire de la Société pour la distribution des solutions PLM est IBM, avec qui une relation stratégique de longue date a été développée depuis la création de la Société (voir « Marketing et ventes des solutions PLM de la Société » ci-dessous). Sur le marché Design-centric, les produits SolidWorks sont commercialisés dans le monde entier par un réseau de revendeurs indépendants.

Le chiffre d'affaires généré dans le cadre de l'accord de distribution et marketing signé avec IBM a représenté respectivement 52 % et 56 % du chiffre d'affaires total en 2005 et 2004. Conformément à ce contrat, la Société concède à IBM des licences sur ses produits CATIA, ENOVIA et SMARTEAM, IBM accordant à son tour des sous-licences aux utilisateurs finaux. CATIA, ENOVIA et SMARTEAM sont commercialisés et distribués principalement par IBM au titre d'un accord mutuel non exclusif (voir « Facteurs de Risques » ci-dessus).

IBM paie à la Société des redevances, qui représentent environ 50 % des droits de licence CATIA, ENOVIA et SMARTEAM facturés par IBM. IBM peut également bénéficier d'une prime subordonnée à la réalisation de certains objectifs de croissance des redevances. Ainsi, la réalisation par IBM de l'objectif de croissance des redevances à ses partenaires commerciaux peut donner lieu au versement d'une prime à concurrence de 2 % du chiffre d'affaires réalisé auprès des utilisateurs finaux dans le segment de marché des petites et moyennes entreprises, et la réalisation de l'objectif de croissance de redevances peut donner lieu au versement d'une prime à concurrence de 1,2 % du chiffre d'affaires réalisé auprès des utilisateurs finaux dans le segment de marché des grandes entreprises.

Par ailleurs, spécifiquement pour DELMIA PLM, IBM et la Société ont conclu un accord de coopération pour proposer les solutions de fabrication numérique aux clients auxquels IBM et la Société peuvent apporter ensemble de la valeur ajoutée. Cet accord permet à IBM de vendre au cas par cas les produits DELMIA PLM à certains clients ; la force de vente de DELMIA reste en charge du support des produits.

Ventes et marketing des solutions PLM de la Société. La Société commercialise et vend ses solutions logicielles PLM par le biais (i) de IBM PLM et du réseau de partenaires d'IBM, (ii) de sa force de vente directe pour certaines applications logicielles PLM spécialisées, et (iii) de ses canaux commerciaux PLM indirects.

- *IBM PLM et ses partenaires commerciaux :* La stratégie de marketing de la Société à travers son partenariat avec IBM recouvre la satisfaction des besoins des grandes sociétés ainsi que des petites et moyennes entreprises (« PME ») sur le marché PLM. L'organisation IBM PLM se consacre au marketing et à la vente des produits CATIA, ENOVIA et SMARTEAM principalement à de grandes entreprises. Un réseau de partenaires commerciaux d'IBM se consacre, de façon non exclusive, à la distribution auprès des PME des produits CATIA, ENOVIA et SMARTEAM.

En vertu d'un contrat de Channel Management Services Provider (CMP) avec IBM en vigueur depuis mi-2005, la Société gère actuellement le marketing et la distribution d'une part importante de l'activité PLM DS d'IBM à destination des PME d'Europe et d'Amérique du Nord. L'objectif est d'améliorer l'efficacité organisationnelle et de fournir un support marketing et technique plus important aux partenaires commerciaux d'IBM qui sont en charge de la vente des solutions logicielles de la Société aux PME. Dans le cadre de ce nouvel accord, le rôle de la Société en tant que CMP pour le compte d'IBM a été significativement étendu et inclut maintenant plusieurs pays européens et les États-Unis. Préalablement à ce contrat CMP, la Société avait un statut de Master Partner (renommé CMP mi-2005) en France et au Benelux.

Afin de mieux répondre aux opportunités de distribution et de vente de ses solutions PLM auprès des PME et de renforcer le travail d'IBM PLM, la Société est également devenue Business Partner d'IBM dans certaines zones géographiques. La Société est Business Partner d'IBM en France, en Belgique, en Suisse et, depuis 2004, en Amérique du Nord via sa joint-venture RAND North America, Inc. avec RAND Worldwide. En janvier 2005, la Société est devenue Business Partner d'IBM dans plusieurs pays européens suite à l'acquisition des filiales de RAND Worldwide au Royaume-Uni, en Suède, en Allemagne, en Suisse et en Russie.

- *Canal de vente direct PLM* : Les produits ABAQUS sont principalement commercialisés par une force de vente directe. Les produits DELMIA sont distribués par une force de vente directe, complétée par des revendeurs. Sur certains marchés géographiques et dans une mesure réduite, les produits SMARTEAM sont également commercialisés par une force de vente directe, en plus de la commercialisation par l'intermédiaire du réseau IBM.
- *Canaux de vente indirects PLM* : Les produits d'ABAQUS sont aussi commercialisés dans certaines régions par l'intermédiaire de circuits de vente indirects. De même, les solutions DELMIA sont également vendues par le biais d'un réseau de partenaires commerciaux. Dans une moindre mesure, sur certains marchés géographiques et en complément des réseaux de vente IBM, les produits et solutions SMARTEAM sont commercialisés également par des revendeurs. En 2005, la Société a constitué un réseau de revendeurs en Chine afin de vendre ses applications logicielles PLM V5. Ce réseau de revendeurs est chargé de répondre aux besoins du marché chinois et de vendre quatre des marques PLM de la société – CATIA, ENOVIA, SMARTEAM et DELMIA – dans le cadre d'une approche intégrée. La Société travaille également avec son partenaire CAXA, afin de commercialiser et de vendre en Chine ses produits 2D et 3D basés sur l'infrastructure V5.

Marketing et ventes des solutions Design-centric de la Société. Sur le marché Design-centric, les logiciels SolidWorks sont distribués dans le monde entier par un réseau de plus de 300 revendeurs et distributeurs indépendants. La Société appuie leur action en participant à des salons professionnels et à des séminaires, par des activités de formation en ligne, de la publicité ainsi que par l'édition de documents commerciaux.

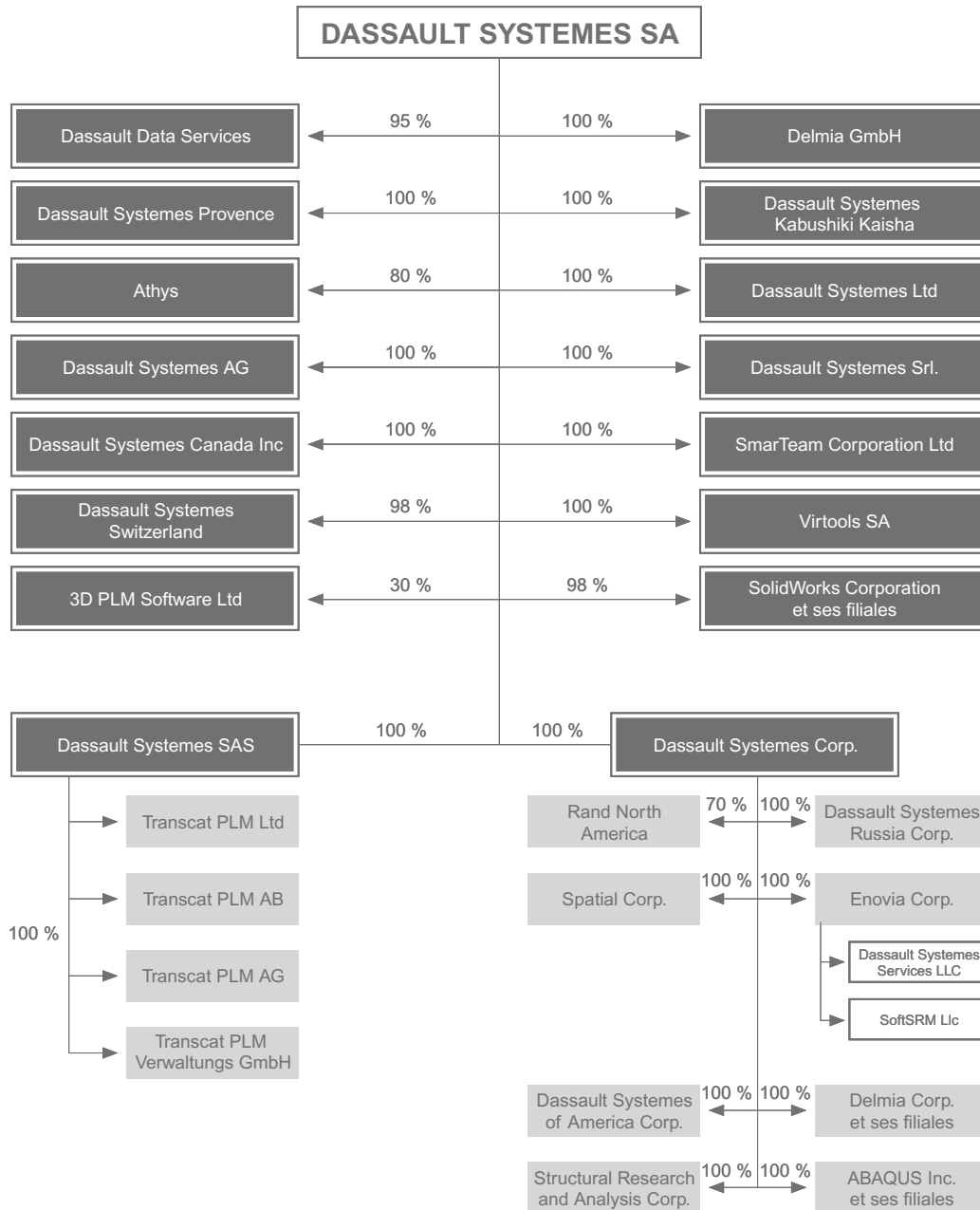
4.2.9 Concurrence

Les marchés auxquels sont destinés les produits de la Société sont caractérisés par une forte concurrence et des mutations rapides de la technologie et des normes. Les principaux concurrents de la Société sur le marché PLM incluent UGS et PTC. Dans le segment du Design-centric, les principaux concurrents de la Société sont Autodesk, Inc., PTC ainsi que d'autres sociétés. La Société est également en concurrence avec plusieurs fournisseurs de logiciels de gestion de la chaîne logistique, ainsi qu'avec des fournisseurs de logiciels d'ingénierie assistée par ordinateur et de logiciels d'entreprise tels que ANSYS, Agile Software, MSC.Software, Oracle et SAP. En outre, de nombreux éditeurs de logiciels spécialisés sont des concurrents sur des applications de niche, y compris Adobe. D'une manière générale, les concurrents de la Société lui font concurrence au niveau mondial.

Sur ses différentes gammes de produits, la Société se positionne vis-à-vis de ses concurrents en s'appuyant sur les caractéristiques distinctives de ses produits, sur leur couverture et leur optimisation ainsi que le prix, l'ouverture, la conception personnalisée, le marketing, les ventes, les services et le support technique. Sa capacité à se situer favorablement par rapport à la concurrence dépend à la fois d'éléments qu'elle maîtrise et d'éléments dont le contrôle lui échappe, notamment le développement réussi et en temps opportun de nouveaux produits, les performances et la qualité des produits, les prix des produits, le service à la clientèle et les tendances sectorielles.

4.3 Structure organisationnelle

Au 31 décembre 2005, la Société est constituée de Dassault Systèmes, et de ses 68 filiales dans 19 pays. À cette date, l'organigramme de la Société et de ses principales filiales est le suivant :



Dassault Systèmes est la société mère du Groupe. Ses deux fonctions principales sont les suivantes : d'une part la société mère est également la principale société opérationnelle du Groupe par la taille et elle est responsable du développement des solutions CATIA et d'une partie des solutions ENOVIA, ainsi que de la plate-forme CAA V5 et, d'autre part, elle fournit des services centralisés à l'ensemble des sociétés du Groupe et, à cet égard agit de manière analogue à une société holding.

Au titre de sa fonction de société mère du Groupe, Dassault Systèmes définit la stratégie de la Société et ses moyens de mise en œuvre. L'équipe de direction est basée au siège social et principal établissement de la société mère, à Suresnes, en France. La société mère gère les activités suivantes : finance, relations investisseurs, communication, affaires juridiques, ressources humaines et informatique, ainsi que la stratégie mondiale de recherche et développement et la gestion du partenariat stratégique avec IBM. Ces services font l'objet d'une refacturation aux filiales qui en bénéficient, sur une base de coûts réels. Le montant total refacturé aux filiales s'est élevé à 1,7 million d'euros en 2005, 1,5 million d'euros en 2004 et à 1,5 million d'euros en 2003. En ce qui concerne les actifs de la Société, ils sont pour la plupart détenus par la filiale qui les utilise pour le développement de logiciels et de services.

Le tableau ci-dessous présente la liste des principales filiales opérationnelles de la Société, ainsi que certaines informations complémentaires au 31 décembre 2005.

Filiale	Participation détenue	Pays du siège social
SolidWorks Corporation	98 %	États-Unis
Enovia Corp.	100 %	États-Unis
Delmia Corp.	100 %	États-Unis
ABAQUS, Inc.	100 %	États-Unis
SmarTeam Corporation Ltd.	100 %	Israël
Spatial Corp.	100 %	États-Unis
Dassault Data Services	95 %	France
Dassault Systèmes KK	100 %	Japon
Dassault Systèmes Services LLC	100 %	États-Unis

Pour les autres filiales détenues directement par la Société, veuillez vous reporter à la Note 18 aux comptes consolidés.

En dehors de la maison mère qui contribue à hauteur de 49 % du chiffre d'affaires de la Société, une seule filiale a contribué en 2005 pour plus de 10 % au chiffre d'affaires consolidé. Il s'agit de SolidWorks (qui regroupe le total des ventes du segment Design-centric). Les résultats et l'activité du segment Design-centric sont présentés au paragraphe « Évolution des activités de la Société » et au paragraphe « Résultats des opérations ».

4.4 Immeubles et équipements

La Société est locataire de l'ensemble de ses bureaux de Suresnes, en banlieue parisienne (environ 30 000 mètres carrés au total sauf pour une partie de ces locaux pour laquelle la Société deviendra propriétaire à l'expiration du contrat de crédit-bail. La plupart des autres sites administratifs, de recherche, de fabrication et de distribution qui, pour la plupart, sont situés en France, aux États-Unis, en Allemagne, en Inde, en Israël, au Japon, au Canada et au Royaume-Uni sont loués. En prévision du transfert de son siège social, la Société a récemment signé un contrat de bail en l'état futur d'achèvement portant sur environ 55 000 mètres carrés à Vélizy, en région parisienne, pour une durée ferme de 12 ans. Ce bail devrait prendre effet à la date d'achèvement de la construction prévue à la fin du premier semestre 2008.

La Société estime que son parc immobilier existant et que l'espace dont elle disposera lorsqu'elle aura déménagé son siège social suffira aux besoins qu'elle prévoit et qu'il devrait être possible d'obtenir des espaces supplémentaires ou de substitution à l'avenir, en fonction des besoins, à des conditions raisonnables.

La Société ne considère pas être exposée à des risques environnementaux importants liés à la nature de son activité. Au contraire, ses produits contribuent à la protection de l'environnement puisqu'ils sont conçus pour se substituer à la construction de prototypes et réduire ainsi les problèmes environnementaux rencontrés par toutes les industries.

EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT

5.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE	p. 59	5.7 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	p. 75
5.1.1 Résumé du résultat des opérations	p. 59		
5.1.2 Évolution du modèle financier de la Société	p. 62		
5.1.3 Indicateurs financiers complémentaires hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options	p. 63	5.8 ÉVOLUTIONS RÉCENTES	p. 77
5.2 RÉSULTAT DES OPÉRATIONS	p. 65	5.9 OBJECTIFS DE LA SOCIÉTÉ	p. 79
5.3 COMPARAISON 2005-2004	p. 69	5.10 ENGAGEMENTS HORS BILAN	p. 79
5.3.1 Données consolidées	p. 69		
5.3.2 Chiffre d'affaires et résultat opérationnel par segment d'activité	p. 72	5.11 TABLEAU DES ENGAGEMENTS CONTRACTUELS	p. 80
5.4 COMPARAISON 2004-2003	p. 73	5.12 ADOPTION DES NORMES COMPTABLES INTERNATIONALES (IFRS)	p. 80
5.5 ÉVOLUTION DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS	p. 73	5.13 RAPPROCHEMENT ENTRE LES PRINCIPES COMPTABLES IFRS ET LES PRINCIPES COMPTABLES AMÉRICAINS	p. 81
5.6 TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAUX	p. 74		

5.1 Présentation générale

Le résumé du résultat des opérations ci-dessous présente certains éléments des résultats financiers de la Société en 2005 en normes IFRS. Ce résumé et les explications détaillées qui le suivent, doivent être lus conjointement, et ne sauraient remplacer les états financiers consolidés et leurs annexes, présentés dans ce rapport annuel.

Dans le cadre de l'analyse du résultat de ses opérations, la Société estime que les indicateurs financiers complémentaires hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options sont des indicateurs importants de la solidité et de la performance de ses opérations. Ces indicateurs excluent (i) pour l'exercice clos le 31 décembre 2005, le retraitement comptable des produits constatés d'avance liés aux acquisitions, et (ii) pour les exercices clos les 31 décembre 2005 et 2004, les amortissements des actifs incorporels liés aux acquisitions de sociétés et de technologies, et les coûts d'attribution de stock-options. Nous faisons référence collectivement à ces éléments exclus sous l'appellation « ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options ». Un rapprochement de ces indicateurs financiers complémentaires hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options avec les indicateurs financiers issus des états financiers consolidés et de leurs annexes est présenté ci-après dans la section « Indicateurs financiers complémentaires hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options ».

5.1.1 Résumé du résultat des opérations

Les performances en chiffre d'affaires et résultat net de la Société en 2005 témoignent de la forte croissance de ses activités PLM.

- Le chiffre d'affaires réalisé par la Société en 2005, en hausse de 17,3 %, s'est élevé à 934,5 millions d'euros. Hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options, le chiffre d'affaires s'est élevé à 943,6 millions d'euros, en hausse de 18,5 %. Le chiffre d'affaires PLM a progressé de 15,8 %, pour s'établir à 753,6 millions d'euros en 2005 (hors 2,1 millions d'euros de ventes inter-segments). Hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options, le chiffre d'affaires PLM a progressé de 17,1 %, pour s'élever à 761,8 millions (hors 2,1 millions d'euros de ventes inter-segments). Au sein de ce segment, le chiffre d'affaires PDM a progressé de 19,9 % en 2005 pour s'élever à 121,9 millions d'euros, notamment grâce à la performance d'ENOVIA. L'activité PLM a également bénéficié au quatrième trimestre 2005 de l'intégration d'ABAQUS, dont l'acquisition a été finalisée début octobre 2005. Le chiffre d'affaires Design-centric a progressé de 24,0 %, pour s'élever à 180,9 millions d'euros (hors 0,5 million d'euros de ventes inter-segments). Hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options, le chiffre d'affaires Design-centric a progressé de 24,6 %, pour s'élever à 181,8 millions (hors 0,5 million d'euros de ventes inter-segments).
- Le résultat net a progressé de 28,7 %, pour atteindre 156,2 millions d'euros en 2005 et le résultat net dilué par action a augmenté de 27,9 %, pour s'élever à 1,33 euro en 2005. Hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options, le résultat net de la Société a représenté 187,2 millions d'euros en 2005, en hausse de 18,8 %, soit un résultat net dilué par action de 1,59 euro en hausse de 16,9 %.

La progression du chiffre d'affaires de la Société en 2005 reflète la dynamique de croissance conjointe des activités de ventes de logiciels et de prestations de services.

- Le chiffre d'affaires logiciel a progressé de 16,8 % en 2005. Hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options, il a augmenté de 18,2 %, pour s'établir à 792,7 millions d'euros. De son côté, le chiffre d'affaires services a augmenté de 20,1 %, pour atteindre 150,9 millions d'euros en 2005.

5 Examen de la situation financière et du résultat

La Société a renforcé sa position de leader sur le marché du PLM en 2005, avec une croissance d'un point de sa part de marché mondiale qui atteint 23 %. Au total, la Société a augmenté sa part de marché de huit points sur les quatre dernières années.

- Le chiffre d'affaires hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options et exprimé en dollar américain (devise utilisée par les consultants du secteur pour mesurer la part de marché) a progressé de 19 % en 2005, d'où une croissance d'un point de la part de marché estimée de la Société à 23 % sur la base d'un taux de change de 1,24 dollar pour 1 euro. En 2004, la Société était classée numéro un sur le marché du PLM, avec une part de marché de 22 % (sa part de marché en 2004 a été révisée à 22 % afin de refléter la révision à la hausse de la taille du marché du PLM par Daratech, société d'analyse du secteur servant de référence pour ce calcul ; cette révision n'a pas eu d'impact sur le classement de la Société).

Le nombre de nouvelles licences CATIA et SolidWorks vendues en 2005 a progressé de façon significative par rapport à 2004.

- Le nombre de nouvelles licences CATIA et SolidWorks vendues en 2005 s'est élevé à 72 078, en augmentation de 15,2 % par rapport à 2004, avec un prix moyen globalement stable ou légèrement en hausse.

La Société continue d'enregistrer un niveau élevé de chiffre d'affaires logiciel récurrent.

- Une des forces du modèle financier de la Société est la part importante du chiffre d'affaires récurrent dans son chiffre d'affaires total. En 2005, le chiffre d'affaires logiciel récurrent a représenté 50 % du chiffre d'affaires logiciel de la Société, qui lui-même a constitué 84 % du chiffre d'affaires total.

La Société a atteint son objectif de maintenir sa marge opérationnelle à un niveau relativement stable, hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options, par rapport à 2004. L'amélioration continue de ses activités à périmètre constant a permis d'absorber en grande partie l'effet dilutif des acquisitions et joint ventures réalisées en 2005 et 2004.

- La marge opérationnelle de la Société a atteint 24,5 % en 2005, à comparer à 24,1 % en 2004. Dans le cadre de la fixation des objectifs de marge de la Société, le critère retenu est la marge hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options. Sur cette base, la marge opérationnelle de la Société a atteint 28,6 % en 2005, contre 29,0 % en 2004.

La situation financière de la Société reste solide.

- Les disponibilités et placements à court terme de la Société se sont élevés à 379,9 millions d'euros au 31 décembre 2005. Au cours de l'exercice, les flux de trésorerie générés par les opérations d'exploitation s'élevaient à 167,5 millions d'euros. En 2005, la Société a distribué un dividende en numéraire pour un montant total de 43,1 millions d'euros, et a réalisé des acquisitions pour un montant total, après déduction de la trésorerie acquise, de 329,4 millions d'euros. Ces acquisitions ont été financées entièrement par la trésorerie de la Société.

Chiffres clés

	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2005	2004
<i>(en millions d'euros, à l'exception des pourcentages et des données par action)</i>		
Chiffre d'affaires	934,5	796,6
Résultat opérationnel	228,6	192,3
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	24,5 %	24,1 %
Résultat net	156,2	121,4
Résultat net dilué par action	€ 1,33	€ 1,04
Indicateurs financiers complémentaires hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options ⁽¹⁾		
Chiffre d'affaires	943,6	796,6
Résultat opérationnel	269,9	231,2
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	28,6 %	29,0 %
Résultat net	187,2	157,6
Résultat net dilué par action	€ 1,59	€ 1,36

(1) Les indicateurs financiers complémentaires hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options excluent, pour l'exercice clos le 31 décembre 2005, le retraitement comptable des produits constatés d'avance lié aux acquisitions, et pour les exercices clos les 31 décembre 2005 et 2004, les amortissements des actifs incorporels liés aux acquisitions et les coûts d'attribution de stock-options. Afin de rapprocher ces indicateurs financiers complémentaires hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options avec les indicateurs financiers issus des états financiers consolidés et de leurs annexes, il convient de se reporter à la section « Indicateurs financiers complémentaires hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options ».

Les fluctuations de taux de change ont eu un impact limité sur les résultats financiers de la Société en 2005, leur ampleur ayant été bien moindre qu'en 2004.

Les fluctuations de change ont eu un impact beaucoup plus faible sur les résultats financiers de la Société en 2005 qu'au cours de l'année précédente. En effet, en 2004, la Société avait enregistré des différences sensibles entre ses taux de croissance publiés et ses taux de croissance à taux de change constants, en raison des fluctuations significatives du dollar américain et du yen japonais par rapport à l'euro.

Indicateurs économiques pertinents (source : Consensus Forecasts publiés par Consensus Economics Inc. en janvier 2006).

La conjoncture économique générale a un impact important sur le chiffre d'affaires et le niveau d'activité de la Société. Par ailleurs, sa clientèle se composant en grande partie d'entreprises industrielles, la Société tient également compte de l'évolution des dépenses d'investissement et du niveau de la production industrielle. Néanmoins, compte tenu des décalages existant entre les principaux cycles économiques et les dépenses d'investissement, des différences entre les cycles d'investissement des divers secteurs industriels auxquels s'adresse la Société, et des spécificités des budgets d'investissements et calendriers propres aux différents clients de la Société, il n'existe pas de corrélation fiable à court ou moyen terme entre ces indicateurs macro-économiques et le chiffre d'affaires de la Société pour une zone géographique ou une période donnée.

Conjoncture économique générale. La croissance générale de l'économie en 2005, telle que mesurée par le PIB, était estimée à 3,6 % aux États-Unis (4,2 % en 2004), à 2,5 % au Japon (2,3 % en 2004), à 1,6 % en France (2,1 % en 2004) et à 0,9 % en Allemagne (1,6 % en 2004). Le consensus actuel pour 2006 fait état d'une conjoncture économique mitigée, avec des évolutions du PIB variables selon les pays.

Dépenses d'investissement. Sur la base des estimations actuelles des dépenses d'investissement en 2005, trois des quatre marchés principaux de la Société – la France, l'Allemagne et le Japon – ont affiché en 2005 des taux de croissance supérieurs à 2004, et les États-Unis ont maintenu un niveau de croissance élevé. Plus précisément, les dépenses d'investissement des entreprises en France et en Allemagne ont progressé respectivement de 3,4 % et de 5,3 %, contre 2,3 % et 2,6 % en 2004. Au Japon, ces dépenses sont estimées en progression de 8,0 % en 2005, contre 4,6 % en 2004. Aux États-Unis, la progression des dépenses d'investissement des entreprises est estimée à 8,9 % en 2005, contre 9,4 % en 2004.

Production industrielle. En 2005, la production industrielle a progressé de 3,2 % aux États-Unis (4,1 % en 2004), de 1,3 % au Japon (5,2 % en 2004), de 0,5 % en France (2,2 % en 2004) et de 2,7 % en Allemagne (2,4 % en 2004).

5 Examen de la situation financière et du résultat

Pour un complément d'information sur les impacts potentiels de la conjoncture économique générale sur l'activité et les performances financières de la Société, il convient de se reporter au chapitre « Facteurs de risque » ci-dessus.

Acquisition d'ABAQUS

Le 4 octobre 2005, la Société a réalisé l'acquisition d'ABAQUS, Inc. pour un coût total incluant les frais de transaction d'environ 346 millions d'euros. Pour plus d'information sur les produits d'ABAQUS, il convient de se reporter au chapitre « Description de l'activité – Structure du marché et marques ». Pour l'information relative à l'impact de l'acquisition sur les résultats de la Société en 2005, il convient de se reporter à la section ci-dessous « Comparaison 2005-2004 ». Pour des informations complémentaires sur cette acquisition, il convient de se reporter à la Note 6 des états financiers consolidés de la Société.

5.1.2 Évolution du modèle financier de la Société

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires total réalisé par la Société provient (i) des redevances de licences de ses logiciels, principale source de chiffre d'affaires de la Société, ainsi que (ii) des prestations de services et autres produits.

Chiffre d'affaires logiciel. Le chiffre d'affaires logiciel a représenté 84 % de son chiffre d'affaires total en 2005 et en 2004. Le chiffre d'affaires logiciel comprend le chiffre d'affaires issu des nouvelles licences, le chiffre d'affaires récurrent lié aux licences existantes et le chiffre d'affaires de développement produit. En 2005 et 2004, respectivement 50 % et 51 % du chiffre d'affaires logiciel était récurrent et issu des redevances périodiques de licences locatives et de maintenance, telles que décrites ci-après.

Les logiciels PLM de la Société font essentiellement l'objet de contrats de licence selon deux modalités alternatives : (i) les « licences locatives » où, pour maintenir sa licence active, le client paie une redevance périodique, (ii) les « licences à redevance initiale », pour lesquelles le client paie une redevance initiale, puis une redevance périodique fixe, en général annuelle. Dans les deux types de licences, les redevances périodiques permettent au client de bénéficier d'une maintenance corrective et de mises à jours des produits sans redevance supplémentaire. Les mises à jour incluent les améliorations de produits existants, mais n'englobent pas la fourniture de nouveaux produits. Le chiffre d'affaires de développement produit, pour sa part, porte sur le développement de nouvelles fonctionnalités de produits demandées par des clients.

Les licences des logiciels de SolidWorks sont concédées moyennant le paiement d'une redevance unique. L'accès aux évolutions et à la maintenance est subordonné au paiement d'une redevance annuelle.

Pour connaître la répartition du chiffre d'affaires entre nouvelles licences, chiffre d'affaires récurrent lié aux licences et développement de produits, il convient de se reporter à la Note 15 aux comptes consolidés.

Chiffre d'affaires services et autres. Le chiffre d'affaires services provient principalement des activités de conseil en méthodologie, de formation et des activités d'ingénierie. En outre, ce chiffre d'affaires comprend les commissions de distribution et marges commerciales liées à l'activité de la Société en tant que Business Partner d'IBM en Europe et en Amérique du Nord. Depuis la mi-2005, la Société perçoit également des commissions pour la gestion du réseau de Business Partners d'IBM PLM aux États-Unis et dans plusieurs pays européens. Enfin, la Société revend marginalement du matériel et, dans ce cas, seule la marge commerciale nette sur ces ventes est comptabilisée en chiffre d'affaires. En 2005 et 2004, le chiffre d'affaires des activités de services de la Société était principalement généré par l'activité PLM (« Process-centric »).

Une part significative du chiffre d'affaires de la Société a été générée au travers de ses accords commerciaux avec IBM. Pour une information détaillée sur la relation de la Société avec IBM, il convient de se reporter au chapitre « Facteurs de risque » et au chapitre « Description de l'activité – Vente et Marketing »

Charges opérationnelles

Frais de recherche et développement. Les frais de recherche et développement des logiciels de la Société ont respectivement représenté 28 % et 29 % de son chiffre d'affaires total en 2005 et 2004. Ils comprennent essentiellement les frais de personnel des spécialistes dans l'infrastructure de logiciels et différents domaines applicatifs, tels que la conception mécanique, la fabrication, l'ingénierie mécanique ou le style, ainsi que des spécialistes disposant d'expérience et de savoir-faire dans les secteurs industriels ciblés par la Société. Les frais de recherche et développement comprennent également les coûts de location, les amortissements et les frais de maintenance du matériel informatique utilisé pour l'activité de développement, ainsi que le coût des outils de développement des logiciels et les frais liés aux réseaux informatiques et aux autres moyens de communication.

Les frais de recherche et développement des logiciels sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés, si l'analyse des critères techniques ne les rend pas immobilisables. Depuis la création de la Société en 1981, l'application de ce principe comptable a conduit à l'enregistrement de tous ces coûts en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été engagés.

Frais commerciaux. Les frais commerciaux de la Société ont respectivement représenté 25 % et 22 % de son chiffre d'affaires total en 2005 et 2004. Ils comprennent principalement les frais de personnel, les frais de déplacement et les coûts d'infrastructure marketing tels que les frais de location de locaux professionnels et d'ordinateurs, les commissions de vente ainsi qu'une partie des amortissements des actifs incorporels acquis dans le cadre d'opérations de croissance externe. Les frais commerciaux de la Société incluent essentiellement les dépenses relatives aux activités de support à IBM, y compris son activité de CMP (Channel Management Services Provider) depuis la mi-2005 et ses activités de Business Partner d'IBM en Europe et en Amérique du Nord, ainsi qu'aux circuits de distribution directs et à l'activité de support des autres réseaux de distribution indirects de la Société.

Amortissements d'actifs incorporels acquis. Les amortissements d'actifs incorporels comprennent l'amortissement des technologies acquises, ainsi que l'amortissement d'actifs incorporels (essentiellement fonds de commerce et technologies) acquis dans le cadre d'opérations de croissance externe. En application des normes IFRS, ces amortissements sont ventilés selon leur nature entre coût des ventes de logiciels et frais commerciaux.

5.1.3 Indicateurs financiers complémentaires hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options

Dans le cadre de l'analyse et de la communication du résultat de ses opérations, la Société emploie certains indicateurs financiers complémentaires hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options qui, compte tenu de ses récentes acquisitions, excluent :

- pour l'exercice clos le 31 décembre 2005, le retraitement comptable des produits constatés d'avance liés aux acquisitions, et
- pour les exercices clos les 31 décembre 2005 et 2004, les amortissements des actifs incorporels liés aux acquisitions de technologies et de sociétés, et les coûts d'attribution de stock-options.

La Société fait référence collectivement à ces éléments exclus sous l'appellation « ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options ».

La Société pense que ces indicateurs financiers hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options sont une information complémentaire utile pour mieux comprendre ses performances passées et futures. Ces indicateurs sont notamment utilisés par les analystes financiers et les investisseurs. Néanmoins, ces indicateurs financiers complémentaires ne sont pas conformes aux normes IFRS et ne doivent pas être considérés comme une alternative aux informations répondant à ces principes.

Les tableaux ci-dessous réconcilient les indicateurs financiers complémentaires hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options avec les informations présentées dans les états financiers consolidés de la Société et les notes y afférent pour les exercices clos les 31 décembre 2005 et 2004.

5 Examen de la situation financière et du résultat

Exercice clos le 31 décembre 2005						
(en millions d'euros, à l'exception des pourcentages et des données par action)	Chiffre d'affaires	Charges opérationnelles	Résultat opérationnel	Marge opérationnelle	Résultat net	BPA (dilué)
Publié	934,5	705,9	228,6	24,5 %	156,2	€ 1,33
Croissance par rapport à 2004	+ 17 %	+ 17 %	+ 19 %	+ 0,4 pt	+ 29 %	+ 28 %
Amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions	-	(9,8)	9,8	-	9,8	0,08
Effet résultant de l'ajustement de la valeur comptable des produits constatés d'avance des sociétés acquises	9,1	-	9,1	-	9,1	0,08
Attribution de stock-options	-	(22,4)	22,4	-	22,4	0,19
Effet impôt	-	-	-	-	(10,3)	(0,09)
Excluant les ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options	943,6	673,7	269,9	28,6 %	187,2	1,59
Croissance par rapport à 2004	18 %	19 %	17 %	(0,4 pt)	19 %	17 %

Exercice clos le 31 décembre 2004						
(en millions d'euros, à l'exception des pourcentages et des données par action)	Chiffre d'affaires	Charges opérationnelles	Résultat opérationnel	Marge opérationnelle	Résultat net	BPA (dilué)
Publié	796,6	604,3	192,3	24,1 %	121,4	€ 1,04
Amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions	-	(1,4)	1,4	-	1,4	0,01
Attribution de stock-options	-	(37,5)	37,5	-	37,5	0,33
Effet impôt	-	-	-	-	(2,7)	(0,02)
Excluant les ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options	796,6	565,4	231,2	29,0 %	157,6	1,36

Sur la base des taux d'imposition effectifs de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2005 et 2004 de 35,9 % et 39,2 %, respectivement, l'impact après effet d'impôt de l'ajustement de la valeur comptable des produits constatés d'avance des sociétés acquises représentait 5,4 millions d'euros en 2005, l'impact après effet d'impôt de l'amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions était de 6,3 millions d'euros en 2005 et de 1,2 million d'euros en 2004, et l'impact après effet d'impôt des coûts d'attribution de stock-options était de 19,3 millions d'euros en 2005 et de 35,0 millions d'euros en 2004. L'amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions en 2004 comprenait exclusivement l'amortissement de technologies acquises.

5.2 Résultat des opérations

Le tableau ci-dessous présente la contribution au chiffre d'affaires, au résultat opérationnel et au résultat net des segments d'activité Process-centric et Design-centric (voir Notes 1 et 17 aux comptes consolidés).

	← Exercices clos les 31 décembre →			
	2005		2004	
<i>(en millions d'euros, sauf pourcentages)</i>				
Chiffre d'affaires				
Process-centric	755,8	80,9 %	652,1	81,9 %
Design-centric	181,3	19,4 %	146,2	18,3 %
Elimination	(2,6)	(0,3 %)	(1,7)	(0,2 %)
Total	934,5	100,0 %	796,6	100,0 %
Résultat opérationnel				
Process-centric	181,9	79,6 %	182,5	94,9 %
Design-centric	46,7	20,4 %	9,8	5,1 %
Total	228,6	100,0 %	192,3	100,0 %
Résultat net				
Process-centric	126,5	81,0 %	122,6	101,0 %
Design-centric	29,7	19,0 %	(1,2)	(1,0 %)
Total	156,2	100,0 %	121,4	100,0 %
Indicateurs financiers complémentaires hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options ⁽¹⁾				
Chiffre d'affaires				
Process-centric	763,8	80,9 %	652,1	81,9 %
Design-centric	182,4	19,3 %	146,2	18,3 %
Elimination	(2,6)	(0,2 %)	(1,7)	(0,2 %)
Total	943,6	100,0 %	796,6	100,0 %
Résultat opérationnel				
Process-centric	204,0	75,6 %	183,8	79,5 %
Design-centric	65,9	24,4 %	47,4	20,5 %
Total	269,9	100,0 %	231,2	100,0 %
Résultat net				
Process-centric	141,7	75,7 %	123,8	77,7 %
Design-centric	45,5	24,3 %	33,8	22,3 %
Total	187,2	100,0 %	157,6	100,0 %

(1) Les indicateurs financiers complémentaires hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options excluent, pour l'exercice clos le 31 décembre 2005, le retraitement comptable des produits constatés d'avance liés aux acquisitions, et pour les exercices clos les 31 décembre 2005 et 2004, les amortissements des actifs incorporels liés aux acquisitions et les coûts d'attribution de stock-options. Afin de rapprocher ces indicateurs financiers complémentaires hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options avec les indicateurs financiers issus des états financiers consolidés et de leurs annexes, il convient de se reporter à la section « Indicateurs financiers complémentaires hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options ».

5 Examen de la situation financière et du résultat

Les tableaux ci-dessous présentent des informations financières extraites des comptes consolidés de la Société, exprimées en pourcentage de son chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires de la Société et les pourcentages du chiffre d'affaires total des divers postes de charges ou autres rubriques du chiffre d'affaires peuvent ne pas être comparables à ceux des concurrents de la Société en raison des accords commerciaux de la Société avec IBM.

Données consolidées

(en pourcentage du chiffre d'affaires total)	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2005	2004
Ventes de logiciels	83,8 %	84,2 %
Prestations de services	16,2	15,8
Total chiffre d'affaires	100,0	100,0
Coût des ventes de logiciels	(3,5)	(2,9)
Coût des prestations de services vendues	(12,4)	(12,7)
Total coût des produits et services vendus	(15,9)	(15,6)
Marge brute	84,1	84,4
Frais de recherche et de développement	(27,7)	(29,5)
Frais commerciaux	(24,7)	(22,5)
Frais généraux et administratifs	(7,2)	(8,3)
Total des frais de recherche, commerciaux et administratifs	(59,6)	(60,3)
Résultat opérationnel	24,5	24,1
Produits financiers et autres produits, nets	1,7	1,0
Résultat avant impôt sur le résultat	26,2	25,1
Charge d'impôt sur le résultat	(9,4)	(9,9)
Intérêts minoritaires	(0,1)	0,0
Résultat net	16,7	15,2
Indicateurs financiers complémentaires hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options⁽¹⁾		
Résultat opérationnel	28,6 %	29,0 %
Résultat net	19,8	19,8

(1) Les indicateurs financiers complémentaires hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options excluent, pour l'exercice clos le 31 décembre 2005, le retraitement comptable des produits constatés d'avance liés aux acquisitions, et pour les exercices clos les 31 décembre 2005 et 2004, les amortissements des actifs incorporels liés aux acquisitions et les coûts d'attribution de stock-options. Afin de rapprocher ces indicateurs financiers complémentaires hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options avec les indicateurs financiers issus des états financiers consolidés et de leurs annexes, il convient de se reporter à la section « Indicateurs financiers complémentaires hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options ».

Données consolidées relatives au segment Process-centric

	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2005	2004
<i>(en pourcentage du chiffre d'affaires du segment Process-centric)</i>		
Ventes de logiciels	79,8 %	80,5 %
Prestations de services	20,2	19,5
Total chiffre d'affaires du segment Process-centric	100,0	100,0
Coût des ventes de logiciels	(2,4)	(1,6)
Coût des prestations de services vendues	(15,3)	(15,5)
Total coût des produits et services vendus	(17,7)	(17,1)
Marge brute	82,3	82,9
Frais de recherche et de développement	(29,5)	(30,3)
Frais commerciaux	(21,8)	(18,2)
Frais généraux et administratifs	(6,9)	(6,4)
Total frais de recherche, commerciaux et administratifs	(58,2)	(54,9)
Résultat opérationnel	24,1	28,0
Produits financiers et autres produits, nets	1,7	0,3
Résultat avant impôt sur le résultat	25,8	28,3
Charge d'impôt sur le résultat	(9,1)	(9,6)
Intérêts minoritaires	0,1	0,1
Résultat net	16,7	18,8
Indicateurs financiers complémentaires hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options ⁽¹⁾		
Résultat opérationnel	26,7 %	28,2 %
Résultat net	18,6	19,0

(1) Les indicateurs financiers complémentaires hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options excluent, pour l'exercice clos le 31 décembre 2005, le retraitement comptable des produits constatés d'avance liés aux acquisitions, et pour les exercices clos les 31 décembre 2005 et 2004, les amortissements des actifs incorporels liés aux acquisitions et les coûts d'attribution de stock-options. Afin de rapprocher ces indicateurs financiers complémentaires hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options avec les indicateurs financiers issus des états financiers consolidés et de leurs annexes, il convient de se reporter à la section « Indicateurs financiers complémentaires hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options ».

5 Examen de la situation financière et du résultat

Données consolidées relatives au segment Design-centric

(en % du chiffre d'affaires du segment Design-centric)	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2005	2004
Ventes de logiciels	99,8 %	99,9 %
Prestations de services	0,2	0,1
Total chiffre d'affaires du segment Design-centric	100,0	100,0
Coût des ventes de logiciels	(8,5)	(8,9)
Coût des prestations de services vendues	0,0	0,0
Total coût des produits et services vendus	(8,5)	(8,9)
Marge brute	91,5	91,1
Frais de recherche et de développement	(20,3)	(25,8)
Frais commerciaux	(36,3)	(41,5)
Frais généraux et administratifs	(9,2)	(17,1)
Total frais de recherche, commerciaux et administratifs	(65,8)	(84,4)
Résultat opérationnel	25,7	6,7
Produits financiers et autres produits, nets	1,5	3,6
Résultat avant impôt sur le résultat	27,2	10,3
Charge d'impôt sur le résultat	(10,2)	(10,7)
Intérêts minoritaires	(0,6)	(0,4)
Résultat net	16,4	(0,8)
Indicateurs financiers complémentaires hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options ⁽¹⁾		
Résultat opérationnel	36,1 %	32,4 %
Résultat net	24,9	23,1

(1) Les indicateurs financiers complémentaires hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options excluent, pour l'exercice clos le 31 décembre 2005, le retraitement comptable des produits constatés d'avance liés aux acquisitions, et pour les exercices clos les 31 décembre 2005 et 2004, les amortissements des actifs incorporels liés aux acquisitions et les coûts d'attribution de stock-options. Afin de rapprocher ces indicateurs financiers complémentaires hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options avec les indicateurs financiers issus des états financiers consolidés et de leurs annexes, il convient de se reporter à la section « Indicateurs financiers complémentaires hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options ».

5.3 Comparaison 2005-2004

5.3.1 Données consolidées

Répartition du chiffre d'affaires

Les tableaux ci-dessous indiquent la répartition du chiffre d'affaires de la Société par nature d'activité et par zone géographique pour les périodes indiquées.

(en millions d'euros)

	Exercices clos les 31 décembre		
	2005	2004	% de croissance
Chiffre d'affaires par activité			
Chiffre d'affaires logiciel	783,6	670,9	16,8 %
Chiffre d'affaires services et autres ⁽¹⁾	150,9	125,7	20,1 %
Total	934,5	796,6	17,3 %

	Exercices clos les 31 décembre		
	2005	2004	% de croissance
Chiffre d'affaires par zone géographique ⁽²⁾			
Europe ⁽³⁾	438,2	371,0	18,1 %
Continent Américain ⁽³⁾	283,0	230,9	22,6 %
Asie-Pacifique ⁽³⁾	213,3	194,7	9,5 %
Total	934,5	796,6	17,3 %

(1) L'intégralité du chiffre d'affaires Services et autres de la Société était générée par l'activité PLM (Process-centric) en 2005 et 2004.

(2) Dans les comptes consolidés, la Société présente son chiffre d'affaires logiciel de deux façons : (i) en fonction de la zone géographique du client utilisateur final, (ii) et en fonction de la zone géographique dans laquelle est située l'unité opérationnelle de la Société qui enregistre la transaction (voir Note 17 aux comptes consolidés). Dans les tableaux ci-dessus le chiffre d'affaires logiciel est toujours présenté en fonction de la zone géographique du client utilisateur final, tandis que le chiffre d'affaires prestations de services est toujours présenté en fonction du lieu où s'exerce l'activité.

(3) Voir Note 17 aux comptes consolidés. Les ventes réalisées en France et en Allemagne représentent l'essentiel des ventes réalisées en Europe. La majorité du chiffre d'affaires réalisé sur le continent Américain provient des États-Unis, et la majorité du chiffre d'affaires réalisé dans la région Asie-Pacifique, du Japon.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires a progressé de 17,3 % en 2005 pour atteindre 934,5 millions d'euros contre 796,6 millions d'euros en 2004, grâce à une croissance soutenue aussi bien des ventes de logiciels que des prestations de services, dans chacun des segments d'activité de la Société. Hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options, le chiffre d'affaires a progressé de 18,5 % en 2005 (19 % à taux de change constants) pour atteindre 943,6 millions d'euros, contre 796,6 millions d'euros en 2004.

Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique. Toutes les zones géographiques ont contribué à la croissance du chiffre d'affaires en 2005, le continent américain affichant la plus forte hausse. L'Europe a représenté 47 % du chiffre d'affaires total de la Société en 2005, le continent américain 30 % et l'Asie 23 %. Toutes les régions ont bénéficié de l'intégration d'ABAQUS au quatrième trimestre 2005.

- *Europe* : Le chiffre d'affaires a augmenté de 18,1 % en 2005. Hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options, cette hausse s'élève à 19,1 %. La croissance soutenue des ventes de logiciels et de prestations de services a contribué à la progression du chiffre d'affaires en Europe, tant dans le domaine du PLM que du Design-centric.
- *Amériques* : En 2005, le chiffre d'affaires a progressé de 22,6 %. Hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options, cette croissance a atteint 24,0 % (également environ 24 % à taux de change constants). La Société a bénéficié d'une croissance soutenue dans les ventes de logiciels et les prestations de services, tant dans le domaine du PLM que du Design-centric.

5 Examen de la situation financière et du résultat

- *Asie* : Le chiffre d'affaires 2005 a progressé de 9,5 %, et de 10,7 % hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options (12 % à taux de change constants). Cette croissance reflète la forte croissance des ventes de logiciels dans le segment Design-centric, ainsi que la bonne progression globale des solutions PLM.

Chiffre d'affaires logiciel. Le chiffre d'affaires logiciel a enregistré une hausse de 16,8 % et s'est élevé à 783,6 millions d'euros en 2005. Hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options, le chiffre d'affaires logiciel a progressé de 18,2 % (19 % à taux de change constants), pour atteindre 792,7 millions d'euros, contre 670,9 millions d'euros en 2004.

Chiffre d'affaires logiciel récurrent. Le chiffre d'affaires logiciel récurrent s'est établi à 389,3 millions d'euros en 2005, contre 343,2 millions d'euros en 2004, soit une hausse de 13,4 %. Ce chiffre d'affaires a représenté respectivement 50 % et 51 % du chiffre d'affaires logiciel en 2005 et en 2004. Deux tiers environ de l'augmentation du chiffre d'affaires logiciel récurrent s'explique par l'accroissement de la base installée PLM et des revenus de maintenance dans le segment Design-centric. Le tiers restant provient principalement du chiffre d'affaires logiciel récurrent apporté par ABAQUS, consolidé à compter du début du dernier trimestre 2005.

Licences et prix. En 2005, la Société a enregistré une forte progression de son activité de ventes de licences, qui s'est accompagnée d'une stabilité ou d'une légère augmentation des prix en moyenne sur l'ensemble de l'exercice. Les ventes de licences CATIA et SolidWorks ont augmenté de 15,2 %, pour atteindre 72 078 nouvelles licences. Les ventes de licences CATIA ont augmenté de 6,4 %, pour s'établir à 34 798 nouvelles licences en 2005. Les ventes de nouvelles licences SolidWorks ont, pour leur part, affiché une hausse de 24,8 %, atteignant 37 280 licences en 2005.

Chiffre d'affaires services et autres. Le chiffre d'affaires services et autres a progressé de 20,1 % (20 % à taux de change constants) pour s'établir à 150,9 millions d'euros en 2005, contre 125,7 millions d'euros en 2004. Cette progression s'explique par plusieurs facteurs : (i) augmentation des activités de conseil dans le domaine du PLM ; (ii) hausse des commissions perçues en tant que Business Partner d'IBM dans certaines zones géographiques ; (iii) commissions perçues à compter de mi-2005 au titre de son activité de CMP (Channel Management Services Provider) pour animer le réseau commercial de Business Partners d'IBM PLM et (iv) chiffre d'affaires services réalisé par ABAQUS consolidé à compter du début du dernier trimestre 2005. Le taux de marge brute de l'activité services a progressé en 2005, pour atteindre 23,2 %, contre 19,6 % en 2004. Cette amélioration significative du taux de marge brute s'explique par une augmentation de la proportion des activités de conseil à marge élevée dans le domaine du PLM.

Charges opérationnelles

En 2005, la Société a poursuivi d'importants investissements à vocation stratégique et opérationnelle. La Société a élargi l'éventail de ses marchés potentiels par des innovations technologiques et par des acquisitions complémentaires, notamment ABAQUS et Virtools. Elle a en outre réalisé des investissements dans le domaine de la distribution afin d'enrichir et d'accroître le support direct qu'elle fournit à ses partenaires commerciaux et de renforcer sa couverture commerciale.

En 2005, les charges opérationnelles ont augmenté de 16,0 % pour atteindre 557,1 millions d'euros, à comparer à 480,2 millions d'euros en 2004, reflétant ainsi principalement la hausse de l'effectif moyen de 18,4 % en 2005. Les charges opérationnelles se sont réparties en 2005 comme suit : (i) frais de recherche et de développement pour un montant de 258,9 millions d'euros, soit 46,5 % des charges opérationnelles ; (ii) frais de marketing et de vente pour un montant de 230,6 millions d'euros, soit 41,4 % des charges opérationnelles ; (iii) frais généraux et administratifs pour un montant de 67,6 millions d'euros, soit 12,1 % des charges opérationnelles.

Frais de recherche et de développement. Les frais de recherche et de développement ont progressé de 10,2 % pour atteindre 258,9 millions d'euros en 2005, contre 234,9 millions d'euros en 2004. La hausse des frais de recherche et de développement résulte de l'accroissement de l'effectif moyen de 14,0 % par croissance interne et par suite de l'acquisition d'ABAQUS et de Virtools, ainsi que du partenariat de la Société avec I2 dans le domaine des solutions de gestion de l'approvisionnement. La Société a enregistré en particulier une hausse de ses frais de recherche et de développement sur les solutions PLM, la gestion des lignes automatisées et les technologies 3D XML. Au 31 décembre 2005, l'effectif total de recherche, développement et production atteignait 2 678 personnes, soit une hausse de 23,4 %, par rapport à l'effectif de 2 171 salariés au 31 décembre 2004. Les frais de recherche et de développement ont représenté 27,7 % du chiffre d'affaires total en 2005, contre 29,5 % en 2004 (voir « Recherche et développement, brevets et licences – Recherche et développement » ci-dessous).

Frais commerciaux. Les frais commerciaux ont augmenté de 28,8 % pour atteindre 230,6 millions d'euros en 2005, contre 179,0 millions d'euros en 2004. Cette progression des frais commerciaux est imputable à différents facteurs : impact de la joint-venture Rand North America Inc. formée mi 2004, acquisitions de certaines filiales de Rand en Europe effective début 2005 et d'ABAQUS en octobre 2005, investissements supplémentaires liés à la montée en puissance de l'organisation de Channel Management Provider pour animer le réseau commercial de Business Partners d'IBM PLM. Au 31 décembre 2005, l'effectif ventes, marketing et services total de la Société s'établissait à 2 614 salariés, en hausse de 33,8 % par rapport à l'effectif de 1 954 salariés au 31 décembre 2004. Les frais commerciaux ont représenté 24,7 % du chiffre d'affaires total en 2005, contre 22,5 % en 2004.

Frais généraux et administratifs. Les frais généraux et administratifs ont progressé de 2,0 % en 2005, pour atteindre 67,6 millions d'euros contre 66,3 millions d'euros en 2004. La croissance de l'effectif moyen de 18,3 % (due essentiellement aux acquisitions réalisées en 2004 et 2005) et l'augmentation des coûts liés au déploiement de nouveaux systèmes d'ERP et à la mise en place de moyens de contrôle interne additionnels liés à la réglementation Sarbanes-Oxley ont été partiellement compensées par la diminution des coûts d'attribution de stock-options. Au 31 décembre 2005, l'effectif administratif total représentait 401 salariés, en hausse de 21,1 % par rapport à l'effectif de 331 salariés au 31 décembre 2004. Les frais généraux et administratifs ont représenté 7,2 % du chiffre d'affaires total en 2005, contre 8,3 % en 2004.

Amortissement des actifs incorporels. Les amortissements d'actifs incorporels se sont accrus pour atteindre 9,8 millions d'euros en 2005, contre 1,4 million d'euros en 2004. Cette hausse reflète essentiellement les coûts d'acquisition liés à l'acquisition d'ABAQUS en octobre 2005.

Résultat opérationnel et marge opérationnelle

Le résultat opérationnel de la Société a augmenté de 18,9 % pour s'élever en 2005 à 228,6 millions d'euros, contre 192,3 millions d'euros en 2004, reflétant la croissance du chiffre d'affaires, la diminution des coûts d'attribution de stock-options étant partiellement compensée par l'augmentation des charges liées aux acquisitions. Hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options, le résultat opérationnel a augmenté de 16,7 % pour s'élever à 269,9 millions d'euros en 2005 contre 231,2 millions d'euros en 2004, en ligne avec l'évolution du chiffre d'affaires. La marge opérationnelle de la Société était de 24,5 % en 2005, contre 24,1 % en 2004. Hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options, la marge opérationnelle de la Société est restée relativement stable à 28,6 % en 2005, contre 29,0 % en 2004, l'accroissement de la rentabilité des activités existantes contrebalançant l'augmentation des charges opérationnelles provenant des acquisitions réalisées en 2004 et 2005.

Produits financiers et autres produits nets

Les produits financiers et autres produits nets se sont élevés à 15,9 millions d'euros en 2005, contre 7,6 millions d'euros en 2004. Cette croissance provient essentiellement d'une augmentation de 20,6 % des produits financiers nets, due à un solde moyen plus élevé des disponibilités et placements à court terme au cours des trois premiers trimestres de 2005, ainsi qu'à l'évolution plus favorable des taux d'intérêt. Plus précisément, les produits financiers et autres produits nets réalisés en 2005 sont composés d'un produit financier net de 13,9 millions d'euros, de pertes de change de -1,5 millions d'euros et d'autres produits pour un montant de 3,5 millions d'euros. Les autres produits comprenaient essentiellement des plus-values sur cessions de participations minoritaires en partie compensées par des dépréciations de participations minoritaires (voir Note 3 aux comptes consolidés). Au 31 décembre 2005, les disponibilités et placements à court terme s'élevaient à 379,9 millions d'euros, en baisse par rapport aux 552,8 millions d'euros au 31 décembre 2004, ce recul étant principalement imputable à l'impact des acquisitions effectuées sur l'exercice, en partie compensé par les disponibilités nettes issues des opérations d'exploitation (voir Notes 2 et 3 aux comptes consolidés).

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat s'est élevée à 87,7 millions d'euros en 2005, contre 78,3 millions d'euros en 2004, soit un taux effectif d'impôt sur le résultat de 35,9 % en 2005, contre 39,2 % en 2004 (voir Note 8 aux comptes consolidés).

Résultat net

Le résultat net de la Société a augmenté de 28,7 % pour s'élever à 156,2 millions d'euros en 2005, contre 121,4 millions d'euros en 2004. Hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options, le résultat net a progressé de 18,8 % pour s'établir à 187,2 millions en 2005, contre 157,6 millions d'euros en 2004, reflétant ainsi la croissance du résultat opérationnel et du résultat financier de la Société.

Résultat net par action

Le résultat net dilué par action a progressé de 27,9 % en 2005, pour atteindre 1,33 euro, contre 1,04 euro en 2004. Hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options, le résultat net dilué par action de la Société a augmenté de 16,9 % en 2005 à 1,59 euro, contre 1,36 euro par action en 2004. Cette progression suit de près l'évolution du chiffre d'affaires total et du résultat net.

5.3.2 Chiffre d'affaires et résultat opérationnel par segment d'activité

Process-centric (PLM)

Chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires réalisé par le segment Process-centric, y compris le chiffre d'affaires PDM, a progressé de 15,8 % en 2005 pour atteindre 753,6 millions d'euros (hors 2,1 millions d'euros de ventes inter-segments) soit 80,6 % du chiffre d'affaires total, contre 650,7 millions d'euros en 2004 (hors 1,5 millions d'euros de ventes inter-segments). Hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options et hors ventes inter-segments, le chiffre d'affaires Process-centric a progressé de 17,1 % en 2005 (17 % à taux de change constants) pour atteindre 761,8 millions d'euros, contre 650,7 millions d'euros en 2004. La croissance en 2005 reflète les solides performances des marques PLM de la Société, avec notamment une bonne croissance pour CATIA, une hausse de 19,9 % des ventes de PDM et une forte croissance de DELMIA. La Société a également bénéficié de l'intégration d'ABAQUS au quatrième trimestre 2005. En 2005, ABAQUS a contribué pour 2 points à la croissance du chiffre d'affaires 2005, et pour 3 points hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options. Les ventes de solutions PDM, sous les marques ENOVIA et SMARTEAM, ont enregistré une hausse de 19,9 % passant à 121,9 millions d'euros en 2005, contre 101,7 millions d'euros en 2004.

Les ventes de licences CATIA ont augmenté de 6,4 % pour atteindre 34 798 licences en 2005, contre 32 695 en 2004. Le prix de vente moyen des licences CATIA V5 a augmenté de 2 % en 2005 (3 % à taux de change constants), en raison de la vente de configurations de produit plus riches par station de travail. CATIA Version 5 a représenté 92 % des licences CATIA vendues en 2005, à comparer à 86 % en 2004.

Résultat opérationnel. Le résultat opérationnel réalisé dans le segment Process-centric a légèrement baissé de 0,3 % pour atteindre 181,9 millions d'euros en 2005, contre 182,5 millions d'euros en 2004. Hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options, le résultat opérationnel a enregistré une hausse de 11,0 % pour atteindre 204,0 millions d'euros en 2005, contre 183,8 millions d'euros en 2004, soit 26,7 % du chiffre d'affaires du segment en 2005 contre 28,2 % l'année précédente.

Design-centric

Chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires réalisé par le segment Design-centric a progressé de 24,0 % et s'élève à 180,9 millions d'euros en 2005 (hors 0,5 million d'euros de ventes inter-segments) soit 19,4 % du chiffre d'affaires total, contre 145,9 millions d'euros en 2004 (hors 0,2 million d'euros de ventes inter-segments). Hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options et hors ventes inter-segments, le chiffre d'affaires Design-centric a progressé de 24,6 % en 2005 (25 % à taux de change constants) pour atteindre 181,8 millions d'euros, contre 145,9 millions d'euros en 2004. Les volumes de ventes de licences ont également progressé de 24,8 % pour atteindre 37 280 licences en 2005, contre 29 882 en 2004. Toutes les zones géographiques ont contribué à la solide performance financière du segment, dans un contexte de stabilité des prix moyens sur la période, reflété par la légère progression de 1 % à taux de change constants du prix moyen par poste en 2005. L'évolution du prix moyen par poste s'explique par la similitude du mix de produits d'une année sur l'autre, les produits à forte valeur ajoutée SolidWorks Office Premium et Office Professional représentant la majorité des postes vendus en 2005.

En dollars américains, devise de référence de ce segment, le chiffre d'affaires a progressé de 25 % en 2005.

Résultat opérationnel. Le résultat opérationnel du segment Design-centric s'est inscrit en forte progression en 2005 pour s'élever à 46,7 millions d'euros, contre 9,8 millions d'euros en 2004. Hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options, le résultat opérationnel a progressé de 39,0 % et a atteint 65,9 millions d'euros en 2005, contre 47,4 millions d'euros en 2004. Il représentait 36,1 % du chiffre d'affaires du segment hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options en 2005, contre 32,4 % en 2004.

5.4 Comparaison 2004-2003

Les comptes consolidés du Groupe publiés au titre de l'exercice 2005 sont établis suivant les normes comptables internationales : *International Financial Reporting Standards* (« IFRS »). Les informations comparatives pour l'exercice 2004 ont également été établies conformément aux IFRS. Les comptes consolidés de l'exercice 2004 établis selon les principes comptables français, précédemment utilisés par le Groupe, figurent dans le Document de référence 2004 du Groupe. Une analyse des résultats de l'exercice 2004, établis selon les principes comptables français, comparés aux résultats de l'exercice 2003, établis selon les mêmes principes, est également disponible dans le Document de référence 2004 du Groupe.

5.5 Évolution des résultats trimestriels

Les données trimestrielles de la Société discutées ci-dessous ne sont pas auditées.

Les chiffres d'affaires trimestriels de la Société ont varié de façon significative et continueront vraisemblablement de le faire à l'avenir. Le résultat net de la Société a également varié de manière significative chaque trimestre, reflétant les évolutions de chiffre d'affaires, dans un contexte de relative linéarité de l'évolution trimestrielle des dépenses de la Société. Une partie significative des ventes de la Société intervient généralement au cours du dernier mois de chaque trimestre, et ainsi qu'il est généralement observé dans l'industrie du logiciel, l'activité de concession de licences de la Société atteint son maximum au cours du mois de décembre. Le chiffre d'affaires des ventes de logiciels, le chiffre d'affaires total, le résultat opérationnel et le résultat net sont généralement plus élevés au quatrième trimestre de chaque exercice.

Plus précisément, le chiffre d'affaires de la Société pour les quatrième, troisième, deuxième et premier trimestres 2005 a représenté respectivement 32,6 %, 22,9 %, 23,3 % et 21,2 % du chiffre d'affaires total en 2005. La Société a en outre finalisé l'acquisition d'ABAQUS en octobre 2005, ce qui a eu pour effet d'augmenter la part du chiffre d'affaires réalisé au quatrième trimestre de l'exercice par rapport aux trois premiers trimestres de 2005. Le chiffre d'affaires de la Société pour les quatrième, troisième, deuxième et premier trimestres de 2004 représentait respectivement 30,1 %, 23,6 %, 24,2 % et 22,1 % du chiffre d'affaires total de la Société (voir « Facteurs de risque » ci-dessus pour une explication des principales raisons des variations trimestrielles des revenus de la Société).

5.6 Trésorerie et ressources en capitaux

Depuis 1994, les principales sources de liquidités de la Société proviennent de la trésorerie dégagée par les opérations d'exploitation. Les fonds ainsi obtenus ont été utilisés principalement pour le financement du fonds de roulement, les placements à court terme, le paiement des dividendes et le financement des opérations de croissance externe.

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution du besoin en fonds de roulement de la Société, tel que détaillé dans le tableau des flux de trésorerie consolidés des comptes consolidés.

(en millions d'euros)	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2005	2004
Variations des actifs et passifs d'exploitation		
(Augmentation) des clients et comptes rattachés	(21,2)	(21,9)
(Augmentation) des autres actifs courants	(8,7)	(9,3)
Augmentation des fournisseurs, comptes de personnel et comptes rattachés	1,0	57,8
Augmentation de l'impôt sur le résultat	2,9	4,0
(Diminution) augmentation des commissions sur ventes à payer	(10,9)	5,4
Augmentation des produits constatés d'avance	15,6	34,6
(Diminution) des autres passifs et part courante du passif non courant	(2,9)	(6,0)
Évolution du besoin en fonds de roulement	(24,2)	64,6

Le délai de règlement clients constaté au 31 décembre 2005 était de 83 jours, contre 89 au 31 décembre 2004.

Aux termes de ses accords de distribution avec la Société, IBM s'engage à payer la Société dans le mois suivant la comptabilisation par IBM des licences concédées. Cependant, en raison des périodes de vacances et d'autres facteurs, ces paiements ne sont pas toujours effectués dans le délai prévu. Ces retards, qui peuvent résulter en un paiement au cours de la période comptable suivante, entraînent des fluctuations sensibles du solde du compte clients pour une période donnée (voir Note 1 aux comptes consolidés).

Les disponibilités et placements à court terme de la Société s'élevaient à 379,9 millions d'euros au 31 décembre 2005, contre 552,8 millions d'euros au 31 décembre 2004.

La diminution constatée en 2005 provient principalement de l'utilisation de la trésorerie à des fins d'investissement, dans le cadre des acquisitions effectuées en 2005, pour un montant de 329,4 millions d'euros net de la trésorerie acquise. Au cours de l'exercice 2005, la trésorerie générée par les opérations d'exploitation s'est élevée à 167,5 millions d'euros, contre 208,9 millions d'euros en 2004. La baisse de ce solde est due principalement à la comptabilisation des décaissements relatifs aux rachats d'actions SolidWorks en flux de trésorerie générés par les opérations d'exploitation en 2005, alors qu'ils étaient comptabilisés en flux de trésorerie liés aux opérations de financement en 2004, avant l'adoption d'IFRS 2 au 1er janvier 2005. La trésorerie affectée aux opérations d'investissement s'est élevée à 355,8 millions d'euros et reflète essentiellement les opérations d'acquisition, nettes de trésorerie.

Les excédents de trésorerie affectés aux opérations de financement s'élèvent à 15,7 millions d'euros en 2005 et comprennent notamment le paiement des dividendes pour un montant de 43,1 millions d'euros, compensés en partie par 29,3 millions d'euros perçus dans le cadre de l'exercice des stock-options Dassault Systèmes par les salariés. Par ailleurs, l'évolution des taux de change a apporté une contribution de 26,8 millions d'euros au solde de trésorerie de la Société au 31 décembre 2005.

Les principaux investissements réalisés en 2005 ont porté sur des acquisitions, financées par la trésorerie dégagée par les opérations d'exploitation. La Société n'a pas d'investissements majeurs en cours (voir « Évolutions récentes » ci-dessous pour les informations relatives à l'acquisition de MatrixOne par la Société). Sur la base de l'estimation à la date du 31 décembre 2005 de la valeur des actions de SolidWorks, la Société estime que le flux de trésorerie requis pour le rachat des actions SolidWorks dans le cadre du plan de rachat d'actions SolidWorks de 2002 devrait représenter environ 57 millions d'euros (net des montants attendus lors de l'exercice des options correspondantes) ; l'essentiel de ces rachats devrait avoir lieu en 2006 (voir « Gouvernement d'entreprise – Rémunération des dirigeants »). À fin 2005, la Société n'avait pas de dettes financières autres qu'un reliquat de crédit-bail de ses locaux professionnels. En décembre 2005, la Société a souscrit une ligne de crédit revolving sur 5 ans, d'un montant maximal de 200 millions d'euros ; l'intégralité de cette ligne de crédit a été tirée début 2006. Les dirigeants estiment que les ressources de trésorerie actuelles seront suffisantes pour satisfaire au développement de la Société dans un futur proche.

5.7 Recherche et développement, brevets et licences

Recherche et développement

La Société estime que la recherche et développement est un des facteurs les plus importants de son succès. Elle dispose de laboratoires de recherche en France, aux États-Unis, au Canada, en Allemagne, au Royaume-Uni, en Israël et en Inde. En 2005, les frais de recherche et de développement se sont élevés à 258,9 millions d'euros, soit une hausse de 10,2 % par rapport à 2004. Le total des effectifs affectés à la recherche, au développement et à la production a progressé de 23,4 % en 2005 pour s'établir à 2 678 personnes au 31 décembre 2005.

Les investissements en recherche et développement de ces trois dernières années ont été principalement consacrés au développement des applications PLM sur la plate-forme de développement et l'infrastructure V5, à l'intégration des produits CATIA, ENOVIA, DELMIA et SMARTEAM, et à l'enrichissement des fonctionnalités de SolidWorks.

La Société consacre en outre une part de ses investissements en recherche et développement à faire évoluer sa technologie 3D XML, ses applications d'automatisation, de simulation (notamment sous la marque ABAQUS) et à sa nouvelle plate-forme multi-physique de simulation, ainsi qu'au développement de solutions d'approvisionnement intégrées à sa plate-forme V5.

Le tableau ci-dessous présente des informations sur les frais de recherche et de développement de la Société en 2005 et 2004.

	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2005	2004
Frais de recherche et de développement (en millions d'euros)	258,9	234,9
<i>En pourcentage du chiffre d'affaires total ⁽¹⁾</i>	27,7 %	29,5 %
Personnel affecté à la recherche et au développement et à la production (à la clôture de la période)	2 678	2 171

(1) Compte tenu du partenariat commercial de la Société avec IBM, le pourcentage de chiffre d'affaires représenté par les divers frais encourus par la Société, dont les frais de recherche et de développement, peut ne pas être comparables aux dits pourcentages pour les concurrents de la Société.

Les frais de recherche et de développement comprennent essentiellement les frais de personnel des spécialistes dans l'infrastructure de logiciels et différents domaines applicatifs, tels que la conception mécanique, la fabrication, l'ingénierie mécanique, l'analyse linéaire et non linéaire des éléments finis, les applications 3D interactives, l'infographie, ainsi que des spécialistes disposant d'expérience et de savoir-faire dans les secteurs industriels ciblés par la Société. Les frais de recherche et de développement comprennent également les coûts de location, les amortissements ainsi que les frais de maintenance du matériel informatique utilisé pour l'activité de développement, ainsi que le coût des outils de développement des logiciels et les frais liés aux réseaux informatiques et aux autres moyens de communication. Pour une discussion de la variation des frais de recherche et de développement entre les périodes indiquées, voir « Résultat des opérations – Comparaison 2005-2004 – Données consolidées – Frais de recherche et de développement » ci-dessus.

5 Examen de la situation financière et du résultat

Propriété intellectuelle

La Société assure la protection de sa technologie via une combinaison de droits de propriété intellectuelle, principalement via les droits d'auteurs, les brevets et les secrets industriels. Les logiciels de la Société sont distribués sous des contrats de licence en vertu desquels la Société accorde à ses clients un droit d'utilisation des logiciels et non un droit de propriété. Ces contrats contiennent de nombreuses clauses ayant pour objet la protection des droits de propriété intellectuelle de la Société sur sa technologie et de la confidentialité y afférente.

Le code source des produits de la Société bénéficie d'une double protection d'une part via le secret industriel et, d'autre part, via le droit d'auteur. En outre, les fonctionnalités essentielles des logiciels de la Société sont protégées, autant que possible, par des brevets. Il est cependant impossible de garantir que les produits ou la technologie de la Société ne seront pas copiés ou autrement obtenus et utilisés sans autorisation. Ceci est d'autant plus vrai que la protection ou l'application effective de la législation en matière de droit d'auteur, de secret industriel et de brevet peuvent être absentes ou limitées dans certains pays.

À d'autres égards, au vu de la rapidité des avancées technologiques dans son secteur, la Société estime que les compétences technologique et la créativité de ses collaborateurs sont également très importantes afin d'établir et de maintenir son leadership technologique.

En ce qui concerne les marques, la politique de la Société consiste à déposer à titre de marques les noms de ses grandes lignes de produits dans les pays où elle exerce ses activités. Le dépôt d'une marque peut combiner les dépôts de marques internationales, de marques communautaires et de marques nationales. Lors de l'acquisition d'une nouvelle société, la Société réalise un audit des principales marques, et si nécessaire, effectue des dépôts supplémentaires afin que la protection des marques acquises soit équivalente à celle de ses autres marques principales.

La Société dépose généralement des brevets dans les régions où se trouvent ses principaux clients et concurrents. La Société dispose d'un portefeuille de plus de 50 brevets délivrés aux États-Unis (dont 8 nouveaux en 2005) et approximativement 180 demandes de brevets déposées dans différents pays.

5.8 Évolutions récentes

Acquisition de MatrixOne et élargissement de la marque ENOVIA

Le 11 mai 2006, la Société a finalisé l'acquisition de MatrixOne, Inc. pour un montant total, hors coûts de transaction, d'environ 410 millions de dollars.

MatrixOne est l'un des premiers fournisseurs mondiaux de logiciels et de services de gestion collaborative du cycle de vie des produits à destination des moyennes et grandes entreprises, dans des secteurs tels que, entre autres, la haute technologie, les biens de consommation ou les appareils médicaux. La clientèle de MatrixOne inclut plus de 850 sociétés telles que : Alcatel, Celestica, GAP, General Electric, IBM, Intel, Johnson & Johnson, Nokia, Philips, Procter & Gamble, Qualcomm, Sony Ericsson, STMicroelectronics et Toshiba. À la date de signature du contrat, MatrixOne avait un effectif de 488 salariés et 26 bureaux en Amérique du Nord, en Europe et en Asie-Pacifique.

Pour son dernier exercice fiscal, clos le 2 juillet 2005, MatrixOne a annoncé un chiffre d'affaires de 124,1 millions de dollars, une perte d'exploitation de 20,6 millions de dollars et une perte nette de -20,3 millions de dollars. Pour les neuf mois clos au 1^{er} avril 2006, MatrixOne a annoncé un chiffre d'affaires de 102,9 millions de dollars et une perte nette de - 6,3 millions de dollars (chiffres non audités). Sa trésorerie nette s'élevait à 107,7 millions de dollars au 2 juillet 2005, et à 99,7 millions de dollars (chiffre non audité) au 1^{er} avril 2006.

Suite à la finalisation de l'acquisition de MatrixOne, la Société a annoncé un nouveau portefeuille de solutions proposant un environnement PLM collaboratif, qui prendra le nom d'ENOVIA et répondra aux exigences des clients quel que soit le degré de complexité de leurs processus industriels et de leurs produits, et ce pour des équipes de petite taille comme pour des entreprises étendues. ENOVIA assure un nouveau niveau de collaboration, du produit le plus simple au plus complexe et permet de répondre à un large éventail de besoins industriels :

- **ENOVIA VPLM** : Gestion collaborative du cycle de vie du produit virtuel en 3D pour des processus de fabrication, des ressources et des produits extrêmement complexes. Destiné aux moyennes et grandes entreprises étendues ;
- **ENOVIA MatrixOne** : Processus métier performants pour le développement collaboratif de produits dans de nombreux secteurs industriels, avec notamment la solution Synchronicity dédiée à la gestion des données de conception dans le domaine des semi-conducteurs ;
- **ENOVIA SmarTeam** : Gestion collaborative des données produits pour les petites et moyennes entreprises, les bureaux d'étude des grandes entreprises et à tous les niveaux de la chaîne de sous-traitance.

Dans ses rapports périodiques déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC »), MatrixOne a mentionné que des déficiences matérielles de ses contrôles internes avaient été identifiées. La Société a l'intention de prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que les contrôles internes sont conformes aux normes réglementaires et comptables. MatrixOne Inc. est défendeur dans une « class action » intentée devant la United States District Court for the Southern District of New York au motif que le document d'introduction en bourse aurait violé la réglementation boursière américaine. En juin 2003, MatrixOne a conclu un accord transactionnel duquel il résulte que les assureurs de MatrixOne prendraient en charge le paiement de l'indemnité transactionnelle. Cet accord transactionnel a fait l'objet d'une validation préliminaire par la United States District Court, toutefois si cet accord transactionnel n'était pas approuvé définitivement, MatrixOne entend défendre fermement ses intérêts. Bien qu'à la connaissance de la Société aucun de ces éléments ne devrait avoir d'impact défavorable matériel sur sa situation financière consolidée ou sur le résultat de ses opérations, ils pourraient néanmoins induire des coûts complémentaires pour la Société.

Évolutions opérationnelles additionnelles

En mars 2006, la Société a lancé ENOVIA Collaborative Enterprise Solution (CES), une nouvelle gamme de logiciels destinée à associer les fonctions de conception et d'approvisionnement au sein d'un environnement collaboratif commun. La gamme de logiciels CES couvre quatre domaines de fonctionnalités permettant aux départements de conception et d'approvisionnement des clients de collaborer lors de la sélection, de l'introduction ou de la gestion de composants, fournisseurs ou fabricants. En associant ces deux fonctions clés en amont du cycle de conception du produit, la Société estime que ses clients devraient être en mesure de réduire leurs coûts de production, d'améliorer leurs cycles de lancements de produits et de renforcer la qualité de leurs produits.

La Société continue de renforcer sa couverture du marché du PLM pour le segment des petites et moyennes entreprises. Les nouvelles initiatives en cours incluent la gestion de circuits de distribution en Australie, Nouvelle-Zélande, Amérique Latine et à Taiwan.

5 Examen de la situation financière et du résultat

En avril, la Société a annoncé le lancement de la mise à jour 6.6 d'ABAQUS. Celle-ci inclut de nombreuses innovations techniques pour aider les clients à réaliser des simulations de comportement de produit plus réalistes, et comprend de nouvelles capacités pour l'analyse vibratoire, la caractérisation de la défaillance des matériaux, la modélisation des pneumatiques et les performances de calcul.

Résultats financiers 1^{er} trimestre 2006

Les données trimestrielles présentées ci-dessous sont établies selon les principes comptables américains et ne sont pas auditées.

Au premier trimestre 2006, le chiffre d'affaires a augmenté de 27 % pour atteindre 252,1 millions d'euros, comparés aux 199,2 millions d'euros du premier trimestre 2005. Hors ajustements comptables liés aux acquisitions, le chiffre d'affaires a progressé de 29 % à 256,0 millions d'euros, soit une croissance de 25 % à taux de change constant. Le chiffre d'affaires logiciel en normes U.S. GAAP s'est élevé à 213,1 millions d'euros en hausse de 27 % et de 24 % à taux de change constants. Cette performance vient d'une solide croissance des chiffres d'affaires logiciel et services. D'un point de vue géographique, toutes les régions ont contribué à la forte croissance du chiffre d'affaires total.

Le chiffre d'affaires logiciel du premier trimestre 2006 s'est élevé à 213,1 millions d'euros, en hausse de 27 %. Hors ajustements comptables liés aux acquisitions, le chiffre d'affaires logiciel a augmenté de 30 % pour atteindre 217,0 millions d'euros, soit une hausse de 26 % à taux de change constants, s'appuyant sur la forte croissance des principales solutions logicielles de la Société et sur l'intégration d'ABAQUS. Les ventes combinées de nouvelles licences CATIA et SolidWorks ont augmenté de 11 % en volume au premier trimestre 2006 pour atteindre 17 944 licences vendues, contre 16 122 au premier trimestre 2005.

Au premier trimestre 2006, le chiffre d'affaires services et autres activités a augmenté de 22 % pour atteindre 39,0 millions d'euros, en hausse de 19 % à taux de change constants par rapport aux 32,0 millions d'euros réalisés au même trimestre de l'année précédente.

Hors ajustements comptables liés aux acquisitions, le chiffre d'affaires PLM (orienté processus) a augmenté de 28 % pour atteindre 203,7 millions d'euros au premier trimestre 2006, et de 24 % à taux de change constants, principalement en raison de la croissance des solutions de conception et des applications PDM, ainsi que de l'intégration d'ABAQUS, dont l'acquisition a été réalisée en octobre 2005. La bonne performance d'ENOVIA a permis une hausse du chiffre d'affaires PDM de 15 % à 26,3 millions d'euros et de 12 % à taux de change constants. La contribution d'ABAQUS au chiffre d'affaires du premier trimestre 2006 s'est élevée à 23 millions d'euros, hors ajustements comptables liés aux acquisitions.

Le chiffre d'affaires du segment Design-centric a augmenté de 31 % et de 28 % à taux de change constants, s'élevant à 52,3 millions d'euros au premier trimestre 2006, grâce à une forte demande pour les solutions SolidWorks partout dans le monde. Les ventes de licences SolidWorks en volume ont augmenté de 19 % pour atteindre 10 271 licences vendues au premier trimestre 2006.

Le résultat opérationnel a augmenté de 5 % au premier trimestre 2006 pour atteindre 47,2 millions d'euros, contre 45,1 millions d'euros l'année précédente. Hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options, le résultat opérationnel a progressé de 33 % pour atteindre 60,5 millions d'euros, contre 45,4 millions d'euros au premier trimestre 2005. La marge opérationnelle était de 18,7 % au premier trimestre 2006, contre 22,6 % à la même période l'année précédente, en raison essentiellement de l'impact des ajustements lié aux acquisitions, et principalement à celle d'ABAQUS. Hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options, la marge opérationnelle s'est élevée à 23,6 % au premier trimestre 2006, par rapport à 22,8 % à la même période de l'année précédente.

Le résultat net dilué par action a diminué de 4 % à 0,26 euro au premier trimestre 2006, comparé à 0,27 euro au premier trimestre de l'année précédente. Hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options, le résultat net dilué par action a augmenté de 26 % à 0,34 euro au premier trimestre 2006 par rapport à 0,27 euro au premier trimestre de l'année précédente, progression comparable à celle du chiffre d'affaires.

Au 31 mars 2006, la trésorerie s'élevait à 684,0 millions d'euros à comparer à 379,9 millions d'euros au 31 décembre 2005. En décembre 2005, la Société a souscrit une ligne de crédit renouvelable de 200 millions d'euros sur 5 ans. La Société a utilisé, au cours du premier trimestre 2006, la totalité de ce montant en anticipation du financement de l'acquisition de MatrixOne. Le cash flow d'exploitation net s'est élevé à 101,2 millions d'euros au cours du premier trimestre 2006.

5.9 Objectifs de la Société

Sur la base des informations actuellement disponibles et hors ajustements comptables liés aux acquisitions, l'objectif de croissance du chiffre d'affaires de la Société est d'environ 25 % à 26 % à taux de change constant. Cet objectif correspond à un chiffre d'affaires de 1 175 à 1 185 millions d'euros pour l'exercice 2006, hors effet des ajustements comptables liés aux acquisitions. Hors ajustements comptables liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options, l'objectif de marge opérationnelle de la Société est d'environ 27 %, et son objectif de bénéfice net par action de 1,75 à 1,77 euros, en hausse de 10 % à 11 % par rapport à l'exercice 2005.

Tous les objectifs de la Société repris ci-dessus se fondent sur une parité de 1,25 dollar américain pour 1 euro, et de 140 yen japonais pour 1 euro pour les deuxième, troisième et quatrième trimestres 2006, et sont établis à partir des normes comptables américaines après certains ajustements liés aux acquisitions et à l'attribution de stock-options. L'objectif de bénéfice net par action est calculé sur la base d'une hypothèse de 119,8 millions d'actions diluées pour l'ensemble de l'année 2006. Ces objectifs incluent l'impact de MatrixOne, acquis le 11 mai 2006.

Les informations présentées ci-dessus sous les rubriques « Évolutions récentes » et « Objectifs de la Société » incluent des déclarations sur les objectifs de performances financières à venir de la Société. Ces déclarations de nature prospective se fondent sur les opinions et hypothèses actuelles des dirigeants et impliquent des risques et des incertitudes connus et inconnus. En conséquence, les résultats réels peuvent être très différents de ceux présentés dans ces déclarations, notamment du fait : (i) des fluctuations des devises, en particulier de la valeur du dollar américain ou du yen japonais par rapport à l'euro ; (ii) de la réduction des dépenses d'investissement dans le domaine des technologies de l'information résultant d'un changement de l'environnement économique ou des conditions de marché qui pourrait affecter négativement la demande des produits et services de la Société ; (iii) de difficultés ou changements défavorables affectant les partenaires de la Société ou les relations avec ses partenaires, y compris IBM ; (iv) du développement de nouveaux produits et des évolutions technologiques ; (v) d'erreurs ou de défauts éventuels des produits de la Société ; (vi) de la croissance des parts de marché des concurrents de la Société ; (vii) de la matérialisation des risques liés à l'intégration de MatrixOne y compris ceux relatifs au contrôle interne et aux risques de litiges décrits ci-dessus, ou de toute société nouvellement acquise, et de ceux liés aux restructurations internes et tous autres facteurs, tels qu'exposés au chapitre ci-dessus « Facteurs de risque ».

5.10 Engagements hors bilan

La Société n'est soumise à aucun engagement hors bilan significatif.

5.11 Tableau des engagements contractuels

Le tableau suivant résume les principales obligations contractuelles de la Société au 31 décembre 2005⁽¹⁾ :

(en milliers d'euros)	Total	Paiements dus par période			À plus de 5 ans
		À moins d'un an	De 1-3 ans	De 3-5 ans	
Participation des salariés aux bénéficiaires	28 764	10 149	6 654	6 186	5 775
Obligations en matière de contrats de location simple	101 700	32 158	33 046	19 183	17 313
Obligations en matière de contrats de location-financement	2 243	1 791	449	3	-
Total	132 707	44 098	40 149	25 372	23 088

(1) Outre les obligations établies dans le tableau ci-dessus, la Société possède également des obligations concernant le rachat des actions SolidWorks dans le cadre du plan de rachat d'actions SolidWorks (voir « Trésorerie et ressources en capitaux »), ses instruments financiers dérivés et ses arrangements en matière de régimes de retraite (voir Notes 3 et 14 aux comptes consolidés).

En mars 2006, la Société a signé un contrat de bail en l'état futur d'achèvement pour un nouveau siège social. Ce contrat prendra effet à la date d'achèvement des travaux de construction, prévue à la fin du premier semestre 2008. Dans le cadre de ce contrat, la Société s'engage à louer environ 55 000 mètres carré de bureau situés à Vélizy, en région parisienne, en France, pour une durée initiale ferme de 12 ans. Les paiements de loyers futurs au titre de la période initiale se montent au total à environ 178 millions d'euros, et ne sont pas inclus dans le tableau ci dessus.

5.12 Adoption des normes comptables internationales (IFRS)

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union Européenne et conformément au règlement CE n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe publiés au titre de l'exercice 2005 sont établis suivant les normes comptables internationales : *International Financial Reporting Standards* (« IFRS »).

5.13 Rapprochement entre les principes comptables IFRS et les principes comptables américains

Du fait de sa cotation au Nasdaq à New York, la Société prépare des états financiers conformément aux principes comptables américains.

Un rapprochement entre les comptes préparés conformément au référentiel IFRS et les comptes préparés conformément aux principes comptables américains est présenté ci-dessous.

(En milliers d'euros)

	← Au 31 décembre 2005 →	
	Situation nette	Résultat net
Données établies selon les normes IFRS	885 950	156 211
Plan de stock-options SolidWorks ⁽¹⁾	100 868	16 650
Plan de stock-options Dassault Systèmes ⁽²⁾	-	5 770
Autres, nets	(713)	(3 169)
Données établies selon les règles comptables américaines	986 105	175 462

(En milliers d'euros)

	← Au 31 décembre 2004 →	
	Situation nette	Résultat net
Données établies selon les normes IFRS	701 627	121 355
Plan de stock-options SolidWorks ⁽¹⁾	61 413	37 292
Participations ⁽³⁾	(4 728)	-
Autres, nets	937	(2 229)
Données établies selon les règles comptables américaines	759 249	156 418

- (1) En application de la norme IFRS 2 « Paiement sur base d'actions » les plans de stock-options portant sur les titres de la filiale SolidWorks donne lieu à la comptabilisation d'une dette et d'une charge car ce plan est assorti d'un engagement de rachat des titres par le Groupe. Selon les principes comptables américains, ces plans sont traités comme des transactions avec des minoritaires et ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'une dette ou d'une charge.
- (2) En application de la norme IFRS 2 « Paiement sur base d'actions » les options attribuées aux salariés donnent lieu à la comptabilisation d'une charge, reconnue sur la période de service, correspondant à la juste valeur de l'instrument à sa date d'attribution. Selon les principes comptables américains aucune charge n'est comptabilisée pour ces instruments.
- (3) En application de la norme IFRS 39 « Instruments financiers, comptabilisation et évaluation », les participations dans des sociétés non cotées dans lesquelles le Groupe n'exerce ni contrôle ni influence notable et qui sont considérées comme disponibles à la vente doivent être évaluées à leur juste valeur, avec les variations de juste valeur enregistrées en capitaux propres. Selon les principes comptables américains, ces participations sont comptabilisées au coût historique.

ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET SALARIÉS

6.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION	p. 83	6.6 ACTIFS APPARTENANT AUX DIRIGEANTS	p. 96
6.1.1 Composition	p. 83		
6.1.2 Fonctionnement	p. 87		
6.1.3 Comités	p. 87		
6.2 CADRES DIRIGEANTS	p. 88	6.7 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 14 JUIN 2006 SUR LES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE CONTRÔLE INTERNE	p. 97
6.3 RÉMUNÉRATION	p. 90	6.8 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	p. 104
6.3.1 Rémunération des dirigeants	p. 90		
6.3.2 Montants alloués aux organes d'administration	p. 91		
6.3.3 Autorisation d'attribuer gratuitement des actions	p. 91		
6.3.4 Options de souscription d'actions	p. 91		
6.4 CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES	p. 96	6.9 RAPPORT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL	p. 105
6.5 PRÊTS ET GARANTIES ACCORDÉS OU CONSTITUÉS EN FAVEUR DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION OU DE DIRECTION	p. 96	6.9.1 Domaine social	p. 105
		6.9.2 Domaine environnemental	p. 112
		6.9.3 Dernière notation disponible de la Responsabilité Sociale de Dassault Systèmes par VIGEO	p. 114

Depuis 1996, Dassault Systèmes est une société de droit français cotée à la bourse de Paris (depuis février 2005 sur Eurolist – Compartiment A et antérieurement sur le Premier Marché d'Euronext Paris) et au Nasdaq à New York.

Dassault Systèmes veille à respecter les règles du droit des sociétés applicable sur chacune de ces deux places (notamment la loi du 15 mai 2001 sur les nouvelles régulations économiques, le Sarbanes-Oxley Act du 30 juillet 2002, la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003 et la loi pour la confiance et la modernisation de l'économie du 26 juillet 2005).

Dassault Systèmes cherche également à anticiper leurs évolutions en fonction des propositions ou recommandations formulées par les autorités de contrôle, l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») en France, et la Securities and Exchange Commission (« SEC ») aux États-Unis, les autorités de l'Union européenne et Euronext ou le Nasdaq, le Blue Ribbon Committee (1999) et celles contenues notamment dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de l'AFEP et du MEDEF (2003) et le rapport de l'Institut Montaigne (2003).

C'est ainsi que l'année 2005 a été marquée par le suivi et le respect des pratiques de gouvernement d'entreprise dans le prolongement des efforts antérieurs de renforcement de ces pratiques et en accord avec les nouvelles dispositions légales applicables.

6.1 Conseil d'administration

6.1.1 Composition

En 2005, le Conseil d'administration de Dassault Systèmes était composé de 9 membres, nommés pour une durée de 6 ans. À la date d'établissement du présent document, le Conseil est composé du même nombre d'administrateurs, dont cinq sont indépendants au regard des critères d'indépendance définis par les recommandations françaises en matière de gouvernement d'entreprise (en particulier dans les rapports Viénot et Bouton) et par le Sarbanes-Oxley Act. Il s'agit de Messieurs Paul R. Brown, Bernard Dufau, André Kudelski, Jean-Pierre Chahid-Nourai et Arnoud de Meyer.

Il n'y a pas d'administrateur désigné par les salariés de Dassault Systèmes. Les administrateurs étrangers sont au nombre de trois et sont respectivement de nationalité américaine, suisse et belge. L'âge moyen des administrateurs est de 55 ans. Chaque administrateur doit détenir une action au moins de Dassault Systèmes.

Noms	Fonction principale exercée dans la Société	Fonction principale exercée en dehors de la Société	Autres mandats et fonctions exercées dans toute société	Autres mandats expirés au cours des 5 dernières années	Nombre d'actions détenues dans la Société
Charles Edelstenne Date de première nomination : 08/04/1993 Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale Annuelle tenue en 2011	Président du Conseil d'administration	Président-Directeur Général de Dassault Aviation	Administrateur de Groupe Industriel Marcel Dassault, de Thales Systèmes Aéroportés, de Sogitec Industries, de Société Anonyme Belge de Constructions Aéronautiques, et de Dassault Réassurance Chairman de Dassault Falcon Jet Corporation Président de Dassault International Inc. Gérant des sociétés Arie et Nili	-	7 656 465

6 Organes d'administration, de direction et salariés

Noms	Fonction principale exercée dans la Société	Fonction principale exercée en dehors de la Société	Autres mandats et fonctions exercées dans toute société	Autres mandats expirés au cours des 5 dernières années	Nombre d'actions détenues dans la Société
Paul R. Brown Date de première nomination : 25/09/2000 Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale Annuelle tenue en 2011	Administrateur	Professeur du Département de comptabilité, fiscalité et droit des affaires de l'école de commerce Leonard N. Stern de l'Université de New York	Directeur universitaire du programme TRIUM Executive MBA Administrateur et membre du Comité d'audit de Dictaphone, Inc.	-	2
Bernard Charlès Date de première nomination : 08/04/1993 Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale Annuelle tenue en 2011	Directeur général	-	Président du Conseil d'administration de SolidWorks Corporation, de Delmia Corp. ; ABAQUS Inc. ; et Dassault Systèmes Americas Corp. Président-Directeur Général de Dassault Systèmes Corp. et de Dassault Systèmes K.K. Directeur Général de Dassault Systèmes Canada Inc. Administrateur de SmarTeam Corporation Ltd. et de Business Objects	Administrateur de Invention Machine Corporation	740
Laurent Dassault Date de première nomination : 08/04/1993 Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale Annuelle tenue en 2011	Administrateur	Gérant de Dassault Investissements	Président-Directeur Général d'Immobilière Dassault et de Dassault Belgique Aviation Chairman de Midway Aircraft Corporation Président de Dassault Investment Fund Inc. et de Vina Dassault San Pedro Gérant de Château Dassault et de Château La Fleur Mérissac Administrateur de Groupe Industriel Marcel Dassault, de Generali France, de Generali Assicurazioni SpA, de Sogitec Industries, de Power Corporation du Canada, de Kudelski SA, de Banque Privée Edmond de Rothschild Luxembourg, de Terramaris, Industrial Procurement Services, de Société de Véhicules Electriques SAS, et de Organisation pour la Prévention de la Cécité Membre du Comité consultatif de 21 Central Partners et de Sagard Private Equity Partners Membre du Comité de suivi de Pechel Industries SAS	Président de Dassault Falcon Jet do Brazil Administrateur de Fingen SA ; Compagnie Nationale à Portefeuille ; BSS Investment SA ; Chenfeng Machinery ; Aero Precision Repair and Overhal Company « A-pro » ; et de NAFCO National Aerospace Stener Co. Membre du Conseil de surveillance d'Eurazeo Membre du Comité consultatif de Power Private Equity Fund ; et de Syntek Capital SA	10

Noms	Fonction principale exercée dans la Société	Fonction principale exercée en dehors de la Société	Autres mandats et fonctions exercées dans toute société	Autres mandats expirés au cours des 5 dernières années	Nombre d'actions détenues dans la Société
Christian Decaix Date de première nomination : 08/04/1993 Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale Annuelle tenue en 2005	-	Directeur Général industriel et social de Dassault Aviation	Administrateur de Sogitec Industries, de Dassault Falcon Jet Corporation, de Dassault Réassurance et de European Aerosystems Ltd.	-	-
Bernard Dufau Date de première nomination : 31/05/2001 Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale Annuelle tenue en 2007	Administrateur	Conseil stratégique de B. Dufau Conseil	Gérant de B. Dufau Conseil Administrateur et Président du Comité d'audit de France Telecom Administrateur et membre du Comité d'audit de Kesa Electricals	Administrateur de Team Partner Group et de Mood Media	1 000
André Kudelski Date de première nomination : 31/05/2001 Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale Annuelle tenue en 2007	Administrateur	Président et administrateur délégué du Groupe Kudelski	Président-Directeur Général de Nagra+. Administrateur de Nestlé et d'Edipresse Membre de l'Advisory Board du Crédit Suisse et de la Swiss American Chamber of Commerce	-	10
Loïk Segalen Date de première nomination : 08/04/1993 Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale Annuelle tenue en 2005	-	Directeur des affaires économiques et financières de Dassault Aviation	Président-Directeur Général de Dassault Assurances Courtage. Président du Conseil d'administration de Dassault Réassurance Administrateur de Dassault Belgique Aviation, de Midway Aircraft Instrument, de Paris Le Bourget Parc des Expositions, de Dassault Falcon Jet Corporation et de SABCA Gérant de Dassault Aéro Service Représentant permanent de Dassault Aviation au Conseil d'administration de Corse Composites Aéronautiques	Représentant de Dassault Aviation au Conseil d'administration de SOFEMA	10
Thibault de Tersant Date de première nomination : 08/04/1993 Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale tenue en 2011	Directeur Général Adjoint chargé des affaires financières	-	Président de Dassault Systèmes SAS Administrateur de SolidWorks Corporation, de Delmia Corp., de Dassault Systèmes Corp., de Dassault Systèmes Americas Corp., de SmarTeam Corporation Ltd. et de ABAQUS Inc. Président du Conseil d'administration de Spatial Corp.	-	940

6 Organes d'administration, de direction et salariés

Noms	Fonction principale exercée dans la Société	Fonction principale exercée en dehors de la Société	Autres mandats et fonctions exercées dans toute société	Autres mandats expirés au cours des 5 dernières années	Nombre d'actions détenues dans la Société
Jean-Pierre Chahid-Nourai Date de première nomination : 15/04/2005 Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale tenue en 2011	Administrateur	Administrateur Délégué de Finanval Conseil	Administrateur de Stanislas SA	-	510
Arnoud de Meyer Date de première nomination : 15/04/2005 Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale tenue en 2011	Administrateur	Professeur à l'INSEAD	Administrateur de Option International, SR&DM, Kylian Technology Management Pte. Ltd., INSEAD (Singapore), INSEAD – Euro Asia Centre Pte. Ltd.	Administrateur de Ancorabel	250

- Charles Edelstenne est l'un des fondateurs de Dassault Systèmes et le Président de son Conseil d'administration. M. Edelstenne a été Président-Directeur Général de Dassault Systèmes de 1993 à 2002 après en avoir été le gérant de 1981 à 1993.
- Bernard Charlès est Directeur Général de Dassault Systèmes, au sens de la loi du 15 mai 2001 relative aux nouvelles régulations économiques, depuis 2002. M. Charlès occupait déjà ces fonctions depuis 1995. Préalablement, il a été Directeur de la recherche et du développement de 1988 à 1995 et était directeur de la recherche et de la stratégie de 1985 à 1988.
- Thibault de Tersant est Directeur Général Adjoint en charge des affaires financières de Dassault Systèmes depuis 2003 et Directeur financier de Dassault Systèmes depuis 1988. Auparavant, il était cadre à la Direction financière de Dassault International.
- Paul R. Brown est titulaire du Certified Public Accountant de Pennsylvanie depuis 1974. M. Brown est professeur de comptabilité de l'école de commerce Leonard N. Stern de l'Université de New York, dont il a été le Président de 1997 à 2002. Il est également Directeur universitaire du programme TRIUM Executive MBA. Il a occupé des fonctions à la Yale School of Management, à l'INSEAD, à l'Université internationale du Japon, chez Arthur Andersen & Co. et au Financial Accounting Standards Boards (FASB). Il a été consultant pour un certain nombre d'entreprises financières.
- Laurent Dassault occupe, depuis 1991, des postes à responsabilité au sein du groupe Dassault. Il dirige en particulier la Société Dassault Investissements, Immobilière Dassault, Château Dassault et Château La Fleur Mérissac. Auparavant, M. Dassault a eu une expérience bancaire de 14 ans à la Banque Vernes, à la Banque Parisienne Internationale et à la Banque Industrielle et Commerciale du Marais.
- Christian Decaix est Directeur Général industriel et social de Dassault Aviation depuis 1998. Il est entré dans cette société en 1962 comme ingénieur d'études et a été Directeur Général des opérations industrielles de 1992 à 1998.
- Bernard Dufau est conseil stratégique et gérant de B. Dufau Conseil. M. Dufau a été Président du Conseil d'administration d'IBM France de 1996 à 2001, Président du Directoire d'IBM France de 1995 à 1996, Directeur Général du secteur distribution d'IBM Europe en 1994, Directeur Général des opérations d'IBM France de 1992 à 1994 et Directeur des ventes d'IBM France de 1989 à 1992. Entré à IBM France en 1966, M. Dufau a débuté en tant qu'ingénieur commercial et a ensuite occupé différentes fonctions de direction.

- André Kudelski est Président-Directeur Général et administrateur délégué de Kudelski SA depuis 2002, ainsi que de Nagra Plus SA, filiale commune de Kudelski SA et de Canal+ depuis 1992. M. Kudelski a été Président et administrateur délégué de Kudelski SA de 1991 à 2001, Directeur de la division « télévision à péage » de Kudelski SA de 1989 à 1990. Il est entré chez Kudelski SA en 1984 comme ingénieur recherche & développement.
- Loïk Segalen est Directeur des affaires économiques et financières de Dassault Aviation depuis 1999. M. Segalen a été Directeur adjoint auprès du Vice-Président chargé des affaires économiques et financières de Dassault Aviation de 1998 à 1999, conseiller financier auprès du Vice-Président chargé des affaires économiques et financières de Dassault Aviation de 1990 à 1998. Auparavant, il était cadre à la Direction financière de Dassault International.
- Jean-Pierre Chahid-Nourai est administrateur délégué de Finaval Conseil depuis 1992. Ancien membre de la gérance de Michelin et directeur financier du groupe Michelin, Jean-Pierre Chahid-Nourai a aussi été banquier d'affaires chez MM. Lazard Frères et Cie., à la Banque Vve Morin-Pons, à la Financière Indosuez et chez S.G. Warburg et ancien conseiller de direction chez McKinsey & Co. En parallèle avec ses activités professionnelles, M. Chahid-Nourai a enseigné la finance à l'Essec, au centre de formation à l'analyse financière, à l'INSEAD et jusqu'à récemment au CEDEP (Centre Européen d'Education Permanente).
- Arnoud de Meyer est Professeur de Gestion de Technologie à l'INSEAD. Il en est également le vice-doyen responsable de l'administration et des relations extérieures. Arnoud De Meyer est un spécialiste de Gestion de l'Innovation, un sujet sur lequel il a publié un grand nombre d'articles et livres. Il a enseigné à Waseda University et Keio Business School au Japon et a créé le campus de l'INSEAD à Singapour.

6.1.2 Fonctionnement

Le fonctionnement du Conseil d'administration est décrit dans le Rapport du Président du Conseil d'administration établi conformément à l'article L. 225-37 alinéa 6 du Code de commerce et inclus au paragraphe 6.7.

Depuis le 29 mars 2005, le Conseil d'administration dispose d'un règlement intérieur établissant les principes directeurs de fonctionnement du Conseil. En particulier, il prévoit une information des administrateurs en cas de survenance d'événements qui pourraient avoir des conséquences significatives sur les perspectives, les prévisions ou la mise en œuvre de la stratégie telles qu'elles ont été présentées au Conseil ; les règles de fonctionnement du Comité des rémunérations et de sélection et du Comité scientifique qui seront décrits plus loin ; des limitations des pouvoirs du Directeur général. Chaque année, le Conseil doit revoir la qualification d'indépendance pour les membres du Conseil et faire le point sur sa composition, son organisation et ses modalités de fonctionnement, ainsi que sur son efficacité et celle de ses comités. À la demande de la majorité des membres du Conseil, une évaluation formalisée pourra être réalisée avec l'aide éventuelle d'un consultant extérieur. Le règlement intérieur prévoit que les administrateurs indépendants devront se réunir en « sessions indépendantes » au moins deux fois par an pour revoir le fonctionnement de la Société et du Conseil d'administration.

6.1.3 Comités

La composition, la mission et le fonctionnement des comités créés par le Conseil d'administration sont décrits dans le Rapport du Président du Conseil d'administration établi conformément à l'article L. 225-37 alinéa 6 du Code de commerce et reproduit ci-dessous au Chapitre 6.7.

6.2 Cadres dirigeants

Les cadres dirigeants de la Société sont :

Nom	Position
Charles Edelstenne	Président du Conseil d'administration
Bernard Charlès	Directeur Général
Dominique Florack	Directeur Général Adjoint, Stratégie, Recherche & Développement
Thibault de Tersant	Directeur Général Adjoint, Affaires Financières
Etienne Droit	Directeur Général Adjoint, Ventes et Distribution PLM
Philippe Forestier	Directeur Général Adjoint, Alliances, Marketing et Communication
Bruno Latchague	Directeur Général Adjoint, Développement et Support Solutions pour l'Industrie
Muriel Pénicaud	Directeur Général Adjoint, Organisation et Ressources Humaines
Joel Lemke	Directeur Général d'ENOVIA et Président du Conseil d'administration de Dassault Systèmes Americas Corp.
John McEleney	Directeur Général de SolidWorks Corporation

- Dominique Florack est Directeur Général Adjoint, en charge de la Stratégie, de la Recherche et du Développement depuis 2004. M. Florack a été Directeur Général Adjoint en charge de la stratégie et de la recherche en 2003, Directeur de la recherche et du développement de Dassault Systèmes de 1999 à 2002, Directeur de la recherche et du développement, stratégie et solutions mécaniques CAO de Dassault Systèmes de 1995 à 1999, Directeur des solutions mécaniques CAO de Dassault Systèmes de 1994 à 1995 ainsi que Directeur de la stratégie et de la recherche de 1990 à 1993.
- Etienne Droit est Directeur Général Adjoint en charge des Ventes et Distribution PLM depuis 2005. M. Droit a été Directeur Général Adjoint en charge des Ventes et des Services PLM de 1999 à 2005, Directeur des ventes et du marketing de Dassault Systèmes pour les régions Europe, Moyen-Orient, Afrique et Asie-Pacifique de 1995 à 1999, Directeur de l'activité développement des applications de Dassault Systèmes de 1991 à 1995, Directeur de la stratégie de Dassault Systèmes de 1987 à 1991, et membre de l'équipe de développement CATIA de Dassault Systèmes de 1986 à 1987.
- Bruno Latchague est Directeur Général Adjoint en charge du Développement et Support Solutions pour l'Industrie depuis 2006. M. Latchague a été Directeur Général Adjoint en charge de la Recherche & Développement Solutions PLM en 2005, Directeur Général Adjoint en charge de la Recherche & Développement Solutions PLM, de la Qualité et de la Maintenance en 2004, Directeur Général Adjoint en charge du développement et du support en 2003, Directeur de la recherche et du développement de Dassault Systèmes de 2000 à 2002, Directeur de la recherche et du développement, architecture et technologie de modélisation de 1995 à 1999, Directeur de l'infrastructure des produits CATIA de Dassault Systèmes de 1990 à 1995, « Responsable Senior » de l'industrialisation et de la maintenance de CATIA de 1988 à 1990 et Directeur de l'infrastructure des logiciels CATIA de 1987 à 1988. Auparavant, M. Latchague a été responsable du support produits CFAO (Conception et Fabrication Assistée par Ordinateur) à la Régie nationale des usines Renault.
- Philippe Forestier est Directeur Général Adjoint en charge des Alliances, du Marketing et de la Communication depuis 2003. M. Forestier a été Directeur des ventes et du marketing en charge du marché des petites et moyennes entreprises sur le plan mondial de 2000 à 2002. Basé aux États-Unis de 1995 à 2001, il a été Directeur Général de Dassault Systemes of America Corp. de 1996 à 2001, Directeur des ventes et du marketing pour la zone continent américain de 1995 à 2001, Directeur du marketing mondial des produits et des services CATIA-CADAM de 1993 à 1995, ainsi que Directeur de l'industrialisation et de l'assistance technique aux clients de 1988 à 1993. De 1984 à 1988, M. Forestier a été chargé d'implanter des soutiens techniques et de marketing pour les produits de Dassault Systèmes. De 1981 à 1984, il a été responsable du développement du modèleur géométrique CATIA.
- Muriel Pénicaud est Directeur Général Adjoint en charge de l'Organisation et des Ressources Humaines depuis fin 2002. Préalablement, Mme Pénicaud était Directeur du développement des organisations et politiques des ressources humaines du groupe

Danone. Auparavant, elle a occupé plusieurs postes de direction au ministère du Travail, notamment en tant que Délégué régional à la Formation professionnelle puis conseiller auprès du Ministre.

- Joel Lemke est Directeur général d'ENOVIA depuis sa création en 1998 et président de Dassault Systèmes Americas Corp. depuis 2006. Préalablement, il était Directeur Général d'Enovia Corp. de 1998 à 2005 ainsi que General Manager PLM Americas de 2003 à 2006. Avant de rejoindre Dassault Systèmes, M. Lemke exerçait les fonctions de Directeur général de la Division Solutions Industrielles au sein d'IBM. Au cours des 19 années qu'il a passées chez IBM, M. Lemke a exercé des responsabilités dans les domaines suivants : stratégie, développement produits, services, marketing, ventes de matériels et de logiciels.
- John McEleney est Directeur général de SolidWorks depuis 2001. Préalablement, il y a occupé plusieurs fonctions notamment en tant que Chief Operating Officer et Directeur des ventes en Amérique. Avant de rejoindre SolidWorks en 1996, M. McEleney a occupé plusieurs fonctions de direction à Computervision.

À la connaissance de la Société, il n'existe pas de lien familial entre l'un des administrateurs de la Société et les cadres dirigeants. Il n'existe pas de conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs des administrateurs à l'égard de la Société et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs.

Au cours des cinq dernières années, à la connaissance de la Société, aucun administrateur et cadre dirigeant n'a (i) été condamné pour fraude ; (ii) été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ; (iii) fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire.

En outre, à la connaissance de la Société, au cours des 5 dernières années, aucun administrateur ou cadre dirigeant n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une quelconque société ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'une quelconque société.

À la date du dépôt de ce document, aucun administrateur ou cadre dirigeant n'est partie à un contrat de service conclu avec Dassault Systèmes ou l'une de ses filiales lui conférant un bénéfice personnel.

6.3 Rémunération

6.3.1 Rémunération des dirigeants

La politique de rémunération de Dassault Systèmes est définie de manière à attirer, motiver et retenir des collaborateurs hautement qualifiés, et ce afin de favoriser le succès du Groupe en matière de réalisation de ses objectifs, notamment commerciaux et financiers. C'est ainsi que l'équilibre des objectifs financiers court-terme et long-terme est recherché, la création de valeur actionnariale prise en compte et la performance individuelle de chacun au sein du Groupe récompensée.

Conformément à cet objectif, la rémunération annuelle de chacun des cadres dirigeants se compose de deux parties – une partie fixe et une partie variable – sauf pour le Président du Conseil d'administration dont la rémunération est uniquement fixe. La part variable de cette rémunération peut représenter une part significative de la rémunération totale si les objectifs fixés annuellement sont atteints, voire dépassés. Les objectifs sont ajustés tous les ans pour être alignés sur les orientations stratégiques du Groupe et incluent les objectifs managériaux spécifiques de chacun. Par ailleurs, les cadres dirigeants bénéficient d'une incitation à long terme sous forme de stock options Dassault Systèmes, notamment pour encourager la création de valeur dans l'intérêt des actionnaires. Outre ces composantes fixe et variable, les dirigeants français, à l'exception du Président du Conseil d'administration, bénéficient, au même titre que l'ensemble des salariés de la société Dassault Systèmes, de l'intéressement et de la participation résultant des accords d'entreprise.

Pour le Directeur général, le variable représente 100 % du fixe en fonction de l'atteinte d'objectifs. Il est assis sur la performance du Groupe en termes de mise en œuvre annuelle de la stratégie adoptée par le Conseil d'administration sur présentation du Directeur général. Le Conseil évalue l'année suivante la mise en œuvre effective de cette stratégie. Pour plus d'information sur le rôle du Comité des rémunérations et de sélection, veuillez vous reporter au rapport du Président du Conseil d'administration sur le contrôle interne, reproduit au Chapitre 6.7.

La rémunération globale versée par la Société à ses cadres dirigeants (10 personnes y compris certains mandataires sociaux ci-dessous) s'est élevée à 4 969 683 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005, y inclus intéressement et participation et à l'exception des plus-values réalisées sur la revente des actions SolidWorks (voir « Options de souscription d'actions SolidWorks » ci-dessous).

La rémunération brute totale en euros versée par la Société à chaque mandataire social de Dassault Systèmes au cours de l'exercice 2005 s'est élevée à :

(en euros)	Salaires			Avantages en nature	Jetons de présence Comité d'audit	Total au titre de l'exercice 2005	Total au titre de l'exercice 2004
	Fixe	Variable	Total				
Mandataires sociaux							
Charles Edelstenne ⁽¹⁾	680 000	–	680 000	–	28 000	708 000 ⁽⁴⁾	674 000
Bernard Charlès	631 250	631 250 ⁽³⁾	1 262 500	7 661	14 000	1 284 161 ⁽⁴⁾	1 063 757
Thibault de Tersant	238 000	100 000 ⁽³⁾	338 000	3 054	14 000	355 054 ⁽⁴⁾	327 871
Paul Brown	–	–	–	–	19 500	19 500	17 500
Jean-Pierre Chahid-Nourai	–	–	–	–	17 000	17 000	–
Laurent Dassault ⁽²⁾	–	–	–	–	14 000	14 000	12 000
Bernard Dufau	–	–	–	–	23 000	23 000	17 500
André Kudelski	–	–	–	–	21 500	21 500	18 000
Arnoud de Meyer	–	–	–	–	15 000	15 000	–

(1) Groupe Industriel Marcel Dassault a versé, en 2005, à Charles Edelstenne 16 000 euros de jetons de présence au titre de son mandat d'administrateur de cette société.

(2) Groupe Industriel Marcel Dassault a versé, en 2005, à Laurent Dassault un salaire brut de 500 000 euros ainsi que 17 350 euros de jetons de présence au titre de ses fonctions et mandats dans cette société.

(3) Bernard Charlès et Thibault de Tersant ont aussi reçu chacun 32 052 euros en intéressement et participation.

(4) Voir également « Options de souscription d'actions SolidWorks » ci-dessous.

Il n'a pas été mis en place, pour les mandataires sociaux ci-dessus, de régimes complémentaires de retraite spécifiques. Les sociétés contrôlées par Dassault Systèmes n'ont ni versé de rémunération ni accordé d'avantages en nature aux mandataires sociaux ci-dessus.

6.3.2 Montants alloués aux organes d'administration

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005, le montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'administration de Dassault Systèmes a été de 166 000 euros. La règle de répartition applicable est basée sur le principe suivant : 14 000 euros par administrateur (28 000 euros pour le Président du Conseil d'administration) et pour les administrateurs membres du Comité d'audit : 1 000 euros par réunion lorsque l'administrateur concerné a été effectivement présent à la réunion de ce Comité et 500 euros par réunion lorsque l'administrateur concerné a participé à la réunion de ce Comité par téléphone ou visioconférence.

6.3.3 Autorisation d'attribuer gratuitement des actions

À la suite de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale des actionnaires de Dassault Systèmes le 8 juin 2005, le Conseil d'administration de Dassault Systèmes a décidé d'attribuer gratuitement 150 000 actions Dassault Systèmes au Directeur général. Ces actions ne seront effectivement acquises qu'à l'expiration d'une période de trois années à compter de la date du conseil les ayant attribuées et à condition que le Directeur général soit encore mandataire social de Dassault Systèmes à cette date d'acquisition. À l'issue de cette période d'acquisition, le Directeur général devra conserver les actions qui lui ont été attribuées gratuitement jusqu'à l'expiration d'une période de deux ans et il ne pourra ni vendre ni transférer ses actions durant cette période.

6.3.4 Options de souscription d'actions

Options de souscription d'actions Dassault Systèmes

Au 31 décembre 2005, dans le cadre des autorisations qui lui ont été données par l'Assemblée Générale des actionnaires, le Conseil d'administration avait mis en place dix-huit plans d'options de souscription d'actions au profit de certains dirigeants ou salariés du Groupe.

Le prix d'exercice de ces options a été, pour l'ensemble des plans, fixé par référence à la valeur de marché de l'action Dassault Systèmes à la date d'attribution des options, en respectant le prix d'exercice minimum prescrit légalement, c'est-à-dire 80 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour de l'attribution.

L'Assemblée Générale du 8 juin 2005 a autorisé le Conseil d'administration à octroyer des options de souscription ou d'achat d'actions pour une période de 38 mois et à condition que les options existantes ne donnent à aucun moment droit à un nombre d'actions représentant plus de 20 % du capital de Dassault Systèmes. Cette autorisation remplace l'autorisation consentie le 28 mai 2002.

6 Organes d'administration, de direction et salariés

Le tableau ci-dessous résume les différentes caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions au 31 mars 2006 (données tenant compte rétroactivement de la division de la valeur nominale intervenue le 14 octobre 1997).

Plan d'option	1996	1997	1998-1	1998-2	1998-3	1998-4	1998-5	1998-8	1998-9
Conseil d'administration	28 juin 96	15 déc. 97	28 jan. 98	9 nov. 98	9 nov. 98	15 sept. 99	15 sept. 99	29 mars 01	29 mars 01
Assemblée Générale	15 avr. 96	06 juin 97	26 jan. 98	26 jan. 98	26 jan. 98	26 jan. 98	26 jan. 98	26 jan. 98	26 jan. 98
Options attribuées	1 027 780	1 031 840	750 000	2 468 730	354 750	3 297 000	320 000	2 909 600	553 300
- aux mandataires sociaux	134 000	160 400	0	1 039 050	0	1 841 750	0	1 672 250	0
- aux 10 premiers salariés attributaires	230 000	411 600	706 000	838 000	126 000	844 000	103 500	736 000	176 600
Nombre maximum d'actions	1 027 780	1 031 840	750 000	2 468 730	354 750	3 297 000	320 000	2 909 600	553 300
Nombre de bénéficiaires	916	362	26	1 018	296	556	290	531	513
Prix d'exercice (en euros)	9	25,92	26,37	29,58	29,58	37	37	52	52
Dates d'exercice	Du 28 juin 1996 jusqu'au 27 juin 2006	Du 15 déc. 1999 jusqu'au 14 déc. 2007	Du 28 janv. 1998 jusqu'au 27 janv. 2008	Du 9 nov. 2000 jusqu'au 8 nov. 2008	Du 9 nov. 1998 jusqu'au 8 nov. 2008	Du 15 sept. 2001 jusqu'au 14 sept. 2009	Du 15 sept. 1999 jusqu'au 14 sept. 2009	Du 29 mars 2003 jusqu'au 28 mars 2011	Du 29 mars 2001 jusqu'au 28 mars 2011
Options exercées en 2005	49 765	146 851	0	405 399	51 875	34 510	48 553	0	44 000
Options annulées en 2005	100	0	0	420	2 000	6 040	10 451	22 370	37 790
Options en circulation au 31 décembre 2005	116 851	544 738	8 750	1 901 577	125 268	3 183 070	137 806	2 856 730	419 520
Options exercées entre le 1 ^{er} janvier 2006 et le 31 mars 2006	43 076	38 071	800	60 830	7 390	9 500	7 395	0	10 675
Options annulées entre le 1 ^{er} janvier 2006 et le 31 mars 2006	0	0	0	0	0	0	0	1 400	0
Options en circulation au 31 mars 2006	73 775	506 667	7 950	1 840 747	117 878	3 173 570	130 411	2 855 330	408 845
Options exercées au 31 mars 2006	948 105	479 967	714 250	571 153	194 984	60 910	136 450	0	73 775
Options exerçables au 31 mars 2006	73 775	506 667	7 950	1 840 747	117 878	3 173 570	130 411	2 855 330	408 845

Plan d'option	1998-10	1998-11	1998-12	2002-01	2002-02	2002-03	2002-04	2002-05	2002-06	Total
Conseil d'administration	29 juin 01	5 oct. 01	5 oct. 01	28 mai 02	28 mai 02	20 jan. 03	20 jan. 03	29 mar. 05	29 mar.05	
Assemblée Générale	26 jan. 98	26 jan. 98	26 jan. 98	28 mai 02	28 mai 02	28 mai 02	28 mai 02	28 mai 02	28 mai 02	
Options attribuées	138 000	1 387 400	328 650	1 363 563	355 300	3 325 000	675 000	967 150	232 850	21 485 913
- aux mandataires sociaux	0	655 000	0	651 433	0	1 500 000	0	80 000	0	7 733 883
- aux 10 premiers salariés attributaires	116 403	424 100	101 000	454 000	139 000	1 060 000	219 000	405 000	104 000	7 194 203
Nombre maximum d'actions	138 000	1 387 400	328 650	1 363 563	355 300	3 325 000	675 000	967 150	232 850	21 485 913
Nombre de bénéficiaires	44	400	434	378	401	803	533	264	88	
Prix d'exercice (en euros)	49	35	35	45,5	45,5	23	23	39,5	39,5	
Dates d'exercice	À compter du 29 juin 2001 jusqu'au 28 juin 2011	À compter du 5 oct. 2002 jusqu'au 4 oct. 2011	À compter du 5 oct. 2002 jusqu'au 4 oct. 2011	À compter du 28 mai 2003 jusqu'au 27 mai 2012	À compter du 28 mai 2003 jusqu'au 27 mai 2012	À compter du 20 janv. 2004 jusqu'au 19 janv. 2013	À compter du 31 déc. 2004 jusqu'au 19 janv. 2013	À compter du 30 mars 2007 jusqu'au 28 mars 2012	À compter du 30 mars 2006 jusqu'au 28 mars 2012	
Options exercées en 2005	3 770	31 965	61 364	0	20 955	24 200	328 760	0	0	1 251 967
Options annulées en 2005	7 903	6 769	25 323	8 990	31 695	6 200	24 900	5 450	0	196 401
Options en circulation au 31 décembre 2005	90 726	1 320 997	191 607	1 335 778	291 646	3 263 100	321 340	961 700	232 850	17 304 054
Options exercées entre 1 ^{er} janvier 2006 et le 31 mars 2006	2 055	8 769	6 365	0	2 445	11 600	12 110	0	0	221 081
Options annulées entre le 1 ^{er} janvier 2006 et le 31 mars 2006	0	0	0	826	0	200	0	600	0	3 026
Options en circulation au 31 mars 2006	88 671	1 312 228	185 242	1 334 952	289 201	3 251 300	309 230	961 100	232 850	17 079 947
Options exercées au 31 mars 2006	41 426	40 734	109 585	0	34 404	59 170	340 870	0	0	3 805 783
Options exerçables au 31 mars 2006	88 671	1 312 228	185 242	1 007 954	216 224	3 251 300	309 230	0	116 425	15 602 447

6 Organes d'administration, de direction et salariés

Au 31 décembre 2005, les mandataires sociaux détenant des options étaient Charles Edelstenne, Bernard Charlès et Thibault de Tersant. Ils détenaient respectivement 1 360 710, 5 000 973 et 1 239 200 options de souscription d'actions.

À ce jour, le nombre total d'options allouées aux cadres dirigeants de la Société est de 12 402 683 dont 385 000 ont été allouées au cours de l'exercice 2005. Au 31 décembre 2005, les dirigeants (10 personnes) avaient exercé 235 000 options dans le cadre du plan du 28 juin 1996, 162 600 options dans le cadre du plan du 15 décembre 1997 et 367 500 options dans le cadre du plan du 9 novembre 1998 (1998-2), 28 000 options dans le cadre du plan du 9 novembre 1998 (1998-3), 20 000 options dans le cadre du plan du 20 janvier 2003 (2002-04). Ils détenaient donc alors 11 589 583 options de souscription d'actions sur le capital de Dassault Systèmes.

Le tableau ci-dessous précise le nombre d'options de souscription d'actions consenties en 2005 aux administrateurs de Dassault Systèmes et exercées par ceux-ci au cours de l'exercice 2005. La seule personne concernée pour l'exercice 2005 est Thibault de Tersant :

Nombre d'options attribuées	Nombre d'options souscrites	Prix d'exercice (en euros)	Date d'échéance	Numéro du plan
80 000	-	39,50	28 mars 2012	2002-05
-	12 000	25,92	14 décembre 2007	1997

Le tableau ci-dessous indique de manière globale, (i) le nombre total et le prix d'exercice moyen pondéré des options de souscription consenties aux dix salariés du Groupe ayant reçu le nombre le plus important d'options Dassault Systèmes en 2005 et qui ne sont pas administrateurs de Dassault Systèmes, et (ii) le nombre total et le prix d'exercice moyen pondéré des actions souscrites par les dix salariés du Groupe ayant exercé le nombre le plus important d'options Dassault Systèmes en 2005 et qui ne sont pas administrateurs de Dassault Systèmes.

	Nombre d'options	Prix d'exercice (en euros)	Numéro des plans concernés
Options consenties	410 000	39,50	2002-05/ 2002-06
Options exercées	529 400	28,80	1997/1998-2/1998-3/1998-4/1998-5/1998-9/ 1998-11/1998-12/2002-02/2002-04

Options de souscription d'actions SolidWorks

La filiale SolidWorks de Dassault Systèmes a mis en place en 1998 un plan d'options de souscription d'actions SolidWorks au bénéfice des salariés de SolidWorks et de ses filiales. Dans le cadre de ce plan, 6 787 365 options ont été attribuées dont 2 800 000 options de souscription aux cadres dirigeants de la Société.

Aux termes d'un plan de rachat d'actions de SolidWorks de 2002, tous les bénéficiaires d'options de souscription d'actions ont la possibilité de vendre à SolidWorks leurs actions résultant de l'exercice de ces options, cette possibilité ne pouvant être utilisée qu'à compter de l'expiration d'une période de six mois après cet exercice dans les conditions prévues par le plan. Le plan prévoit par ailleurs que le prix de rachat est calculé à partir de la valeur de la société SolidWorks déterminée périodiquement par un expert indépendant.

Au cours de l'exercice 2005, certains dirigeants de la Société ont exercé 900 000 options à un prix variant de 6 à 9,5 dollars américains par option. 906 000 actions résultant de l'exercice d'options en 2005 et 2004 dans le cadre du plan ont été rachetées par SolidWorks à un prix de 28,30 dollars américains par action, déterminé par l'expert indépendant pour 2005. À la date d'établissement du présent document, 120 000 actions restantes résultant de l'exercice d'options par les dirigeants n'avaient pas été rachetées.

En 2005, les cadres dirigeants de la Société ont réalisé de manière globale un gain de 19 878 005 dollars américains à la suite de l'exercice de leurs options de souscription d'actions SolidWorks et de la revente ultérieure des actions à Solidworks. Au 31 décembre 2005, les cadres dirigeants de la Société détenaient 836 000 options de souscription d'actions SolidWorks non exercées donnant droit à 836 000 actions SolidWorks.

Le tableau ci-dessous précise le nombre d'options de souscription d'actions SolidWorks consenties et exercées par les mandataires sociaux de Dassault Systèmes au 31 décembre 2005 :

	Nombre d'options consenties ⁽¹⁾	Nombre d'options souscrites	Prix d'exercice (en dollars US)	Nombre d'actions rachetées dans le cadre du plan de rachat d'actions	Prix de rachat (en dollars US)
Charles Edelstenne⁽²⁾	900 000	300 000	6,00 ⁽³⁾	300 000	28,30
Bernard Charlès⁽²⁾	900 000	300 000	6,00 ⁽³⁾	300 000	28,30
Thibault de Tersant⁽²⁾	480 000	160 000	6,00 ⁽³⁾	160 000	28,30

(1) La date d'attribution pour tous les administrateurs mentionnés ci-dessus était le 14 décembre 1998. Sur le nombre d'options attribuées, il leur reste respectivement un nombre d'options à exercer ressortant à 300 000, 300 000 et 160 000.

(2) À la suite de l'exercice de leurs options de souscription d'actions SolidWorks et à la revente ultérieure des actions à SolidWorks en 2005, Charles Edelstenne a réalisé un gain de 6 690 000 dollars, Bernard Charlès a réalisé un gain de 6 690 000 dollars et Thibault de Tersant a réalisé un gain de 3 568 000 dollars.

6.4 Conventions réglementées

Les conventions suivantes, lesquelles ont été approuvées conformément aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, se sont poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2005 :

- le 28 juin 1996 : police d'assurances « Responsabilité des dirigeants » conclue avec la compagnie d'assurances AIG EUROPE ;
- le 11 mars 1998 : licence non exclusive et gratuite de la marque ENOVIA concédée à Enovia ;
- le 23 septembre 2003 : décision de verser à Bernard Charlès une indemnité de départ en cas de révocation de son mandat de Directeur général par le Conseil d'administration, sauf dans le cas où cette révocation serait motivée par une faute commise avec intention de nuire aux intérêts de Dassault Systèmes. Le montant de cette indemnité sera égal à 24 mois de la dernière rémunération annuelle brute qu'il aura reçue au titre de son mandat social de Directeur général ;
- le 23 septembre 2003 : avenant au contrat de travail de Bernard Charlès ayant pour objet notamment de prévoir une indemnité forfaitaire équivalente à 24 mois de la dernière rémunération annuelle brute qu'il aura reçue au titre de son contrat de travail, en cas de licenciement pour une raison autre que la faute grave ou lourde ;
- le 23 septembre 2003 : prise en charge, sous certaines conditions, des frais de défense des administrateurs si ceux-ci étaient amenés à préparer leur défense personnelle devant une juridiction civile, pénale ou administrative aux États-Unis, dans le cadre d'une enquête, instruction ou investigation menée à l'encontre de Dassault Systèmes.

En 2005, aucune convention réglementée n'a été conclue.

Les Commissaires aux comptes ont établi un rapport spécial sur les conventions réglementées dont le contenu est reproduit au Chapitre 10.2.4.

6.5 Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des membres des organes d'administration ou de direction

Néant.

6.6 Actifs appartenant aux dirigeants

Il n'existe pas d'actifs utilisés par la Société qui appartiennent directement ou indirectement aux dirigeants ou à des membres de leur famille.

6.7 Rapport du Président du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 2006 sur les travaux du Conseil d'administration et le contrôle interne

Mesdames, Messieurs les Actionnaires

Le présent rapport a pour objet de rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration de Dassault Systèmes (« DS ») ainsi que des procédures de contrôle interne mises en œuvre par DS et ses filiales (la « Société ») au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2005. Ce rapport est établi conformément à l'article L. 225-37 alinéa 6 du Code de commerce, aux articles 221-6 à 221-8 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») et aux recommandations de l'AMF en date du 23 janvier 2004. Le Président a chargé la direction financière et la direction de l'audit interne du présent rapport et des diligences préparatoires.

DS cherche également à anticiper leurs évolutions en fonction des propositions ou recommandations formulées par les autorités de contrôle, l'AMF en France et la Securities and Exchange Commission (« SEC ») aux Etats-Unis, ainsi que le cas échéant, par Euronext ou le NASDAQ et, plus généralement, des recommandations de la pratique, et notamment de celles du rapport sur le gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de l'AFEP et du MEDEF(2003), du rapport de l'Institut Montaigne (2003) et du Blue Ribbon Committee (1999).

L'année 2005 a été marquée comme la précédente par un renforcement des pratiques de gouvernement d'entreprise dans le prolongement des efforts antérieurs et en accord avec les nouvelles dispositions applicables.

I Préparation et organisation des travaux du Conseil d'administration de DS

I.1 Conseil d'administration en formation plénière

En 2005, le Conseil d'administration de DS était composé de 9 membres. À partir du mois d'avril 2005, plus de la moitié du Conseil était constituée d'administrateurs indépendants, au sens des critères d'indépendance fixés en France par le rapport Bouton et aux États-Unis par le Sarbanes-Oxley Act d'une part et le NASDAQ d'autre part.

Ce Conseil s'est réuni à 5 reprises, avec un taux de présence des administrateurs s'élevant à 83 %.

Outre les délibérations et décisions mises à l'ordre du jour de ses réunions en application des lois et règlements en France (notamment : convocation de l'Assemblée Générale des actionnaires, répartition des jetons de présence, autorisation des conventions réglementées), le Conseil d'administration a été appelé principalement à intervenir dans les domaines suivants :

- la stratégie de la Société (définition des orientations stratégiques, approbation ou revue des opérations de partenariat et d'acquisition réalisées) ;
- les comptes et le budget (arrêté des comptes sociaux et consolidés 2004, des comptes consolidés du premier semestre 2005, des comptes prévisionnels 2005) ;
- la rémunération de ses Président et Directeur général et, à titre exceptionnel, des membres du Comité d'audit ;
- les opérations sur le capital (annulation d'actions auto-détenues, délégation au Directeur général en vue de la mise en œuvre d'un nouveau programme de rachat d'actions) ;
- l'examen et l'application des nouvelles dispositions légales françaises et américaines en matière de gouvernement d'entreprise.

6 Organes d'administration, de direction et salariés

Deux comités spécialisés ont été mis en place dès 1996 pour aider le Conseil d'administration dans l'accomplissement de ses missions : le Comité d'audit et le Comité ad hoc chargé de proposer au Conseil la création et les modalités de plans d'options de souscription d'actions ouverts aux salariés de DS et ses filiales.

En mars 2005, et conformément aux recommandations françaises en matière de gouvernement d'entreprise et aux règles américaines applicables le cas échéant, le Conseil d'administration a adopté un règlement intérieur visant notamment à définir ses règles de fonctionnement.

En avril 2005, le Conseil d'administration a créé un Comité des rémunérations et de sélection (remplaçant notamment le Comité ad hoc visé plus haut), composé uniquement d'administrateurs indépendants, conformément aux règles américaines applicables, et un Comité scientifique.

1.2 Comité d'audit

Le Comité d'audit du Conseil d'administration de DS est composé de quatre administrateurs indépendants : Bernard Dufau, président, André Kudelski, Paul Brown, expert financier et Jean-Pierre Chahid-Nouraï. Les deux premiers ont été ou sont dirigeants d'entreprises, le troisième est professeur d'université en comptabilité, et le quatrième a occupé des postes de haute responsabilité en finance.

En 2005, ce Comité s'est réuni physiquement à trois reprises. Le directeur financier de DS, le directeur des services financiers, le directeur de la consolidation et de la comptabilité, le directeur de l'audit interne, ainsi que les Commissaires aux comptes ont assisté à ces réunions. En outre, afin de revoir les annonces de résultats trimestrielles et d'autres sujets ponctuels, les membres du Comité d'audit ont participé à des conférences téléphoniques à cinq reprises. Le taux de participation aux réunions et aux conférences téléphoniques a été de 93 %.

Les attributions de ce Comité, telles que définies dans sa Charte, ont été élargies en 2003 pour tenir compte à la fois des recommandations françaises issues du rapport Bouton et des nouvelles règles américaines issues du Sarbanes-Oxley Act. Son rôle est d'assister le Conseil d'administration de DS dans le rôle de surveillance que celui-ci exerce en faveur des actionnaires et des investisseurs, en ce qui concerne les éléments suivants : intégrité des comptes de la Société, processus de reporting financier, systèmes de comptabilité et de contrôle, bonne exécution de la mission des Commissaires aux comptes de DS, qualifications et indépendance de ceux-ci et respect par la Société des exigences légales et réglementaires. Il est chargé d'examiner ces différents sujets et de transmettre ses recommandations ou de fournir ses conseils au Conseil d'administration.

Le Comité d'audit supervise également les travaux du département de l'audit interne, et en approuve le plan annuel de missions. Le directeur de l'audit interne rend compte à ce Comité des conclusions résultant de ses travaux.

En 2005, outre les missions traditionnelles qui leur sont dévolues, les membres du Comité ont, plus particulièrement proposé la nomination de nouveaux Commissaires aux comptes et procédé à la sélection de PricewaterhouseCoopers, pré-approuvé le périmètre d'intervention et les missions confiées aux Commissaires aux comptes de DS pour l'année et procédé à une vérification de leur indépendance. Ils ont également procédé à une revue préalable de tous les communiqués de presse financiers trimestriels de DS, et ce avant leur diffusion à la communauté financière. En outre, en 2005, le Comité d'audit a été informé des progrès du projet de la société relatif aux procédures et contrôles internes lancé en 2003 conformément aux règles françaises et américaines applicables (Loi de Sécurité Financière en France et Sarbanes-Oxley Act aux États-Unis).

1.3 Comité ad hoc

Le Comité ad hoc du Conseil d'administration a été constitué en 1996 pour assister le Conseil d'administration en préparant et soumettant au Conseil des propositions relatives aux bénéficiaires des plans d'options de souscription pour les employés. Ce Comité s'est réuni pour la dernière fois en mars 2005 et a été remplacé ensuite par le Comité des rémunérations et de sélection créé par le Conseil d'administration en avril 2005.

1.4 Comité des rémunérations et de sélection

Ce Comité est composé de deux administrateurs indépendants : Bernard Dufau et André Kudelski depuis avril 2005.

Ses principaux objectifs sont de :

- proposer au Conseil d'administration les montants des rémunérations du président du conseil et du Directeur général ;
- définir les bases de calcul et les règles de fixation de la part variable de la rémunération de ces mandataires sociaux et contrôler l'application des règles de fixation de cette rémunération variable ;
- proposer au Conseil d'administration des solutions de succession en cas de vacance des postes de président du conseil ou de Directeur général ;
- examiner la politique de sélection et de rémunération des cadres dirigeants non mandataires sociaux du Groupe ;
- débattre de la politique d'attribution de stock-options, ou de mise en place d'autres formes d'intéressement basé sur les actions de la Société, et faire des propositions à ce sujet ;
- apprécier le montant des jetons de présence et le mode de répartition de ces jetons entre les administrateurs ;
- effectuer toute proposition au Conseil d'administration intéressant la nomination ou le renouvellement d'administrateurs.

Les règles du NASDAQ prévoient que la rémunération de tous les cadres dirigeants (« executive officers ») autres que le président du conseil et le Directeur général doit être déterminée, ou recommandée au Conseil par le Comité des rémunérations. Cependant, en droit français, le Conseil n'a le pouvoir de décider que de la rémunération du président du conseil, du Directeur général et s'il y a lieu du ou des directeurs généraux délégués, la rémunération des autres cadres dirigeants étant déterminée par la direction de la Société conformément aux termes de leur contrat de travail et aux pratiques de marché. En conséquence, la Société continue de suivre la pratique de son pays d'origine et le droit français et a informé le NASDAQ de ce sujet.

En 2005, le Comité des rémunérations et de sélection s'est réuni deux fois en personne avec un taux de présence de 100 %. Il a proposé au Conseil l'attribution d'actions gratuites au Directeur général et une répartition des jetons de présence alloués aux administrateurs. Il a également examiné la structure de rémunération du Directeur général pour les années à venir et la structure de rémunération des autres cadres dirigeants. En 2006, il est prévu que le Comité des rémunérations et de sélection se réunisse au minimum deux fois.

1.5 Comité scientifique

Le Comité scientifique est composé de deux administrateurs, Bernard Charlès et Arnoud De Meyer, et d'un cadre dirigeant, Dominique Florack, Vice-Président Exécutif en charge de la Stratégie et du Développement, et se réunit au moins une fois par an. Ses membres ont été nommés lors de sa création. Le Comité revoit les axes de recherches et développement et examine les avancées technologiques du Groupe et formule des recommandations sur ces sujets. Le Comité Scientifique s'est réuni une fois en 2005 et a débattu du plan de recherche et développement triennal et des développements récents dans les mathématiques et les technologies numériques.

1.6 Pouvoirs du Directeur général

Conformément à la loi, la gestion courante de DS est de la compétence du Directeur général. Mais les pouvoirs de celui-ci sont limités par l'objet social de DS et par les attributions réservées aux assemblées d'actionnaires ou au Conseil d'administration. Par ailleurs, en application du règlement intérieur du Conseil d'administration, certaines décisions du Directeur général doivent être soumises à l'approbation préalable du Conseil, la liste de ces décisions étant revue annuellement lors du Conseil d'administration arrêtant les comptes de l'exercice passé.

C'est ainsi que la modification des statuts, l'approbation des comptes et l'affectation des résultats, la nomination ou la révocation des administrateurs ainsi que la fixation globale de leur rémunération, la nomination des Commissaires aux comptes et l'approbation des conventions passées entre DS et l'un de ses administrateurs ou le Directeur général sont de la compétence unique et exclusive de l'assemblée des actionnaires.

6 Organes d'administration, de direction et salariés

De même, le Conseil d'administration veille à la convocation des assemblées générales d'actionnaires, l'établissement des comptes sociaux et consolidés et du rapport annuel de gestion, l'établissement des documents de gestion prévisionnelle et des rapports correspondants, l'autorisation préalable des conventions réglementées, la cooptation d'administrateurs, la nomination et la révocation du Président du Conseil d'administration ou du Directeur général et la fixation de leur rémunération respective, la création des Comités et la nomination de leurs membres ainsi que la répartition des jetons de présence.

Le Conseil, dans sa séance du 31 mars 2006, a autorisé le Directeur général, pour une durée d'un an, jusqu'au prochain conseil arrêtant les comptes de l'exercice 2006, à consentir des cautions, avals ou garanties au nom de DS dans la limite d'un montant global de 50 millions d'euros et à ne pas procéder aux opérations suivantes sans l'approbation préalable du Conseil : (i) toute opération significative se situant en dehors de la stratégie de la Société présentée au Conseil d'administration et, au-delà d'un certain montant : (ii) toute acquisition ou cession d'entités ou de participations : (iii) tout investissement de croissance organique ou opération de restructuration interne ; (iv) tout recours à un financement externe (par endettement bancaire ou par appel aux marchés de capitaux).

II Procédures de contrôle interne de DS en tant que société mère et en tant que Groupe

La description des procédures de contrôle interne repose sur le projet de structuration du contrôle interne « Internal Control Framework » qui a été lancé à la fin de l'année 2003 et qui concerne les principales sociétés du Groupe.

Selon le référentiel COSO (Committee of Sponsoring Organization of the Treadway Commission) adopté par la Société, le contrôle interne est un processus mis en œuvre par le Conseil d'administration, les dirigeants et le personnel, destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants : la réalisation et l'optimisation des opérations, la fiabilité des informations financières, la conformité aux lois et aux réglementations en vigueur.

II.1 Les objectifs du contrôle interne

Les procédures de contrôle interne dans la Société, que ce soit au niveau de la société mère ou au niveau des filiales, visent à :

- améliorer la performance et l'efficacité des opérations grâce à une utilisation optimisée des ressources disponibles ;
- sécuriser la fiabilité, la qualité et la disponibilité des informations financières ;
- assurer la conformité des opérations avec la législation en vigueur et les procédures internes de la Société ;
- garantir la sécurité des actifs et en particulier la propriété intellectuelle, les ressources humaines et l'image de la Société ;
- prévenir les risques d'erreurs ou de fraudes.

Néanmoins, comme le rappelle la norme CNCC 2-301, « un système de contrôle interne conçu pour répondre aux objectifs décrits ci-dessus ne donne cependant pas la certitude que les objectifs fixés sont atteints, et ce en raison des limites inhérentes au fonctionnement de toute procédure ».

II.2 Les acteurs et l'organisation du contrôle interne

Toutes les instances impliquées dans la gouvernance d'entreprise participent à la mise en œuvre des processus de contrôle interne.

Le Conseil d'administration, sensibilisé aux problématiques de contrôle interne, s'est doté, dès 1996, d'un Comité d'audit, dont la mission a été décrite précédemment. Outre le rôle de contrôle du Conseil d'administration tel qu'exposé ci-dessus, il est rappelé que la majorité des administrateurs sont indépendants depuis 2005.

La Direction Générale de la Société a, de son côté, mis en place :

- un Comité Initiés en 1997. Celui-ci est chargé de fixer et publier trimestriellement, dans la Société, les dates des périodes pendant lesquelles les administrateurs et certains salariés de la Société n'ont pas le droit d'acheter et de vendre des actions DS, et ce afin de prévenir les délits d'initiés. Ce Comité est également chargé de revoir les transactions effectuées par certaines personnes de la Société ;
- un comité de revue (« Disclosure Committee ») mis en place dans le cadre des processus de vérification des informations contenues dans le rapport annuel ;
- un service d'audit interne créé et rattaché à la direction générale de DS et au Comité d'audit, en fin d'année 2003. Ce service a pour mission d'évaluer la pertinence du contrôle interne de DS, d'alerter la direction et le Comité d'audit sur des déficiences ou des risques éventuels, et de proposer des mesures permettant de limiter ces risques et d'améliorer l'efficacité des opérations ;
- un Comité d'éthique a été mis en place en mai 2004 pour, assurer la mise en œuvre du code de conduite des affaires (« Code of Business Conduct ») qui définit les règles de comportement éthique au sein du Groupe, et pour offrir une possibilité de recours à tous les employés qui constateraient des manquements à ce code.

L'organisation du contrôle interne repose également sur le principe de responsabilisation de chacun des départements et filiales de la Société dans son domaine de compétences et sur une limitation de pouvoirs de chacun des directeurs de filiales.

Par ailleurs, les directeurs généraux et financiers locaux sont responsables de l'élaboration des comptes destinés à être intégrés dans les comptes consolidés de la Société, des comptes sociaux et des rapports d'activité de chacune de leurs filiales respectives.

Le service du contrôle de gestion Groupe est en charge du pilotage des objectifs financiers de la Société dans le cadre des processus de suivi budgétaire et, à ce titre, procède aux contrôles et analyses spécifiques des comptes trimestriels. Il a également pour mission d'assurer la cohérence des états financiers et notamment d'identifier, analyser et alerter sur les écarts par rapport à l'exercice antérieur, au trimestre précédent et aux objectifs de la Société.

II.3 Les procédures de contrôle interne

Les mécanismes de contrôle interne développés par la Société s'appuient sur la méthodologie COSO et tendent à promouvoir le contrôle interne en matière :

- d'environnement opérationnel : les différentes entités de la Société ont mis en place depuis plusieurs années des codes ou règles veillant à promouvoir l'éthique des affaires. Dans le cadre de la construction d'une culture et d'une éthique commune à la Société, un code de conduite des affaires (« Code of Business Conduct ») pour l'ensemble des salariés de la Société a été rédigé et communiqué en 2004.
- d'analyse des risques : une évaluation des risques au regard des objectifs de la Société en matière de contrôle interne a été lancée en 2003 et s'est poursuivie en 2004 dans les principales filiales de la Société ; elle a abouti à l'élaboration d'une cartographie des risques (les principaux risques auxquels est exposée le Groupe sont décrits dans la rubrique « Facteurs de risques » ci-dessous).
- d'activités de protection et de contrôle :

1) la protection de la propriété intellectuelle de la Société est une préoccupation constante de celle-ci. Elle est assurée par la mise en place et le suivi de processus d'entreprise permettant de vérifier les droits dont dispose la Société avant la mise sur le marché de ses produits logiciels.

La Société a par ailleurs développé au cours des deux dernières années la protection de ses inventions par un recours raisonnable et réfléchi au dépôt de brevets dans plusieurs juridictions.

Enfin, les principales marques de la Société sont enregistrées dans de nombreux pays.

6 Organes d'administration, de direction et salariés

2) la protection informatique, critique pour assurer la sécurité des codes sources des applications de la Société, est constamment évaluée, testée et renforcée tant dans les domaines des accès ou de la performance des réseaux, de la protection contre les virus, ou de la sécurité physique des serveurs et autres installations informatiques.

3) la publication des rapports annuels fait l'objet de revues approfondies menées en étroite collaboration entre les services financiers, le service juridique et le service des relations investisseurs.

4) la formalisation et mise à jour des procédures de contrôle interne relatives aux principaux processus de l'entreprise (sécurité informatique, gestion commerciale, ressources humaines, protection de la propriété intellectuelle, clôture et publication des comptes, gestion de la trésorerie) tant par la maison mère que dans les principales filiales du Groupe.

- de communication :

- la Société a mis en place des processus de revue et d'analyse régulières des performances de ses principales filiales (revues budgétaires, analyses des résultats trimestriels, Conseil d'administration) et des forums bi-annuels de communication portant entre autre sur les processus de contrôle interne,

- d'autre part, la Société harmonise actuellement les systèmes de gestion et de comptabilité de ses principales filiales en déployant une solution ERP intégrée.

- de monitoring :

- le département d'audit interne a réalisé en 2005 différentes missions dans les filiales du Groupe afin de s'assurer de la conformité des procédures de contrôle interne avec les objectifs du Groupe. Ces missions, autorisées par le Comité d'Audit, conduisent à l'élaboration de recommandations auprès des équipes de management locales et à la mise en œuvre de plans d'actions afin de renforcer le cas échéant les processus et organisations audités.

II.4 Les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable

Enfin, en matière de processus de contrôle interne liés à l'élaboration des informations financières et comptables, la Société s'est attachée à :

- mettre en place un système de pilotage trimestriel permettant d'identifier et d'analyser tout écart par rapport aux objectifs fixés par la Direction financière de la Société et par rapport au trimestre et à l'exercice précédents.

Ainsi, chacune des filiales prépare une présentation détaillée et étayée de son activité commerciale au cours du trimestre et de l'année écoulée et procède à une analyse comparative de ses résultats financiers (revenus et coûts) par rapport à ses objectifs budgétaires et par rapport au même trimestre de l'exercice antérieur.

Les prévisions budgétaires sont revues, analysées et affinées chaque trimestre afin de prendre en compte toutes les évolutions du marché du PLM (*Product Lifecycle Management*) et de l'environnement économique, notamment en matière de taux de change, et de présenter des objectifs réalistes aux actionnaires et aux marchés financiers.

- fiabiliser ses processus et ses outils de consolidation afin d'établir et de publier chaque trimestre, dans les meilleurs délais, des états financiers consolidés complets. La procédure de consolidation, telle que définie par la Société, repose sur :

- 1) la responsabilisation des directeurs financiers des filiales tenus de certifier les comptes trimestriels transmis à DS et de présenter des revues et des analyses d'activité détaillées avant que les comptes ne soient consolidés ;

- 2) l'utilisation d'outils de reporting et de consolidation permettant de sécuriser la transmission et le traitement des données et l'élimination des transactions intra-Groupe ;

- 3) la mise en place d'un processus de suivi annuel des engagements hors bilan, des conventions réglementées ou assimilées,

- 4) la revue approfondie par la Direction financière de la Société des comptes des filiales et de la société mère ;

- 5) la revue du communiqué de presse annonçant les résultats trimestriels avant leur publication par le Comité d'audit.

- systématiser les processus de revue des informations financières par le Comité d'audit lors des conférences téléphoniques trimestrielles préalables à la publication des comptes et lors des réunions du Comité préalables aux Conseils d'administration ;

- formaliser les contrôles internes destinés à prévenir tout délit d'initié, le Comité Initiés informant régulièrement et systématiquement certains membres du personnel des périodes au cours desquelles ils ne sont pas autorisés à effectuer des transactions ;

- structurer sa communication financière pour assurer la mise à disposition simultanée et de manière équivalente sur ses principaux marchés, des résultats financiers ou opérations pouvant avoir un impact sur le cours de ses actions.

II.5 Prospective

Un projet de contrôle interne « Internal Control Framework » visant à promouvoir, structurer et systématiser l'évaluation du contrôle interne au sein de DS, et plus généralement de la Société, a été lancé fin 2003.

Les premières étapes du projet ont porté sur l'établissement d'une cartographie des risques, la refonte et la documentation de procédure Groupe, et l'auto-évaluation des processus de contrôle interne des principales filiales.

Le projet « Internal Control Framework » s'est poursuivi en 2005 avec la documentation locale et le renforcement dans les principales filiales du Groupe des procédures de contrôle interne. Des plans d'action ont été établis dans chacune de ces filiales pour mettre en œuvre les améliorations identifiées lors de l'auto-évaluation réalisée en 2004 et se mettre en conformité avec les « bonnes pratiques » préconisées par le Groupe.

En 2006, le département d'audit interne, assisté par les équipes de contrôle de gestion des principales filiales, procédera à une évaluation des principaux processus impactant de façon significative les comptes de la Société. L'environnement de contrôle interne, et la sécurité informatique seront également évalués à cette occasion. Cette évaluation servira de fondement à la certification qui sera préparée par le Management début 2007 pour répondre aux exigences de la section 404 du « Sarbanes-Oxley » Act.

6.8 Rapport des Commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Mesdames, Messieurs les actionnaires

En notre qualité de Commissaire aux comptes de la société Dassault Systèmes et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière permettant d'établir les comptes consolidés conformément aux principes comptables IFRS.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière permettant d'établir les comptes consolidés conformément aux principes comptables IFRS. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière permettant d'établir les comptes consolidés conformément aux principes comptables IFRS, contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 30 mai 2006

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Xavier Cauchois

ERNST & YOUNG Audit

Jean-Marc Montserrat

6.9 Rapport social et environnemental

6.9.1 Domaine social

1. Effectif

Effectif total du Groupe Les effectifs de la société Dassault Systèmes et de ses filiales (y inclus les prestataires extérieurs indépendants intervenant dans le Groupe) sont répartis comme suit :

Au 31 décembre	2005	2004	2003
Société Dassault Systèmes	1 967	1 800	1 632
Filiales	3 726	2 656	2 456
Total	5 693	4 456	4 088

La répartition de l'effectif par zone géographique et par fonction est la suivante :

Au 31 décembre	2005	2004	2003
France	2 141	2 057	1 963
États-Unis et autres*	3 552	2 399	2 125
Total	5 693	4 456	4 088

* Au 31 décembre 2005, l'effectif du Groupe hors France était de 684 en Europe, 2 063 en Amériques et 805 en Asie-Pacifique.

R&D et production	2 678	2 171	2 025
Ventes, marketing et services	2 614	1 954	1 763
Administratif et autres	401	331	300
Total	5 693	4 456	4 088

Effectif total de la société Dassault Systèmes dont CDD et CDI Au 31 décembre 2005, la société Dassault Systèmes avait un effectif (hors prestataires intervenant dans la société Dassault Systèmes) de 1 592 salariés, soit une progression de 1,53 % par rapport à 2004, répartis ainsi :

- 1 546 collaborateurs sous contrat à durée indéterminée (CDI) ;
- 18 collaborateurs sous contrat à durée déterminée (CDD) ; et
- 28 collaborateurs sous contrat en alternance.

Nombre total d'embauches dont CDD et CDI La société Dassault Systèmes a embauché, au cours de l'année 2005, 138 salariés tous types de contrats confondus, soit 76 salariés en CDI, 37 en CDD et 25 sous contrat en alternance. Au cours de l'année 2005, 15 contrats CDD ont été transformés en CDI.

Éventuelles difficultés de recrutement La société Dassault Systèmes n'a pas rencontré de difficultés de recrutement sur les postes ouverts. Dans le domaine de la recherche et du développement, les profils recherchés en 2005 ont été, en majorité, ceux de spécialistes et le cycle de recrutement pour ce type de postes a été, en moyenne, de 70 jours, soit un peu plus long qu'en 2004. Les autres métiers de l'entreprise (ventes, finance, marketing, ressources humaines) ont représenté la moitié des recrutements. Ils ont concerné, comme en 2004, des profils expérimentés, mais les délais ont été réduits et le cycle recrutement pour ce type de postes a été, en moyenne, de 74 jours.

Nombre de licenciements et motifs En 2005, la société Dassault Systèmes a rompu sept contrats de travail. Les motifs reposent tous sur une cause réelle et sérieuse.

Main-d'œuvre extérieure Le montant des versements effectués par la société Dassault Systèmes à des entreprises extérieures s'est élevé à 156 346 euros en 2005.

6 Organes d'administration, de direction et salariés

2. Réduction des effectifs

Plans de réduction des effectifs, plans de sauvegarde de l'emploi, efforts de reclassement, réembauches, mesures d'accompagnement	La société Dassault Systèmes n'a été concernée par aucune de ces mesures en 2005.
---	---

3. Temps de travail Dassault Systèmes

Organisation du temps de travail, durée pour les salariés à temps plein	La durée du temps de travail pour les cadres autonomes à temps plein en forfait jours (représentant près de 93 % des cadres) est de 216 jours par période annuelle de référence. La durée du travail moyenne des salariés cadres à temps plein en forfait horaire est de 37,80 heures par semaine, en tenant compte des jours de réduction du temps de travail (JRJT). Pour les salariés non cadres, la durée hebdomadaire moyenne est de 35 heures compte tenu des JRJT.										
Durée pour les salariés à temps partiel	Le temps de travail moyen des salariés à temps partiel est de 75,92 %. 4,3 % du personnel travaille à temps partiel. 44 collaborateurs travaillent sous un régime de forfait jours en temps incomplets et 23 collaborateurs travaillent en forfait horaire à temps partiel.										
Heures supplémentaires	L'organisation du temps de travail des salariés au forfait horaire fait l'objet d'un système d'horaires variables, ne prévoyant pas le recours aux heures supplémentaires.										
Taux et motifs d'absentéisme	<p>Le taux d'absentéisme 2005, tous motifs confondus, hors congés payés est de 4,72 %.</p> <p>Le détail des jours d'absence au titre de l'année 2005 répartis par motifs est le suivant :</p> <table><tr><td>Maladie</td><td>3 606 jours</td></tr><tr><td>Maternité</td><td>1 818 jours</td></tr><tr><td>Congé paternité</td><td>356 jours</td></tr><tr><td>Accident travail & trajet</td><td>92 jours</td></tr><tr><td>Total</td><td>5 872 jours</td></tr></table> <p>Le nombre de congés autorisés (congé parental, congés pour événements familiaux, etc.) est de 7 194 jours.</p>	Maladie	3 606 jours	Maternité	1 818 jours	Congé paternité	356 jours	Accident travail & trajet	92 jours	Total	5 872 jours
Maladie	3 606 jours										
Maternité	1 818 jours										
Congé paternité	356 jours										
Accident travail & trajet	92 jours										
Total	5 872 jours										

4. Rémunérations

Évolution des rémunérations	La masse salariale annuelle brute de la société Dassault Systèmes a progressé de 7,06 % en volume, au 31 décembre 2005, par rapport à la même date de l'année précédente.
Charges sociales	Le montant global des charges sociales de la société Dassault Systèmes pour 2005 s'élève à 41 898 868 euros.
Application des dispositions du Titre IV Livre IV du Code du travail (intéressement & participation) par la société Dassault Systèmes	<p>Le montant global de l'intéressement dégagé au titre de l'exercice 2004 versé en 2005 est de 6 701 914 euros.</p> <p>Le montant global de la dotation au titre de la participation sur l'année 2004 versé en 2005 est de 10 540 433 euros.</p> <p>Les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2005, soumis à l'approbation des actionnaires le 14 juin 2006, devraient permettre de distribuer un intéressement égal à 7 306 112 euros et de dégager une réserve spéciale de participation de 11 550 478 euros.</p> <p>Au titre de l'exercice 2005, et compte tenu des effets de plafonnement des bases de répartition, l'intéressement dégagé représente l'équivalent de 8,9 % de la masse salariale annuelle brute 2005 et la dotation de la réserve spéciale de participation représente l'équivalent de 14,1 % de la masse salariale annuelle brute 2005. Les taux bruts réellement versés aux salariés non plafonnés représentent, pour l'intéressement, 9,34 % et, pour la participation, 14,89 % de leur salaire brut annuel.</p>
Plan d'épargne salariale	La société Dassault Systèmes s'est dotée, depuis 1993, d'un plan d'épargne d'entreprise permettant au personnel d'investir dans la souscription de parts et de fractions de parts de Fonds Commun de Placements, à l'exclusion de tout investissement exclusif dans des actions de Dassault Systèmes.

Égalité professionnelle hommes/femmes Au 31 décembre 2005, l'effectif de la société Dassault Systèmes est constitué à 22,1 % de femmes (352 personnes) et à 77,9 % d'hommes (1 240 personnes).

Position	Pourcentage effectifs		Écart constaté sur les rémunérations femmes/hommes
	Femmes	Hommes	
Niveaux I à V : coefficient 140 à 305	78 %	22 %	+ 1,10 %
Cadres coefficientés, PI et PII	22 %	78 %	- 4,02 %
Cadres PIII A	13 %	87 %	+ 3,85 %

5. Relations professionnelles de la société Dassault Systèmes

Bilan des accords collectifs En 2005, il y a eu 15 réunions avec le Comité d'entreprise, 12 avec les délégués du personnel, 13 avec les commissions du Comité d'entreprise et 23 réunions de négociation avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives au sein de la société Dassault Systèmes.

Celle-ci a conclu les accords suivants :

- protocole pré-électoral IPECA, le 31 janvier 2005, pour élire les délégués qui représenteront les salariés de Dassault Systèmes à l'Assemblée Générale de l'institut de prévoyance IPECA ;
- accord de participation, le 6 avril 2005 ;
- accord de négociation annuelle obligatoire sur la politique salariale, l'organisation et l'aménagement du temps de travail, la mixité et la parité professionnelle, le 25 avril 2005 ;
- accord pilote astreinte, le 13 mai 2005, en vue d'organiser les astreintes des équipes d'infrastructure informatique chargées de garantir le fonctionnement optimal des systèmes d'information du Groupe ;
- accord d'intéressement CATIAR, le 21 juin 2005 ;
- accord sur le déblocage exceptionnel de la participation 2004, le 30 septembre 2005 ;
- accord licence Microsoft, le 21 décembre 2005, destiné à permettre l'acquisition de « packs office » Windows® à prix réduit pour l'ensemble des collaborateurs.

6. Hygiène et sécurité

Les conditions d'hygiène et de sécurité La société Dassault Systèmes dispose d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) qui s'est réuni à cinq reprises au cours de l'année 2005.

La société Dassault Systèmes a retranscrit dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques par unité de travail en concertation avec le CHSCT. Ce document est mis à jour annuellement. En 2005, la société Dassault Systèmes n'a pas identifié de risque en matière d'hygiène et de sécurité.

Elle a mené, au cours de l'exercice écoulé, des actions spécifiques :

- études et recherches du projet d'implantation du futur siège social de Dassault Systèmes avec un cabinet de conseil, et choix du site ;
- extension et remise à neuf de 650 m² de bureaux à Suresnes ;
- formation et recyclage au secourisme de 98 salariés dans les locaux de l'entreprise et sur leur temps de travail ;
- formation de 67 collaborateurs à la prévention des incendies ;
- mise en œuvre de séances de relaxation au profit des collaborateurs (près de 20 % en ont profité) ;
- coordination de dons du sang pour l'Établissement Français du Sang (EFS), auxquels ont participé 266 donateurs.

7. Formation

Formation

Le Groupe encourage l'épanouissement des collaborateurs au travers du savoir, du leadership et de la créativité. Elle stimule l'apprentissage permanent et l'innovation par la collaboration au sein du Groupe et de son éco-système.

Outre les stages de formation, les salariés du Groupe disposent de multiples opportunités d'apprentissage :

1. le travail collaboratif au sein du Groupe et de son écosystème stimule le partage des connaissances ;
2. les collaborateurs acquièrent des connaissances industrielles auprès des clients leaders sur leur marché qui déploient les méthodologies et technologies les plus innovantes ;
3. les opportunités d'évolution professionnelle au sein du Groupe sont nombreuses et variées grâce à la dynamique de l'activité et à l'alignement annuel de l'organisation sur les priorités stratégiques ;
4. le Groupe met à disposition de ses collaborateurs un outil innovant et intuitif d'auto-formation à ses produits, le « Companion ».

En 2005, le Groupe en France a organisé 57 666 heures de formation professionnelle pour ses collaborateurs, dont 43 436 pour les collaborateurs de la société Dassault Systèmes.

Le nombre de salariés formés en France s'élève à 1 629, soit 3 574 stagiaires (un salarié étant plusieurs fois stagiaire s'il suit plusieurs formations distinctes). Pour la société Dassault Systèmes, les chiffres respectifs sont 1 325 salariés, soit 3 127 stagiaires. Ce nombre correspond à un budget représentant près de 4,89 % de la masse salariale de la société Dassault Systèmes.

En moyenne, chaque salarié formé de Dassault Systèmes en France a suivi 35 heures de formation. Le taux de départ en formation s'est élevé à 80,01 %. Pour la société Dassault Systèmes, les chiffres respectifs sont 33 heures de formation avec un taux de départ en formation de 84,29 %.

Chaque collaborateur a défini, avec son manager, son plan individuel de formation en relation avec ses objectifs individuels définis lors de son entretien annuel.

Les axes principaux de formation retenus ont été :

- le déploiement du modèle de management spécifique au Groupe ;
- la diffusion des connaissances techniques et technologiques nécessaires pour réussir la convergence V5 ;
- le développement des compétences de ventes et de services dans la démarche PLM ;
- la diffusion des connaissances sur les produits et les solutions du Groupe ;
- le support du déploiement du système d'information interne – au niveau mondial – mis en place au sein du Groupe.

En 2005, le plan de formation Groupe des managers s'est poursuivi. 376 managers ont suivi les différents programmes à travers le monde.

Formation des Managers par région

	Directeur ou Chef de Département ou équivalent	Chef de Service ou équivalent	Total
Europe	50	218	268
Amérique du Nord	19	63	82
Asie Pacifique	15	11	26
Total	84	292	376

Emploi et insertion

La société Dassault Systèmes a conclu, le 18 décembre 2003, un accord en faveur de l'insertion des travailleurs handicapés. Cet accord, qui a pour finalité l'insertion professionnelle de personnes handicapées en créant des conditions favorables à leur intégration, a bénéficié d'un renouvellement de son agrément le 20 décembre 2004.

Les actions menées en 2005 pour la mise en œuvre de l'accord sont organisées autour des 3 axes suivants :

1) l'accueil en formation de jeunes handicapés :

- 12 stages en entreprise dont 5 dans le cadre du partenariat avec le lycée EREA Toulouse-Lautrec de Vaucresson (accompagnement par des tuteurs)
- formation en conception mécanique (4 demandeurs d'emploi)
- élaboration d'un partenariat avec le Centre de Reclassement Professionnel Jacques Arnaud pour améliorer l'efficacité des actions de formation et d'insertion des personnes en situation de handicap (dotation de matériels et de logiciels)

2) des actions visant à favoriser le recrutement des travailleurs handicapés :

- recrutements 2005 : 1 personne en CDI, 5 en CDD dont 3 en postes d'apprentissage
 - mise en place d'un réseau de recrutement (2 stagiaires 2004 ont été embauchés par des partenaires de Dassault Systèmes)
 - adhésion à Tremplin (réseau de recrutement), présence dans les salons de recrutement (Salon AFIJ Octobre 2005 et Forum Femmes pour le dire Femmes pour agir), diffusion et collecte des CV par Internet
 - participation à la création du site Hanploi.com (site dédié au recrutement des personnes handicapées),
 - détachement de 5 salariés de Centre d'Aides par le Travail (CAT), accueil une fois par semestre d'un groupe de 6 travailleurs handicapés de plusieurs CAT de France dans le cadre de la formation continue
 - aménagement de 6 postes de travail et poursuite de l'aménagement de l'accessibilité du site ;
- 3) des actions de communication interne et de sensibilisation à l'accueil des personnes handicapées au sein de l'entreprise :
- communication auprès de tous les collaborateurs
 - actions de sensibilisation en 2005 (300 heures : Journée de l'audition, formation des collaborateurs du service santé, ateliers d'apprentissage de la langue de signes)

8. Œuvres sociales

La société Dassault Systèmes subventionne le Comité d'entreprise à hauteur de 5 % de la masse salariale brute de l'année en cours pour les activités sociales et culturelles (aide à la scolarité et aux loisirs de leurs enfants, aide juridique, activités sportives, subventions pour les vacances – locations, voyages – et pour les spectacles, expositions, etc., cadeaux pour tous les collaborateurs et leurs enfants jusqu'à 16 ans). Cette dotation est reconnue comme étant l'une des plus fortes sur le marché. En 2005, le Comité d'entreprise a ainsi reçu 4 061 816 euros destinés à ces activités.

Le Groupe s'investit également dans les actions communautaires, en mettant ses innovations technologiques au service des communautés locales et en développant des actions dans le domaine éducatif.

Par exemple, la filiale Delmia en Inde a contribué au développement d'une prothèse pour des handicapés issus de milieux défavorisés. Dassault Systèmes et ses partenaires aux États-Unis ont fait une donation de 75 000 dollars environ au profit des victimes de l'ouragan Katrina. SolidWorks, et ses partenaires, ont levé environ 275 000 dollars pour des projets de recherche de la lutte contre le cancer. Delmia a fait de même à hauteur de 12 000 dollars.

9. « Code of Business Conduct »

Dassault Systèmes a mis en place, en 2004, une charte de conduite des affaires « *Code of Business Conduct* » rappelant les fondamentaux qui guident les comportements et relations professionnels de chaque collaborateur de Dassault Systèmes au sein de son écosystème.

Un plan de communication a été mis en place dans chacune de ses entités pour aider à la compréhension du sens et des principes de cette charte.

Celle-ci traite des interactions au sein du Groupe et de son écosystème, de la protection de ses actifs, notamment de la propriété intellectuelle de Dassault Systèmes, de celle de ses clients et partenaires, ainsi que de la possible survenance de conflits d'intérêts. Elle contribue ainsi à assurer la protection de ses collaborateurs et à renforcer la solidité des relations du Groupe avec ses clients et partenaires.

10. Sous-traitance

Importance de la sous-traitance et mode de promotion auprès des sous-traitants des dispositions fondamentales de l'OIT et souci du respect par les filiales du Groupe de ces mêmes dispositions.

En 2005, la société Dassault Systèmes a dépensé 12,6 millions d'euros en faisant appel à la sous-traitance extérieure. Par ailleurs 40,8 millions d'euros ont été dépensés au titre de prestations intra-Groupe.

Le Groupe est attentif à n'établir de relations contractuelles qu'avec les sous-traitants qui respectent les dispositions des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail et notamment :

- la liberté syndicale et la protection du droit syndical ;
 - l'abolition du travail forcé ;
 - l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes ;
 - l'absence de discrimination (emploi et profession) ;
 - l'élimination du travail des enfants.
-

11. Impact territorial des activités

Sur l'emploi régional et sur le développement régional

La croissance des effectifs de la société Dassault Systèmes bénéficie au développement local et régional (région parisienne et province : Aix-en-Provence, Grenoble, Lille, Lyon, Toulouse...).

Le Groupe travaille en étroite collaboration avec des établissements éducatifs et des partenaires industriels pour promouvoir l'innovation. En 2005, par exemple, la Société a établi une chaire d'innovation avec l'Ecole Polytechnique pour former des jeunes aux compétences nécessaires pour faire face aux défis industriels de demain.

Le Groupe est aussi présent dans les lycées, pour permettre aux élèves de découvrir les métiers liés à ses solutions. Ainsi en est-il, depuis 2005, au Lycée Jean Perrin à Marseille, France et au Southeastern High School-Automotive Design Academy dans le Michigan aux États-Unis. Les partenariats établis permettent de proposer un enseignement technologique avancé dont bénéficient les sociétés locales lorsqu'elles recrutent les étudiants ayant suivi ces cursus.

(Voir également rubrique suivante « Relations avec les parties prenantes, Établissements d'enseignement »).

12. Relations avec les parties prenantes

Associations d'insertion

La société Dassault Systèmes a recours au tissu associatif pour l'accueil de collaborateurs selon les profils définis et les lieux d'exercice des activités, dans le cadre de l'accord relatif à l'insertion des handicapés.

Par ailleurs, le Groupe participe avec la « Human Academy » au Japon à la mise en place d'un programme ayant pour vocation d'aider les personnes en situation de recherche d'emploi à acquérir des compétences technologiques leur permettant de développer leur employabilité.

(Voir également rubrique « Emploi et insertion »)

Établissements d'enseignement

Pour le Groupe, le partage de l'innovation technologique – au travers des partenariats – est un moyen de construire une société basée sur la connaissance. Elle crée des opportunités d'apprentissage, au travers de l'utilisation de ses solutions, dans des établissements éducatifs très divers.

Le Groupe collabore ainsi avec des écoles primaires et secondaires, des lycées, des universités et des grandes écoles à travers le monde. Le Groupe travaille dans des partenariats de recherche avec des écoles d'ingénieur françaises – notamment l'Ecole Polytechnique et l'ENS Cachan. À l'international, le Groupe a, par exemple, récemment établi des accords de partenariat avec Princeton University aux États-Unis et le Tsinghua Innovation Center en Chine. Dassault Systèmes est aussi de plus en plus présent dans les lycées, notamment avec le logiciel SolidWorks Education Edition – par exemple, plus de 63 000 lycéens en Norvège et en Allemagne utilisent SolidWorks dans leur cursus.

Dassault Systèmes offre également aux élèves et étudiants des stages, ayant pour objectif de :

- transmettre des compétences PLM – et des technologies développées par le Groupe ;
- contribuer au développement de l'innovation en créant des synergies entre l'industrie et les écoles ;
- préparer les étudiants à intégrer le monde professionnel.

Par ailleurs, pour mieux connaître les attentes professionnelles des élèves, Dassault Systèmes organise des groupes de discussion, dits « Focus Groups ». En France, la société Dassault Systèmes a offert 150 stages en 2005.

Enfin, le Groupe participe aux forums de recrutement dans les grandes écoles d'ingénieur en France et à l'étranger.

(Voir également rubrique précédente « Impact territorial des activités »)

Associations de défense de l'environnement	Le Groupe n'entretient pas de relations particulières avec les associations de défense de l'environnement, compte tenu de l'activité exercée.
Associations de consommateurs	<p>Le Groupe organise des rencontres annuelles avec ses clients afin de leur présenter ses nouveaux produits, de comprendre leurs besoins et d'échanger sur les meilleures pratiques industrielles. En 2005, ces rencontres ont eu lieu sur les 3 continents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • en Europe : European CATIA Forum, Russia PLM Forum, DELMIA User Conference ; • aux États-Unis : North America DELMIA User Conference, SolidWorks World, CATIA Operators Exchange ; • en Asie-Pacifique : China PLM Forum pour la première fois, Korea PLM Forum, India PLM Forum, Japan CATIA Forum, Australia CATIA Forum, et DELMIA User Conference. <p>Environ 13 000 des clients et partenaires du Groupe ont participé à ces forums.</p> <p>Parallèlement, Dassault Systèmes organise, chaque année, une rencontre avec ses partenaires logiciels développant des applications sur la plate-forme CAA V5.</p>
Populations riveraines	Le Groupe est vigilant à l'impact de son activité sur l'environnement de proximité.
13. Filiales	
Manière dont les filiales étrangères de Dassault Systèmes prennent en compte l'impact de leurs activités sur le développement régional et les populations locales	<p>Dassault Systèmes a pour objectif de partager l'innovation technologique, au travers de partenariats éducatifs et communautaires et de contribuer à réduire la fracture numérique. Le Groupe collabore activement pour le développement local, notamment au travers de projets éducatifs. La filiale SolidWorks a récemment établi un partenariat avec le gouvernement du Rwanda pour développer l'éducation technique et scientifique dans le pays. Les autres filiales sont également actives : SmarTeam en Israël, par exemple, donne du matériel informatique aux écoles des quartiers défavorisés.</p> <p>La croissance des effectifs du Groupe a un impact positif sur le développement des régions où sont implantées ses filiales. Que celles-ci appartiennent au Groupe depuis plusieurs années ou qu'elles aient été récemment acquises, la croissance de leurs effectifs s'effectue très majoritairement par recrutement local.</p>

Dassault Systèmes tient à la disposition de tout actionnaire qui en ferait la demande le bilan social prévu par les articles L. 438-1 et suivants du Code du travail.

6.9.2 Domaine environnemental

Le développement durable fait partie intégrante de la mission de la Société.

Ses solutions PLM favorisent les initiatives de ses clients en matière de développement durable en permettant de réduire la consommation de matières premières grâce à la maquette numérique, d'optimiser la consommation d'énergie et d'améliorer la sécurité et l'ergonomie des chaînes d'usinage et d'assemblage ainsi que des produits finis eux-mêmes.

Les solutions de la Société permettent d'optimiser l'ensemble du processus industriel et constituent une garantie sur le long terme des investissements de ses clients.

1. Consommations

Consommations de ressources en :

• eau	En 2005, la consommation d'eau au siège social de la société Dassault Systèmes a été de 10 275 m ³ d'eau. Cette augmentation de 3,5 % par rapport à 2004 est due à l'augmentation des effectifs.
• matières premières	En 2005, la consommation de papier au siège social de la société Dassault Systèmes a été de 10 428 ramettes, soit une moyenne de 6,6 ramettes par salarié et par an comme en 2004.
• énergie et mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique	En 2005, un total de 11 634 201 KWh a été consommé au siège social de la société Dassault Systèmes. L'installation de compteurs de gestion de la puissance électrique a permis à la société d'optimiser sa consommation électrique.
Recours aux énergies renouvelables	Un procédé de récupération de l'énergie dégagée par les équipements informatiques a été mis en œuvre dans un tiers des locaux de la société Dassault Systèmes. Ce procédé, qui utilise le principe des pompes à chaleur, y constitue l'unique source d'énergie pour le chauffage.
Condition d'utilisation des sols, rejets dans l'air et dans l'eau, affectant gravement l'environnement, et nuisances sonores et olfactives	Comme son activité n'est pas industrielle, Dassault Systèmes n'affecte pas plus l'environnement qu'une collectivité dans un immeuble d'habitation.
Déchets	<p>La nature même des solutions que propose Dassault Systèmes, à travers les simulations technologiques virtuelles, aide à la réduction des déchets. La simulation virtuelle par ordinateur, par exemple, évite la réalisation de plans papier et de maquettes réelles pour tout type de test, dont les crash-tests, ce qui permet une réduction considérable de matières premières consommées puis de déchets. Les solutions de Dassault Systèmes sont utilisées par les clients pour assurer la conformité avec les directives européennes environnementales, comme la directive DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) et la directive RoHS (interdiction des substances dangereuses comme le plomb). Dassault Systèmes participe aussi à un projet de formation des managers de l'industrie automobile sur la directive européenne ELV (fin de vie des véhicules – recyclage des déchets).</p> <p>En ce qui concerne ses propres déchets, la société Dassault Systèmes sous-traite, auprès de sociétés spécialisées, le recyclage du papier et cartouches d'encre des fax, ampoules néon, bandes magnétiques, CD-Rom, etc.</p> <p>La société Dassault Systèmes loue auprès des constructeurs 95 % de son matériel informatique (ordinateurs, micro-ordinateurs, matériel lourd, écran...). Ces équipements en location sont retournés en fin d'utilisation à leur constructeur qui, conformément à la certification ISO 14001 dont il est titulaire, les réutilise, recycle ou détruit de manière responsable.</p> <p>Les 5 % restants sont vendus à des distributeurs informatiques ou cédés à des sociétés de recyclage qui se chargent de les détruire en respectant l'ensemble des normes et réglementations environnementales.</p>

2. Équilibre biologique

Mesures prises pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique : respect de l'environnement naturel, protection des espèces animales et végétales

Ce point est non significatif compte tenu de l'activité exercée.

3. Démarches environnementales entreprises

Évaluations, certifications

Dans le cadre des mesures qu'elle a prises en matière de prévention des risques environnementaux, la société Dassault Systèmes a notamment mis en place un suivi en temps réel de clôtures d'incidents d'exploitation et de maintenance des bâtiments avec l'aide d'entreprises certifiées ISO 9001, ce qui a permis, par exemple, d'éviter les fuites d'énergie. Parallèlement, l'audit réalisé chaque année en collaboration avec ses compagnies d'assurances et les décisions qui en découlent complètent et renforcent le contrôle des moyens de prévention des risques environnementaux.

4. Dispositions légales et réglementaires applicables à l'activité

Point de toutes les dispositions applicables

Ce point est non significatif compte tenu de l'activité exercée.

Point des mesures prises pour assurer la conformité de l'activité à ces dispositions

Ce point est non significatif compte tenu de l'activité exercée.

5. Prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement

Dépenses engagées dans ce but de prévention

Ce point est non significatif compte tenu de l'activité exercée.

6. Gestion de l'environnement

Existence de services internes de gestion de l'environnement

Compte tenu de l'activité de Dassault Systèmes, il n'y a pas, au siège social, de service interne spécifique à la gestion de l'environnement. La gestion est assurée par différents services, et particulièrement par celui des moyens généraux et de l'organisation en charge du développement durable.

Formation et information des salariés sur l'environnement.

Il n'y a pas de formation spécifique, compte tenu de l'activité exercée. Des formations relatives à la prévention des incendies au sein du service des moyens généraux ont été faites (67 personnes en 2005 pour un total cumulé de 204 personnes formées).

Moyens consacrés à la réduction des risques et organisation mise en place pour faire face aux accidents de pollution à impact externe

Néant compte tenu de l'activité exercée.

7. Provisions et garanties pour risques en matière d'environnement

Montant des provisions et garanties

Néant, compte tenu de l'activité exercée.

8. Exécution de décision judiciaire durant l'exercice

Montant des indemnités versées ou actions menées en réparation des dommages causés

Le Groupe n'a fait l'objet d'aucune condamnation judiciaire en matière environnementale.

9. Objectifs assignés aux filiales étrangères

Sur les points 1 à 6 ci-dessus

Chaque filiale étrangère de Dassault Systèmes veille à mettre en place des mesures en faveur de tous les domaines environnementaux cités ci-dessus.

6.9.3 Dernière notation disponible de la Responsabilité Sociale de Dassault Systèmes par VIGEO (*)

Critères (min --/max ++)	Évaluation juillet 2005 (**)
Ressources humaines	++
Environnement	+
Clients et fournisseurs	++
Gouvernement d'entreprise	+
Engagement sociétal	+
Droits humains	+

(*) Dans le cadre de la notation déclarative et d'un benchmark sectoriel (Software & IT Services).

(**) Entreprise ++ pionnier, + en avance, = moyenne, - en retard, -- non concernée.

CAPITAL ET ACTIONNARIAT

7.1 CAPITAL SOCIAL AU 31 MARS 2006	p. 117	7.6 AUTORISATION D'AUGMENTER LE CAPITAL	p. 121
7.2 RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE DE DASSAULT SYSTÈMES	p. 118	7.7 AUTORISATION DE CONSENTIR DES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS	p. 121
7.3 TABLEAU D'ÉVOLUTION DU CAPITAL DE DASSAULT SYSTÈMES AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	p. 119	7.8 PERSONNES MORALES DÉTENANT LE CONTRÔLE DE DASSAULT SYSTÈMES	p. 122
7.4 MODIFICATION DU CAPITAL ET DES DROITS ATTACHÉS AUX ACTIONS	p. 120	7.9 NANTISSEMENT D'ACTIFS	p. 122
7.5 ACQUISITION PAR DASSAULT SYSTÈMES DE SES PROPRES ACTIONS	p. 120	7.10 TRANSACTIONS AVEC LES APPARENTÉS	p. 123

Dassault Systèmes n'a émis aucun titre qui ne soit pas représentatif du capital.

7.1 Capital social au 31 mars 2006

Au 31 mars 2006, le capital de Dassault Systèmes constaté par le conseil d'administration s'élève à 115 140 688 euros et se compose de 115 140 688 actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune, entièrement libérées. Au 31 décembre 2005, le capital de Dassault Systèmes s'élevait à 115 038 378 euros et se composait de 115 038 378 actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune, entièrement libérées. Toutes les actions sont de même catégorie et bénéficient statutairement des mêmes droits, tant dans la répartition des bénéfices que dans la répartition du boni de liquidation. Toutefois, un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins, au nom du même titulaire. Il est également précisé que les actions émises du fait de l'exercice des stock-options entre le 1^{er} janvier et la date de paiement du dividende distribué au titre de l'exercice précédent n'ont pas vocation à percevoir ce dividende.

Au 31 mars 2006, SW Securities LLC, filiale américaine à 100 % de SolidWorks Corporation détenait 276 474 actions de Dassault Systèmes. Au 31 décembre 2005, elle en détenait 279 391 actions, soit environ 0,24 % du capital social. En raison de leur qualité d'actions d'auto-contrôle, ces actions détenues par SW Securities LLC sont dépourvues du droit de vote et n'ont pas vocation à recevoir de dividendes.

Au 31 mars 2006, les options de souscription d'actions en circulation, exerçables ou non, donneraient lieu si elles étaient toutes exercées, à l'émission de 17 079 947 actions nouvelles, représentant environ 14,83 % du capital social de Dassault Systèmes à cette même date. Au 31 mars 2006, sur la base du cours de clôture de l'action ce jour, soit 47,19 euros, l'exercice des options en circulation pouvant être exercées à cette date et dont le prix d'exercice est inférieur à ce cours, entraînerait l'émission de 12 249 601 actions nouvelles, représentant 10,64 % du capital social de Dassault Systèmes à cette même date.

Le nombre total des droits de vote s'élève, au 31 décembre 2005, à 126 616 765 et, au 31 mars 2006, à 129 225 651.

Dans le cadre de l'acquisition de SolidWorks en 1997, Dassault Systèmes a émis 2 378 564 actions destinées à être allouées aux titulaires d'options de souscription d'actions et de warrants émis par SolidWorks préalablement à cette acquisition, lors de l'exercice de leurs options ou warrants. Ces actions Dassault Systèmes sont détenues par une filiale du Groupe, SW Securities LLC, et sont dépourvues de droit de vote et de droit aux dividendes. En 2005, 33 051 actions Dassault Systèmes ont été allouées aux titulaires d'options SolidWorks exerçant leurs droits et aucune option SolidWorks n'a été annulée. Au 31 décembre 2005, SW Securities LLC détenait 279 391 actions. Le nombre d'options SolidWorks en circulation s'élève à 24 187 au 31 décembre 2005, avec un prix moyen d'exercice d'environ 7,57 €.

Il n'existe, en dehors des options de souscription d'actions consenties dans le cadre des plans d'options mentionnés ci-dessus et des options consenties par SolidWorks, aucun titre donnant le droit de souscrire des actions Dassault Systèmes. L'effet de la dilution par action au 31 décembre 2005 figure en Note 11 des comptes consolidés.

7.2 Répartition du capital et des droits de vote de Dassault Systèmes

La répartition du capital de Dassault Systèmes au 31 décembre 2003 et au 31 décembre 2004 est présentée ci-après :

Actionnaires	Nombre d'actions au 31/12/03	Capital en % au 31/12/03	Nombre de droits de vote au 31/12/03	Droits de vote en % au 31/12/03	Nombres d'actions au 31/12/04	Capital en % au 31/12/04	Nombre de droits de vote au 31/12/04	Droit de vote en % au 31/12/04
Groupe Industriel								
Marcel Dassault	51 184 857	45,1 %	51 184 857	42,4 %	50 764 066	44,62 %	54 872 496	43,68 %
Charles Edelstenne ⁽¹⁾	7 658 007	6,8 %	15 290 891	12,7 %	7 658 007	6,73 %	15 290 891	12,17 %
SW Securities LLC ⁽²⁾	359 438	0,3 %	-	-	312 442	0,27 %	-	-
Administrateurs et dirigeants ⁽³⁾	5 647	0,0 %	7 359	0,0 %	7 857	0,01 %	10 579	0,01 %
Fidelity Investments					6 854 246	6,02 %	6 854 246	5,46 %
Public	54 195 716	47,8 %	54 306 130	44,9 %	48 184 793	42,35 %	48 600 130	38,69 %
Total	113 403 665	100,0 %	120 789 237	100,0 %	113 786 411	100,00 %	125 628 342	100,00 %

Au 31 décembre 2005 et au 31 mars 2006, la répartition du capital de Dassault Systèmes ressort comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions au 31/12/05	Capital en % au 31/12/05	Nombre de droits de vote au 31/12/05	Droits de vote en % au 31/12/05	Nombres d'actions au 31/03/06	Capital en % au 31/03/06	Nombre de droits de vote au 31/03/06	Droits de vote en % au 31/03/06
Groupe Industriel								
Marcel Dassault	49 795 159	43,29 %	53 898 589	42,57 %	49 795 159	43,25 %	56 498 589	43,72 %
Charles Edelstenne ⁽¹⁾	7 658 007	6,66 %	15 316 014	12,10 %	7 658 022	6,65 %	15 316 129	11,85 %
SW Securities LLC ⁽²⁾	279 391	0,24 %	-	N/A	276 474	0,24 %	-	N/A
Administrateurs et dirigeants ⁽³⁾	6 359	0,01 %	9 283	0,01 %	6 359	0,01 %	9 283	0,01 %
Public	57 299 462	49,81 %	57 392 879	45,32 %	57 404 674	49,86 %	57 401 650	44,42 %
Total	115 038 378	100,00 %	126 616 765	100,00 %	115 140 688	100,00 %	129 225 651	100,00 %

(1) Y compris les actions détenues par deux sociétés civiles familiales gérées par Charles Edelstenne.

(2) SW Securities LLC est une filiale de SolidWorks Corporation détenant des actions Dassault Systèmes uniquement pour attribution aux bénéficiaires d'options de souscription d'actions attribuées au titre du plan d'options SolidWorks de 1994. Hormis les actions détenues par SW Securities LLC, il n'existe pas d'autres titres d'auto-contrôle ou d'auto-détention directs ou indirects.

(3) À l'exclusion de Charles Edelstenne.

Au 31 décembre 2005, 52 612 458 actions Dassault Systèmes sont détenues sous la forme nominative.

À la connaissance de Dassault Systèmes, aucun actionnaire du public ne détient, directement ou indirectement, seul ou de concert, 2,5 % (seuil statutaire) ou plus du capital ou des droits de vote.

Au cours de l'année 2005, le groupe Fidelity Investments, qui détenait 6,09 % du capital et 5,53 % des droits de vote au 31 mars 2005 via ses entités FMR Corp. et Fidelity International Ltd et la famille Johnson, a indiqué que sa détention en capital et en droits de vote était repassée sous le seuil de 5 % en août 2005.

En janvier 2006, Dassault Systèmes a commandé une étude sur les titres au porteur identifiables (TPI) auprès d'une société d'études spécialisée externe. Il en résulte que les investisseurs institutionnels ayant plus de 2 000 actions seraient au nombre de 268 environ et détiendraient près de 47 % du capital social de Dassault Systèmes au 31 décembre 2005.

À la connaissance de Dassault Systèmes, au 31 mars 2006, la proportion des actions détenues aux États-Unis était approximativement de 1,53 % et le nombre de détenteurs nominatifs d'ADS qui les détenaient, soit pour leur propre compte, soit pour le compte de tiers, s'élevait à 89. Au 31 mars 2006, il y avait 1 772 521 ADS en circulation (ADS de la Depository Trust Company incluses).

À la connaissance de Dassault Systèmes, il n'existe pas de pacte entre les actionnaires de Dassault Systèmes. Dassault Systèmes n'est partie à aucun accord d'actionnaires de société, cotée ou non cotée, qui soit susceptible d'avoir un impact significatif sur le cours de bourse ou sur le changement de contrôle de Dassault Systèmes.

À cet actionariat, il convient d'ajouter environ 49 % d'actionnaires dans le public, représentant environ 45 % des droits de vote.

7.3 Tableau d'évolution du capital de Dassault Systèmes au cours des cinq derniers exercices

Date	Opération	Valeur nominale unitaire (en euros)	Montant du capital social (en euros)	Nombre cumulé d'actions	Montant nominal des augmentations de capital (en euros)
28 février 2001	Exercice d'options de souscription	1	113 939 128	113 939 128	12 165
31 mai 2001	Fusion et apport partiel d'actif ⁽¹⁾	1	114 319 178	114 319 178	380 050
31 décembre 2001	Exercice d'options de souscription	1	114 475 204	114 475 204	156 026
31 mai 2002	Annulation des 29 033 actions auto-détenues par Dassault Systèmes	1	114 446 171	114 446 171	(29 033)
31 décembre 2002	Exercice d'options de souscription	1	114 570 841	114 570 841	124 670
31 mai 2003	Annulation de 1 375 201 actions auto-détenues	1	113 195 640	113 195 640	(1 375 201)
31 décembre 2003	Exercice d'options de souscription	1	113 403 665	113 403 665	208 025
31 décembre 2004	Exercice d'options de souscription	1	113 786 411	113 786 411	382 746
31 décembre 2005	Exercice d'options de souscription	1	115 038 378	115 038 378	1 251 967
31 mars 2006	Exercice d'options de souscription	1	115 140 688	115 140 688	102 310

(1) Création de 38 945 757 actions nouvelles de 1 euro émises par fusion-absorption de Dassault Participation, puis annulation des 38 925 368 actions alors auto-détenues par Dassault Systèmes, le montant de la prime de fusion résultant de cette opération étant de 306 458 euros et, enfin, création de 359 661 actions nouvelles de 1 euro émises avec prime d'apport de 18 576 490 euros, par apport de la totalité des droits sociaux de Structural Research & Analysis Corporation.

Le montant des primes d'émission enregistrées lors des augmentations de capital qui se sont succédées figure dans le « Tableau de variation des capitaux propres consolidés » inclus dans les Comptes consolidés.

7.4 Modification du capital et des droits attachés aux actions

Toute modification du capital ou des droits attachés aux titres qui le composent est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques.

7.5 Acquisition par Dassault Systèmes de ses propres actions

Dans le cadre du dispositif prévu par l'article L. 225-209 du Code de commerce, l'Assemblée Générale des actionnaires en date du 8 juin 2005 a autorisé le Conseil d'administration à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions propres, plafonné à 10 % du capital social.

Depuis cette date, Dassault Systèmes n'a procédé à aucune opération de rachat d'action et ne détient en conséquence aucune de ses propres actions.

Toujours dans le cadre du dispositif prévu par l'article L. 225-209 du Code de commerce, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires devant se tenir le 14 juin 2006 d'autoriser le Conseil d'administration à mettre en œuvre un nouveau programme de rachat d'actions, ladite autorisation mettant fin au programme de rachat en cours. Cette nouvelle autorisation arriverait à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Les objectifs de ce nouveau programme de rachat d'actions, correspondant aux dispositions du règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003 pris en application de la directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003, et aux pratiques de marché admises par l'Autorité des marchés financiers seraient les suivants :

- annuler des actions afin d'accroître la rentabilité des fonds propres et le résultat par action ;
- remettre des titres en paiement ou en échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe, dans la limite de 5 % du capital social ;
- assurer l'animation du marché ou la liquidité de l'action de Dassault Systèmes par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'AMF ;
- honorer les obligations liées à des programmes d'options sur actions ou autres allocations d'actions aux salariés ou aux mandataires sociaux de Dassault Systèmes ou d'une entreprise associée ;
- remettre des actions lors de l'exercice des droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital de Dassault Systèmes ;
- mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être reconnue par la loi ou l'AMF.

Le Conseil d'administration proposera également à la prochaine Assemblée Générale de l'autoriser à annuler tout ou partie des actions ainsi rachetées conformément aux dispositions légales.

Le nombre maximum d'actions susceptibles d'être rachetées serait de 11 514 068 actions.

Le prix maximum d'achat autorisé dans le cadre du programme serait de 60 euros par action, le montant maximal des fonds destinés au rachat des actions ne pouvant dépasser 400 millions d'euros, cette condition étant cumulative avec celle du plafond de 10 % du capital social de Dassault Systèmes.

7.6 Autorisation d'augmenter le capital

L'Assemblée Générale des actionnaires en date du 8 juin 2005 a donné délégation au Conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet de procéder à l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de Dassault Systèmes, avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite d'un montant nominal d'augmentation de capital maximum de 15 millions d'euros, conformément aux nouvelles dispositions légales issues de l'ordonnance du 24 juin 2004 portant réforme du régime des valeurs mobilières.

Les délégations données au conseil lors de l'Assemblée Générale du 8 juin 2005 et en cours de validité jusqu'à ce jour sont les suivantes :

- autorisation de racheter des actions Dassault Systèmes ;
- autorisation d'annuler les actions rachetées dans le cadre du programme de rachat ;
- délégation de compétence pour augmenter le capital avec ou sans droit préférentiel de souscription, le cas échéant par incorporation de réserves, bénéfices ou primes, dans la limite de 15 millions d'euros, et pour émettre des titres de créances donnant accès au capital dans la limite de 750 millions d'euros ;
- délégation de compétence pour augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription, dans la limite de 15 % de l'émission initiale, et toujours dans la limite globale prévue à l'alinéa précédent de 15 millions d'euros ;
- délégation en vue d'augmenter le capital, dans la limite de 10 %, en vue de rémunérer des apports en nature ;
- autorisation de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés adhérents de PEE de la société et/ou des sociétés qui lui sont liées, dans la limite de 10 millions d'euros de nominal ;
- autorisation de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions ;
- autorisation d'attribuer gratuitement des actions de la société.

Seules les deux dernières autorisations ci-dessus indiquées ont été utilisées au cours de l'exercice 2005.

7.7 Autorisation de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions

L'Assemblée Générale des actionnaires en date du 8 juin 2005 a autorisé le Conseil d'administration à attribuer des options de souscription ou d'achat d'actions pour une durée de 38 mois, le nombre maximum d'options pouvant être consenties par le Conseil d'administration et non encore levées ne pouvant donner droit à souscrire ou d'acquérir un nombre d'actions excédant 20 % du capital social.

7.8 Personnes morales détenant le contrôle de Dassault Systèmes

Au 31 décembre 2005, Groupe Industriel Marcel Dassault détient 43,29 % du capital de Dassault Systèmes donnant droit à 42,57 % des droits de vote. Les membres de la famille Dassault détiennent 100 % du capital de Groupe Industriel Marcel Dassault.

Sur les 9 administrateurs siégeant au Conseil d'administration de Dassault Systèmes, un seul représente les intérêts de Groupe Industriel Marcel Dassault. Pour la validité des délibérations du Conseil d'administration, la présence effective de la moitié au moins des administrateurs est requise et les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents. L'administrateur représentant les intérêts de Groupe Industriel Marcel Dassault ne siège ni au Comité des rémunérations et de sélection, ni au Comité d'audit, ni au Comité scientifique.

7.9 Nantissement d'actifs

Au 31 décembre 2005, à la connaissance de la Société, il n'existe aucun nantissement sur les actifs de Dassault Systèmes à l'exception des inscriptions prises par les organismes de financement dans le cadre de contrats de location financière. À la connaissance de Dassault Systèmes, aucun titre Dassault Systèmes inscrit au nominatif pur ne fait l'objet d'un nantissement. Les actions et le fonds de commerce de ses filiales ne font l'objet d'aucune sûreté.

7.10 Transactions avec les apparentés

Dassault Systèmes licencie ses produits à Dassault Aviation et à certaines de ses filiales, société sous le contrôle commun de Groupe Industriel Marcel Dassault et dont le Directeur général est également Président de Dassault Systèmes. Ces licences sont concédées selon des conditions similaires à celles accordées à des clients de taille comparable. Pour l'exercice 2005, le chiffre d'affaires réalisé dans le cadre de cet accord s'est élevé à 7 732 000 euros. Le chiffre d'affaires réalisé dans le cadre de cet accord s'élevait à 5 690 000 euros pour 2004 et à 5 779 000 euros pour 2003.

Dassault Systèmes fournit également des services et un support technique à Dassault Aviation et à certaines de ses filiales. Pour l'exercice 2005, le chiffre d'affaires généré pour ces transactions s'est élevé à 7 538 000 euros. Le chiffre d'affaires généré pour ces transactions s'élevait à 8 655 000 euros pour 2004 et à 9 298 000 euros pour 2003.

La plupart des unités de développement de Dassault Systèmes sous-traitent leurs travaux de développement de logiciels à 3D PLM Software Solutions Limited (3D PLM), une société indienne entre Dassault Systèmes et Geometric Software Solutions Co. Ltd. Cette société a été constituée en janvier 2002 et travaille exclusivement pour Dassault Systèmes qui conserve en réciprocité la propriété intellectuelle. Les comptes de 3D PLM sont mis en équivalence et la quote-part de Dassault Systèmes des résultats de 3D PLM figure au poste « quote-part dans les résultats des entreprises associées ». Pour l'exercice 2005, le chiffre d'affaires généré par 3D PLM s'est élevé à 10 300 000 euros. Le chiffre d'affaires généré par 3D PLM s'élevait à 7 592 000 euros pour 2004 et 5 698 000 euros.

En mars et en août 2005, Dassault Systèmes a accordé à Galaxia Inc. société canadienne fournisseur de logiciels, deux prêts de 600 000 dollars canadiens et de 500 000 dollars canadiens. En septembre 2005, Dassault Systèmes a acquis auprès de Galaxia de la technologie pour un montant de 3 000 000 dollars canadiens qui ont été en partie payés par compensation avec les créances contre Galaxia au titre des prêts que Dassault Systèmes lui avait consentis.

Voir également la Note 16 aux états financiers.

Les conventions réglementées au sens du droit français sont décrites sous la section 6.4 « conventions réglementées ».



INFORMATIONS FINANCIÈRES

**8.1 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES
COMPTES CONSOLIDÉS** p. 125

**8.4 POLITIQUE DE DISTRIBUTION
DES DIVIDENDES** p. 126

**8.2 COMPTES CONSOLIDÉS
ET ANNEXES** p. 125

**8.5 CHANGEMENTS
SIGNIFICATIFS** p. 126

8.3 LITIGES p. 125

8.1 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Voir Chapitre 10.1.1 « Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés ».

8.2 Comptes consolidés et annexes

Voir Chapitre 10.1.2 « Comptes consolidés et annexes ».

8.3 Litiges

À la connaissance de la Société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir, ou ayant eu dans un passé récent, une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société.

8.4 Politique de distribution des dividendes

Dassault Systèmes a versé des dividendes tous les ans depuis 1986. La décision de distribution de dividendes et de leur montant dépendent des résultats et de la situation financière de Dassault Systèmes ainsi que d'autres facteurs. Les dividendes non réclamés sont prescrits au profit de l'État à l'expiration d'un délai de cinq ans à compter de leur date de mise en paiement.

Lors de l'Assemblée générale des actionnaires du 14 juin 2006, le Conseil d'administration proposera aux actionnaires la distribution d'un dividende de 0,42 euros par action pour l'exercice 2005 soit un montant total de 48 316 118,76 euros.

Le tableau ci-après représente, pour les années concernées, les actions émises au 31 décembre de l'exercice concerné, le montant des dividendes payés par action, avoir fiscal non compris, ainsi que le montant des dividendes payés par action, avoir fiscal compris.

Exercice au titre duquel le dividende est versé	Nombre d'actions émises et ayant droit aux dividendes	Dividende par action, avoir fiscal exclu (en euros)	Dividende par action, avoir fiscal compris (en euros)
1999	112 392 052	1,75 F soit 0,267	2,625 F ⁽¹⁾ soit 0,40 ou 2,45 F ⁽²⁾ soit 0,374
2000	113 339 585	0,31	0,465 ⁽¹⁾ ou 0,3875 ⁽³⁾
2001	113 943 754	0,33	0,495 ⁽¹⁾ ou 0,38 ⁽⁴⁾
2002	114 179 431	0,33	0,495 ⁽¹⁾ ou 0,363 ⁽⁵⁾
2003	113 044 227	0,34	0,51 ⁽⁶⁾ ou 0,394 ⁽⁷⁾
2004	113 473 969	0,38	n/a ⁽⁸⁾
2005	115 038 378	0,42	n/a

(1) Revenu global par action pour les actionnaires personnes physiques et pour les actionnaires personnes morales bénéficiant du maintien du taux de l'avoir fiscal à 50 %.

(2) Revenu global par action pour les actionnaires personnes morales bénéficiant d'un avoir fiscal de 40 %.

(3) Revenu global par action pour les actionnaires personnes morales bénéficiant d'un avoir fiscal de 25 %.

(4) Revenu global par action pour les actionnaires personnes morales bénéficiant d'un avoir fiscal de 15 %.

(5) Revenu global par action pour les actionnaires personnes morales bénéficiant d'un avoir fiscal de 10 %.

(6) Revenu global par action pour les actionnaires personnes physiques et pour les actionnaires personnes morales bénéficiant du maintien du taux de l'avoir fiscal à 50 %.

(7) Revenu global par action pour les actionnaires personnes morales bénéficiant d'un avoir fiscal de 10 %.

(8) Les distributions mises en paiement à compter du 1er janvier 2005 n'ouvrent plus droit à avoir fiscal. Les actionnaires personnes physiques domiciliées en France ont désormais droit à un abattement de 50 % du dividende pour le calcul de leur impôt sur le revenu.

8.5 Changements significatifs

À l'exception des informations indiquées au Chapitre 5 « Examen de la situation financière et du résultat » – « Développements récents », il n'y a pas eu de changement significatif de la situation financière ou commerciale de la Société depuis la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

MARCHÉ DES TITRES DE DASSAULT SYSTÈMES

L'action de Dassault Systèmes est cotée sur le Compartiment A d'Eurolist (code ISIN FR0000130650) depuis le 28 juin 1996. Elle est également cotée au Nasdaq Stock Market's National Market (« Nasdaq ») à New York sous forme d'American Depositary Share (« ADS ») sous le sigle DASTY. Une ADS correspond à une action ordinaire.

Les actions émises à la suite de l'exercice d'options de souscription d'actions entre le 1^{er} janvier et la date de paiement du dividende distribué au titre de l'exercice précédent n'ont pas vocation à percevoir ce dividende. Ces actions font l'objet d'une seconde ligne de cotation sur le Premier Marché d'Euronext Paris sous le sigle DSYNV jusqu'à la date du paiement de ce dividende. L'ADS correspondante est cotée sur le Nasdaq en 2005 sous le sigle DASSY.

HISTORIQUE DES COURS (EN EUROS) ET VOLUMES TRAITÉS DE L'ACTION DASSAULT SYSTÈMES À PARIS DEPUIS LE 1^{ER} NOVEMBRE 2004

	Nombre de titres échangés	Dernier cours du mois	Plus haut cours du mois	Plus bas cours du mois
Novembre 2004	5 979 831	38,99	40,00	38,27
Décembre 2004	6 939 745	37,10	39,30	36,66
Janvier 2005	8 101 551	35,69	38,61	35,50
Février 2005	7 379 895	35,71	36,95	34,85
Mars 2005	5 547 459	36,40	36,50	34,62
Avril 2005	10 112 886	36,24	37,11	32,40
Mai 2005	6 768 845	37,70	39,33	35,78
Juin 2005	6 403 721	40,05	40,20	37,69
Juillet 2005	7 366 197	42,23	43,10	38,35
Août 2005	8 531 148	39,63	42,16	37,92
Septembre 2005	5 200 657	43,00	43,20	39,36
Octobre 2005	7 667 603	43,08	44,13	41,20
Novembre 2005	10 938 403	47,05	48,10	42,41
Décembre 2005	4 247 353	47,69	48,75	46,05
Janvier 2006	6 307 874	49,30	49,91	47,11
Février 2006	8 230 836	46,80	49,90	45,06
Mars 2006	6 726 705	47,19	48,00	45,28
Avril 2006	6 562 094	43,00	47,88	42,50

(Source : Bloomberg)

HISTORIQUE DES COURS (EN DOLLARS) ET VOLUMES TRAITÉS DE L'ACTION DASSAULT SYSTÈMES AU NASDAQ DEPUIS LE 1^{ER} NOVEMBRE 2004

	Nombre de titres échangés	Dernier cours du mois	Plus haut cours du mois	Plus bas cours du mois
Novembre 2004	640 783	51,59	52,43	49,50
Décembre 2004	1 545 426	50,47	52,52	49,02
Janvier 2005	1 771 754	46,40	50,92	46,21
Février 2005	889 739	47,02	48,10	44,10
Mars 2005	290 417	47,03	47,97	45,68
Avril 2005	401 553	46,41	47,62	42,15
Mai 2005	355 202	46,64	49,91	46,08
Juin 2005	419 925	48,32	48,75	46,44
Juillet 2005	285 495	51,23	51,99	46,20
Août 2005	173 454	49,13	51,19	46,84
Septembre 2005	145 590	51,81	52,10	47,70
Octobre 2005	293 304	51,69	53,03	49,92
Novembre 2005	724 709	55,17	56,62	50,74
Décembre 2005	363 769	56,51	57,52	54,96
Janvier 2006	229 413	59,64	60,70	57,33
Février 2006	226 471	56,08	60,29	53,91
Mars 2006	148 095	57,26	57,67	54,58
Avril 2006	200 004	54,67	58,12	52,87

ÉTATS FINANCIERS

10.1 COMPTES CONSOLIDÉS p. 133

- 10.1.1 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés p. 133
- 10.1.2 Comptes consolidés et annexes p. 135

10.2 COMPTES SOCIAUX p. 174

- 10.2.1 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux p. 174
- 10.2.2 Comptes sociaux et annexes p. 176
- 10.2.3 Résultats et autres éléments caractéristiques de Dassault Systèmes au cours des cinq derniers exercices p. 198
- 10.2.4 Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées p. 199

10.3 CALENDRIER INDICATIF DES DATES DE PUBLICATION DES INFORMATIONS FINANCIÈRES

p. 202

10.1 Comptes consolidés

10.1.1 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2005

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Dassault Systèmes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice 2004 retraitées selon les mêmes règles.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 1 de l'annexe expose les principes et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires de ventes de logiciels comprenant d'une part, les redevances reçues dans le cadre de l'accord de distribution avec IBM, et d'autre part, les ventes de logiciels effectuées auprès de client directs et de réseaux de revendeurs.

Les notes 1, 6 et 7 de l'annexe exposent les principes et méthodes comptables relatifs à la valorisation des actifs et passifs acquis dans le cadre des regroupements d'entreprise, pour lesquels des hypothèses et estimations significatives sont effectuées par la Direction.

Les notes 1 et 11 de l'annexe exposent les principes et méthodes comptables relatifs à la détermination de la juste valeur des options et actions attribuées aux employés et aux dirigeants, pour laquelle des hypothèses et estimations significatives sont effectuées par la Direction.

Nos travaux ont consisté à vérifier les principes et méthodes comptables visés ci-dessus, à examiner, le cas échéant, les hypothèses retenues et leurs modalités de mises en œuvre et à vérifier que les notes annexes fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 30 mai 2006

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Xavier Cauchois

ERNST & YOUNG Audit

Jean-Marc Montserrat

10.1.2 Comptes consolidés et annexes

Bilan consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	← Exercices clos les 31 décembre →	
		2005	2004
ACTIF			
Actif courant :			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(Note 2)	313 152	490 369
Placements à court terme	(Note 2)	66 767	62 501
Clients et comptes rattachés, nets de provisions de 5 414 euros en 2005 et 5 481 euros en 2004		287 848	237 797
Charges constatées d'avance		21 234	14 756
Autres actifs courants		43 472	65 520
Total actif courant		732 473	870 943
Immobilisations corporelles, nettes	(Note 5)	69 384	57 183
Autres actifs financiers	(Note 4)	2 299	30 343
Impôts différés actifs	(Note 8)	51 043	44 640
Immobilisations incorporelles, nettes	(Note 7)	200 155	10 233
Goodwill	(Note 7)	303 306	92 406
TOTAL ACTIF		1 358 660	1 105 748

(en milliers d'euros)	Notes	← Exercices clos les 31 décembre →	
		2005	2004
PASSIF			
Passif courant :			
Dettes fournisseurs		49 625	47 474
Personnel et comptes rattachés		143 039	121 086
Commissions sur ventes à payer	(Note 15)	10 528	21 051
Produits constatés d'avance		150 628	112 242
Impôts sur les bénéfices à payer		16 721	16 814
Charges à payer et autres passifs courants		53 212	34 109
Total passif courant		423 753	352 776
Passif non courant :			
Impôts différés passifs	(Note 8)	8 756	11 614
Autres passifs non courants		35 404	35 692
Total passif non courant		44 160	47 306
Intérêts minoritaires		4 797	4 039
Capitaux propres		885 950	701 627
TOTAL PASSIF		1 358 660	1 105 748

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

Compte de résultat consolidé

		← Exercices clos les 31 décembre →	
	Notes	2005	2004
<i>(en milliers d'euros, à l'exception des montants par action)</i>			
Chiffre d'affaires :			
Redevances initiales		375 520	312 103
Redevances périodiques et développement de produits		408 035	358 840
Ventes de logiciels	(Note 15)	783 555	670 943
Prestations de services		150 958	125 609
Total chiffre d'affaires		934 513	796 552
Coût des produits et services vendus :			
Coût des ventes de logiciels		(32 918)	(23 082)
Coût des prestations de services vendues		(115 865)	(100 988)
Total coût des produits et services vendus		(148 783)	(124 070)
Marge brute		785 730	672 482
Frais de recherche et de développement		(258 961)	(234 875)
Frais commerciaux		(230 592)	(179 046)
Frais généraux et administratifs		(67 616)	(66 286)
Total frais de recherche, commerciaux et administratifs		(557 169)	(480 207)
Résultat opérationnel		228 561	192 275
Produits financiers et autres produits, nets	(Note 3)	14 908	6 917
Quote-part dans les résultats des entreprises associées		1 017	704
Résultat avant impôt sur le résultat		244 486	199 896
Charge d'impôt sur le résultat	(Note 8)	(87 678)	(78 363)
Intérêts minoritaires		(597)	(178)
Résultat net		156 211	121 355
Résultat net de base par action	(Note 11)	€1,37	€1,07
Résultat net dilué par action	(Note 11)	€1,33	€1,04

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

	← Exercices clos les 31 décembre →	
(en milliers d'euros)	2005	2004
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat net	156 211	121 355
Élimination des éléments sans incidence sur la trésorerie liée aux activités opérationnelles :		
Amortissement des immobilisations corporelles	17 713	14 884
Amortissement des immobilisations incorporelles	13 703	3 143
Plus value de cession sur titres MSC	(14 705)	-
Charge de dépréciation des investissements	14 324	660
Impôts différés	(3 794)	3 953
Paievements en actions	6 911	-
Autres	1 365	342
Variation des actifs et passifs d'exploitation :		
(Augmentation) des clients et comptes rattachés	(21 241)	(21 942)
(Augmentation) des autres actifs courants	(8 716)	(9 314)
Augmentation des fournisseurs, comptes de personnel et comptes rattachés	1 034	57 828
Augmentation de l'impôt sur le résultat à payer	2 889	4 010
(Diminution) augmentation des commissions sur ventes à payer	(10 881)	5 404
Augmentation des produits constatés d'avance	15 613	34 594
(Diminution) des autres passifs et part courante du passif non courant	(2 918)	(6 035)
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles	167 508	208 882
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(43 190)	(26 801)
Acquisitions de placements à court terme	(15 362)	(31 766)
Cessions de placements à court terme	13 263	34 845
Acquisitions de filiales consolidées, nettes de la trésorerie acquise	(329 364)	(4 087)
Cessions d'immobilisations financières	21 132	-
Augmentation des autres actifs financiers	(2 329)	(5 769)
Autres	91	3 097
Trésorerie nette absorbée par les activités d'investissement	(355 759)	(30 481)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :		
Exercice des stock-options	29 276	9 272
Rachat des titres SolidWorks net des exercices d'options	-	(14 362)
Dividendes versés	(43 120)	(38 435)
Remboursement des dettes liées aux contrats de crédit-bail	(1 878)	(1 898)
Trésorerie nette absorbée par les activités de financement	(15 722)	(45 423)
Incidence des variations de taux de change sur la trésorerie	26 756	(15 920)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(177 217)	117 058
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	490 369	373 311
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	313 152	490 369
Informations complémentaires		
Impôt sur le résultat payé	88 131	69 684
Intérêts payés	1 443	1 414

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)

	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Autres éléments	Total
Situation au 1^{er} janvier 2004	113 404	4 940	555 020	(46 102)	3 187	630 449
Résultat de l'exercice			121 355			121 355
Réserves de conversion				(18 229)		(18 229)
Exercice des options de souscription d'actions	383	10 020	160			10 563
Dividendes			(38 435)			(38 435)
Instruments financiers			(3 258)			(3 258)
Juste valeur des immobilisations financières					1 541	1 541
Autres variations			(2 359)			(2 359)
Situation au 31 décembre 2004	113 787	14 960	632 483	(64 331)	4 728	701 627
Résultat de l'exercice			156 211			156 211
Réserves de conversion				31 451		31 451
Exercice des options de souscription d'actions	1 251	32 695				33 946
Dividendes			(43 120)			(43 120)
Juste valeur des immobilisations financières					(4 267)	(4 267)
Paievements en actions					6 911	6 911
Économie d'impôts liée à l'exercice des stock-options			4 122			4 122
Autres variations			(931)			(931)
Situation au 31 décembre 2005	115 038	47 655	748 765	(32 880)	7 372	885 950

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

Annexe aux comptes consolidés des exercices clos les 31 décembre 2005 et 2004

Note 1. Description des activités de la Société et principes et méthodes comptables

Description des activités de la Société

L'activité de Dassault Systèmes et ses filiales (« la Société ») s'articule autour de deux axes : (i) développer et vendre des logiciels destinés à gérer le cycle de vie des produits industriels (« Product Lifecycle Management » ou « PLM ») depuis leur conception jusqu'à leur maintenance en passant par la simulation de leur fabrication, et (ii) offrir la puissance de la représentation virtuelle en 3D au plus grand nombre d'utilisateurs possible.

Outre le développement et la vente de logiciels, la Société réalise des prestations de services, d'assistance aux efforts de commercialisation d'International Business Machines Corporation (« IBM »), de maintenance vis-à-vis de ses clients directs, de conseil technologique et de revente de matériels informatiques.

La Société opère sur deux segments : celui qui regroupe son offre destinée aux clients désireux de simuler l'ensemble de leurs processus industriels (« Process-centric ») et celui destiné aux clients cherchant une solution simple de conception de pièces (« Design-centric »).

Pour les clients du marché Process-centric, la Société développe les logiciels CATIA pour la conception de produits et la simulation de leur maquette virtuelle, DELMIA pour la simulation de la fabrication, SIMULIA pour la simulation et enfin, ENOVIA et SMARTEAM pour la gestion des données produits. La Société offre également des composants logiciels, notamment au travers de sa filiale Spatial. Les lignes de produits CATIA, ENOVIA et SMARTEAM sont distribuées au niveau mondial par IBM. Pour les clients du Design Centric, la Société propose la ligne de produits de SolidWorks. Les produits développés par SolidWorks Corporation (« SolidWorks ») sont distribués directement par la Société ou par des partenaires commerciaux indépendants.

Principes comptables et base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément au référentiel *International Financial Reporting Standards* (« IFRS ») tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Le périmètre de consolidation de la Société (voir Note 18) comprend les comptes de Dassault Systèmes S.A. et de ses filiales. La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des filiales. Les filiales sont toutes les entités pour lesquelles la Société a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. Les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les entreprises associées sont toutes les entités dont la Société ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles elle exerce une influence notable. L'influence notable est présumée (i) lorsque plus de 20 % des droits de vote sont détenus et (ii) quand la Société exerce une influence significative sur les décisions opérationnelles et financières de sa participation. Dans le cadre de l'établissement des comptes consolidés de la Société, les opérations intra-groupe sont éliminées.

Résumé des principales méthodes comptables

ESTIMATIONS DE LA DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

L'établissement des comptes consolidés annuels, préparés conformément aux IFRS, nécessite que la Direction de la Société fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur la valorisation des actifs et des passifs, sur l'information financière relative aux actifs et passifs éventuels à la date d'établissement des comptes consolidés annuels, ainsi que sur les montants enregistrés en produits et en charges au cours de l'exercice. L'estimation des provisions pour perte, l'estimation de la durée de vie des produits, la définition des éléments inclus dans un contrat de vente de logiciel et notamment, la distinction entre nouveaux produits et améliorations, la détermination de l'atteinte de la faisabilité technique pour les produits de la Société, l'estimation de la dépréciation des écarts d'acquisition et des pertes de valeurs des investissements financiers, l'estimation de la juste valeur des options attribués aux salariés et la valorisation des actifs et passifs acquis dans le cadre des regroupements d'entreprise, constituent des exemples de domaines pour lesquels les hypothèses et estimations sont significatives au regard des états financiers. Les résultats réels peuvent être différents de ceux issus des estimations de la Direction de la Société.

CONSTATATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

La Société réalise son chiffre d'affaires à partir de trois sources principales : (i) un accord de distribution conclu avec IBM, (ii) des licences d'utilisation de nouveaux logiciels et des prestations de maintenance associées qui comprennent des mises à jour et un support technique ainsi que des développements de fonctionnalités supplémentaires pour les produits standards effectués à la demande des clients, et (iii) des prestations de services comprenant du conseil et de la formation.

Accord de distribution IBM – Conformément au contrat que la Société a conclu avec IBM, la Société vend sous licence ses produits à IBM qui les revend sous licence aux utilisateurs finaux. La Société fournit des prestations de maintenance à IBM mais ne conclut pas de contrats directement avec les clients d'IBM. Par ailleurs, la Société forme les employés d'IBM lors de la sortie de nouveaux produits et participe avec IBM à un contrat de marketing à échelle mondiale ainsi qu'à d'autres initiatives de développement concernant les produits de la Société et ceux d'IBM.

Dans le cadre de ce contrat, les redevances sont acquises lorsque le chiffre d'affaires est comptabilisé par IBM à partir de ses ventes sous licences de produits et services. En général cela conduit à prendre en compte le chiffre d'affaires au moment de la vente sous licence par IBM au client final pour les licences d'utilisation et sur la période durant laquelle IBM doit fournir le support au client final pour les prestations de maintenance. Le paiement des redevances est dû généralement à 30 jours après la fin du mois au cours duquel les redevances sont acquises. La Société comptabilise le chiffre d'affaires lorsque les redevances sont acquises. Les déclarations d'activité communiquées par IBM font l'objet d'un audit annuel et d'un processus d'ajustement, au cours desquels chacune des deux parties a l'opportunité de corriger les écarts susceptibles d'être apparus lors du processus de déclaration mensuelle de l'exercice écoulé. Ces écarts résultent pratiquement toujours des déclarations intérimaires qui occasionnellement soit surévaluent, soit sous-évaluent le nombre de transactions sur licences d'utilisation de logiciels avec un ou des groupe(s) de clients finaux. La Société contrôle les écarts possibles en se fondant sur les tendances historiques et sur les situations spécifiques connues, et elle diffère la comptabilisation du chiffre d'affaires par IBM à partir de l'estimation qu'elle a faite des ajustements auxquels il sera finalement procédé.

Le contrat conclu entre la Société et IBM prévoit une augmentation de la part du chiffre d'affaires issu de la vente de licences revenant à IBM lorsque certains objectifs de ventes et de croissance sont atteints par IBM. Cette mesure incitative est également associée à une disposition prévoyant qu'IBM atteigne un certain niveau de ventes et de frais de marketing pour la distribution de CATIA, ENOVIA et SMARTEAM, cette mesure incitative venant en déduction des redevances dues par IBM à la Société.

Nouvelles licences d'utilisation, maintenance et développement de produits – Le chiffre d'affaires issu des nouvelles licences d'utilisation représente la somme des redevances acquises au titre de l'octroi aux clients de licences d'utilisation de nos logiciels. Notre chiffre d'affaires issu des licences d'utilisation de nouveaux logiciels comprend des ventes sous licences à durée indéterminée ou déterminée de produits logiciels. Le chiffre d'affaires issu des licences d'utilisation de nouveaux logiciels est comptabilisé lorsque : (i) la Société peut démontrer l'existence d'un accord, (ii) la livraison et la réception du logiciel ont eu lieu, (iii) le montant de la licence d'utilisation du logiciel est déterminé ou déterminable, et (iv) le recouvrement est probable. Si l'un des quatre critères n'est pas rempli, la comptabilisation du chiffre d'affaires issu de la licence d'utilisation du logiciel est différée jusqu'à ce que tous les critères soient remplis. Le chiffre d'affaires se rapportant à la vente sous licence de logiciels par le biais de distributeurs est comptabilisé lorsque la Société reçoit un avis de livraison au client final, et à condition que tous les autres critères préalables à la comptabilisation du chiffre d'affaires aient été remplis.

Le chiffre d'affaires issu de la maintenance équivaut aux commissions associées à la vente de mises à jour périodiques de produits non spécifiées et au support technique. Les mises à jour de licences consistent en un droit à des mises à jour de produits non spécifiées, s'il y en a et lorsqu'elles sont disponibles. Elles sont conclues lors de l'acquisition de la licence d'utilisation de logiciel initiale. Le support maintenance peut être renouvelé à l'issue de chaque terme fixé. Le chiffre d'affaires de la maintenance est différé et comptabilisé selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de maintenance.

Le chiffre d'affaires issu du développement de produits correspond au développement de fonctionnalités additionnelles effectué à la demande des clients. Ce chiffre d'affaires est comptabilisé lorsque les services sont rendus.

Le chiffre d'affaires issu de contrats à éléments multiples, c'est-à-dire incluant classiquement des licences d'utilisation de nouveaux logiciels et des contrats de maintenance vendus ensemble, est ventilé entre chaque élément du contrat en utilisant principalement la méthode résiduelle s'appuyant sur la juste valeur des éléments non livrés. Les éventuelles remises sont appliquées aux éléments livrés, généralement des licences d'utilisation, selon la méthode résiduelle. La juste valeur de la maintenance est déterminée sur la base soit d'un taux de renouvellement spécifié dans chaque contrat, soit du prix pratiqué lorsqu'elle est vendue séparément. Lorsque la juste valeur d'un ou plusieurs des éléments non livrés ne peut être déterminée, la totalité du chiffre d'affaires est différée et reconnue au moment de la livraison de ces éléments ou de la détermination ultérieure de la juste valeur.

Prestations de service et divers – Le chiffre d'affaires issu des services comprend principalement les honoraires de conseil et de formation. Il est comptabilisé lorsque les services sont rendus. Le chiffre d'affaires dérivé de la vente de matériel informatique est comptabilisé à la livraison.

COÛT DES LOGICIELS/FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les frais de développement comprennent essentiellement les frais relatifs au personnel participant au développement des produits de la Société. Ils incluent également les amortissements, les frais de location et les frais de maintenance du matériel informatique utilisé pour l'activité de développement, le coût des outils de développement des logiciels ainsi que les frais liés aux réseaux informatiques et autres moyens de communication.

Les frais de recherche et développement des logiciels pour lesquels une licence doit être délivrée ou qui doivent être commercialisés dans d'autres conditions sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés dès lors qu'ils ne remplissent pas les critères techniques et économiques permettant de les immobiliser. L'application de ce principe comptable a conduit, dans tous les cas, à l'enregistrement de ces coûts en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été exposés.

Les coûts de vente des logiciels sont constitués principalement des redevances de logiciels payés à des tiers pour des composants intégrés à nos produits, des coûts de reproduction des CD et des manuels et des frais d'envoi.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur – La valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des placements à court terme, des créances clients et des dettes fournisseurs et comptes rattachés est proche de leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments. Les gains et pertes réalisés et latents relatifs aux options de change et contrats de change à terme qui sont désignés comme instruments de couverture sont enregistrés à leur juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme – La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires, les placements dans des comptes rémunérés, les SICAV et fonds communs de placement monétaires et les autres placements très liquides dont l'échéance initiale est inférieure à 90 jours. Les placements dont l'échéance initiale est supérieure à 90 jours figurent en placements à court terme, sont comptabilisés à leur juste valeur et sont généralement classés en actifs disponibles à la vente.

Immobilisations financières – Les immobilisations financières comprennent principalement, des participations en capital classées en disponibles à la vente et comptabilisées à leur juste valeur, des prêts comptabilisés à leur coût amorti et des investissements dans des entreprises associées qui sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Les variations de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente sont exclues du résultat et sont imputées en capitaux propres jusqu'à ce qu'elles soient réalisées. La juste valeur des actifs disponibles à la vente est généralement déterminée sur la base des cours de bourse. La Société évalue à chaque clôture s'il existe un indicateur objectif de dépréciation des actifs financiers. Pour les actifs financiers disponibles à la vente, la Société analyse les pertes de valeur afin de déterminer si ces dernières sont durables, auquel cas, l'actif concerné est déprécié. Cette évaluation est faite en prenant en compte l'ensemble des éléments probants disponibles et notamment, les conditions de marché, les données spécifiques aux sociétés concernées et à leur secteur d'activité, l'importance de la perte de valeur et la durée pendant laquelle cette perte de valeur a été constatée, la condition et les perspectives financières de la Société concernée ainsi que l'intention et la capacité de la Société à détenir l'investissement.

Instruments dérivés – La Société utilise des instruments dérivés pour gérer son exposition aux variations de change et de taux d'intérêt. Les instruments dérivés sont enregistrés à leur juste valeur et sont réévalués à chaque clôture. Les variations de juste valeur des instruments dérivés sont comptabilisées en résultat sauf si les critères requis pour qualifier ces instruments comme instruments de couverture sont remplis. Les variations de valeur des instruments dérivés désignés comme instruments de couverture de transactions futures sont comptabilisés dans les capitaux propres et recyclés en résultat au cours des périodes durant lesquelles l'élément couvert affecte le résultat.

PROVISION POUR DÉPRÉCIATION DES COMPTES CLIENTS ET DES PRÊTS

La provision pour dépréciation des comptes clients et des prêts reflète la meilleure estimation de la Société du risque inhérent à l'actif concerné. La provision est déterminée en prenant en compte, l'historique des difficultés financières du débiteur, la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus ainsi que l'ensemble des autres éléments probants disponibles.

EMPRUNTS

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus.

Toute différence entre le montant enregistré et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

RÉSERVES DE CONVERSION

La monnaie fonctionnelle des filiales étrangères de la Société est généralement la monnaie locale des pays dans lesquels elles sont implantées. La conversion en euros des états financiers des filiales libellés en monnaies locales est effectuée, pour les comptes de bilan, au taux de clôture. Le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie sont convertis, quant à eux, au taux moyen de l'exercice. Les ajustements liés à la conversion sont enregistrés sur une ligne distincte dans les capitaux propres. Les résultats de change latents ou réalisés qui proviennent d'opérations libellées dans des devises étrangères autres que la monnaie fonctionnelle sont comptabilisés dans le résultat de l'exercice.

CONCENTRATION DU RISQUE DE CRÉDIT

Les instruments financiers pouvant exposer la Société au risque de crédit comprennent principalement les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les comptes clients et les instruments dérivés.

La Société a mis en place des politiques en terme de notation financière et de diversification des échéances qui ont pour objectif de garantir la sécurité et la liquidité de ses instruments financiers. Les équivalents de trésorerie et les placements à court terme sont investis auprès d'institutions financières de grande qualité. La Direction de la Société surveille la solvabilité de ses contreparties et considère que son exposition au risque de défaillance de l'une d'entre elles est minime.

La Société a réalisé en 2005 et 2004 environ 52 % et 56 %, respectivement, de son chiffre d'affaires avec IBM (voir Note 15). En dehors d'IBM, le risque crédit est partiellement mitigé par la diversification de la clientèle de la Société par secteur d'activité et par zone géographique.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode linéaire et sur les durées de vie suivantes : constructions, 30 ans ; matériel informatique, de 18 mois à 5 ans ; mobilier et matériel de bureau, de 5 à 10 ans. Les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le goodwill représente l'excédent du coût des acquisitions sur la juste valeur de la quote-part de la Société dans les actifs nets identifiables des filiales acquises, à la date d'acquisition. Le goodwill est soumis à un test annuel de dépréciation et est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas réversibles.

Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie aux fins de réalisation des tests de dépréciation. Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises ayant donné naissance au goodwill.

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des logiciels, des relations clients contractuelles et des marques. Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties linéairement sur leurs durées d'utilisation estimées (généralement de 18 mois à 11 ans). Les amortissements et dépréciations sont comptabilisés au compte de résultat en coût des ventes, frais de recherche et développement ou en frais administratifs et commerciaux suivant la destination de l'immobilisation. Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée de vie est considérée comme indéfinie.

IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises, qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal. Les impôts différés sont déterminés à l'aide des taux d'impôts (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporelles, est probable.

Des impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf lorsque le calendrier de renversement de ces différences temporelles est contrôlé par la Société et qu'il est probable que ce renversement n'interviendra pas dans un avenir proche.

FRAIS DE PUBLICITÉ

Les frais de publicité sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus. Les frais de publicité se sont élevés à 14,6 millions d'euros en 2005 et 13,8 millions d'euros en 2004.

INDEMNITÉS DE FINS DE CARRIÈRE ET AUTRES AVANTAGES AU PERSONNEL

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel elle est implantée, la Société participe à des régimes de retraites, de préretraites et d'indemnités de départs.

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, la Société comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, la Société n'étant pas engagée au-delà des cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs ;
- la méthode dite du corridor est appliquée. Ainsi, seuls les écarts actuariels représentant plus de 10 % du montant des engagements ou de la valeur de marché des placements sont comptabilisés et amortis sur l'espérance de durée résiduelle moyenne de vie active des salariés du régime.

Certains autres avantages postérieurs à l'emploi tels que l'assurance-vie, la couverture médicale (principalement aux États-Unis) ou les médailles du travail (gratification accordée aux salariés notamment en France en fonction de leur ancienneté) font également l'objet de provisions qui sont déterminées en procédant à un calcul actuariel comparable à celui effectué pour les provisions pour retraites.

PAIEMENTS SUR BASE D' ACTIONS

Les options de souscription d'actions Dassault Systèmes S.A. qui sont accordées aux salariés de la Société sont comptabilisées en charge à la juste valeur des options déterminée à la date d'attribution. Cette juste valeur est comptabilisée au compte de résultat sur la période de service nécessaire à l'acquisition des droits par les salariés. La charge est comptabilisée en contrepartie des capitaux propres. La juste valeur des options est déterminée sur la base d'un modèle mathématique couramment utilisé par les spécialistes de marchés d'options, et repose sur des hypothèses de volatilité attendue du cours de l'action, de durée de vie attendue des options et de distribution de dividendes futurs qui ont été déterminées par la Direction.

Les plans d'options portant sur les actions non cotées de certaines filiales et pour lesquels la Société est engagée à racheter les actions détenues par les salariés sont comptabilisés en dettes sur la base de la juste valeur des instruments octroyés. Cette juste valeur est réévaluée à chaque date de clôture jusqu'à la date de règlement. La charge est comptabilisée au fur et à mesure de l'acquisition des droits par le salarié et tient compte, en outre, des variations de juste valeur de l'instrument jusqu'à son dénouement en trésorerie. Ainsi, à la date de règlement, la charge cumulée comptabilisée est égale au décaissement net effectué par la Société. La détermination de la juste valeur des instruments se fonde sur la juste valeur des actions non cotées de la filiale, telle que déterminée par un expert indépendant.

RECLASSEMENTS

Certains reclassements ont été effectués sur la présentation des comptes consolidés de l'exercice 2004 pour la rendre conforme avec celle de l'exercice 2005.

IMPACT DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Interprétations et amendements aux normes publiées et entrés en vigueur en 2005 - Les amendements et interprétations suivants ont été mis en place à compter de l'exercice 2005 :

- IFRIC 1, Variations des passifs existants relatifs au démantèlement, à la remise en état et similaires (entrée en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2004) ;
- SIC 12 (Amendement), Consolidation – Entités *ad hoc* (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2005) ;
- IAS 39 (Amendement), Transition et comptabilisation initiale des actifs financiers et passifs financiers (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2005).

L'application de ces amendements et interprétations n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés de la Société. La Direction de la Société a estimé que les autres amendements et interprétations entrant en vigueur en 2005 n'étaient pas applicables aux activités de la Société.

Normes, interprétations et amendements aux normes déjà publiées, non encore entrés en vigueur - Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2006 ou postérieurement et qui n'ont pas été adoptés par anticipation par la Société sont :

- IAS 19 (Amendement), Avantages du personnel (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2006). Cet amendement introduit une option alternative pour la comptabilisation des écarts actuariels. Il peut imposer des obligations supplémentaires pour la comptabilisation de régimes interentreprises lorsque les informations disponibles sont insuffisantes pour les comptabiliser comme des régimes à prestations définies. Cet amendement prévoit également la présentation de nouvelles informations. La Société n'ayant pas l'intention de modifier la méthode comptable retenue pour la comptabilisation des écarts actuariels et ne participant pas à un régime interentreprises, l'adoption de cet amendement n'aura d'impact que sur la forme et le niveau de détail des informations présentées en annexe aux états financiers. La Société appliquera cet amendement aux exercices démarrant le 1^{er} janvier 2006.
- IAS 39 (Amendement), Couverture de flux de trésorerie au titre de transactions intra-groupe futures (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2006). Cet amendement permet de désigner comme un élément couvert le risque de change relatif à une transaction intra-groupe future hautement probable, si : (i) la transaction est libellée dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle de l'entité concluant cette transaction ; et (ii) le risque de change affectera le résultat consolidé. La Direction de la Société procède actuellement à l'évaluation de l'impact de cet amendement sur les activités de la Société.
- IAS 39 (Amendement), Option juste valeur (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2006). Cet amendement modifie la définition des instruments financiers classés comme étant en juste valeur en contrepartie du compte de résultat et restreint la possibilité de désigner des passifs financiers dans cette catégorie. La Société estime être à même de respecter les nouveaux critères de désignation des instruments financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat, et estime que cet amendement ne devrait pas avoir d'impact significatif sur la classification de ses instruments financiers. La Société appliquera cet amendement à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2006.
- IAS 39 et IFRS 4 (Amendement), Garanties financières (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2006). Selon cet amendement, les garanties financières émises autres que celles déjà désignées par la Société comme étant des contrats d'assurance, doivent être initialement comptabilisées à leur juste valeur et postérieurement évaluées au plus élevé des deux montants suivants : (i) solde non amorti des commissions reçues et reportées ou (ii) dépenses requises pour dénouer l'engagement à la date de clôture. La Société estime que cet amendement ne devrait pas avoir d'impact significatif sur ses états financiers consolidés. La Société appliquera cet amendement à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2006.
- IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir et amendement complémentaire à IAS 1, Présentation des états financiers – informations sur le capital (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2007). IFRS 7 introduit de nouvelles informations ayant pour objectif d'améliorer les informations sur les instruments financiers. Des informations quantitatives et qualitatives doivent être fournies sur l'exposition au risque découlant d'instruments financiers, notamment des informations minima spécifiques sur le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché, y compris une analyse de la sensibilité au risque de marché. IFRS 7, qui est applicable par toutes les entreprises présentant leurs états financiers en IFRS, remplace IAS 30, Informations à fournir dans les états financiers des banques et des institutions financières assimilées, et se substitue aux informations devant être fournies en application d'IAS 32, Instruments financiers : informations à fournir et présentation. L'amendement à IAS 1 introduit des informations nouvelles sur le capital d'une entreprise et sur sa façon de le gérer. La Société appliquera IFRS 7 et l'amendement à IAS 1 à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2007.
- IFRIC 4, Déterminer si un accord contient un contrat de location (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2006). Aux termes d'IFRIC 4, c'est la substance qui doit déterminer si un accord contient ou constitue un contrat de location. Selon IFRIC 4, il est nécessaire d'évaluer : (i) si l'exécution de l'accord est subordonnée à l'utilisation d'un ou de plusieurs actifs spécifiques (l'actif) ; et (ii) si l'accord comporte un droit d'utilisation de l'actif. La Direction de la Société procède actuellement à l'évaluation de l'impact d'IFRIC 4 sur les activités de la Société.

La Direction de la Société estime que les autres normes, amendements et interprétations aux normes déjà publiées et non encore entrés en vigueur n'étaient pas applicables aux activités de la Société.

Note 2. Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements à court terme

Le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie se décompose de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2005	2004
Trésorerie	170 616	178 961
Équivalents de trésorerie	142 536	311 408
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	313 152	490 369

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont placés auprès d'institutions financières de premier rang, principalement en France. Les équivalents de trésorerie sont constitués principalement de SICAV et fonds communs de placement monétaires.

Les placements à court terme comprennent principalement des SICAV et fonds communs de placement. Ces instruments sont détenus auprès d'institutions financières de premier rang pour lesquelles la Direction de la Société estime que le risque de contrepartie est minime. Au 31 décembre 2005 et 2004, les placements à court terme incluent des placements libellés en dollars US pour des montants de 24,5 millions d'euros et 11,7 millions d'euros, respectivement.

Note 3. Instruments dérivés, produits financiers et autres produits, nets

Risque de change

La Société exerce ses activités à l'international et effectue des opérations dans diverses devises étrangères, principalement le dollar américain et le yen japonais. Pour gérer son risque de change, la Société utilise généralement des contrats de change à terme, des options de change et des tunnels de change. À l'exception de certains instruments identifiés ci-dessous, les instruments dérivés détenus par la Société sont désignés comptablement comme des instruments de couverture de flux de trésorerie, sont fortement corrélés avec l'élément couvert sous-jacent et sont hautement efficaces pour compenser les variations des flux de trésorerie des éléments couverts.

Risque de taux d'intérêt

La Société a contracté une ligne de crédit revolving qui porte intérêt à taux variable (voir Note 12. Emprunts). En décembre 2005, la Société a conclu des swaps de taux d'intérêt dont l'objectif est de modifier les caractéristiques économiques d'une partie des flux prévisionnels d'intérêts relatifs à cet emprunt en les rendant fixes.

Instruments dérivés

Au 31 décembre 2005 et 2004, la juste valeur des instruments dérivés a été enregistrée en actif ou passif courant dans le bilan consolidé.

(en milliers d'euros)	← Exercices clos les 31 décembre →			
	2005		2004	
	Notionnel	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur
Tunnels dollars U.S./euros	11 226	285	-	-
Contrats de change à terme dollars U.S./euros ⁽¹⁾	289 128	(4 524)	39 645	753
Contrats de change à terme yen japonais/euros	3 093	209	-	-
Swaps de taux d'intérêt	200 000	121	-	-

(1) Les contrats de change à terme dollars U.S./euros comprennent des contrats pour un montant notionnel de 258 millions d'euros et une juste valeur de (4,3) millions d'euros qui ont été conclus pour couvrir des prêts intra-groupe mis en place dans le cadre de l'acquisition d'Abaqus. Ces instruments ne remplissent pas les conditions pour pouvoir être qualifiés comptablement d'instruments de couverture. Les gains et les pertes sur ces instruments et les gains et les pertes sur l'élément couvert se compensent naturellement et sont enregistrés en résultat.

La juste valeur des instruments dérivés a été déterminée par des institutions financières sur la base de prix de marché et de modèles d'évaluation d'options.

Tous ces instruments ont été contractés dans le cadre de la stratégie de couverture de la Société et ont une maturité inférieure à 24 mois. La Direction de la Société estime que le risque de contrepartie relative à ces instruments est minime car les contreparties sont des institutions financières de premier plan.

Produits financiers et autres produits, nets

Le détail des produits financiers et autres produits, nets pour les exercices clos les 31 décembre 2005 et 2004 est présenté ci-dessous :

(en milliers d'euros)	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2005	2004
Produits financiers	15 240	12 493
Charges d'intérêts	(1 264)	(902)
Résultat net des opérations en devises	(1 472)	(4 824)
Autres, nets ⁽¹⁾	2 404	150
Produits financiers et autres produits nets	14 908	6 917

(1) En 2005, la Société a cédé sa participation dans MSC Software Corporation et a réalisé un gain de 14,7 millions d'euros au titre de cette transaction. En 2005, la Société a enregistré une charge d'un montant de 14,3 millions d'euros relative à une perte de valeur durable de son portefeuille de participations (voir Note 4. Autres actifs financiers). Ce gain et la charge relative à la perte de valeur sont présentés dans la ligne « Autres, nets » dans le tableau ci-dessus.

Note 4. Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers se ventilent comme suit :

(en milliers d'euros)	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2005	2004
Prix de revient	234	15 339
Gains latents	-	7 534
Pertes latentes	(16)	(437)
Actifs financiers disponibles à la vente	218	22 346
Participations dans les entreprises associées	1 276	771
Prêts	2 154	34 533
Part à moins d'un an	(1 349)	(27 307)
Prêts à long terme	805	7 226
Total autres actifs financiers	2 299	30 343

Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués en juste valeur. Les profits ou pertes résultant de la variation de leur juste valeur sont constatés directement en capitaux propres. Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, ils sont comptabilisés à leur prix de revient.

En janvier 2005, les prêts à la société Rand A Technology Corporation (« Rand ») d'un montant de 28,3 millions d'euros ont été compensés avec le prix d'acquisition par la Société de certaines filiales de Rand (voir Note 6. Acquisitions).

En octobre 2005, les prêts à la société ImpactXoft d'un montant de 10,6 millions d'euros ont été compensés avec le prix d'acquisition par la Société d'une licence portant sur certains actifs technologiques d'ImpactXoft.

En octobre 2005, la Société a enregistré un gain de 14,7 millions d'euros dans le cadre de la vente de sa participation dans la société MSC.Software Corporation.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2005, la Société a enregistré une charge de perte de valeur de 14,3 millions d'euros qui reflète principalement une perte de valeur durable de ses investissements dans les sociétés ImpactXoft et Gehry Technologies, Inc.

L'échéancier de remboursement des prêts au 31 décembre 2005 est le suivant :

(en milliers d'euros)	
2006	1 349
2007	805
2008	-
2009	-
2010	-
Au-delà	-
Total	2 154
Part à moins d'un an	(1 349)
Prêts à long terme	805

Note 5. Immobilisations corporelles

L'évolution de la valeur nette des immobilisations corporelles s'analyse de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains et constructions	Matériel informatique	Mobilier et matériel de bureau	Aménagements	Total
Valeurs brutes au 1^{er} janvier 2005	32 868	54 581	19 251	31 439	138 139
Amortissements cumulés au 1 ^{er} janvier 2005	(11 555)	(42 137)	(11 833)	(15 431)	(80 956)
Valeurs nettes au 1^{er} janvier 2005	21 313	12 444	7 418	16 008	57 183
Acquisitions	-	12 561	5 580	5 591	23 732
Acquisitions dans le cadre d'acquisition des filiales	-	1 690	1 346	686	3 722
Cessions, nettes	-	(37)	(92)	(9)	(138)
Dotations de l'exercice	(906)	(10 431)	(3 171)	(3 205)	(17 713)
Effet de la conversion	-	1 546	546	506	2 598
Valeurs nettes au 31 décembre 2005	20 407	17 773	11 627	19 577	69 384

Note 6. Acquisitions

Abaqus

Le 4 octobre 2005, la Société a finalisé l'acquisition de 100 % du capital d'Abaqus Inc., (« Abaqus ») pour un montant d'environ 346 millions d'euros en numéraire (y compris environ 5 millions d'euros de frais directement liés à la transaction). Abaqus développe et commercialise des logiciels d'analyse non linéaire par éléments finis. L'acquisition d'Abaqus va permettre à la Société d'étendre ses capacités en matière de simulation réaliste en 3D et de se diversifier au-delà des industries manufacturières sur lesquelles la Société est traditionnellement présente.

La juste valeur des actifs et passifs identifiables d'Abaqus à la date d'acquisition sont les suivants :

(en milliers d'euros)

Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 324
Autres actifs corporels	17 375
Dettes	(13 299)
Revenus différés	(9 030)
Actifs corporels acquis, nets	17 370
Actifs incorporels amortissables acquis ⁽¹⁾	160 251
Goodwill	168 802
Prix d'acquisition	346 423

(1) Le détail des actifs incorporels amortissables est le suivant :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Juste valeur	Durée de vie moyenne estimée
Logiciels	57 195	10 ans
Relations clients contractuelles	99 402	11 ans
Marques	3 654	10 ans
Actifs incorporels amortissables acquis	160 251	

L'information financière pro forma présentée ci-dessous montre l'effet qu'aurait eu l'acquisition d'Abaqus sur les comptes consolidés de la Société si cette dernière avait eu lieu au début de chacun des exercices présentés :

<i>(en milliers d'euros à l'exception des résultats par action)</i>	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2005	2004
Chiffre d'affaires	1 002 842	867 396
Résultat avant impôt sur le résultat	279 605	240 635
Résultat net	186 144	158 296
Résultat net de base par action	€1,63	€1,40
Résultat net dilué par action	€1,58	€1,36

Autres acquisitions

FILIALES EUROPÉENNES DE RAND ET RAND NORTH AMERICA

En juin 2004, la Société a acquis une participation de 60 % dans Rand North America (« Rand NA ») pour un montant de 8,5 millions d'euros. L'essentiel de ce montant a été payé sous la forme d'une compensation avec des montants dus à la Société par Rand. Rand NA est un « Business Partner » d'IBM dédié à la vente des produits PLM de la Société. Un montant de 6,1 millions d'euros a été enregistré en goodwill au titre de cette transaction.

En janvier 2005, la Société a acquis les filiales de Rand en Allemagne, Grande Bretagne, Suède, et Suisse ainsi que la société Rand Technologies C.I.S., Inc. La Société a également accru son pourcentage de participation dans Rand NA de 60 % à 70 %. Le prix d'acquisition total était de 31,7 millions d'euros et comprenait 28,3 millions d'euros sous la forme d'une compensation avec les prêts et avances consentis à Rand (voir Note 4. Autres actifs financiers) et 3,4 millions d'euros en numéraire. Un montant de 28,1 millions d'euros a été enregistré en goodwill au titre de cette transaction.

VIRTOOLS

En juin 2005, la Société a acquis Virtools pour un montant en numéraire d'environ 11,3 millions d'euros. Virtools est un fournisseur de logiciels dans le domaine des contenus 3D interactifs. Un montant de 8,4 millions d'euros a été enregistré en goodwill au titre de cette transaction.

Note 7. Immobilisations incorporelles et goodwill

(en milliers d'euros)	← Exercices clos les 31 décembre 2005 →			← Exercices clos les 31 décembre 2004 →		
	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur nette
Logiciels	165 636	(69 871)	95 765	68 672	(59 344)	9 328
Licences	32 138	(32 138)	-	28 494	(28 494)	-
Relations clients contractuelles	102 081	(3 523)	98 558	-	-	-
Autres actifs	9 750	(3 918)	5 832	4 921	(4 016)	905
Total	309 605	(109 450)	200 155	102 087	(91 854)	10 233

L'évolution de la valeur nette des immobilisations incorporelles s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Logiciels	Relations clients contractuelles	Autres actifs	Total
Valeurs nettes au 1^{er} janvier 2005	9 328	-	905	10 233
Acquisition d'Abaqus	57 195	99 402	3 654	160 251
Autres acquisitions	37 160	615	1 833	39 608
Cessions	-	-	(192)	(192)
Dotations aux amortissements	(9 818)	(3 400)	(485)	(13 703)
Effet de la conversion	1 900	1 941	117	3 958
Valeurs nettes au 31 décembre 2005	95 765	98 558	5 832	200 155

Le montant total des dotations aux amortissements des actifs incorporels s'est élevé à 13 703 milliers d'euros en 2005 et 3 143 milliers d'euros en 2004. Le tableau suivant présente le montant estimé des dotations aux amortissements des actifs incorporels prévues pour les cinq prochains exercices, sur la base des actifs incorporels comptabilisés au 31 décembre 2005.

(en milliers d'euros)	Montant estimé des dotations aux amortissements des actifs incorporels
2006	29 840
2007	28 631
2008	25 329
2009	21 691
2010	20 054

L'évolution du goodwill s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)

	Goodwill
Valeurs nettes au 1^{er} janvier 2005	92 406
Acquisition d'Abaqus	168 802
Autres acquisitions	37 198
Effet de la conversion	4 900
Valeurs nettes au 31 décembre 2005	303 306

L'augmentation du goodwill en 2005 au titre des autres acquisitions résulte principalement de l'acquisition des filiales européennes de Rand. Au 31 décembre 2005 et 2004, le goodwill était affecté au segment du Design-centric pour 21,7 millions d'euros et 22,7 millions d'euros, respectivement.

La Société a procédé à un test annuel de dépréciation du goodwill au cours du quatrième trimestre des exercices 2005 et 2004. Ces tests n'ont pas révélé de perte de valeur. Les tests consistent en une comparaison de la valeur recouvrable de chacune des unités génératrices de trésorerie de la Société avec la valeur comptable de chacune de ces dernières. La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie a été déterminée sur la base de projections de flux de trésorerie actualisés. Sur la base de cette analyse, la Direction de la Société a déterminé que la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie excède leur valeur comptable.

Note 8. Impôt sur les bénéfiques

Les principaux actifs (passifs) d'impôts différés s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2005	2004
Actifs d'impôts différés :		
Amortissements comptables accélérés	12 947	12 730
Participation des salariés et obligations de retraites non encore déductibles	7 295	7 916
Provisions et autres charges non encore déductibles	37 732	31 514
Déficits reportables et crédits d'impôts	16 485	12 775
Provision pour dépréciation des actifs d'impôts différés	(23 416)	(20 295)
Total actifs d'impôts différés	51 043	44 640
Passifs d'impôts différés :		
Amortissements fiscaux accélérés	(8 251)	(8 643)
Autres	(505)	(2 971)
Total passifs d'impôts différés	(8 756)	(11 614)
Actifs d'impôts différés au bilan, nets	42 287	33 026

10 États financiers

Le résultat avant impôt sur les bénéfices se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)

	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2005	2004
France	185 690	176 541
Étranger	58 796	23 355
Résultat avant impôt	244 486	199 896

Le détail de la charge d'impôt est le suivant :

(en milliers d'euros)

	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2005	2004
France	64 926	59 299
Étranger	30 062	15 167
Charge d'impôt courant	94 988	74 466
Variation de l'impôt différé	(7 310)	3 897
Charge d'impôt (courant et différé)	87 678	78 363

Les différences entre le taux effectif de l'impôt sur les bénéfices de la Société et le taux de l'impôt sur les sociétés en vigueur en France proviennent des éléments suivants :

(en milliers d'euros)

	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2005	2004
Impôt théorique calculé aux taux en vigueur de 34,93 % en 2005 et 35,43 % en 2004	85 399	70 823
Pertes fiscales n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'un actif d'impôt différé	(1 491)	804
Écarts avec les taux d'impôt étrangers	3 441	2 745
Païement en actions	4 662	10 824
Autres, nets	(4 333)	(6 833)
Impôt sur les bénéfices	87 678	78 363
Taux effectif d'impôt sur les bénéfices	35,9 %	39,2 %

Au 31 décembre 2005, les déficits et les crédits d'impôt reportables s'élèvent à 34 695 et 5 191 milliers d'euros, respectivement. Ces déficits et crédits d'impôts expireront aux dates suivantes :

(en milliers d'euros)	Déficits d'impôts	Crédits d'impôts
2006	-	285
2007	-	650
2008	-	9
2009	-	30
2010	-	-
2011 et au-delà	34 695	4 217
Total	34 695	5 191

La Société n'a pas comptabilisé d'impôt différé passif pour les impôts qui seraient dus sur les résultats non distribués de certaines de ses filiales dans la mesure où la Direction de la Société a déterminé que ces résultats sont destinés à être réinvestis indéfiniment.

Note 9. Éventualités

La Société est impliquée dans un certain nombre de litiges généralement liés à ses activités courantes. Il n'est pas possible d'évaluer le risque inhérent à ces litiges et procédures judiciaires qui restera, le cas échéant, à la charge de la Société. La Direction de la Société, après consultation de ses avocats et conseillers juridiques, estime que le règlement de ces litiges n'aura pas d'incidence significative sur la situation financière et le résultat des opérations de la Société.

Note 10. Contrats de location

Au 31 décembre 2005, les redevances annuelles minimales futures au titre des contrats de location non résiliables étaient les suivantes :

(en milliers d'euros)

	Location- financement	Locations simples
Exercices clos les 31 décembre :		
2006	1 666	32 158
2007	562	20 547
2008	12	12 499
2009	2	10 368
2010	1	8 815
Au-delà de 2010	-	17 313
Total des loyers minima	2 243	101 700
Moins fraction relative aux intérêts et frais	(12)	
Valeur actuelle des loyers capitalisés	2 231	
Moins échéances à moins d'un an des engagements de location-financement	(1 666)	
Dettes à plus d'un an liées aux contrats de location-financement	565	

La Société finance l'acquisition d'une partie des terrains et immeubles qu'elle occupe par des contrats de location-financement. La valeur des biens pris en location-financement est la suivante :

(en milliers d'euros)

	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2005	2004
Terrains	5 680	5 680
Constructions	27 188	27 857
Amortissements cumulés	(12 461)	(12 224)
Total	20 407	21 313

La Société loue également des équipements informatiques, du matériel de bureau et des locaux aux termes de contrats de location simples. Les loyers enregistrés à ce titre s'élèvent respectivement à 38 504 et 32 315 milliers d'euros en 2005 et en 2004.

Note 11. Capital social, plans d'options de souscription d'actions, réserve légale

Depuis 1996, la Société a mis en place plusieurs plans de stock-options destinés aux employés et aux dirigeants. La période d'acquisition des droits est généralement comprise entre un et cinq ans, sous réserve que l'attributaire reste employé par la Société. Les options ont généralement une durée de vie de sept à dix ans à compter de leur date d'attribution. Jusqu'à présent, le prix d'exercice des options attribuées a toujours été supérieur ou égal à la valeur du titre de la Société au jour de l'attribution.

Plans d'options

Les mouvements intervenus sur les plans d'options de souscription d'actions sont les suivants :

(en euros sauf nombre d'actions)

	2005		2004	
	Nombre d'actions	Prix moyen d'exercice	Nombre d'actions	Prix moyen d'exercice
Options en circulation en début d'exercice	17 609 016	34,14	18 075 530	34,32
Attribution d'options	1 200 000	39,79	-	-
Exercice d'options	(1 284 374)	25,50	(429 742)	24,89
Annulation d'options	(196 401)	33,96	(36 772)	51,74
Options en circulation en fin d'exercice	17 328 241	35,68	17 609 016	34,14
Nombre d'options exerçables	15 733 716	35,14	16 338 420	33,75

L'information relative au prix d'exercice des plans d'options de souscription d'actions au 31 décembre 2005 est la suivante :

Fourchettes de prix d'exercice	Options en circulation			Options exerçables	
	Nombre d'actions	Durée de vie moyenne résiduelle (en années)	Prix moyen d'exercice (en euros)	Nombre d'actions	Prix moyen d'exercice (en euros)
€0,09 à €23	3 734 228	6,73	22,27	3 734 228	22,27
€23 à €26	544 738	1,95	25,92	544 738	25,92
€26 à €30	2 218 452	3,11	29,36	2 218 452	29,36
€30 à €34	-	-	-	-	-
€34 à €37	5 024 245	4,44	36,23	4 951 268	36,24
€37 à €46	2 949 848	6,18	42,51	1 428 300	43,73
€46 à €52	2 856 730	5,24	52,00	2 856 730	52,00
€0,09 à €52	17 328 241	4,68	32,91	15 733 716	35,14

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées en 2005 était de 13,35 euros et a été déterminée au moyen d'un modèle mathématique couramment utilisé par les spécialistes de marchés d'options prenant en compte les termes et les conditions auxquels les options ont été attribuées ainsi que les hypothèses suivantes : une durée de vie moyenne prévue de 4,6 ans, un taux de volatilité prévu de 46,3 %, un taux de rendement du dividende de 1,00 % et un taux d'intérêt sans risque de 3,53 %.

Plan d'options SolidWorks

Certains salariés et dirigeants de la Société bénéficient d'options de souscriptions d'actions de la filiale SolidWorks. Les salariés ayant exercé leurs options, et ayant détenu les actions SolidWorks pendant une durée minimale de 6 mois, peuvent exiger de SolidWorks le rachat de leurs actions à la juste valeur, telle que déterminée par un évaluateur indépendant.

INSTRUMENTS NON ENCORE RÉGLÉS EN TRÉSORERIE AU 1^{ER} JANVIER 2005

En application des dispositions transitoires de la norme IFRS 2, celle-ci est appliquée aux seuls instruments qui n'étaient pas encore réglés en trésorerie au 1^{er} janvier 2005. En application de la norme IFRS 2, une dette est reconnue sur la base de la juste valeur des instruments attribués dans le cadre du plan d'options SolidWorks, et cette dette est réévaluée à chaque clôture jusqu'à son règlement. En conséquence, la Société comptabilise dans le résultat de la période l'effet de : (i) l'acquisition progressive des droits d'exercice des options au fur et à mesure des services rendus par les employés, et (ii) la variation de juste valeur des instruments jusqu'à leur règlement en trésorerie.

Au cours des exercices 2004 et 2005, l'évolution de la dette envers le personnel relative au plan d'options SolidWorks a été la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2005	2004
Ouverture	61 413	29 521
Charge de l'exercice	16 650	37 292
Différence de conversion	10 414	(5 400)
Exercices d'options	13 416	-
Rachats d'actions	(44 250)	-
Clôture	57 643	61 413

Les exercices d'options et rachats d'actions intervenus en 2005 sont présentés dans les flux de trésorerie d'exploitation.

INSTRUMENTS RÉGLÉS EN TRÉSORERIE AVANT LE 1^{ER} JANVIER 2005

Les instruments réglés en trésorerie antérieurement au 1^{er} janvier 2005 ne sont pas soumis à IFRS 2 et sont traités comme des transactions avec des intérêts minoritaires. Le profit de dilution enregistré lors de l'exercice des options SolidWorks est enregistré directement dans les capitaux propres. L'excédent du prix de rachat des actions sur la valeur comptable des intérêts minoritaires donne lieu à un réajustement des actifs et passifs de SolidWorks sur la base de leur juste valeur, et à la reconnaissance d'un goodwill pour l'écart résiduel. Les exercices d'options et rachats d'actions intervenus au cours de l'exercice 2004, soit un décaissement net de 14 362 milliers d'euros, sont présentés dans les flux de trésorerie relatifs aux opérations de financement.

Réserve légale

Conformément à la législation française, les bénéfices nets des sociétés françaises sont, le cas échéant, affectés, à raison de 5 % l'an, à la réserve légale jusqu'à ce que le montant de cette dernière atteigne 10 % du montant du capital social. La réserve légale n'est distribuable que lors de la liquidation desdites sociétés.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net revenant aux actionnaires de Dassault Systèmes par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période pour laquelle le calcul est effectué. Le résultat net dilué par action est calculé en divisant le résultat net revenant aux actionnaires de Dassault Systèmes par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période pour laquelle le calcul est effectué, augmenté du nombre d'actions ordinaires qui seraient émises si les options étaient exercées en considérant que les produits dégagés par l'exercice des options sont affectés en totalité au rachat des actions ordinaires de Dassault Systèmes.

Le tableau ci-dessous présente les informations sur les résultats et le nombre d'actions utilisées pour le calcul des résultats de base par action et des résultats dilués par action :

	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2005	2004
<i>(en milliers d'euros, à l'exception du nombre d'actions et des montants par action)</i>		
Résultat net	156 211	121 355
Nombre moyen pondéré d'actions	113 999 639	113 225 857
Effet dilutif des stock-options	3 608 520	2 998 822
Nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'effet dilutif des stock-options	117 608 159	116 224 679
Résultat net par action	€1,37	€1,07
Résultat net dilué par action	€1,33	€1,04

Note 12. Emprunts

En décembre 2005, la Société a mis en place une ligne de crédit multi-devises de 200 millions d'euros. Cette ligne de crédit peut être utilisée sur une période de 5 ans, qui peut être prorogée de 2 années supplémentaires sur option de la Société. Cette ligne de crédit porte intérêts au taux LIBOR plus 0,18 % par an. La commission annuelle payable sur la partie non utilisée de la ligne de crédit s'élève à 0,055 %. Au 31 décembre 2005, la Société n'avait pas effectué de tirage sur cette ligne de crédit (voir Note 20. Événements postérieurs à la clôture).

Note 13. Participation des salariés et charges de personnel

Participation des salariés

Conformément à la réglementation française, les salariés des sociétés françaises participent aux bénéfices des sociétés qui les emploient. La participation des salariés est calculée selon une formule qui prend notamment en compte le bénéfice net, les salaires et le montant des capitaux propres. La participation des salariés est provisionnée chaque année, porte intérêt et est versée en espèces, intérêts courus inclus, après cinq ans.

Les taux d'intérêts appliqués respectivement au cours des exercices clos les 31 décembre 2005 et 2004 sont de 4,0 % et 4,5 %. La charge enregistrée au titre de la participation des salariés s'élève à 12 696 milliers d'euros au 31 décembre 2005 (2004 : 11 598 milliers d'euros).

(en milliers d'euros)

	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2005	2004
Participation des salariés (intérêts courus inclus)	28 764	27 393
Échéances à moins d'un an	(10 149)	(8 407)
Participation des salariés à plus d'un an	18 615	18 986

Les échéances de ces engagements se répartissent de la façon suivante :

2006	10 149
2007	3 198
2008	3 456
2009	3 096
2010	3 090
2011	5 775
Total	28 764

Charges de personnel

Les charges de personnel, à l'exclusion des paiements fondés sur des actions, se sont élevées à 375 991 milliers d'euros (2004 : 309 008 milliers d'euros). Les charges de personnel comprennent les jetons de présence des administrateurs pour 140 milliers d'euros (2004 : 120 milliers d'euros).

Note 14. Indemnités de départ à la retraite

La Société verse des indemnités de départ à la retraite à prestations déterminées aux salariés des sociétés françaises et souscrit à un régime de retraite à prestations déterminées pour certains de ses salariés américains. De plus, la Société a d'autres engagements de retraite pour certaines de ses filiales non américaines. Ces engagements ne sont pas significatifs et ont été cumulés avec les engagements des plans français pour la présentation des états financiers.

Tous les engagements de retraite sont évalués au 31 décembre.

Plans français et autres

En France, l'indemnité de départ à la retraite est calculée en fonction de l'ancienneté et du salaire annuel du salarié au moment de son départ. Ce droit est acquis et est versé au salarié au moment de son départ sous la forme d'une somme forfaitaire. Les droits à indemnités de départ à la retraite acquis par les salariés au cours de leur vie active sont provisionnés sur la base d'hypothèses et de calculs actuariels.

Les engagements de retraite des sociétés françaises sont déterminés selon la méthode prospective en retenant les hypothèses suivantes :

HYPOTHÈSES

Hypothèses moyennes pondérées retenues pour le calcul de l'engagement de retraite :

Plans français et autres	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2005	2004
Taux d'actualisation	4,30 %	5,00 %
Taux de rentabilité des placements	5,25 %	5,50 %
Taux d'augmentation moyen des salaires	3,00 %	3,00 %

Hypothèses moyennes pondérées retenues pour le calcul de la charge d'indemnité de départ à la retraite :

Plans français et autres	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2005	2004
Taux d'actualisation	3,70 %	4,75 %
Taux de rentabilité des placements	5,00 %	5,25 %
Taux d'augmentation moyen des salaires	3,00 %	3,00 %

ÉLÉMENTS COMPOSANT LA CHARGE D'INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Les éléments composant la charge d'indemnité de départ à la retraite s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

Plans français et autres	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2005	2004
Droits acquis au cours de l'exercice	1 486	1 794
Charges d'intérêts des engagements de retraite selon la méthode prospective	559	741
Rendement réel des actifs	(409)	(381)
Amortissement et report, nets	(280)	1 332
Charge d'indemnité de départ à la retraite – plans français	1 356	3 486

ÉVOLUTION DE L'ENGAGEMENT DE RETRAITE

L'évolution de l'engagement de retraite est la suivante :

(en milliers d'euros)

← Exercices clos les 31 décembre →

Plans français et autres	2005	2004
Engagement en début d'exercice	12 803	14 226
Droits acquis au cours de l'exercice	1 486	1 794
Charges d'intérêts	559	741
Amendement de plan	-	414
Variation de périmètre	183	-
Perte/(Gain) actuariel(le)	848	(4 235)
Effet des variations de change	100	(24)
Paiements de prestations	(355)	(113)
Engagement à la clôture de l'exercice	15 624	12 803
Valeur des actifs en début d'exercice	7 808	7 406
Cotisations de l'employeur	356	16
Bénéfices financiers réels	721	402
Variation de périmètre	7	-
Paiements de prestations	(355)	(16)
Valeur des actifs en fin d'exercice	8 537	7 808
Insuffisance des placements sur les droits accumulés	(7 087)	(4 995)
(Gain) non amorti sur écart actuariel et financier	(6 421)	(7 338)
Perte non amortie sur coût des services passés	391	414
Passif net comptabilisé	(13 117)	(11 919)

Pour les plans français l'engagement évalué sur la base des salaires actuels s'élevait respectivement à 8,8 et 6,3 millions d'euros au 31 décembre 2005 et 2004.

RÉPARTITION DES ACTIFS

Tous les actifs des plans français ont été investis dans un contrat d'assurance avec la Sogecap, une compagnie d'assurance-vie affiliée à la Société Générale. La Société a investi dans ce contrat un montant total de 6,8 millions d'euros.

La répartition des actifs par catégorie est la suivante :

← Exercices clos les 31 décembre →

Plans français et autres	2005	2004
Obligations	68 %	56 %
Actions	32 %	44 %
Total	100 %	100 %

FLUX DE TRÉSORERIE

La Société ne prévoit pas de versement additionnel pour ses plans français en 2006.

Les décaissements prévisionnels pour les exercices futurs sont les suivants :

(en milliers d'euros)

Plans français et autres

2006	664
2007	110
2008	102
2009	202
2010	286
2011-2015	1 340

Plans américains

Aux États-Unis, les prestations de retraite sont calculées en fonction de l'ancienneté et du dernier salaire moyen du salarié. Elles sont financées par des versements de la Société, alimentant les actifs d'une caisse de retraite distincte, d'un montant suffisant pour faire face ou excéder le financement minimum annuel prévu par la loi américaine (ERISA) sur la protection des revenus de retraite des salariés. Les engagements de retraite des sociétés américaines sont déterminés selon la méthode prospective en retenant les hypothèses suivantes :

HYPOTHÈSES

Hypothèses moyennes pondérées retenues pour le calcul de l'engagement de retraite :

Plans U.S.	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2005	2004
Taux d'actualisation	5,75 %	6,75 %
Taux de rentabilité des placements	8,50 %	8,50 %
Taux d'augmentation moyen des salaires	3,00 %	3,75 %

Hypothèses moyennes pondérées retenues pour le calcul de la charge d'indemnité de départ à la retraite :

Plans U.S.	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2005	2004
Taux d'actualisation	5,75 %	6,00 %
Taux de rentabilité des placements	8,50 %	8,50 %
Taux d'augmentation moyen des salaires	3,00 %	3,00 %

ÉLÉMENTS COMPOSANT LA CHARGE D'INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Les éléments composant la charge d'indemnité de départ à la retraite s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

← Exercices clos les 31 décembre →

Plans U.S.	2005	2004
Droits acquis au cours de l'exercice	942	825
Charges d'intérêts des engagements de retraite selon la méthode prospective	919	826
Rendement réel des actifs	(1 017)	(846)
Amortissement et report, nets	230	230
Charge d'indemnité de départ à la retraite – plans U.S.	1 074	1 035

ÉVOLUTION DE L'ENGAGEMENT DE RETRAITE

L'évolution de l'engagement de retraite est la suivante :

(en milliers d'euros)

← Exercices clos les 31 décembre →

Plans U.S.	2005	2004
Engagement en début d'exercice	13 928	13 323
Droits acquis au cours de l'exercice	942	825
Charges d'intérêts	919	826
Perte actuarielle	932	378
Paiements de prestations	(296)	(304)
Effet des variations de change	2 292	(1 120)
Engagement à la clôture de l'exercice	18 717	13 928
Valeur des actifs en début d'exercice	10 250	9 086
Cotisations de l'employeur	1 672	1 520
Bénéfices financiers réels	582	783
Paiements de prestations	(296)	(304)
Effet des variations de change	1 693	(835)
Valeur des actifs en fin d'exercice	13 901	10 250
Insuffisance des placements sur les droits accumulés	(4 816)	(3 678)
Perte non amortie sur écart actuariel et financier	5 027	3 058
Perte non amortie sur coût des services passés	186	235
Passif net comptabilisé	397	(385)

RÉPARTITION DES ACTIFS

La répartition des actifs par catégorie est la suivante :

← Exercices clos les 31 décembre →

Plans U.S.	2005	2004
Actions	54 %	54 %
Obligations	43 %	42 %
Autres	3 %	4 %
Total	100 %	100 %

FLUX DE TRÉSORERIE

La Société prévoit d'effectuer une contribution de 1,8 million d'euros à ses plans américains en 2006.

Les décaissements prévisionnels pour les exercices futurs sont les suivants :

(en milliers d'euros)

Plans U.S.

2006	336
2007	354
2008	373
2009	425
2010	477
2011-2015	3 673

Note 15. Ventes de logiciels et relation avec IBM

Ventes de logiciels

Les ventes de logiciels se décomposent de la façon suivante :

	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2005	2004
(en milliers d'euros)		
Redevances initiales	375 520	312 103
Redevances périodiques	389 311	343 193
Développement de produits	18 724	15 647
Ventes de logiciels	783 555	670 943

Relation avec IBM

IBM commercialise et distribue les produits de la Société, principalement CATIA, ENOVIA et SMARTEAM, dans le monde entier, dans le cadre d'un contrat non exclusif.

Le chiffre d'affaires généré dans le cadre de l'accord de distribution et marketing signé avec IBM a représenté respectivement, 52 % et 56 % du chiffre d'affaires consolidé de la Société en 2005 et 2004.

IBM et la Société n'ont pas d'obligation contractuelle de continuer à distribuer les produits de la Société selon les termes de l'accord existant à ce jour. Tout changement dans les rôles et responsabilités de chacune des parties à cet accord pourrait causer des perturbations, avoir un effet négatif sur la performance de l'organisation commerciale et par conséquent affecter de manière négative et significative le chiffre d'affaires généré par les activités de distribution d'IBM.

En 2005, comme en 2004, la Société a provisionné des commissions accordées à IBM pour 7 578 et 20 526 milliers d'euros, respectivement. Ces commissions ont été enregistrées, dans le compte de résultat, en minoration du chiffre d'affaires sur ventes de logiciels. La dette vis-à-vis d'IBM est payée en dollars.

Le solde du compte client IBM représente respectivement 119 225 et 116 754 milliers d'euros aux 31 décembre 2005 et 2004. La majeure partie de ce solde correspond à des créances liées aux ventes de logiciels. La Société estime que la situation financière d'IBM compense le risque financier lié à la concentration des actifs sur un seul client. Au 31 décembre 2005, 89 % du solde client IBM étaient libellés en dollars américains (2004 : 89 %), alors que les 11 % restants portaient sur des montants à recevoir en euros.

Note 16. Transactions avec les parties liées

Rémunération du Conseil d'administration et des cadres dirigeants

Le tableau ci-dessous présente la rémunération des personnes qui sont à la clôture, ou qui ont été au cours de l'exercice clos, membres du Conseil d'administration et des cadres dirigeants de la Société. Les cadres dirigeants comprennent dix personnes, y compris trois mandataires sociaux.

(en milliers d'euros)	← Exercices clos les 31 décembre →	
	2005	2004
Avantages court terme ⁽¹⁾	5 080	4 348
Rémunération en actions ⁽²⁾	3 094	-
Rémunération du Conseil d'administration et des cadres dirigeants	8 174	4 348

(1) Inclut les salaires bruts, rémunérations, primes, intéressement, participation, jetons de présence et avantages en nature versés au cours de l'exercice.

(2) Charge enregistrée au compte de résultat au titre des rémunérations basées sur les actions (stock-options et actions gratuites). Cette charge n'inclut pas la charge relative au plan de souscription d'actions SolidWorks, au titre duquel les cadres dirigeants de la Société ont réalisé de manière globale un gain de 19,9 millions de dollars américains en 2005 et un gain de 10,9 millions de dollars américains en 2004.

Autres transactions avec les parties liées

La Société licencie ses produits à Dassault Aviation pour une utilisation interne, selon des conditions similaires à celles accordées à des clients de taille comparable. Le chiffre d'affaires réalisé dans le cadre de cet accord s'est élevé à 7 732 et 5 690 milliers d'euros au titre des exercices clos les 31 décembre 2005 et 2004.

La Société a également réalisé des prestations de services pour Dassault Aviation. Celles-ci ont été conclues à des conditions de marché et ont généré un chiffre d'affaires de 7 538 et 8 655 milliers d'euros en 2005 et 2004.

Le solde du compte client Dassault Aviation s'est élevé respectivement à 10 794 et 10 571 milliers d'euros aux 31 décembre 2005 et 2004.

La Société sous-traite certains travaux de développement de logiciels à 3D PLM Solutions Ltd. (« 3D PLM »), une société indienne dont la Société détient 30 % et qui est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Les prestations réalisées par 3D PLM pour la Société se sont élevées à 10 339 milliers d'euros pour l'exercice 2005 (2004 : 7 592 milliers d'euros).

Note 17. Données financières analysées par segment d'activité et par zone géographique

La Société opère sur deux segments : le « Process-centric » et le « Design-centric ». Le marché du « Process-centric » (orienté vers les processus industriels) répond aux besoins des entreprises dont l'objectif est d'optimiser leurs processus industriels depuis la conception du produit, sa fabrication jusqu'à sa maintenance, en supprimant tout prototype physique. Le marché du « Design-centric » (orienté vers les outils de conception) répond aux besoins des entreprises dont le but est d'optimiser localement une tâche de conception. Les principes comptables appliqués pour chacun des segments sont identiques à ceux décrits dans la Note 1.

La répartition par segment d'activité des données financières de la Société se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)

	2005			Total
	Process-centric	Design-centric	Élim.	
Chiffre d'affaires :				
Ventes de logiciels	602 845	180 954	(244)	783 555
Prestations de services	152 904	377	(2 323)	150 958
Total chiffre d'affaires	755 749	181 331	(2 567)	934 513
Coût des produits et services vendus :				
Coût des ventes de logiciels	(17 876)	(15 461)	419	(32 918)
Coût des prestations de services vendues	(115 895)	-	30	(115 865)
Total coût des produits et services vendus	(133 771)	(15 461)	449	(148 783)
Marge brute	621 978	165 870	(2 118)	785 730
Frais de recherche et de développement	(223 075)	(36 571)	685	(258 961)
Frais commerciaux	(164 913)	(65 846)	167	(230 592)
Frais généraux et administratifs	(52 115)	(16 767)	1 266	(67 616)
Total frais de recherche, commerciaux et administratifs	(440 103)	(119 184)	2 118	(557 169)
Résultat opérationnel	181 875	46 686	-	228 561
Produits financiers et autres produits, nets	12 236	2 672	-	14 908
Quote-part dans les résultats des sociétés associées	1 017	-	-	1 017
Résultat avant impôt sur le résultat	195 128	49 358	-	244 486
Charge d'impôt sur le résultat	(69 070)	(18 608)	-	(87 678)
Intérêts minoritaires	492	(1 089)	-	(597)
Résultat net	126 550	29 661	-	156 211
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	24 635	6 781	-	31 416
Actifs totaux	1 190 988	253 720	(86 048)	1 358 660
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(32 387)	(10 803)	-	(43 190)

(en milliers d'euros)

	← 2004 →			Total
	Process-centric	Design-centric	Élim.	
Chiffre d'affaires :				
Ventes de logiciels	525 079	146 063	(199)	670 943
Prestations de services	127 030	148	(1 569)	125 609
Total chiffre d'affaires	652 109	146 211	(1 768)	796 552
Coût des produits et services vendus :				
Coût des ventes de logiciels	(10 428)	(13 030)	376	(23 082)
Coût des prestations de services vendues	(100 978)	-	(10)	(100 988)
Total coût des produits et services vendus	(111 406)	(13 030)	366	(124 070)
Marge brute	540 703	133 181	(1 402)	672 482
Frais de recherche et de développement	(197 713)	(37 679)	517	(234 875)
Frais commerciaux	(118 542)	(60 659)	155	(179 046)
Frais généraux et administratifs	(42 000)	(25 016)	730	(66 286)
Total frais de recherche, commerciaux et administratifs	(358 255)	(123 354)	1 402	(480 207)
Résultat opérationnel	182 448	9 827	-	192 275
Produits financiers et autres produits, nets	1 648	5 269	-	6 917
Quote-part dans les résultats des sociétés associées	704	-	-	704
Résultat avant impôt sur le résultat	184 800	15 096	-	199 896
Charge d'impôt sur le résultat	(62 677)	(15 686)	-	(78 363)
Intérêts minoritaires	451	(629)	-	(178)
Résultat net	122 574	(1 219)	-	121 355
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	14 114	3 913	-	18 027
Actifs totaux	881 931	224 010	(193)	1 105 748
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(23 026)	(3 775)	-	(26 801)

La répartition géographique des données financières de la Société a été établie en fonction du lieu d'implantation géographique des sociétés consolidées et se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)

	France	États-Unis et autres	Total
2005			
Chiffre d'affaires	490 102	444 411	934 513
Actifs utilisés	722 538	636 122	1 358 660
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(23 936)	(19 254)	(43 190)
2004			
Chiffre d'affaires	466 961	329 591	796 552
Actifs utilisés	619 667	486 081	1 105 748
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(12 952)	(13 849)	(26 801)

10 États financiers

Le chiffre d'affaires enregistré dans les comptes sociaux de la maison mère de la Société s'élève respectivement à 519 165 et 485 392 milliers d'euros en 2005 et 2004. La part à l'exportation du chiffre d'affaires de la maison mère qui s'élève respectivement à 432 397 et 406 084 milliers d'euros en 2005 et 2004 concerne, presque en totalité, les redevances versées par IBM dont l'administration est centralisée aux États-Unis.

La Société reçoit des informations d'IBM lui permettant de présenter le chiffre d'affaires par zone géographique en fonction du lieu d'implantation du client final. Sur la base de ces informations, la répartition géographique du chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)

	2005	2004
France	120 392	107 359
Europe hors France	317 790	263 552
Amériques	283 047	230 906
Asie / Pacifique	213 284	194 735
Total	934 513	796 552

Note 18. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2005 comprend les entités suivantes :

Pays	Entité	Droits de vote	Participation
États-Unis d'Amérique	Abaqus Inc. et ses filiales	100 %	100 %
France	Athys	80 %	80 %
France	Dassault Data Services	95 %	95 %
Allemagne	Dassault Systèmes AG	100 %	100 %
Canada	Dassault Systèmes Canada Inc.	100 %	100 %
États-Unis d'Amérique	Dassault Systèmes Corporation	100 %	100 %
Canada	Dassault Systèmes Inc.	100 %	100 %
Japon	Dassault Systèmes Kabushiki Kaisha et ses filiales	100 %	100 %
Royaume-Uni	Dassault Systèmes Ltd.	100 %	100 %
États-Unis d'Amérique	Dassault Systèmes of America Corp. et ses filiales	100 %	100 %
France	Dassault Systèmes Provence	100 %	100 %
Russie	Dassault Systèmes Russia Corp.	100 %	100 %
France	Dassault Systèmes S.A.S.	100 %	100 %
Canada	Dassault Systèmes Services Llc	100 %	100 %
Italie	Dassault Systèmes Srl.	100 %	100 %
Suisse	Dassault Systèmes Switzerland Ltd.	98 %	98 %
États-Unis d'Amérique	Delmia Corporation et ses filiales	100 %	100 %
Allemagne	Delmia GmbH	100 %	100 %
États-Unis d'Amérique	Enovia Corporation et ses filiales	100 %	100 %
États-Unis d'Amérique	Invention Machine Corporation	20 %	20 % ⁽¹⁾
France	Knowledge Technologies International France	100 %	100 %
Canada	Rand North America	70 %	70 %
Canada	Safework Inc.	100 %	100 %
Israël	SmarTeam Corporation Ltd. et ses filiales	100 %	100 %
États-Unis d'Amérique	SolidWorks Corporation et ses filiales	98 %	98 %
États-Unis d'Amérique	Spatial Corp. et ses filiales	100 %	100 %
États-Unis d'Amérique	Structural Research and Analysis Corp.	100 %	100 %
Allemagne	TransCAT Verwaltungs GmbH	100 %	100 %
Allemagne	TransCAT Kunststofftechnik GmbH	60 %	60 %
Suède	TransCAT PLM AB	100 %	100 %
Suisse	TransCAT PLM AG	100 %	100 %
Allemagne	TransCAT PLM GmbH & Co.KG	100 %	100 %
Royaume-Uni	TransCAT PLM Ltd.	100 %	100 %
France	Virtools SA et ses filiales	100 %	100 %
Inde	3D PLM Software Solutions Ltd.	30 %	30 % ⁽¹⁾

(1) Mises en équivalence. Toutes les autres entités sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Note 19. Impact de la transition aux normes IFRS

Options de première application

La norme IFRS 1 « Première application des normes d'information financière internationale » prévoit qu'un premier adoptant peut déroger dans certains cas à l'application rétrospective des normes IFRS en vigueur à la date d'arrêté des comptes, au bilan d'ouverture à la date de transition.

Les options retenues par la Société dans le cadre de la première application des normes IFRS sont les suivantes :

- **Regroupements d'entreprises** : La Société a opté pour l'application rétrospective de la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » au 1^{er} janvier 2002. En conséquence, les regroupements d'entreprises antérieurs à cette date n'ont pas été retraités. Cela concerne notamment l'acquisition de SolidWorks, en 1997, qui avait été comptabilisée selon la méthode dérogatoire article 215 en principes comptables français.
- **Instruments financiers** : La Société a décidé d'appliquer les Normes IAS 32 « Instruments financiers : information à fournir et présentation » et IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » à compter du 1^{er} janvier 2004.
- **Paiements sur base d'actions** : La Société a opté pour l'application de la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur les actions » à la date du 1^{er} janvier 2005. En conséquence :
 - Pour les plans réglés en actions (options sur actions Dassault Systèmes) : seules les options pour lesquelles les droits à exercice n'étaient pas encore acquis au 1^{er} janvier 2005 et qui ont été attribuées postérieurement au 7 novembre 2002 doivent être valorisées et comptabilisées en application de la norme IFRS 2. Ce retraitement n'a eu en pratique aucun impact sur le résultat de l'exercice 2004 car toutes les options dont les droits n'étaient pas encore acquis au 1^{er} janvier 2005 ont été attribuées antérieurement au 7 novembre 2002.
 - Pour les instruments fondés sur les actions non cotées de certaines filiales et qui sont destinés à être réglés en trésorerie : ceux-ci sont retraités conformément à la norme IFRS 2 s'ils n'ont pas déjà été réglés à la date du 1^{er} janvier 2005.
- **Différences de conversion** : La Société n'a pas retenu l'option permettant de reclasser en réserves les différences de conversion accumulées à la date de transition.
- **Avantages au personnel** : La Société n'a pas retenu l'option permettant d'imputer en capitaux propres les écarts actuariels existants à la date de transition.
- **Immobilisations corporelles et incorporelles** : La Société n'a pas retenu l'option d'évaluation de certains actifs corporels et incorporels à la juste valeur dans le bilan d'ouverture.

Tableaux de passage au 1^{er} janvier 2004

(en milliers d'euros)

	01/01/2004				01/01/2004		
Actif	Normes françaises	Instruments financiers	Regroupements d'entreprises	Plan SolidWorks	Participations	Reclassements	Normes IFRS
Trésorerie et équivalents de trésorerie	419 572					(46 261)	373 311
Placements à court terme	20 102					46 261	66 363
Clients et comptes rattachés, nets	227 579						227 579
Instruments financiers	-	7 226					7 226
Charges constatées d'avance	9 595						9 595
Autres actifs courants	85 743	(2 267)				(31 634)	51 842
Total actif courant	762 591	4 959				(31 634)	735 916
Immobilisations corporelles, nettes	56 539						56 539
Autres actifs financiers	39 983				5 079		45 062
Impôts différés actifs	19 418					31 634	51 052
Immobilisations incorporelles, nettes	6 990						6 990
Goodwill, net	24 926		51 774	(3 586)			73 114
Total actif non courant	147 856		51 774	(3 586)	5 079	31 634	232 757
Total actif	910 447	4 959	51 774	(3 586)	5 079	-	968 673

(en milliers d'euros)

	01/01/2004				01/01/2004		
Passif	Normes françaises	Instruments financiers	Regroupements d'entreprises	Plan SolidWorks	Participations	Reclassements	Normes IFRS
Dettes fournisseurs	42 264						42 264
Personnel et comptes rattachés	54 212			29 521			83 733
Commissions sur ventes à payer	15 787						15 787
Produits constatés d'avance	85 188						85 188
Impôts sur les bénéfices à payer	21 258						21 258
Charges à payer et autres passifs courants	42 042	1 701				(4 937)	38 806
Total passif courant	260 751	1 701		29 521		(4 937)	287 036
Impôts différés passifs	6 228				1 892	4 937	13 057
Autres passifs non courants	34 980			38			35 018
Total passif non courant	41 208			38	1 892	4 937	48 075
Intérêts minoritaires	3 113						3 113
Capitaux propres	605 375	3 258	51 774	(33 145)	3 187		630 449
Total passif	910 447	4 959	51 774	(3 586)	5 079	-	968 673

Tableaux de passage au 31 décembre 2004

(en milliers d'euros)

	31/12/2004					31/12/2004	
Actif	Normes françaises	Instruments financiers	Regroupements d'entreprises	Plan SolidWorks	Participations	Reclassements	Normes IFRS
Trésorerie et équivalents de trésorerie	541 140					(50 771)	490 369
Placements à court terme	11 730					50 771	62 501
Clients et comptes rattachés, nets	237 797						237 797
Instruments financiers	-						-
Charges constatées d'avance	14 756						14 756
Autres actifs courants	84 559					(19 039)	65 520
Total actif courant	889 982					(19 039)	870 943
Immobilisations corporelles, nettes	57 183						57 183
Autres actifs financiers	22 809				7 534		30 343
Impôts différés actifs	25 601					19 039	44 640
Immobilisations incorporelles, nettes	10 233						10 233
Goodwill, net	34 030		67 979	(9 603)			92 406
Total actif non courant	149 856		67 979	(9 603)	7 534	19 039	234 805
Total actif	1 039 838	-	67 979	(9 603)	7 534	-	1 105 748

(en milliers d'euros)

	31/12/2004					31/12/2004	
Passif	Normes françaises	Instruments financiers	Regroupements d'entreprises	Plan SolidWorks	Participations	Reclassements	Normes IFRS
Dettes fournisseurs	47 474						47 474
Personnel et comptes rattachés	59 673			61 413			121 086
Commissions sur ventes à payer	21 051						21 051
Produits constatés d'avance	112 242						112 242
Impôts sur les bénéfices à payer	16 814						16 814
Charges à payer et autres passifs courants	41 525					(7 416)	34 109
Total passif courant	298 779			61 413		(7 416)	352 776
Impôts différés passifs	1 392				2 806	7 416	11 614
Autres passifs non courants	35 585			107			35 692
Total passif non courant	36 977			107	2 806	7 416	47 306
Intérêts minoritaires	4 039						4 039
Capitaux propres	700 043		67 979	(71 123)	4 728		701 627
Total passif	1 039 838	-	67 979	(9 603)	7 534	-	1 105 748

(en milliers d'euros)

	31/12/2004			31/12/2004	
	Normes françaises	Regroupements d'entreprises	Plan SolidWorks	Reclas- sements	Normes IFRS
Chiffre d'affaires :					
Redevances initiales	312 103				312 103
Redevances périodiques et développement de produits	358 840				358 840
Ventes de logiciels	670 943				670 943
Prestations de services	125 609				125 609
Total chiffre d'affaires	796 552				796 552
Coût des produits et services vendus :					
Coût des ventes de logiciels	(21 688)			(1 394)	(23 082)
Coût des prestations de services vendues	(100 988)				(100 988)
Total coût des produits et services vendus	(122 676)			(1 394)	(124 070)
Marge brute	673 876			(1 394)	672 482
Frais de recherche et de développement	(222 084)		(12 791)		(234 875)
Frais commerciaux	(173 713)		(5 333)		(179 046)
Frais généraux et administratifs	(47 118)		(19 168)		(66 286)
Amortissement des écarts d'acquisition	(19 390)	17 996		1 394	-
Total frais de recherche, commerciaux et administratifs	(462 305)	17 996	(37 292)	1 394	(480 207)
Résultat opérationnel	211 571	17 996	(37 292)	-	192 275
Produits financiers et autres produits, nets	10 643		(3 726)		6 917
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	704				704
Résultat avant impôt sur le résultat	222 918	17 996	(41 018)	-	199 896
Charge d'impôt sur le résultat	(78 363)				(78 363)
Intérêts minoritaires	(178)				(178)
Résultat net	144 377	17 996	(41 018)	-	121 355

Explications sur les principaux retraitements

Instruments financiers de couverture : La Société utilise des instruments financiers dérivés à des fins de couverture du risque de change de ses transactions commerciales. Selon les normes françaises, les plus-values latentes sur ces instruments ne sont pas comptabilisées au bilan. Selon les normes IFRS, ces instruments sont valorisés au bilan à la juste valeur et, dans la mesure où ils répondent aux critères de comptabilisation comme instruments de couverture de flux de trésorerie futurs, les variations de juste valeur sont enregistrées directement en capitaux propres dans la limite de la partie efficace, déduction faite des impôts différés, et jusqu'à ce que l'élément couvert affecte le résultat. La Société ayant opté pour l'application anticipée des normes IFRS 32 et 39 au 1^{er} janvier 2004, le retraitement a été comptabilisé à partir de cette date.

Regroupements d'entreprises : La Société a opté pour l'application rétrospective de la norme IFRS 3, Regroupements d'entreprises, à compter du 1^{er} janvier 2002. En conséquence, toutes les opérations de regroupement d'entreprises intervenues depuis cette date sont comptabilisées conformément à la norme IFRS 3. De plus, les normes IAS 36, « Dépréciation d'actifs » et IAS 38, « Immobilisations Incorporables » sont appliquées à compter de cette même date. En normes françaises les écarts d'acquisition générés par les acquisitions étaient amortis sur une durée de vie estimée. Selon les normes IFRS, les écarts d'acquisition ne sont plus soumis à amortissement mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel réalisé par référence à la juste valeur des unités génératrices de trésorerie. En conséquence, les dotations aux amortissements relatives aux écarts d'acquisition n'ont plus été comptabilisées à compter du 1^{er} janvier 2002.

Plans d'options réglés en trésorerie : Certains salariés de la Société bénéficient d'options de souscriptions d'actions de la filiale SolidWorks. Les salariés ayant exercé leurs options, et ayant détenu les actions SolidWorks pendant une durée minimale de 6 mois, peuvent exiger de SolidWorks le rachat de leurs actions à la juste valeur, telle que déterminée par un évaluateur indépendant.

Dans les comptes consolidés établis selon les normes françaises, ces plans ont été traités comme des transactions réalisées avec des minoritaires.

En application de la norme IFRS 2, une dette doit être reconnue sur la base de la juste valeur des instruments, et cette dette doit être réévaluée à chaque clôture jusqu'à son règlement. En conséquence la Société doit comptabiliser dans le résultat de la période l'effet de : (i) l'acquisition progressive des droits d'exercice des options au fur et à mesure des services rendus par les employés, et (ii) la variation de juste valeur des instruments jusqu'à leur règlement en trésorerie.

Pour les instruments réglés antérieurement au 1^{er} janvier 2005 et qui ne sont donc pas soumis à la norme IFRS 2, les règles françaises ont été maintenues.

En application des dispositions transitoires des normes IFRS 1 et IFRS 2, tous les instruments non réglés au 1^{er} janvier 2005 ont été évalués et comptabilisés en application de la norme IFRS 2.

Le retraitement a consisté à constater une dette envers le personnel correspondant à la juste valeur des options attribuées, dont l'évolution s'analyse comme suit (en milliers d'euros) :

- Dette au 1^{er} janvier 2004 : 29 521
- Charge de l'exercice : 37 292
- Différence de conversion : (5 400)
- Dette au 31 décembre 2004 : 61 413

Par ailleurs, pour les instruments réglés avant le 1^{er} janvier 2005, la Société a constaté selon les normes françaises, au moment de l'exercice des options, un profit de dilution qui a été éliminé en application des normes IFRS.

En conséquence, le retraitement du compte de résultat de l'exercice 2004 s'analyse comme suit (en milliers d'euros) :

- Élimination du profit de dilution constaté selon les règles françaises sur l'exercice des stock-options SolidWorks : (3 726)
- Constatation de la charge de rémunération des salariés en application de la norme IFRS 2, relative aux instruments non réglés au 1^{er} janvier 2005 : (37 292)
- Total de l'impact sur le résultat 2004 : (41 018)

Participations : Selon les règles françaises, certaines participations dans des sociétés dans lesquelles la Société n'exerce ni contrôle ni influence notable sont évaluées au coût de revient, déduction faite des provisions pour dépréciation. En application de la norme IAS 39 « Instruments financiers, Comptabilisation et Évaluation », ces participations doivent être évaluées à la juste valeur et, pour celles qui ne sont pas détenues à des fins de transactions, peuvent être classées comme disponibles à la vente, avec les variations de juste valeur enregistrées en contrepartie des capitaux propres, après déduction des impôts différés. L'application de la norme IAS 39 entraîne une augmentation des actifs financiers non courant de 5 079 milliers d'euros au 1^{er} janvier 2004 et de 7 534 milliers d'euros au 31 décembre 2004, avec pour contrepartie une augmentation des capitaux propres et des impôts différés passifs, sans impact sur le résultat de l'exercice 2004.

Reclassements : Certains reclassements et regroupements ont été effectués pour la présentation des états financiers IFRS.

Le principal reclassement porte, conformément à IAS 12, sur le reclassement au bilan des impôts différés en actifs et passifs non-courants.

Tableaux des flux de trésorerie : L'adoption des normes IFRS n'a pas eu d'impact significatif sur la présentation du tableau des flux de trésorerie de l'exercice 2004.

Note 20. Événements postérieurs à la clôture

En mars 2006, la Société a conclu un bail en l'état futur d'achèvement en prévision du transfert du siège de la Société, qui deviendra effectif en 2008 à l'achèvement de la construction des nouveaux locaux. Selon les termes de cet accord, la Société s'est engagée à louer environ 55 000 m² d'espaces de bureaux à Vélizy pour une période initiale ferme de 12 ans, avec options de renouvellement. Les engagements de loyers minimum payables sur cette période initiale s'élèvent à environ 178 millions d'euros.

Le 11 mai 2006, la Société a finalisé l'acquisition de MatrixOne, Inc., l'un des premiers fournisseurs mondiaux de logiciels et de services de gestion collaborative du cycle de vie des produits à destination des moyennes et grandes entreprises, pour un montant total hors coûts de transaction d'environ 410 millions de dollars.

En mars 2006, la Société a emprunté 200 millions d'euros dans le cadre la ligne de crédit mise en place en décembre 2005 (voir Note 12. Emprunts).

10.2 Comptes sociaux

10.2.1 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux

Exercice clos le 31 décembre 2005

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2005, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Dassault Systemes, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- la note (a) de l'annexe expose les principes et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires de ventes de logiciels comprenant d'une part, les redevances reçues dans le cadre de l'accord de distribution avec IBM, et d'autre part, les ventes de logiciels effectuées auprès de client directs et de réseaux de revendeurs ;

- la note (c) de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valeur des immobilisations financières. Nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes comptables et, en tant que de besoin, la cohérence des valeurs d'utilité des titres de participation avec notamment les valeurs retenues pour l'établissement des comptes consolidés.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 30 mai 2006

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Xavier Cauchois

ERNST & YOUNG Audit

Jean-Marc Montserrat

10.2.2 Comptes sociaux et annexes

Bilan

ACTIF

31 décembre

	2005			2004	2003
	Montants bruts	Amortissements ou provisions pour dépréciation	Montants nets	Montants nets	Montants nets
<i>(en milliers d'euros)</i>					
ACTIF IMMOBILISÉ	1 200 823	48 678	1 152 145	868 212	821 171
Immobilisations incorporelles	37 725	16 976	20 749	5 749	1 569
Concessions, brevets, licences, marques	36 816	16 976	19 840	1 293	1 552
Immobilisations en cours, avances et acomptes	909	-	909	4 456	17
Immobilisations corporelles	47 742	30 202	17 540	17 110	15 093
Installations techniques, matériels et outillages	17 733	14 404	3 329	2 644	2 519
Autres immobilisations corporelles	29 512	15 798	13 714	13 943	11 217
Immobilisations en cours	497	-	497	523	1 357
Immobilisations financières	1 115 356	1 500	1 113 856	845 353	804 509
Participations	830 180	1 500	828 680	812 839	767 517
Créances rattachées à des participations	283 023	-	283 023	11 493	14 466
Prêts	553	-	553	19 492	21 169
Dépôts et cautionnements	1 600	-	1 600	1 529	1 357
ACTIF CIRCULANT	370 455	5 758	364 697	516 488	459 939
Stocks	2 141	-	2 141	2 644	1 264
Créances d'exploitation	202 653	5 758	196 895	174 107	168 283
Créances clients et comptes rattachés	147 572	5 758	141 814	151 045	144 464
Autres créances d'exploitation	55 081	-	55 081	23 062	23 819
Valeurs mobilières de placement	161 472	-	161 472	329 021	285 713
Disponibilités	4 189	-	4 189	10 716	4 679
Charges constatées d'avance	9 767	-	9 767	7 139	3 829
Écarts de conversion	519	-	519	2 077	1 875
TOTAL DE L'ACTIF	1 581 564	54 436	1 527 128	1 393 916	1 286 814

PASSIF

31 décembre	2005	2004	2003
<i>(en milliers d'euros)</i>	Avant décisions de l'AGO	Avant décisions de l'AGO	Avant décisions de l'AGO
CAPITAUX PROPRES	1 295 575	1 182 351	1 104 121
Capital	115 038	113 786	113 404
Prime d'émission	46 512	14 959	4 939
Primes d'apport	269 978	269 978	269 978
Réserve légale	11 457	11 457	11 457
Réserve réglementée	-	2	2
Report à nouveau	721 731	660 392	593 848
Résultat de l'exercice	123 373	104 456	104 979
Provisions réglementées	7 486	7 321	5 514
Provisions pour risques et charges	10 391	10 423	7 550
DETTES	200 195	172 999	154 957
Dettes financières	16 886	15 931	21 213
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	824	67	3 494
Emprunts et dettes financières divers	16 062	15 864	17 719
Dettes d'exploitation	183 309	157 068	133 744
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 191	55 239	46 208
Dettes fiscales et sociales	61 736	49 602	47 078
Autres dettes d'exploitation	62 382	52 227	40 458
Produits constatés d'avance	17 494	27 900	20 186
Écarts de conversion	3 473	243	-
TOTAL DU PASSIF	1 527 128	1 393 916	1 286 814

Compte de résultat

(en milliers d'euros)

31 décembre	2005	2004	2003
Produits d'exploitation (I)	538 172	499 402	491 991
Ventes de matériels	19 279	12 571	22 935
Redevances et prestations de services	514 789	479 151	468 374
Montant du chiffre d'affaires net	534 068	491 722	491 309
<i>Dont à l'exportation</i>	<i>474 153</i>	<i>441 313</i>	<i>447 097</i>
Production immobilisée	3 423	4 446	-
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	658	3 083	651
Autres produits	23	151	31
Charges d'exploitation (II)	360 279	323 986	308 070
Achats de matériels	12 972	8 459	16 019
Autres achats et charges externes	156 095	146 907	131 382
Impôts, taxes et versements assimilés	9 912	9 350	9 358
Salaires et traitements	86 717	75 882	73 186
Charges sociales	41 899	38 177	36 550
Dotations aux amortissements des immobilisations	8 193	6 328	7 629
Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	1 278	600	1 473
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 305	2 672	1 205
Autres charges	41 908	35 611	31 268
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (III = I - II)	177 893	175 416	183 921
Produits financiers (IV)	33 962	24 557	27 761
Autres intérêts et produits assimilés	16 657	1 708	1 610
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 077	1 875	1 548
Différences positives de change	6 880	12 748	16 715
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	8 348	8 226	7 888
Charges financières (V)	11 302	22 542	26 641
Dotations aux provisions	3 506	2 077	3 375
Intérêts et charges assimilées	1 170	1 273	1 246
Différences négatives de change	6 626	19 192	22 020
RÉSULTAT FINANCIER (VI = IV - V)	22 660	2 015	1 120
<i>Résultat courant (III + VI)</i>	<i>200 553</i>	<i>177 431</i>	<i>185 041</i>
Produits exceptionnels (VII)	1 982	476	937
Sur opérations de gestion	21	437	-
Sur opérations en capital	20	39	937
Reprises sur provisions exceptionnelles	1 941	-	-
Charges exceptionnelles (VIII)	2 263	1 836	1 555
Sur opérations de gestion	150	-	2
Sur opérations en capital	6	30	99
Dotations aux amortissements et provisions	2 107	1 806	1 454
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (IX = VII - VIII)	(281)	(1 360)	(618)
Participation et intéressement des salariés (X)	18 857	17 242	17 765
Intéressement	7 306	6 702	7 540
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	11 551	10 540	10 225
Impôt sur les sociétés (XI)	58 043	54 373	61 679
RÉSULTAT NET (III + VI + IX - X - XI)	123 372	104 456	104 979

Faits significatifs de l'exercice

RÉPARTITION DU CAPITAL

Au 31 décembre, le capital de Dassault Systèmes était détenu par :

(en %)	2005	2004
Public	49,8	48,7
Groupe Industriel Marcel Dassault	43,3	44,6
Monsieur Charles Edelstenne, Président du Conseil d'administration	6,7	6,7
SW Securities LLC	0,2	-
Total	100	100

Au 31 décembre, les droits de vote dans Dassault Systèmes étaient détenus par :

(en %)	2005	2004
Public	45,3	44,2
Groupe Industriel Marcel Dassault	42,6	43,7
Monsieur Charles Edelstenne, Président du Conseil d'administration.	12,1	12,1
Total	100	100

PARTICIPATIONS ACQUISES AU COURS DE L'EXERCICE

En juin 2005, la Société a acquis Virtools pour un prix d'environ 11,3 millions d'euros. Virtools fournit des solutions et logiciels permettant de développer des applications hautement interactives en matière de conception en 3D.

DISTRIBUTION DE DIVIDENDE

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 8 juin 2005 a décidé la distribution d'un dividende de 43,1 millions d'euros qui a été versé au mois de juin 2005.

OPTIONS CONFÉRÉES AU PERSONNEL SUR DES ACTIONS DE DASSAULT SYSTÈMES

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 8 juin 2005 a autorisé le Conseil d'administration à consentir, en une ou plusieurs fois, pour une durée de 38 mois, des options de souscription ou d'achat d'actions Dassault Systèmes à certains salariés ou dirigeants de la Société ou de ses filiales françaises ou étrangères, le nombre maximum d'options pouvant être consenties par le Conseil et non encore levées ne pouvant donner droit à souscrire un nombre d'actions excédant 20 % du capital social de Dassault Systèmes.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'administration n'a procédé, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2005, à aucune attribution.

Événements postérieurs à la clôture

En mars 2006, la Société a conclu un bail en l'état futur d'achèvement en prévision du transfert du siège du groupe, qui deviendra effectif en 2008 à l'achèvement de la construction des nouveaux locaux. Selon les termes de cet accord, la Société s'est engagée à louer environ 55 000 m² d'espaces de bureaux à Vélizy pour une période initiale ferme de 12 ans, avec options de renouvellement. Les engagements

de loyers minimum payables sur cette période initiale s'élèvent à environ 178 millions d'euros et n'ont pas été intégrés dans la Note 14 de la présente Annexe « Engagements financiers ».

En mars 2006, la Société a tiré 200 millions sur la ligne de crédit mise en place en décembre 2005 (voir Note 9).

Postérieurement à la clôture de l'exercice, il n'est survenu aucun autre événement susceptible d'avoir un impact significatif sur la situation financière ou les résultats de la Société ou de nécessiter une mention dans la présente annexe.

Règles et méthodes comptables

L'exercice social a une durée de 12 mois couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2005 ont été préparés et présentés conformément au règlement CRC 99-03. Les conventions comptables de base ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, du principe de permanence des méthodes d'un exercice à l'autre, de l'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

MÉDAILLES DU TRAVAIL

L'application de l'avis n° 2004-05 du CNC approuvé le 25 mars 2004, concernant la comptabilisation des médailles du travail, constitue un changement de méthode déterminé de façon rétrospective et a donné lieu à la constatation d'une provision pour médailles du travail.

L'impact du changement de méthode a été constaté dans les comptes de l'exercice 2004 pour un montant de 1 584 milliers d'euros (voir Note 8).

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Bilan

a) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de leur durée probable d'utilisation.

Les durées et les modalités d'amortissement sont présentées ci-dessous :

1) Mode dégressif :

Matériel informatique neuf	3 à 5 ans
Matériel de bureau neuf	5 ans
Matériel de services sociaux	6 ans 2/3

2) Mode linéaire :

Matériel informatique d'occasion	3 à 5 ans
Matériel de transport	4 ans
Agencements et installations	10 ans
Matériel de bureau d'occasion	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans

b) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les brevets et licences sont amortis suivant le mode linéaire sur leur durée d'utilisation. Les logiciels acquis sont amortis suivant le mode linéaire sur une durée d'un an.

c) IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation sont évalués au coût historique d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée si leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur brute. La valeur d'inventaire des titres tient compte notamment du montant des capitaux propres, de la rentabilité à long terme et d'éléments stratégiques.

d) VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur prix d'acquisition et sont dépréciées, le cas échéant, par référence à leur valeur boursière à la clôture de l'exercice. Les valeurs mobilières de placement acquises en devises sont converties au cours de clôture.

e) CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

f) ÉCART DE CONVERSION

Les créances et les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties au cours de clôture ou au taux couvert lorsqu'elles font l'objet d'une couverture de change. Les différences de conversion sont inscrites au bilan sous la rubrique « Écart de conversion ». En cas de pertes latentes, une provision pour risques (perte de change) est comptabilisée.

Compte de résultat

a) CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est constitué principalement de redevances perçues au titre de la commercialisation par IBM des logiciels CATIA, ENOVIA et SMARTEAM développés par Dassault Systèmes.

Le chiffre d'affaires s'entend net des ristournes accordées à IBM. Celles-ci sont enregistrées au bilan dans le poste « Autres dettes d'exploitation ». Les redevances versées dans le cadre de ce contrat sont acquises et comptabilisées lorsque le chiffre d'affaires est comptabilisé par IBM à partir de ses reventes sous licences de produits et services.

Le chiffre d'affaires relatif aux prestations de services est constaté lors de la réalisation desdites prestations.

Le chiffre d'affaires réalisé dans le cadre de l'activité de revente de matériels informatiques est reconnu lors de la livraison desdits matériels.

b) FRAIS DE RECHERCHE APPLIQUÉE ET DE DÉVELOPPEMENT

Les dépenses de recherche et de développement sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées si l'analyse de critères techniques ne les rend pas immobilisables.

L'application de ce principe comptable a conduit, dans tous les cas, à l'enregistrement de ces coûts en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été exposés.

Notes sur le bilan

Note 1 - Mouvements de l'actif immobilisé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute au 31/12/04	Augmentations 2005	Diminutions 2005	Valeur brute au 31/12/05
Immobilisations incorporelles	24 070	21 668	8 013	37 725
Brevets, licences et marques	19 614	21 668	4 466	36 816
Immobilisations en cours	4 456	-	3 547	909
Immobilisations corporelles	44 958	5 642	2 858	47 742
Matériel informatique	17 386	3 281	2 567	18 100
Autres immobilisations corporelles	27 572	2 361	291	29 642
- Matériel automobile	316	-	61	255
- Mobilier de bureau	2 906	144	13	3 037
- Matériel de bureau et social	1 659	198	47	1 810
- Agencements et installations	22 691	2 019	170	24 540
Immobilisations financières	846 853	288 219	19 717	1 115 355
Total	915 881	315 529	30 588	1 200 822

Les immobilisations en cours et les avances et acomptes sur immobilisations sont rattachés aux postes d'immobilisations auxquels ils se rapportent.

Les augmentations des immobilisations incorporelles comprennent l'acquisition de la technologie ImpactXoft pour un montant de 12,4 millions d'euros.

Les immobilisations financières comprennent essentiellement les titres des filiales et créances rattachées aux participations (1 113 millions d'euros), dont le détail est présenté dans les informations relatives aux filiales et participations, les prêts et avances consentis au personnel et les dépôts et cautionnements.

L'augmentation des immobilisations financières durant l'année 2005 est essentiellement due à l'octroi le 3 octobre 2005 d'un prêt par la Société à sa filiale Dassault Systèmes Corporation (« DS Corp ») dans le cadre du financement de l'acquisition d'Abaqus Inc. (« Abaqus ») à hauteur de 310 millions de dollars US. Ce prêt porte intérêt au taux AFR (*Applicable Federal Rate*) applicable aux prêts à court terme aux États-Unis (3,89 % pour l'exercice 2005). Les intérêts courus au titre de ce prêt, et comptabilisés en produits financiers, s'élèvent à 2 493 milliers d'euros pour l'exercice 2005.

Note 2 - Mouvements des amortissements et provisions

<i>(en milliers d'euros)</i>	Amortissements au 31/12/04	Dotations 2005	Reprises et cessions 2005	Amortissements au 31/12/05
Immobilisations incorporelles	18 321	3 121	4 466	16 976
Brevets, licences et marques	18 321	3 121	4 466	16 976
Immobilisations corporelles	27 848	5 070	2 717	30 201
Matériels informatiques	14 241	2 589	2 426	14 404
Autres immobilisations corporelles	13 607	2 481	291	15 797
- Matériel automobile	250	29	61	218
- Mobilier de bureau	1 479	292	13	1 758
- Matériel de bureau	1 402	195	47	1 550
- Agencements et installations	10 476	1 965	170	12 271
Immobilisations financières	1 500	-	-	1 500
Total	47 669	8 191	7 183	48 677

Note 3 - Échéances des créances

Les échéances des créances au 31 décembre 2005 s'analysent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant net	← Degré de liquidité de l'actif →	
		Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Prêts salariés	553	-	553
Dépôts et cautionnements	1 600	-	1 600
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	141 814	141 814	-
Autres créances d'exploitation	55 081	55 081	-
Charges constatées d'avance	11 908	11 908	-

Note 4 - Produits à recevoir

Les produits à recevoir se composent des éléments suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/05	31/12/04
Clients factures à établir	87 738	90 644
Fournisseurs avoirs à recevoir	262	154
Intérêts courus sur prêt DS Corp (voir Note 1)	2 493	-
Intérêts courus sur placements	1 755	1 528
Total	92 248	92 326

Note 5 - Valeurs mobilières de placement

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/05	31/12/04
VMP	161 472	329 021
Total	161 472	329 021

La valeur d'inventaire des valeurs mobilières de placement, au 31 décembre 2005, s'élève à 161 535 milliers d'euros (2004 : 329 063 milliers d'euros). Au 31 décembre 2005, 99,4 % de ces valeurs mobilières de placement étaient libellées en euros et 0,6 % en dollars américains.

La diminution des valeurs mobilières de placement par rapport à l'exercice précédent s'explique principalement par le prêt consenti par la Société à sa filiale Dassault Systèmes Corporation pour le financement de l'acquisition d'Abaqus (voir Note 1), compensée en partie par les excédents de trésorerie générés par l'exploitation.

Note 6 - Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

	31/12/05	31/12/04
Services extérieurs		
Loyer crédit-bail immobilier	434	444
Locations immobilières	1 282	-
Locations mobilières	2 093	1 188
Assurances	938	96
Divers	5 020	5 411
Total	9 767	7 139

Note 7 - Capitaux propres

7.1 Capital social

Les mouvements intervenus sur le capital social au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2005 s'analysent comme suit :

	Nombre d'actions	Valeur nominale (en euros)	Capital (en euros)
Actions au 1^{er} janvier 2005	113 786 411	1	113 786 411
Actions émises dans le cadre des plans d'options de souscription d'actions (voir Note 7.2)	1 251 967	1	1 251 967
Actions au 31 décembre 2005	115 038 378	1	115 038 378

7.2 Plans d'options de souscription d'actions

Le tableau ci-dessous résume les exercices des options depuis la mise en place de chacun des plans :

	Plan du 28 juin 1996	Plan du 15 décembre 1997	Plan du 28 janvier 1998	Plans du 9 novembre 1998		Plans du 15 septembre 1999		Plans du 29 mars 2001		
			1998-1	1998-02	1998-03	1998-04	1998-05	1998-08	1998-09	
Nombre d'options attribuées	1 027 780	1 031 840	750 000	2 468 730	354 750	3 297 000	320 000	2 909 600	553 300	
Prix d'exercice d'une option	9,00 euros	25,92 euros	26,37 euros	29,58 euros	29,58 euros	37,00 euros	37,00 euros	52,00 euros	52,00 euros	
Dates d'exercice	Du 28/6/96 au 27/6/06	Du 15/12/99 au 14/12/07		Du 28/1/98 au 27/1/08	Du 9/11/00 au 8/11/08	Du 9/11/98 au 8/11/08	Du 15/9/01 au 14/9/09	Du 15/9/99 au 14/9/09	Du 29/3/03 au 28/3/11	Du 29/3/01 au 28/3/11
Nombre d'options exercées en 1996	406 120	-	-	-	-	-	-	-	-	
Nombre d'options exercées en 1997	55 110	-	-	-	-	-	-	-	-	
Nombre d'options exercées en 1998	34 310	-	19 200	-	-	-	-	-	-	
Nombre d'options exercées en 1999	85 505	7 000	87 583	-	23 937	-	8 662	-	-	
Nombre d'options exercées en 2000	128 636	25 670	442 917	5 870	77 695	-	40 888	-	-	
Nombre d'options exercées en 2001	70 975	10 952	50 000	14 314	10 825	1 600	9 525	-	-	
Nombre d'options exercées en 2002	25 410	32 622	25 000	13 910	8 025	11 900	7 052	-	650	
Nombre d'options exercées en 2003	35 555	66 660	85 000	10 040	1 575	-	1 750	-	-	
Nombre d'options exercées en 2004	13 643	152 141	3 750	60 790	13 662	3 400	12 625	-	18 450	
Nombre d'options exercées en 2005	49 765	146 851	0	405 399	51 875	34 510	48 553	0	44 000	
Nombre d'options annulées	5 900	45 206	27 800	56 830	41 888	62 520	53 139	52 870	70 680	
Nombre d'options en circulation au 31 décembre 2005	116 851	544 738	8 750	1 901 577	125 268	3 183 070	137 806	2 856 730	419 520	

Plan du 29 juin 2001	Plans du 5 octobre 2001		Plans du 28 mai 2002		Plans du 20 janvier 2003		Plans du 29 mars 2005		Total
	1998-10	1998-11	1998-12	2002-01	2002-02	2002-03	2002-04	2005-01	
138 000	1 387 400	328 650	1 363 563	355 300	3 325 000	675 000	967 150	232 850	21 485 913
49,00 euros	35,00 euros	35,00 euros	45,50 euros	45,50 euros	23,00 euros	23,00 euros	39,50 euros	39,50 euros	
Du 29/6/01 au 28/6/11	Du 5/10/02 au 4/10/11	Du 5/10/02 au 4/10/11	Du 28/5/03 au 27/5/12	Du 28/5/03 au 27/5/12	Du 20/1/04 au 19/1/13	Du 31/12/04 au 19/1/13	Du 30/03/07 au 28/03/12	Du 30/03/06 au 28/03/12	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	406 120
-	-	-	-	-	-	-	-	-	55 110
-	-	-	-	-	-	-	-	-	53 510
-	-	-	-	-	-	-	-	-	212 687
-	-	-	-	-	-	-	-	-	721 676
-	-	-	-	-	-	-	-	-	168 191
101	-	-	-	-	-	-	-	-	124 670
-	-	7 295	-	150	-	-	-	-	208 025
35 500	-	34 561	-	10 854	23 370	-	-	-	382 746
3 770	31 965	61 364	0	20 955	24 200	328 760	0	0	1 251 967
7 903	34 438	33 823	27 785	31 695	14 330	24 900	5 450	0	597 157
90 726	1 320 997	191 607	1 335 778	291 646	3 263 100	321 340	961 700	232 850	17 304 054

Le Conseil d'administration se réserve le droit de suspendre temporairement l'exercice des options pendant les périodes de réalisation d'opérations sur le capital ou impliquant le détachement d'un droit.

Par ailleurs, les actions souscrites dans le cadre de l'exercice des options provenant des plans du 15 décembre 1997, 1998-02 du 9 novembre 1998, 1998-04 du 15 septembre 1999, 1998-08 du 29 mars 2001, 1998-11 du 5 octobre 2001, 2002-01 du 28 mai 2002, 2002-03 du 20 janvier 2003 et 2005-01 du 29 mars 2005 ne peuvent être cédées respectivement avant le 15 décembre 2002, le 9 novembre 2003, le 15 septembre 2004, le 29 mars 2005, le 5 octobre 2005, le 28 mai 2006, le 20 janvier 2007 et le 29 mars 2009.

7.3 Mouvements des capitaux propres

Les mouvements intervenus sur les capitaux propres au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2005 s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	2004		Effet des levées d'options	Résultat net de l'exercice 2005	Réduction de capital par annulation d'actions propres et autres	2005
	Avant décisions de l'AGO	Affectation du résultat 2004 par l'AGO				Avant décisions de l'AGO
Capital social	113 786		1 252			115 038
Prime d'émission	14 959		31 554			46 513
Prime d'apport	269 978					269 978
Réserve légale	11 457					11 457
Réserve réglementée	2	(2)				-
Report à nouveau	660 392	61 338				721 730
Résultat de l'exercice	104 456	(104 456)		123 373		123 373
Provisions réglementées (1)	7 321				165	7 486
Capitaux propres	1 182 351	(43 120)	32 806	123 373	165	1 295 575

(1) Les provisions réglementées résultent de l'accord dérogatoire de participation aux résultats de l'entreprise dont bénéficient les salariés de la Société.

Note 8 - Provisions pour risques et charges

Les mouvements des provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Solde d'ouverture au 01/01/05	Reclassement	Dotations de l'exercice 2005	Reprises (utilisées) 2005	Reprises (non utilisées) 2005	Solde de clôture au 31/12/05
Provisions pour indemnités de départ en retraite	6 762		203			6 965
Provisions pour médailles du travail	1 584		223			1 807
Provisions pour perte de change	2 077		519	2 077		519
Autres provisions pour risques et charges	-	223	878	1		1 100
Total des provisions	10 423	223	1 823	2 078	-	10 391

L'engagement de la Société en matière d'indemnités de fin de carrière a été évalué suivant les dispositions de la norme américaine n° 87 du *Financial Accounting Standards Board* (« FASB »), selon la méthode du prorata des droits au terme.

Cette méthode qui repose sur une évaluation actuarielle des droits prend en compte les droits que les salariés auront acquis au moment de leur départ à la retraite, calculés en fonction de l'ancienneté et du salaire annuel du salarié au moment de son départ. Ce droit est acquis et est versé au salarié au moment de son départ sous la forme d'une somme forfaitaire. Les droits à indemnités de départ à la retraite acquis par les salariés au cours de leur vie active sont provisionnés sur la base d'hypothèses et de calculs actuariels.

Les engagements de retraite au 31 décembre 2005 ont été déterminés selon la méthode prospective avec les hypothèses suivantes : départs à la retraite entre 60 et 64 ans, taux d'actualisation de 4,25 %, taux d'augmentation moyen des salaires de 3 % et taux de rentabilité des placements de 5 %.

La Société a souscrit, en 1998, un contrat d'assurance avec la Sogecap, une compagnie d'assurance-vie affiliée à la Société Générale, destiné à couvrir les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite. Dans le cadre de ce contrat, la Société a investi 4 550 milliers d'euros en 1998 et 1 517 milliers d'euros en 2001. La Société ne prévoit pas d'effectuer de versement additionnel en 2006.

Note 9 - Échéances des dettes

Les échéances des dettes au 31 décembre 2005 s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Montant brut	← Degré d'exigibilité du passif →	
		Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Dettes financières			
Banques	824	824	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	15 989	3 149	12 840
Emprunts et dettes financières divers	73	73	
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 191	59 191	
Dettes fiscales et sociales	106 036	106 036	
Autres dettes d'exploitation	18 082	18 082	
Produits constatés d'avance	17 494	17 494	

Les échéances à plus d'un an des dettes d'exploitation concernent principalement la participation des salariés aux résultats de l'entreprise.

En décembre 2005, la Société a mis en place une ligne de crédit multi-devises de 200 millions d'euros. Cette ligne de crédit peut être utilisée sur une période de 5 ans, qui peut être prorogée de 2 années supplémentaires sur option de la Société. Cette ligne de crédit porte intérêts au taux LIBOR + 0,18 % par an. La commission annuelle payable sur la partie non utilisée de la ligne de crédit s'élève à 0,055 %. Au 31 décembre 2005, la Société n'avait pas effectué de tirage sur cette ligne de crédit.

Note 10 - Informations sur les créances et dettes représentées par des effets de commerce

Les créances représentées par des effets à recevoir s'élèvent à 373 milliers d'euros au 31 décembre 2005 (2004 : 385 milliers d'euros). Au 31 décembre 2005, aucun effet à payer ne figure dans les dettes (2004 : aucun effet).

Note 11 - Éléments concernant les entreprises liées et les participations

(en milliers d'euros)

	← Entreprises liées →		← Avec lien de participation →	
	31/12/2005	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2004
Prêts accordés (solde à la clôture de l'exercice)	-	-	280 530	11 493
Intérêts reçus ou provisionnés pendant l'exercice sur les prêts accordés	-	-	520	388
Prêts obtenus (solde à la clôture de l'exercice)	-	-	-	-
Intérêts payés ou provisionnés pendant l'exercice sur les prêts obtenus	-	-	-	-
Comptes courants débiteurs (à la clôture de l'exercice)	-	-	36 618	4 704
Intérêts reçus ou provisionnés pendant l'exercice sur les comptes courants accordés	-	-	3 187	-
Comptes courants créditeurs (à la clôture de l'exercice)	-	-	44 300	28 286
Intérêts payés ou provisionnés pendant l'exercice sur les comptes courants obtenus	-	-	506	345
Créances clients et comptes rattachés	9 618	8 690	20 704	10 715
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15	70	34 453	23 881

Les prêts accordés aux filiales sont rémunérés aux conditions du marché. Voir la Note 1 concernant le prêt accordé à Dassault Systèmes Corporation.

Note 12 - Charges à payer

Les charges à payer se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)

	31/12/05	31/12/04
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Fournisseurs, factures non parvenues	19 691	16 451
Dettes fiscales et sociales		
Dettes provisionnées pour congés à payer	12 399	10 393
Dettes provisionnées pour participation des salariés aux fruits de l'expansion	11 550	10 540
Dettes provisionnées pour intéressement des salariés aux résultats de l'entreprise	4 021	2 955
Personnel, charges à payer	7 184	5 167
Organismes sociaux, charges à payer	8 746	7 020
Autres dettes d'exploitation		
Clients, ristournes à accorder et avoirs à établir	9 049	18 983
Total	72 640	71 509

Note 13 - Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance comprennent les éléments suivants :

(en milliers d'euros)

	31/12/05	31/12/04
Redevances logiciels	7 816	22 273
Autres produits	9 678	5 626
Total	17 494	27 899

Note 14 - Engagements financiers

14.1 - Crédit-bail

Les opérations de crédit-bail en cours au 31 décembre 2005 concernent exclusivement des engagements immobiliers qui font l'objet d'une rémunération variable, assise sur l'EURIBOR à 6 mois. Les redevances restant à payer au 31 décembre 2005 ont été calculées sur la base du taux de facturation pour la période d'octobre 2005 à mars 2006.

(en milliers d'euros)

	Immobilisations en crédit-bail			Valeur nette
	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements de l'exercice	cumulées	
Terrain	5 680	-	-	5 680
Construction	27 188	906	12 461	14 727
Total	32 868	906	12 461	20 407

(en milliers d'euros)

	Engagements de crédit-bail						Prix d'achat résiduel
	Redevances payées		Redevances restant à payer			Total	
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	+ 1 an à 5 ans	+ 5 ans		
Terrain	405	7 058	395	97	-	492	1
Construction	1 351	36 780	1 318	326	-	1 644	-
Total	1 756	43 838	1 713	423	-	2 136	1

En mars 2006, la Société a conclu un bail en l'état futur d'achèvement en prévision du transfert du siège du groupe, qui deviendra effectif en 2008 à l'achèvement de la construction des nouveaux locaux. Selon les termes de cet accord, la Société s'est engagée à louer environ 55 000 m² d'espaces de bureaux à Vélizy pour une période initiale ferme de 12 ans, avec options de renouvellement. Les engagements de loyers minimum payables sur cette période initiale s'élèvent à environ 178 millions d'euros et n'ont pas été intégrés dans les engagements de crédit-bail présentés ci-avant.

14.2 - Placements financiers

Dans le cadre de la gestion de son risque de change, la Société utilise généralement des contrats de change à terme, des options de change et des tunnels de change.

Le portefeuille d'instruments financiers était le suivant au 31 décembre 2005 :

(en milliers d'euros)	Montant notionnel	Valeur de marché
Swaps de taux d'intérêt ⁽²⁾	200 000	121
Tunnels USD / EUR	11 226	285
Contrats de change à terme JPY / EUR	3 093	209
Contrats de change à terme USD / EUR ⁽¹⁾	289 128	(4 524)

(1) Les contrats de change à terme USD/EUR comprennent des contrats pour un montant notionnel de 258 millions d'euros et une juste valeur de (4,3) millions d'euros conclus pour couvrir le prêt à sa filiale Dassault Systèmes Corporation mis en place dans le cadre de l'acquisition d'Abaqus (voir Note 1). Cette opération est considérée comme une opération de couverture. Cependant, la Société a comptabilisé une provision de 1 257 milliers d'euros au 31 décembre 2005 pour couvrir la perte latente afférente à cette opération de change (juste valeur excédant le gain latent sur la revalorisation du prêt sous-jacent).

(2) La Société a contracté une ligne de crédit revolving portant intérêts à taux variable (voir Note 9). En décembre 2005, la Société a conclu des swaps de taux d'intérêts dont l'objectif est de modifier les caractéristiques économiques d'une partie des flux prévisionnels relatifs à cet emprunt en les rendant fixes.

Le portefeuille d'instruments financiers était le suivant au 31 décembre 2004 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant notionnel	Valeur de marché
Swaps de taux d'intérêt	-	-
Tunnels USD /EUR	-	-
Tunnels optionnels JPY / EUR	-	-
Ventes à terme USD / EUR	39 645	753

14.3 – Accroissements et allègements de la dette future d'impôt sur les sociétés

Les accroissements et allègements de la dette future d'impôt sur les sociétés ont été évalués sur la base du taux de droit commun de l'impôt sur les sociétés, majoré des contributions exceptionnelles lorsque les différences temporaires se reversent à l'intérieur des périodes d'application de ces contributions. Ils proviennent des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et des charges.

(en milliers d'euros)

Nature des différences temporaires	31/12/05	31/12/04
Provision pour participation	11 550	10 540
Provision pour indemnités de fin de carrière	6 965	6 763
Écart de valeur liquidative	63	42
Contribution sociale de solidarité	834	809
Écart de conversion passif	3 473	242
Moins-value à long terme	1 500	1 500
Accroissement net de la dette future d'impôt sur les sociétés	8 087	6 603

14.4 – Autres engagements

Les engagements au 31 décembre 2005 s'élèvent à 16 millions d'euros pour les locations immobilières et à 14 millions d'euros pour les locations mobilières.

Notes sur le compte de résultat

Note 15 - Ventilation du chiffre d'affaires

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/05	31/12/04
Ventes de matériels	19 279	12 572
Logiciels (redevances et autres développements de produits)	448 553	411 448
Services (dont support technique)	32 006	40 785
Autres produits	34 230	26 917
Total	534 068	491 722

La répartition par zone géographique du chiffre d'affaires redevances s'analyse comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/05	31/12/04
Europe	201 932	190 597
Amériques	135 516	117 361
Asie	111 105	103 490
Total	448 553	411 448

Note 16 - Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice 2005 est de 22 660 milliers d'euros contre 2 015 milliers d'euros pour l'exercice 2004. Cette progression s'explique essentiellement par les dividendes reçus des filiales (11,2 millions d'euros reçus durant l'exercice 2005) et par l'amélioration du résultat de change en 2005 par rapport à 2004.

Note 17 - Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire

L'incidence des dispositions fiscales dérogatoires sur la formation du résultat net n'est pas significative.

Note 18 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre le résultat courant et le résultat exceptionnel, pour l'exercice clos le 31 décembre 2005, s'analyse comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Résultat avant impôt	(Charge) profit d'impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	200 552	(64 375)	136 178
Résultat exceptionnel ⁽¹⁾	(19 137)	6 332	(12 805)
Total	181 415	(58 043)	123 372

(1) Y compris la participation des salariés aux fruits de l'expansion et l'intéressement des salariés aux résultats de l'entreprise.

Le taux effectif de l'impôt sur les bénéfices est de 31,99 % au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005 (2004 : 34,21 %).

Deux conventions d'intégration fiscale ont été conclues le 28 septembre 1999 et le 30 mars 2005 par la Société avec respectivement Dassault Systèmes Provence et Dassault Systèmes SAS. Ces conventions stipulent que Dassault Systèmes Provence et Dassault Systèmes SAS doivent supporter une charge d'impôt équivalente à celle calculée en l'absence de convention d'intégration fiscale.

En l'absence de telles conventions d'intégration fiscale, la charge d'impôt chez Dassault Systèmes aurait été de 58 513 milliers d'euros en 2005.

Informations complémentaires

Note 19 - Rémunération des dirigeants

La rémunération brute totale en euros versée par la Société aux mandataires sociaux au cours de l'exercice 2005 se décompose en :

Salaires	2 280 500 euros
Avantages en nature	10 715 euros
Jetons de présence	140 000 euros
Rémunérations exceptionnelles	26 000 euros
Total	2 457 215 euros

Les sociétés contrôlées par Dassault Systèmes n'ont ni versé de rémunération ni accordé d'avantages en nature aux mandataires sociaux ci-dessus.

Il n'existe aucune avance ou crédit alloué aux dirigeants sociaux.

Note 20 - Effectif moyen et ventilation par catégorie

Personnel salarié ventilé par catégorie	31/12/05	31/12/04
Cadres	1 420	1 372
Agents de maîtrise et techniciens	26	28
Employés	126	118
Total	1 572	1 518

Note 21 - Identité de la société consolidante

L'activité de Dassault Systèmes est incluse, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la société anonyme Groupe Industriel Marcel Dassault, dont le siège social est situé au 9, rond-point des Champs-Élysées – Marcel-Dassault, 75008 Paris.

Informations relatives aux filiales et participations

Liste des filiales et participations

(en milliers d'euros)	Valeur d'inventaire des titres brute	Valeur d'inventaire des titres nette	Capital et primes % d'émission	Réserves et report à nouveau	Bénéfice net ou (perte) du dernier exercice	Chiffre d'affaires	Dividendes encaissés	Prêts et avances	Cautions et avances
Dassault Data Services	892	892	95	3 000	9 639	3 034	41 563		
Dassault Systèmes K.K.	2 655	2 655	100	2 520	(130)	425	36 703		
SolidWorks Corporation	280 557	280 557	98	(12 700)	118 417	43 929	199 121		
Dassault Systèmes AG	1 500		100	1 500	(7 436)	1 685	4 149		4 987
Dassault Systèmes Provence	32 248	32 248	100	32 394	(3 554)	8 513	20 617		
SmarTeam Corporation Ltd	64 883	64 883	100	29 762	(59 864)	(2 198)	20 089		5 777
Delmia GmbH	47 854	47 854	100	10 600	1 773	(6 743)	21 178		
Dassault Systèmes Srl	381	381	99	20	32	95	1 070		
Dassault Systèmes (Switzerland) Ltd	68	68	98	64	(137)	(40)	243		
3D PLM Software Solutions Ltd	90	90	30	240	3 612	3 391	10 339	603	
Dassault Systèmes Ltd	-	-	100	178	963	108	3 344		
Dassault Systèmes Canada Inc. ⁽¹⁾	19 235	19 235	100	19 432	(1 185)	(331)	0	1 105	3 024
Athys	7 072	7 072	80	360	5 507	(375)	1 041		360
Dassault Systèmes SAS	37	37	100	37	(4)	(782)	0		36 562
Dassault Systèmes Corp. ⁽²⁾	362 502	362 502	100	420 559	(15 414)	(7 635)	0	9 528	251 425
Virtools	10 206	10 206	100	3 428	7 903	(378)	2 342		1 700
Total	830 180	828 680		511 394	60 122	42 698	361 799	11 236	303 835

(1) Société holding canadienne détenant 100 % de Safework Inc. et de Dassault Systèmes Inc.

(2) Société holding américaine détenant 100 % de Dassault Systèmes of America Corp., Delmia Corp., Enovia Corp., Spatial Corp., Structural Research and Analysis Corporation et de Knowledge Technologies International Inc.

Dassault Systèmes s'est portée caution de SolidWorks Corporation, de Virtools, de Delmia Corp. et d'Enovia Corp. auprès de leurs bailleurs. Aucune autre caution ou aval n'a été octroyé par Dassault Systèmes à ses filiales. Les prêts accordés aux filiales sont présentés en Note 11.

Les résultats des filiales étrangères ont été convertis sur la base des cours moyens annuels des devises concernées. Les montants des capitaux propres des filiales étrangères ont été, quant à eux, convertis sur la base des taux en vigueur à la clôture de l'exercice.

10.2.3 Résultats et autres éléments caractéristiques de Dassault Systèmes au cours des cinq derniers exercices

(en euros)	2001	2002	2003	2004	2005
Capital en fin d'exercice					
Capital social	114 475 204	114 570 841	113 403 665	113 786 411	115 038 378
Nombre d'actions	114 475 204	114 570 841	113 403 665	113 786 411	115 038 378
Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	496 799 156	515 562 648	491 309 591	491 722 500	534 068 279
Résultat avant impôts, participation et intéressement des salariés et dotations aux amortissements et provisions	255 476 963	233 769 039	199 561 117	189 554 551	216 659 888
Résultat avant impôts, participation et intéressement des salariés et dotations aux amortissements et provisions et reprises de provisions	252 772 360	231 645 162	197 361 971	184 596 378	211 983 870
Impôts sur les bénéfices	81 811 307	72 195 885	61 679 364	54 372 899	58 042 657
Participation des salariés due au titre de l'exercice	11 528 322	11 156 487	10 225 242	10 540 433	11 550 478
Intéressement des salariés	8 804 892	8 747 942	7 540 403	6 701 914	7 306 112
Résultat après impôts, participation et intéressement des salariés et dotations aux amortissements et provisions	144 039 483	130 658 876	104 978 708	104 456 095	123 372 773
Résultat par part ou par action					
Résultat après impôts, participation et intéressement des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions et reprises de provisions	1,32	1,22	1,04	0,99	1,17
Résultat après impôts, participation et intéressement des salariés et dotations aux amortissements et reprises de provisions	1,26	1,14	0,93	0,92	1,07
Dividende attribué par action	0,33	0,33	0,34	0,38	0,42 ⁽¹⁾
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1 324	1 416	1 462	1 518	1 572
Montant de la masse salariale de l'exercice	62 195 629	67 580 662	71 616 875	76 673 527	82 088 686
Montant des charges sociales de l'exercice	34 667 897	37 423 985	36 549 733	38 176 662	41 898 868

(1) Dividende proposé à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

10.2.4 Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2005

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. AVEC LA SOCIÉTÉ DASSAULT SYSTEMES CORP.

Personnes concernées

MM. Bernard Charlès et Thibault de Tersant.

Transfert des titres Solidworks par Dassault Systèmes S.A. à Dassault Systèmes Corp.

Cette convention n'a pas été conclue au 31 décembre 2005.

2. AVEC LA SOCIÉTÉ ABAQUS.

Personnes concernées

MM. Bernard Charlès et Thibault de Tersant.

Cession par Abaqus des « preferred shares » émises par Dassault Systemes Corp. au bénéfice de Dassault Systèmes S.A. dans le cadre du financement de l'acquisition d'Abaqus.

Cette convention n'a pas été conclue au 31 décembre 2005.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. AVEC LA SOCIÉTÉ ENOVIA CORP.

Personnes concernées

MM. Bernard Charlès et Thibault de Tersant.

Nature et objet

Contrat de licence de marque concédé à titre gratuit.

Modalités

Une licence non exclusive et gratuite de la marque Enovia a été concédée à la société Enovia Corp. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration le 11 mars 1998. Elle a été conclue le 28 décembre 1998 pour une durée indéterminée, étant précisé que la société Enovia Corp. a changé de dénomination au 1er janvier 2006 pour « Dassault Systèmes Americas Corp. ».

2. AVEC LA COMPAGNIE AIG EUROPE

Nature et objet

Police d'assurance « Responsabilité des dirigeants ».

Modalités

Une police d'assurance « Responsabilité des dirigeants » a été souscrite auprès de la Compagnie AIG Europe et autorisée par le conseil d'administration du 28 juin 1996.

Cette police d'assurance permet de couvrir l'ensemble des dirigeants, passés, présents ou futurs, de votre société et de l'ensemble de ses filiales, pour une prime annuelle de USD 300.000 hors taxes.

3. AVENANT AU CONTRAT DE TRAVAIL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Personne concernée

M. Bernard Charlès.

Nature et objet

Le conseil d'administration du 23 septembre 2003 a autorisé la conclusion d'un avenant au contrat de travail de M. Bernard Charlès ayant pour objet notamment de prévoir une indemnité forfaitaire équivalente à 24 mois de la dernière rémunération annuelle brute qu'il aura reçue au titre de son contrat de travail, en cas de licenciement pour une raison autre que la faute grave ou lourde.

4. INDEMNITÉ EN CAS DE RÉVOCATION DU MANDAT SOCIAL

Personne concernée

M. Bernard Charlès.

Nature et objet

Le conseil d'administration du 23 septembre 2003 a autorisé la décision d'accorder à M. Bernard Charlès une indemnité égale à 24 mois de la dernière rémunération annuelle brute au titre du mandat social, à verser en cas de révocation du mandat social de directeur général, sauf dans le cas où cette révocation serait motivée par une faute commise avec intention de nuire aux intérêts de la société.

5. PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE DÉFENSE DES ADMINISTRATEURS

Personnes concernées

MM. Charles Edelstenne, Paul Brown, Bernard Charlès, Laurent Dassault, Christian Decaix, Bernard Dufau, André Kudelski, Loïk Segalen et Thibault de Tersant.

Nature et objet

Le conseil d'administration du 23 septembre 2003 a autorisé la décision de prise en charge par votre société des honoraires et frais de déplacement que les administrateurs de la société et de ses filiales seraient amenés à devoir assumer pour préparer leur défense personnelle devant une juridiction civile, pénale ou administrative aux Etats-Unis lorsque cette défense s'exercera dans le cadre d'une enquête, instruction ou investigation menée à l'encontre de votre société.

La prise en charge est assurée sous la triple réserve que les administrateurs et dirigeants concernés soient assistés par des avocats choisis par la société, que celle-ci reste maîtresse de ses choix stratégiques en matière de procédure et de moyens de défense et que les frais encourus soient raisonnables.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 30 mai 2006.

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Xavier Cauchois

ERNST & YOUNG Audit

Jean-Marc Montserrat

10.3 Calendrier indicatif des dates de publication des informations financières

Le calendrier indicatif suivant a été préparé sur la base des dates de publication des mêmes informations au cours de l'exercice précédent :

Communiqué de presse sur le chiffre d'affaires et les résultats des :

- 2^e trimestre 2006 : 27 juillet 2006 ;
- 3^e trimestre 2006 : 26 octobre 2006 ;
- 4^e trimestre 2006 : 8 février 2007.

La publication au BALO est généralement faite dans les quinze jours suivants.

Publication au BALO des :

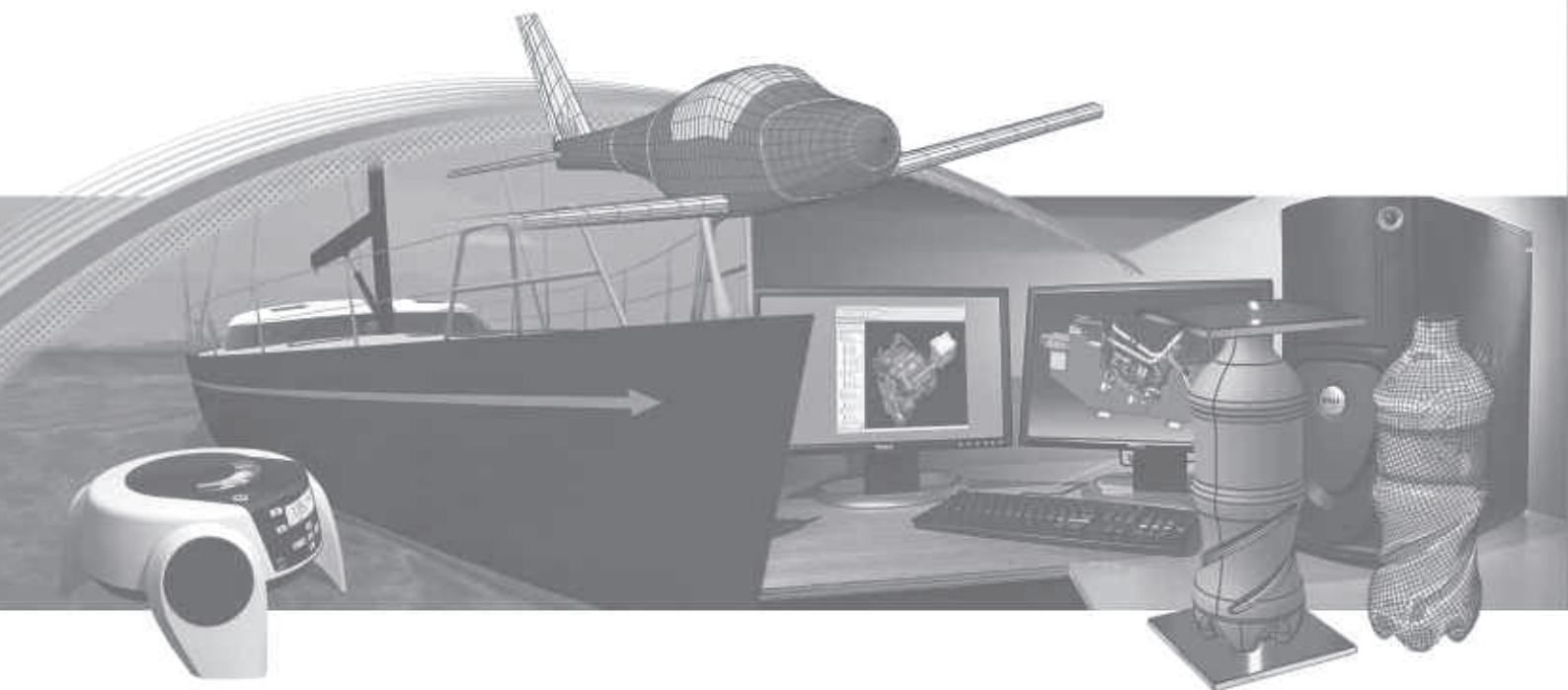
- états financiers consolidés intérimaires au 30/06/06 : mi-octobre 2006 ;
- comptes consolidés de l'exercice clos au 31/12/06 : fin avril 2007.

ANNEXE

Déclarations effectuées dans le rapport annuel américain

Dassault Systèmes précise que, dans le cadre de son Rapport annuel américain (Form 20F) qui sera déposé à la *Securities and Exchange Commission* (SEC) et conformément aux nouvelles dispositions introduites par le Sarbanes-Oxley Act of 2002 dans la législation américaine, le Directeur général et le Directeur financier de Dassault Systèmes ont évalué l'efficacité des contrôles et procédures internes relatifs aux informations publiées ou devant être publiées (*disclosure controls and procedures*) telles que définies par la réglementation américaine, à la date du 31 décembre 2005. Ces contrôles et procédures internes relatifs aux informations publiées ou devant être publiées leur ont permis d'être informés des événements significatifs concernant la Société, notamment pendant la période de préparation de ce Rapport annuel américain.

Parallèlement et conformément à la réglementation américaine, Dassault Systèmes indiquera également dans ce Rapport annuel américain, qu'il s'était produit, en 2005, des changements dans le contrôle interne (*internal controls*) de la Société afin d'anticiper l'évolution des réglementations relatives au contrôle interne mises en place par les autorités de marché en France et aux États-Unis. Ces changements ont fait l'objet du Rapport établi par le Président du conseil d'administration conformément à l'article L. 225-37 alinéa 6 du Code de commerce et reproduit ci-dessus au Chapitre 6.7.



DASSAULT SYSTÈMES
9, quai Marcel-Dassault, BP 310
92156 Suresnes Cedex, France
Téléphone : 33 (0) 1 40 99 40 99

DS
DASSAULT
SYSTEMES

www.3ds.com